



**HAL**  
open science

# Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après tourisme dans les territoires de montagne

Niels Martin

► **To cite this version:**

Niels Martin. Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après tourisme dans les territoires de montagne. Géographie. Université de Grenoble, 2013. Français. NNT : 2013GRENH009 . tel-00978720

**HAL Id: tel-00978720**

**<https://theses.hal.science/tel-00978720>**

Submitted on 14 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## THÈSE

Pour obtenir le grade de

### DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Science de l'Homme, du politique et du Territoire, mention géographie**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

**Niels MARTIN**

Thèse dirigée par **Philippe BOURDEAU**

préparée au sein du **Laboratoire PACTE Territoires (UMR 5194)**  
dans **l'École Doctorale Science de l'Homme, du politique et du Territoire (ED 454)**

# Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après-tourisme dans les territoires de montagne

Thèse soutenue publiquement le **25 octobre 2013**,  
devant le jury composé de :

**M. Bernard DEBARBIEUX**

Professeur des Universités, Université de Genève, Président du Jury et Rapporteur

**Mme Valentina PORCELLANA**

Ricamatore, Università di Torino, Rapporteur

**M. Philippe BOURDEAU**

Professeur des Universités, Université de Grenoble, Directeur de thèse

**Mme Emmanuelle GEORGE-MARCELPOIL**

Directrice de recherche, IRSTEA Grenoble, Membre

**M. Olivier BESSY**

Professeur des Universités, Université de Pau, Membre

**M. Jean CORNELOUP**

Maître de conférences HDR, Université de Clermont Ferrand, Membre





# Sommaire

Remerciements.....	1
La Montagne est belle.....	5
Introduction Générale.....	7
Ensemble de la démarche de travail.....	13
Partie 1 Les migrations d'agrément : un phénomène, des enjeux de connaissance.....	29
Chapitre 1 Migration d'agrément : un phénomène, vers la formalisation de concepts.....	31
Chapitre 2 Styles de vie, formes culturelles et migration d'agrément.....	58
Chapitre 3 L'inscription de la migration d'agrément dans le champ de l'après-tourisme....	83
Partie 2 Paradigmes de lecture des migrations d'agrément.....	109
Chapitre 1 Approche par le paradigme territorial : clés théoriques de lecture.....	110
Chapitre 2 Approche par le paradigme individuel : les quatre formes de migration d'agrément proposées et leur lien avec le tourisme.....	124
Partie 3 Comment la migration d'agrément participe à une ré-interrogation profonde de la fonction touristique des territoires.....	175
Chapitre 1 Comment la migration d'agrément modifie les fonctions touristiques des territoires.....	178
Chapitre 2 Un modèle de développement territorial compatible entre tourisme et migration d'agrément ?.....	218
Conclusion générale.....	257
Bibliographie.....	265



# Remerciements

En cinq années de parcours de thèse, le nombre de personnes rencontrées, les échanges scientifiques et amicaux, sont tellement riches que l'on craint toujours l'écriture de la traditionnelle page de remerciements, de peur d'oublier une personne importante, ou tout simplement de ne pouvoir dire par des mots la qualité des relations humaines qui ont jalonné cette expérience. Qui plus est, la thèse a constitué pour moi un tournant professionnel important : elle a clôturé six années passées à l'Office de Tourisme de la Meije, et m'a ouvert sur la création et la direction de la Coordination Montagne. Entreprendre une thèse, au-delà de la « simple » rédaction du document final, c'est aussi s'ouvrir l'esprit à de nouveaux modes de pensée, aiguïser sa curiosité, se remettre en question en présentant une « com » à un colloque ou un cours à des étudiants, mais c'est aussi joindre l'utile à l'agréable ! Les apéros au Cermosem, les voyages en Martinique ou en Ecosse... il y a plus stressant comme vie professionnelle. Enfin, la thèse fut aussi pour moi une sorte de « parcours familial »... les principaux intéressés se reconnaîtront dans le propos.

A tout seigneur tout honneur, je remercie chaleureusement Philippe Bourdeau, pour m'avoir accompagné durant ces cinq années. Je reconnais que je n'ai probablement pas été facile à suivre, toujours sur un nouveau projet, et parfois donnant un « coup d'avancement » à la rédaction sans crier gare. Mais Philippe a toujours su être dans un accompagnement discret et pas trop contraignant... peut-être parce que lui aussi court sans cesse après les dossiers... Philippe, en cinq ans je n'ai toujours pas fini la liste des comités, des groupes de travail et de recherche, des bouquins en cours, dans lequel tu es impliqué ! J'ai appris avec toi le mode « tunnel » et le mode « survie » ; mais, pardonne moi, après la thèse je m'en vais essayer le mode « agrément », c'est dans le sujet.

Je remercie mon jury de thèse, Bernard Debarbieux, Valentina Porcellana, Emmanuelle George-Marcelpoil, Jean Corneloup et Jean-Yves Pineau pour avoir bien voulu évaluer et discuter la qualité de ce travail.

Je tiens à remercier deux personnes qui m'ont mis le pied à l'étrier pour entreprendre cette thèse : Liliane Perrin-Bensahel pour m'avoir envoyé le projet un vendredi matin (avec dossier à déposer pour le soir-même), et Bernard Pecqueur pour avoir cru en ma candidature quelque peu loufoque.

Le Cermosem est un lieu que l'on ne qualifiera pas de « commun » : lieu d'échanges, de discussions, de rencontres, lieu d'agrément, mais aussi de convivialité et de fête. Ce lieu existe grâce aux gens qui le « font » : ses deux directeurs successifs, Pierre-Antoine Landel et Pascal Mao, ont su en impulser l'esprit ; ses « permanents » (Robin et Samya), les doctorants qui l'habitent ou l'ont habité (Nicos, Zolve, Brice, Lucile, Marie-Laure, Marc, Lucas, Canof, Carine, Jaife...), mais aussi les « habitués » (Claire, Libéra, Lisa, Laurence, Elise, et j'en passe) et les « anciens » qui y repassent fréquemment, assurent l'animation de ce centre de recherche pas comme les autres. On n'oubliera pas non plus la faune locale, les paons, les chèvres, ni le picodon fameux et le vin rouge pas vraiment exceptionnel pour en compléter l'esprit.

Les nombreux chercheurs croisés en chemin ont largement contribué par leur pensée et grâce à nos échanges, au contenu de ces pages : j'ai une pensée chaleureuse que j'adresse notamment à Laurence Moss, à Françoise Cognard, à Magali Talandier, à Jean Corneloup, à Manfred Perlik, à Christophe Terrier, sans oublier Jean-François Lyon-Caen et ses étudiants de l'ENSAG.

La direction du premier ouvrage scientifique en français sur les migrations d'agrément a été en soi une « aventure dans l'aventure » de la thèse : merci à mes deux co-directeurs d'ouvrage, Philippe et Jean-François, pour m'avoir suivi dans ce véritable parcours du combattant ; merci également à tous les auteurs qui ont contribué à l'ouvrage, et qui forment aujourd'hui un collectif informel mais efficace de chercheurs travaillant sur ce thème ; un remerciement tout particulier s'adresse aux personnes qui ont travaillé dans l'ombre et ont permis à cet ouvrage d'exister : Pascal Mao qui a pris en main les problèmes d'édition et de financement, Christine Hoyon qui s'est chargé de la mise en page, sans oublier Marion Bourdeau pour les traductions.

Je me dois de remercier l'ensemble des personnes interviewées sur le terrain, que ce soient les migrants, les élus, ou les personnes ressource. Un remerciement tout particulier s'adresse à Bernard Jean -ainsi qu'à l'équipe de l'ANCEF qu'il dirige- qui a su « connecter » l'étude sur Saint Nizier avec mon travail de thèse, et qui est devenu aujourd'hui un partenaire professionnel (et amical) efficace pour continuer l'aventure du développement territorial.

J'adresse une pensée sincère à toute l'équipe du Collectif Ville Campagne : Jean-Yves, Cécile et Mathieu en particulier, pour m'avoir proposé d'être partie prenante dans la dynamique du colloque « Politiques d'accueil et mobilité dans les territoires ruraux », et surtout pour faire vivre au quotidien le principe d'un travail en commun entre acteurs et chercheurs.

Un clin d'œil à mes collègues (et souvent amis) de la Coordination Montagne (Manue, Lorène, Olivier, Gilles, Didier), qui ont patiemment supporté mon absence aux manettes « quand je suis sur ma thèse ». Mais ne vous inquiétez pas les gars, le temps libéré par la fin de thèse, j'ai l'intention de le passer plutôt en montagne qu'au bureau.

Enfin, sans les nommer ici, par pudeur et par peur de l'omission, mes proches -amis et famille, qui se reconnaîtront- auront droit à un remerciement plus que chaleureux. Je pense tout particulièrement à ma mère (qui sait ce que thèse veut dire), son compagnon (qui sait ce qu'agrément veut dire), ma sœur (avec nos thèses en parallèle), et ma compagne (qui m'a soutenu de bout en bout tout en écrivant elle-même une turbo-thèse).





# La Montagne est belle

Paroles : Christophe Terrier

Sur l'air original de « La montagne » (Paroles et Musique: Jean Ferrat 1964)

Ils viennent un à un au pays  
Pour y bâtir une nouvelle vie  
Loin de la ville et ses fumées  
Depuis longtemps ils y venaient  
A la montagne, dans la forêt  
S'y ressourcer pour leurs congés  
Leur vie, ils veulent la vivre au grand air  
Et comptent bien laisser derrière  
Le bruit, le stress et le métro  
Maint'nant qu'ils ont fait le grand saut  
Va leur falloir un peu ramer  
Avant de pouvoir bien s'intégrer

Refrain :

Voyez, comme la montagne est belle  
Maint'nant, on peut s'i-mag-iner  
En voyant un vol d'hirondelle  
Que le printemps vient d'arriver

Ils quittent un à un le pays  
Pour s'en aller gagner leur vie  
Loin de la terre où ils sont nés  
Depuis longtemps ils en rêvaient  
De la ville et de ses secrets  
Du formica et du ciné  
Les vieux ça n'était pas original  
Quand ils s'essuyaient machinal  
D'un revers de manche les lèvres  
Mais ils savaient tous à propos  
Tuer la caille ou le perdreau  
Et manger la tomme de chèvre

Pourtant que la montagne est belle  
Comment peut-on s'i-mag-iner  
En voyant un vol d'hirondelles  
Que l'automne vient d'arriver ?

Avec leurs mains dessus leurs têtes  
Ils avaient monté des murettes  
Jusqu'au sommet de la colline  
Qu'importent les jours les années  
Ils avaient tous l'âme bien née  
Noieuse comme un pied de vigne  
Les vignes elles courent dans la forêt  
Le vin ne sera plus tiré  
C'était une horrible piquette  
Mais il faisait des centenaires  
A ne plus que savoir en faire  
S'il ne vous tournait pas la tête

Pourtant que la montagne est belle  
Comment peut-on s'i-mag-iner  
En voyant un vol d'hirondelles  
Que l'automne vient d'arriver ?

Deux chèvres et puis quelques moutons  
Une année bonne et l'autre non  
Et sans vacances et sans sorties  
Les filles veulent aller au bal  
Il n'y a rien de plus normal  
Que de vouloir vivre sa vie  
Leur vie ils seront flics ou fonctionnaires  
De quoi attendre sans s'en faire  
Que l'heure de la retraite sonne  
Il faut savoir ce que l'on aime  
Et rentrer dans son H.L.M.  
Manger du poulet aux hormones

Pourtant que la montagne est belle  
Comment peut-on s'i-mag-iner  
En voyant un vol d'hirondelles  
Que l'automne vient d'arriver ?



# Introduction générale

Depuis les années quatre-vingt-dix environ, la France est devenue la première destination touristique au monde (81,7 millions de touristes en 2008), mais aussi le pays le plus régulièrement classé au premier rang du Quality of life index, qui désigne chaque année « le meilleur endroit du monde pour vivre ». Si, comme le dit Jean Viard, "le tourisme est le marqueur essentiel de la mise en désir des lieux (...), une toile tendue à côté des stratégies publiques d'aménagement du territoire encore largement dominées par la culture du travail et du logement" (Viard, 2006), on peut alors chercher à lever le voile sur un profond changement du rapport au territoire des individus.

Ainsi, en observant simplement les chiffres de population dans les zones rurales (données RGP INSEE), on peut constater depuis deux décennies un renouveau du peuplement rural dû essentiellement au solde migratoire, et des flux migratoires qui tendent à suivre les flux touristiques (Viard, 2000), de même d'ailleurs que les installations d'entreprises. Nous sommes là en présence d'un phénomène nouveau qui transgresse voire renverse les théories néo-classiques de la migration : celles-ci en effet postulent que ce sont les bassins d'emplois qui attirent la population. Au contraire, pouvons-nous supposer que dans le phénomène qui nous occupe, les individus migrant vers les zones rurales sont attirés par d'autres critères, liés prioritairement à la qualité de vie ?

L'une des explications avancées concernant ce « nouveau modèle de développement hors métropolisation » (Talandier, 2007) est que nombreux sont ceux qui ont intégré la dimension héliotropique, hédonique, ou tout simplement « vacances » à leur mode de vie, choix régionaux et résidentiels. On pourrait alors dessiner trois grandes tendances :

1. Les vacances ont radicalement changé les mode de vie (Viard, 2006) dans les sociétés occidentales : la culture du loisir (du latin *licere*, être libre) nous a progressivement invité à modifier le rapport au travail et au temps libre.

2. Il est dans l'air du temps de mettre davantage en cohérence ses valeurs avec son style de vie : le monde s'ouvre aujourd'hui à de nouvelles valeurs, plus respectueuses de l'environnement et davantage centrées sur la qualité de la vie.

3. On constate un investissement accru vers le chez-soi, vers son « habiter » : cette tendance peut notamment se vérifier par les évolutions de l'aménagement de la maison, qui aujourd'hui doit davantage être considérée par le sens américain « home », plutôt que « house ». Ces aménagements, qui traduisent des « styles d'habiter » (Staszac, 2004), ne réservent plus la maison au cercle familial, mais l'ouvrent au contraire au cercle amical, voire professionnel (chambre d'ami, bureau, grands espaces de vie, bar, cuisine américaine, barbecue...). La maison devient également le « camp de base », voire le centre des activités de loisirs : jardinage, bricolage, mais aussi musculation, voire pan d'escalade installé à demeure ! Sans oublier évidemment le « home cinéma » qui remplace de plus en plus la sortie en salle, et la maison qui peut être le point de départ des activités extérieures (vélo, randonnée...), la recherche de continuums et d'hybridations entre le lieu de vie et les lieux de loisirs semble devenir la règle dans les modes de vie contemporains.

Ainsi, nous émettrons l'hypothèse que le nouveau visage et les nouvelles dynamiques des espaces ruraux et montagnards seraient le résultat de deux phénomènes convergents : d'une part, des « migrations d'agrément » (Moss, 1986 ; Bourdeau & Perlik, 2007 ; Cognard, 2010), qui pourront provisoirement être définies par l'installation de nouveaux habitants dans les territoires ruraux sur des critères prioritairement liés aux aménités des lieux ; et d'autre part, des nouveaux modes de pratiques récréatives, davantage tournés vers la proximité et la congruence avec le lieu d'habitation. La conjugaison de ces deux tendances tend à redéfinir la logique traditionnelle où l'on choisirait son lieu de résidence par rapport à son lieu de travail et où on se déplacerait vers son lieu de loisir : cette logique tend à se morceler, pour aller vers des stratégies résidentielles privilégiant l'agrément, la recherche de continuums entre les « temps de vie » du travail et du loisir, voire vers de multiples « entre-deux » tels la « multi-appartenance territoriale » (phénomènes de bi-résidence par exemple) d'individus devenant « géographiquement pluriels » (Stock 2004), c'est à dire capables de s'impliquer sur différents lieux.

Habiter dans le rural serait-il une manière de s'extraire, au moins ponctuellement, du stress, de la vitesse et des contraintes de la quotidienneté, de vivre dans un lieu qui ressemble à la fois à « l'Ici » et à « l'Ailleurs » ? Pour peu que l'on spéculé sur les motifs de cet « habiter rural post-moderne », on s'ingénierait volontiers à relier ce phénomène au résultat d'une fuite des valeurs du modernisme (économie), ou peut-être d'une imprégnation des valeurs du

développement durable ? Voire d'une volonté de « travailler pareil mais vivre mieux » (Daller, 2008) ? Certains auteurs, comme Rochefort (2002), vont encore plus loin : le mode de vie « rural » (et à fortiori « urbain ») n'existerait plus, les français tendraient alors vers un mode de vie unique. On peut certes multiplier les postulats, mais leur compréhension passera par une relecture sur le terrain des nouveaux modes d'articulation du social à l'espace (Piolle, 1990), des liens, des fonctions et des raisons de la construction de liens qui seraient mis en place entre le cadre de vie des habitants et la façon qu'ils ont de le vivre, de s'y fondre mais aussi de lui donner du sens (Hoyaux, 2006). Toujours est-il qu'en ces lieux d'habitat rural, ces « nouveaux habitants » pourraient espérer trouver un certain équilibre entre la contrainte obligée de la ville (services, écoles, etc.) et la liberté assumée du rural éloigné (paysage, tranquillité, recherche de continuité entre le quotidien et les activités récréatives...), rendus possibles par la capacité de mobilité, dans une forme « d'enracinement dynamique » (Viard 1981).

Si le repeuplement des zones rurales apparaît en soi comme un phénomène positif –Le Bras (2007) y voit la « fin du désert français »-, il n'en reste pas moins que cette nouvelle configuration socio-démographique des territoires ruraux et montagnards n'ira pas sans bousculer conjointement l'identité territoriale, l'économie, les pratiques sociales, et bien entendu la gouvernance des territoires concernés. Parmi les recompositions qui seront inmanquablement à observer, on pourra citer pêle-mêle et de manière non exhaustive une économie résidentielle à (re)considérer, des (nouvelles) pratiques récréatives de proximité dans des espaces jadis considérés comme « touristiques » ou du « rural éloigné », sans oublier des besoins qui évoluent en terme de services. Ce qui paraît inhérent à l'arrivée de nouveaux habitants au profil « rurbain » (avec toute la prudence des termes), et à des pratiques touristiques en mouvance, n'ira certainement pas sans poser des questions très pratiques à la gouvernance en place sur les territoires : comment appréhender au mieux le phénomène (dont la lisibilité et la durabilité sont loin d'être évidentes), et y apporter une réponse en termes d'accueil ou d'équipement ? L'économie résidentielle générée peut-elle seule apporter une réponse à ces besoins ? D'ailleurs, la collectivité souhaite-t-elle, ou est-elle en capacité d'accueillir, et met-elle en place des stratégies pour attirer et retenir de la population permanente ?

Le géographe, quant à lui, se trouve confronté à un double défi : d'une part, territorialiser le phénomène et tenter d'y apporter des clés de lisibilité, et d'autre part le conceptualiser. Ce champ d'investigation en relative jachère en France invitera ainsi à développer un panel de concepts, méthodes et outils aptes à en permettre l'observation et l'interprétation. La complexité des phénomènes étudiés nous amène en effet à dépasser des cadres de pensée, de structuration, et de pratique du tourisme, à la fois du fait de l'évolution sociétale globale et de l'évolution sectorielle du champ récréatif. Elle suppose pour l'observateur l'intégration de nouvelles perspectives heuristiques et de nouveaux indicateurs. Citons de manière non exhaustive le passage de la notion de « séjour » à celle d'« habiter » (Lazarotti, 2001 ; Stock, 2004 et 2006), de la notion de « station » à celle de « lieu de vie » et de la figure du « touriste » à celle du « récréatif » (Lajarge, 2006) ; le passage d'un raisonnement en terme d'économie touristique à un raisonnement en terme d'économie présentielle (Davezies et Lejoux, 2003) du fait du poids croissant des revenus de redistribution. L'intérêt d'une telle perspective est aussi de permettre une relecture des ressources des périphéries peu compétitives et généralement promises au déclin, mais pourtant aptes à capter des richesses produites ailleurs du fait de leurs ressources géographiques, patrimoniales et culturelles. L'orientation méthodologique de ce travail de thèse s'orientera alors vers un croisement de perspective sur la base d'une heuristique de la transition et de l'entre-deux référée à une approche combinant géographie culturelle et géographie du tourisme.

Le postulat théorique principal est que le tourisme est à même, au-delà de son rôle premier, de provoquer un double effet inattendu sur les territoires et les individus :

D'une part, il agirait comme une sorte de « révélateur » (au sens chimique), comme un spot braqué sur un territoire qui le mettrait en désir ; ainsi, la mise en tourisme d'un territoire serait un élément à même de déclencher son attractivité à la fois pour la fréquentation touristique (c'est le but premier), mais aussi pour la résidence (ce qui était « imprévu »). Par ailleurs, ce même tourisme pourrait être de fait un excellent moyen pour « tester » un territoire avant de s'y installer (Ceriani et al., 2008).

- D'autre part, l'imaginaire du tourisme (Amirou, 1995) transformerait de manière profonde la société. Le tourisme serait le moteur du passage progressif d'une culture marquée

par le travail et la famille à une culture du loisir, à une société du temps libre (Teboul, 2004). De ce fait, nous avancerons que le phénomène d'installation de nouveaux habitants dans les territoires ruraux ne peut se comprendre sociologiquement parlant sans intégrer ces transformations profondes de la société (occidentale, du moins). Celles-ci peuvent selon nous se comprendre au travers d'une approche en termes de régimes d'historicité, qui met en lumière les évolutions de la modernité vers une post et une trans-modernité.

De fait, la conjugaison de ce double rôle indirect du tourisme, du phénomène de migrations d'agrément, et des impacts de celles-ci sur les territoires sur lesquelles elles s'exercent pourrait constituer une nouvelle grille de lecture pour comprendre certaines évolutions territoriales et sociétales. Nous pourrions ainsi avoir là les prémices d'un nouveau paradigme (pour la géographie), que nous nommerons « après-tourisme » (Bourdeau, 2009) : l'objet même de ce travail de thèse sera ainsi d'en cerner les contours, d'en proposer une définition théorique, et bien entendu d'en tester la validité empirique. Dans ce contexte, l'orientation problématique de la thèse repose sur une double interrogation des processus en cours et des grilles de lecture permettant de les appréhender : quelles sont les mutations et recompositions (socio-culturelles économiques, territoriales...) observées dans la manière dont la « récréation » et l'« agrément » –notamment sous l'angle des migrations et des pratiques de proximité– contribuent à redéfinir le statut et la dynamique des espaces ruraux et montagnards dans un contexte d'après-tourisme ? Quels sont les concepts, méthodes et outils aptes à permettre l'observation, l'interprétation et la gouvernance des processus concernés ?

Pour répondre à ces interrogations constitutives de la problématique, le cheminement de notre démonstration s'attachera d'abord à caractériser le phénomène de migrations d'agrément pour lui-même. Il s'agira ainsi à la fois de retracer l'origine du concept et sa construction par les chercheurs, mais aussi de le discuter : nous nous intéresserons ainsi aux approches critiques mais aussi connexes qui seraient à même de l'enrichir ou d'en modifier le prisme. Par la suite, nous nous proposerons de replacer le paradigme de migrations d'agrément dans la perspective plus large d'un après-tourisme, ainsi que le suggère la posture théorique que nous avons évoquée plus haut. Cette perspective nous invitera à « scinder » la notion d'après-tourisme en deux dimensions amont et aval, qui en toute logique constitueront le fil de notre démonstration.



De fait, dans un second temps, l'objectif sera de proposer une approche « en amont » du phénomène, avec la proposition de deux clés théoriques de lecture : la première, par un paradigme individuel, sera destinée à comprendre les logiques d'action (Boltanski et Thevenot, 1991) des individus faisant le choix de migrer dans les zones rurales. Ces logiques d'action, que nous illustrerons à la fois par nos études empiriques et par celles d'autres chercheurs, nous permettront de proposer une approche personnelle des formes de migration d'agrément. La seconde, par un paradigme territorial, invitera à cerner les facteurs endogènes et exogènes qui fondent ces fameuses aménités territoriales à même de motiver l'existence de migrations d'agrément.

Dans un troisième temps enfin, nous nous proposerons d'étudier la dimension « aval » du phénomène, à savoir « ce que font » les migrations d'agrément aux territoires récréatifs sur lesquelles elles s'exercent. L'hypothèse proposée sera que ces dernières participent à une réinterrogation profonde de la fonction touristique desdits territoires. Ainsi, après une observation et une analyse des « impacts » de la migration d'agrément, nous nous attacherons à caractériser des figures d'évolution des territoires ruraux soumis au phénomène : ces figures seront à la fois la démonstration de la validité des modèles d'évolution proposés par différents chercheurs, mais aussi bien évidemment notre proposition personnelle. Enfin, ce travail ne pourrait être complet sans se poser la question légitime du devenir de ces territoires, notamment en s'interrogeant sur la conjugaison de leurs fonctions touristiques et leurs (nouvelles) fonctions résidentielles.

Comme évoqué précédemment, ces trois temps de notre démonstration auront entre autres pour objet d'amener notre contribution théorique à la construction du concept d'après-tourisme. La logique sera ainsi de procéder de l'amont vers l'aval : tout d'abord, en partant du tourisme, comprendre quelles évolutions sociétales en sont à l'origine, avant d'étudier l'une de ses « manifestations », à savoir le phénomène de migration d'agrément ; ensuite, esquisser des trajectoires territoriales (Marcelpoil, 2008) qui pourraient être constitutives d'un après du tourisme. Cette logique linéaire aura ainsi pour finalité de conférer une dimension intégrée au concept, dans la perspective d'en tester la validité scientifique au travers du prisme de la migration d'agrément.

## Ensemble de la démarche de travail

L'élaboration de la méthodologie de ce travail de thèse s'est opérée selon deux axes principaux :

- les travaux récents ou en cours sur le sujet des migrations d'agrément d'une part,
- les terrains qui pouvaient s'avérer aptes à observer la territorialisation du phénomène de l'après-tourisme d'autre part.

### *Insertion du sujet de thèse dans les travaux en cours*

Le sujet même de la thèse impliquait au départ un approfondissement conceptuel conséquent sur les notions de post-tourisme, de migrations d'agrément, ou encore d'après-tourisme jusque là peu étudiées en France, avec un état de l'art essentiellement disponible en langue anglaise. Dans le même temps, plusieurs études importantes sont parues en langue française, parmi lesquelles on peut citer par exemple les thèses de Magali Talandier<sup>1</sup> et surtout de Françoise Cognard<sup>2</sup> : les travaux de cette dernière peuvent ainsi être considérés aujourd'hui comme une référence théorique et empirique de la connaissance sur les migrations d'agrément en France. Parallèlement, plusieurs équipes de recherche<sup>3</sup> dynamiques se sont « emparées » de cette question encore en relative jachère en France, notamment le laboratoire de sociologie à l'Université de Limoges ou le Ceramac de l'Université de Clermont Ferrand, sans oublier d'autres chercheurs comme Alain Girard (Université de Perpignan) : on pourra citer certains travaux de thèse en cours ou récemment soutenus avec des approches socio-géographiques, comme par exemple Greta Tommasi (Université de Limoges) sur l'insertion des migrants dans les milieux ruraux, Marie-Anne Lenain (Université Clermont Ferrand) sur les migrants entrepreneurs ruraux, ou encore Emilie Jamet (idem) à propos des trajectoires de vie des migrants. Dans le milieu de la francophonie, on pourra également rappeler l'existence de groupes de recherche au Québec ainsi qu'en Suisse, avec notamment les travaux de Myriam

---

<sup>1</sup> Talandier, M. (2007). Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Thèse de doctorat, Université Paris X.

<sup>2</sup> Cognard, F. (2010). « Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais. Thèse de doctorat, Université de Clermont Ferrand.

<sup>3</sup> On trouvera au chapitre 2 de la deuxième partie un tableau récapitulatif des recherches en cours.

Simard, la thèse de Laurie Guimond, ou encore du côté helvétique Mathieu Petite et Martin Camenish.

Vis-à-vis de ce travail de thèse, l'émergence simultanée de nombreux travaux de recherche théoriques et empiriques sur les migrations d'agrément est à la fois une chance mais aussi une contrainte :

- d'un côté, cela souligne l'intérêt, la pertinence et l'actualité du sujet. L'occasion était pour ainsi dire idéale pour mettre en place un réseau de recherche en langue française sur ce sujet. L'émergence de ce groupe, encore informel, s'est traduit notamment par la tenue d'un séminaire<sup>4</sup> international dans le Domaine Olivier de Serres en Ardèche, de plusieurs journées de réflexion à l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, ou encore par la mise en place de sessions spéciales « Migration ville-campagne : dynamiques territoriales comparées » lors des derniers colloques de l'ASRDLF (juillet 2011 – Martinique ; juillet 2012 - Belfort). Enfin, ce réseau a donné lieu à la parution du premier ouvrage scientifique en français sur les migrations d'agrément<sup>5</sup>, co-dirigé par l'auteur et réunissant de nombreux chercheurs d'horizons disciplinaires et géographiques variés.
- De l'autre, l'angle d'attaque de la thèse se devait d'être ciblé sur les zones d'ombre des travaux déjà publiés ou en cours, s'inscrivant ainsi dans une dynamique de production de connaissance collective. D'où le choix de s'intéresser tout particulièrement au lien encore peu étudié entre migration d'agrément et tourisme, lien pourtant souligné par l'ensemble des chercheurs travaillant sur le sujet.

Parallèlement, ce projet de thèse était intégré au groupe de recherche « Culture, Innovation, Territoires (C.I.T.) » de l'UMR PACTE co-animé par Philippe Bourdeau, Jean Corneloup et Pascal Mao, et au dispositif Cluster 9 de la Région Rhône-Alpes. A ce titre, il a pu bénéficier d'échanges et de coopération avec les enseignants-chercheurs concernés ainsi qu'avec plusieurs recherches doctorales en cours : celles de Libéra Berthelot (sur la question

---

<sup>4</sup> Séminaire de recherche PAPPET 4 (Cluster 9 – Région Rhône-Alpes, Université Joseph Fourier) : « Vers un après-tourisme ? Nouvelles pratiques récréatives et résidentielles dans les espaces ruraux et montagnards ». Mardi 12 et mercredi 13 octobre 2010, CERMOSEM, Mirabel (07)

<sup>5</sup> Martin, N., Bourdeau, Ph., Daller, J.F. (2012). Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter. l'Harmattan, Collection Tourisme et société.

de l'après-tourisme), Marc Langenbach (sur la question de l'économie présentielle), Jean-François Daller (sur la question des pratiques récréatives de proximité et des phénomènes de néo-ruralité), ou encore Catherine Herrera (sur la question de la ressource territoriale foncière). L'environnement scientifique était donc favorable au sein du laboratoire de recherche, grâce à des proximités et des convergences qui ont pu être trouvées avec les travaux de nombreux chercheurs : Bernard Pecqueur sur la ressource territoriale, Magali Talandier sur le développement économique des zones rurales, Romain Lajarge avec le concept des « récréatifs », ou encore Sylvie Duvillar sur le foncier touristique. Ce travail de thèse s'inscrit donc résolument dans la perspective d'émergence d'une compétence collective partagée : on retrouvera ainsi, au fil des pages, une réflexion issue de connaissances co-construites, par exemple sur les thèmes du tourisme, des sports de nature, de la ressource territoriale, de l'habiter ou encore des évolutions sociétales.

### ***Choix des terrains d'application***

Du fait d'un certain « flou » entourant la définition de la migration d'agrément (on y reviendra au cours de ces pages), le choix des terrains d'investigation s'est opéré selon des critères différenciés : certains, logiques, et d'autres ne s'appuyant pas nécessairement sur une base scientifique solidement étayée.

Les critères basiques et logiques étaient les suivants :

- La ruralité : les territoires étudiés devaient nécessairement se situer en espace rural, selon la définition habituelle de l'INSEE<sup>6</sup>.
- La montagne<sup>7</sup> : le choix délibéré des Alpes françaises peut se discuter. Dans la littérature, il s'avère que les migrations dans les espaces de campagne ont davantage fait l'objet d'études empiriques que celles qui s'opèrent dans les territoires de montagne. Parallèlement, ces derniers sont l'objet d'enjeux touristiques importants, et d'une mise en tourisme assez ancienne : il y avait ainsi un intérêt pour la connaissance à étudier ces mutations du tourisme et plus généralement la trajectoire touristique de

---

<sup>6</sup> L'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/espace-rural.htm>

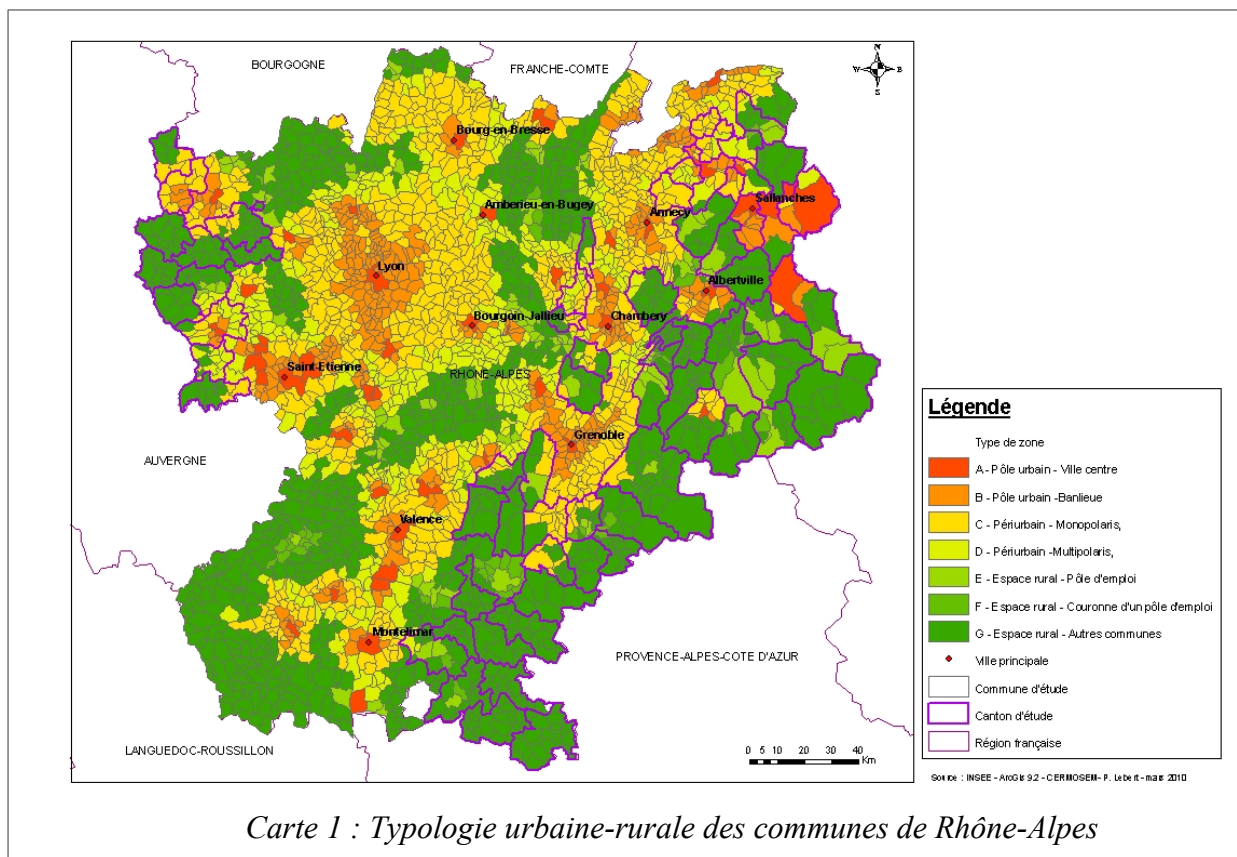
<sup>7</sup> Volontairement, on n'entrera pas dans le débat sur les définitions de la montagne.

ces territoires. Enfin, la commodité d'accès pour l'auteur est également entrée en compte à l'heure du choix.

- L'échelle cantonale : le choix de cette échelle d'étude, discutable là encore, a été effectué afin d'obtenir une vision ni trop large (échelle régionale ou nationale) ni trop étroite (échelle communale par exemple) qui semble opérante pour une lisibilité correcte du phénomène. La prise en compte d'un zonage institutionnel existant (le canton) facilitait la collecte et le traitement des données, à la fois quantitatives (données de population par exemple) et qualitatives (lorsqu'il s'agissait d'interroger des acteurs locaux comme les élus qui ont ainsi une légitimité territoriale).
- La Région Rhône-Alpes : l'inscription du travail de thèse au sein du Cluster 9 (« Agriculture, qualité des plantes et territoires »), assortie d'un financement régional, plaidait en faveur du choix de terrains d'étude au sein de la Région. Une ouverture a cependant été proposée avec le canton de La Grave, limitrophe (situé dans le département des Hautes-Alpes).
- Un renouveau : une première étude démographique (à l'échelle cantonale donc), qui a permis d'identifier un renouvellement de population après une période de décrue.

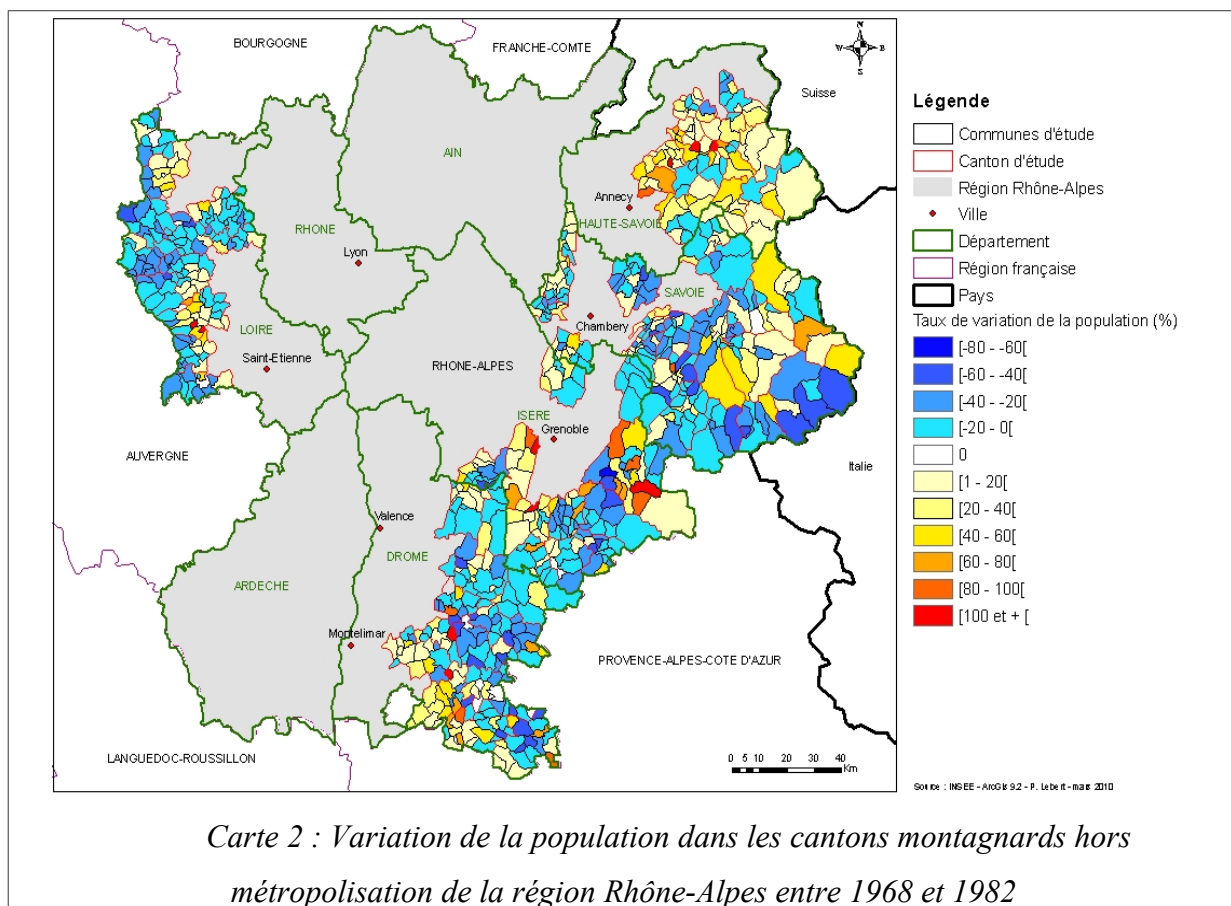
Pour résumer, si l'on croise ces premiers critères de manière cartographique à l'échelle de la Région Rhône-Alpes, on obtient les cartes suivantes :

1. Une typologie urbain-rural (nomenclature INSEE) qui a permis un premier « tri » des territoires sur lesquels pouvait s'opérer l'étude.

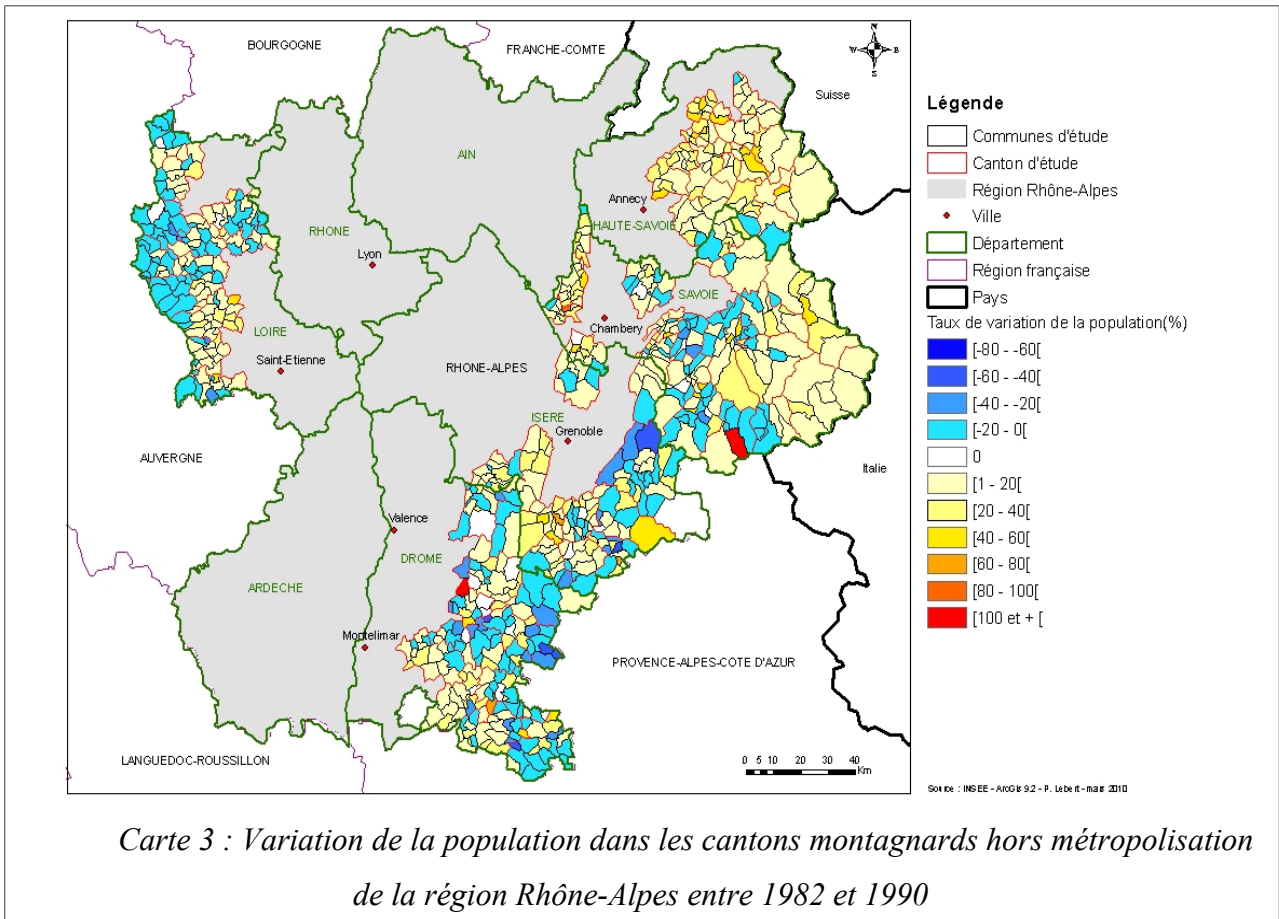


*Carte 1 : Typologie urbaine-rurale des communes de Rhône-Alpes*

2. Une étude démographique simple des évolutions de population (données RGP) sur ces territoires ruraux qui permet d'identifier un renouveau de population dans les trente dernières années :

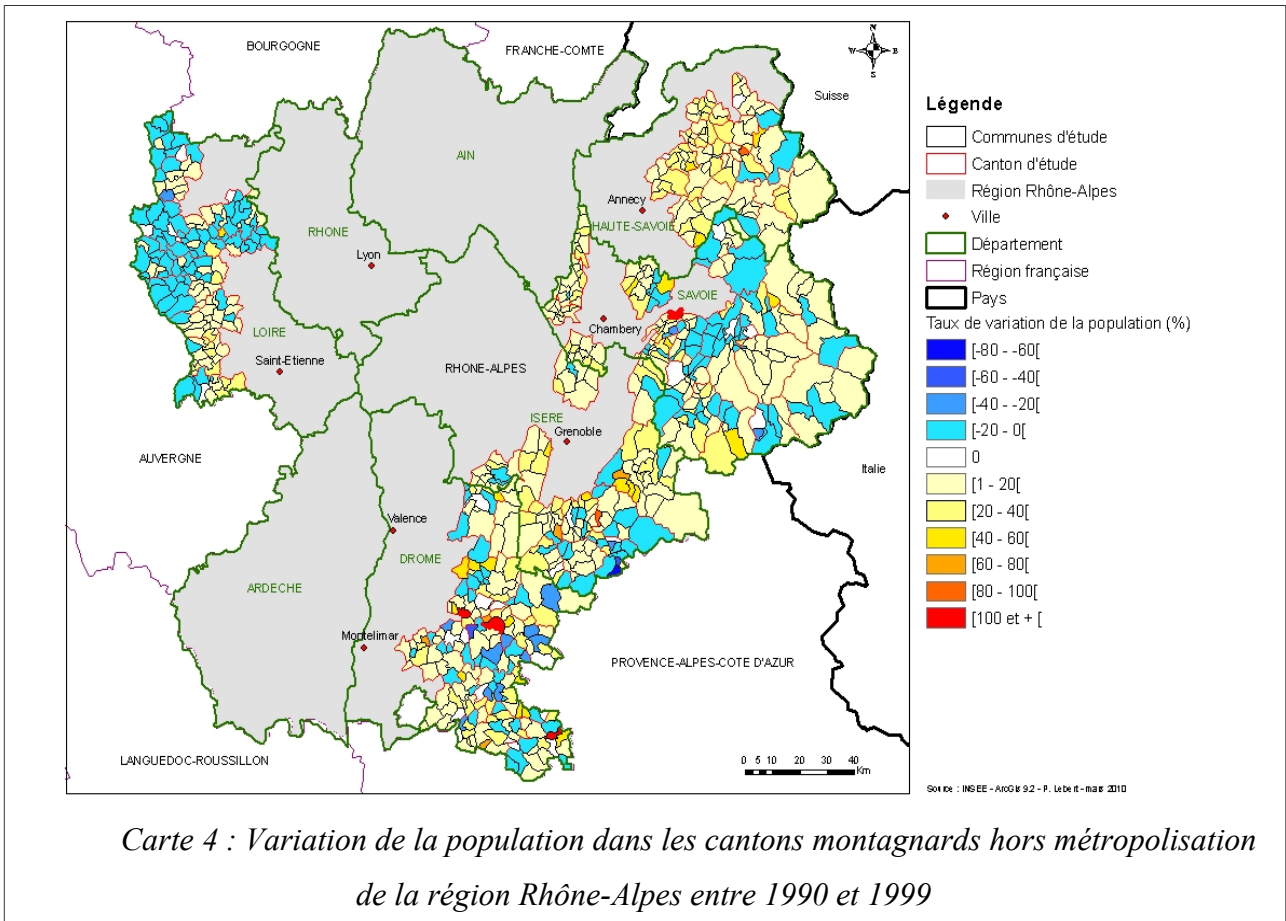


*Carte 2 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1968 et 1982*

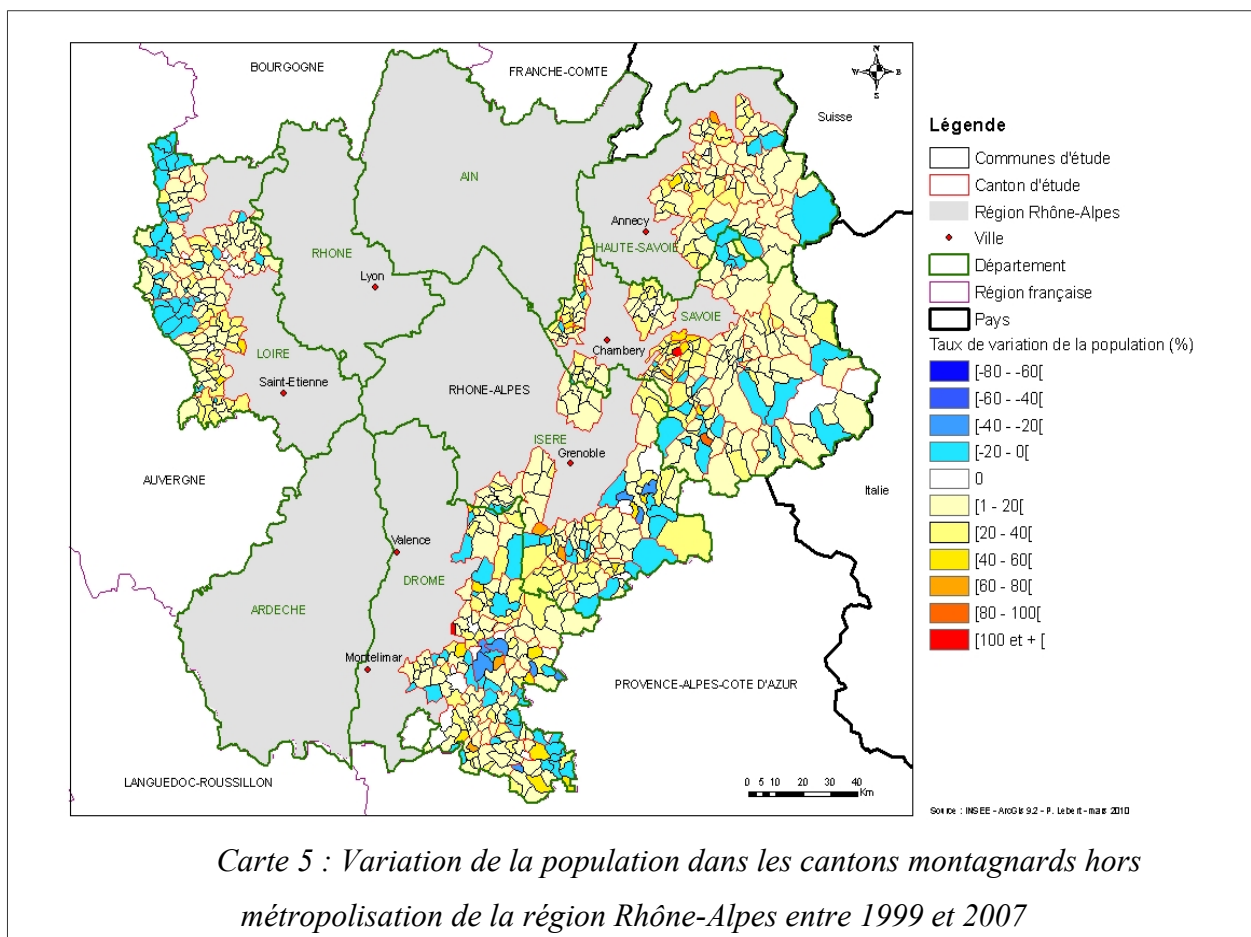


*Carte 3 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1982 et 1990*





*Carte 4 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1990 et 1999*



*Carte 5 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1999 et 2007*

Afin d’esquisser une première et rapide interprétation, les cartes précédentes nous permettent trois constatations :

- Une nette bascule à partir des années 1980, date qui semble sonner le glas de la période d’exode rural, ce que confirment de nombreux auteurs (nous y reviendrons au cours de ces pages). Pour illustrer, l’enquête de Perrier-Cornet (2003) démontre que « pour la première fois depuis 1990, la population s’accroît dans la majorité des communes rurales (...). Le solde migratoire de l’espace à dominante rurale est très nettement positif (+ 410 000 hab.), alors que le bilan naturel est de plus en plus négatif (163 000 décès de plus que de naissances au cours de la même période). Cet excédent d’arrivées sur les départs concerne désormais plus de six communes sur dix dans l’espace à dominante rurale ».
- Un renouveau de population davantage diffus que massif, repoussant ainsi toute prétention ostentatoire par rapport à l’importance du phénomène étudié.

- Un renouveau de population différencié selon les territoires, nous invitant à nous défier de toute constatation hâtive et poussant vers une étude au cas par cas.

Du côté des critères « complexes » et à caractère davantage qualitatifs qui ont déterminé le choix final, on pourra citer principalement la « configuration » du territoire : les choix opérés visaient à constituer un « panel » diversifié de configurations péri-urbaines, rurales et montagnardes faisant l'objet d'une gradation de présence, d'intensité et d'ancienneté de l'activité touristique, ainsi que de processus de métropolisation et de transition post-touristique et post-agricole. Plusieurs types de configurations ont ainsi été retenus, qui n'ont aucune prétention d'exhaustivité, mais qui présentaient à notre sens par leur singularité un « intérêt » particulier pour notre recherche :

- Une configuration péri-urbaine (Saint Nizier sur le Plateau du Vercors, Isère) : située à 1000m d'altitude, la commune n'est distante que de 15km du bassin grenoblois. Qui plus est, St Nizier peut être qualifiée de « friche touristique » : bien que deux téléskis aient été conservés, les équipements des jeux Olympiques de 1968 ont progressivement été abandonnés, laissant la part belle à une reconversion résidentielle.
- Une configuration intermédiaire péri-urbain / rural (Trièves, Isère) : distant d'une soixantaine de kilomètres de Grenoble (1h de trajet en moyenne), le Trièves est suffisamment éloigné pour que les phénomènes de navette quotidienne restent marginaux. Essentiellement agricole, le territoire n'a jamais connu de réel développement touristique qui l'aurait mis en valeur de manière particulière. Les critères de choix des migrants ayant choisi ce territoire s'annoncent ainsi complexes à appréhender.
- Des configurations intermédiaires rural / touristique (Oisans, Maurienne : Isère, Savoie) : ces territoires ont été fortement marqués par l'essor ex nihilo de stations de sports d'hiver de troisième et de quatrième génération (Knafou, 1978). Nous ferons ainsi l'hypothèse que cette mise en tourisme est fortement connectée aux phénomènes de migrations.

Les terrains d'étude étant ainsi déterminés, les enquêtes quantitatives et qualitatives ont pu être mises en place.

### ***Etudes quantitatives : le jeu des essais / erreurs***

L'objectif des études quantitatives menées au cours de ce travail de thèse n'était pas de mettre au jour des indicateurs de migration d'agrément, que ce soit au niveau macro ou micro, ce travail ayant déjà été effectué par d'autres auteurs (notamment Talandier, ou Cognard, op. cit.) : ces différents travaux feront par ailleurs l'objet d'un récapitulatif en partie 1. L'idée était au contraire de faire apparaître des signaux pertinents de reconversion résidentielle de lieux touristiques, qu'ils soient mis en évidence par d'autres chercheurs ou par l'auteur lui-même. Aussi, de manière logique, plusieurs essais de croisement entre des données touristiques (ex. nombre de lits touristiques) et des données de population ont été effectués. Ces essais de croisements seront détaillés plus loin dans le chapitre traitant des difficultés de mesure. Cependant, l'intérêt de la plupart de ces essais s'est avéré limité, pour les raisons suivantes :

- Sur les territoires étudiés, il n'a pas été réellement constaté de « perte sèche » de lits touristiques, qui auraient pu être reconvertis en résidentiel. Par contre, certaines données d'autres auteurs (François, 2007, par exemple), ainsi que certains entretiens exploratoires de notre corpus, mettent en évidence ce phénomène sur d'autres territoires.
- Certaines communes « touristiques » (comme les stations de ski) étaient au contraire en perte de population : la concurrence lits touristiques / résidentiel est alors très nettement en faveur des premiers !

Nous verrons ainsi plus loin que les communes touristiques ont plutôt tendance à « rejeter » la population vers les communes rurales périphériques, qui sont en gain de population. Par ailleurs, nous n'avons pas souhaité nous livrer à l'exercice de croiser fréquentation touristique et migration, puisque de telles corrélations ont déjà très nettement été mises en avant par plusieurs auteurs (on pense notamment à Viard, 2000).

Un autre objectif des études quantitatives a été de mettre en évidence les nouvelles populations qui n'entrent pas nécessairement dans les recensements INSEE : on pense notamment aux résidents secondaires qui n'en ont plus que le nom, ou aux personnes pratiquant la multi-résidence. Des essais ont par exemple été effectués avec des données telles que la variation de quantité d'ordures ménagères produites, comparées avec la production moyenne d'un ménage, et la population recensée : les résultats produits étaient soit peu probants, soit aberrants, ne méritant pas d'être publiés ici. Enfin, une tentative a été effectuée sur certains territoires avec la comparaison entre la population recensée en âge de voter et la population inscrite sur les listes électorales. Les résultats montraient dans la plupart des cas une population inscrite supérieure, mais, en interrogeant les élus, il apparaît que ce phénomène n'est pas réellement dû à la migration d'agrément<sup>8</sup>, mais à une toute autre raison : dans les campagnes françaises, nombreux sont les résidents secondaires mais aussi les enfants de familles locales ayant immigré ailleurs qui reviennent voter dans leur commune d'origine ; on pourrait alors formuler l'hypothèse que ces personnes montrent soit plus d'intérêt à la vie électorale du village qu'à celle de la grande ville où ils habitent, soit s'insèrent dans une stratégie familiale destinée à « peser » sur les élections locales. Aussi, bien que cet indicateur puisse être le révélateur intéressant d'un « investissement affectif » sur un territoire, il appartiendrait à une autre étude que la nôtre d'en tirer parti.

Ainsi, seules les études quantitatives basées sur les données de population auront été conservées ici. On discutera par contre au fil des pages de la difficulté de mesure et de production d'indicateurs pertinents pour les phénomènes de migration d'agrément et d'après-tourisme, et bien entendu des indicateurs proposés par d'autres auteurs, tels que le taux de présence (Terrier, 2007). De fait, l'essentiel du corpus proposé ici sera composé d'études qualitatives : ces dernières sont composées d'entretiens réalisés auprès de migrants, d'élus et d'acteurs locaux. Ils avaient ainsi pour objectif principal de combler les points d'interrogation soulevés par les limites des études quantitatives : c'est-à-dire, déterminer si la mise en tourisme d'un territoire est un facteur d'attractivité pour la migration (en plus de l'être pour les touristes, ce qui est sa fonction première !), puis si la présence de nouveaux habitants modifie les fonctions touristiques des territoires concernés.

---

<sup>8</sup> Qui plus est, la plupart des migrants que nous avons interrogés ont déclaré s'être inscrits sur les listes électorales.

## **Entretiens qualitatifs : l'échelle « micro »**

Les entretiens qualitatifs (86) ont été menés dans l'ensemble des terrains d'étude, ainsi que dans d'autres territoires à des fins de comparaisons (notamment dans le Briançonnais, ou dans la station du Collet d'Allevard, Isère). Ils n'ont bien entendu ni valeur de représentativité, ni d'exhaustivité. La majeure partie des entretiens a été menée par l'auteur, de manière semi-directive, pour une durée d'environ 2h, et ont été intégralement retranscrits. L'objectif de ces entretiens était triple :

- D'une part, comprendre les trajectoires de vie des migrants, les raisons qui les ont poussés à s'installer là, le mode de vie qu'ils construisent sur le territoire, et aussi « l'expérience touristique » qu'ils ont eu du territoire préalablement à leur installation.
- D'autre part, comprendre ce que les migrations d'agrément « font » aux territoires, et notamment à leur fonction touristique.
- Enfin, questionner le rôle des politiques publiques et leurs moyens d'actions quant aux phénomènes observés.

Trois types d'entretiens<sup>9</sup> ont été réalisés :

- Auprès de migrants : 53 ménages ont été interrogés, avec pour critère de choix le seul fait de s'être installé sur le territoire dans les vingt dernières années. Les personnes enquêtées ont été choisies sur base de volontariat, l'entretien touchant à des questions personnelles qui pouvaient apparaître comme intrusives dans la vie privée. Les ménages ont été contactés selon la méthode dite « de la boule de neige »<sup>10</sup> : un ménage enquêté nous recommande auprès d'amis ou de relations présentant un « profil » qui répond au critère précité.
- Auprès d'élus locaux : 14 élus (maires, conseillers municipaux, conseillers généraux) ont été interrogés.
- Auprès de « personnes ressource » : les personnes concernées étaient en général des professionnels locaux (agents de développement, directeurs d'Office de Tourisme,

---

<sup>9</sup> Voir grilles d'entretien en annexe.

<sup>10</sup> Blanchet, A., Gotman, A. (1992). L'enquête et ses méthodes. Coll. 128 sociologie, Nathan Université, Paris.

Directeurs des Services), des responsables de politiques plus globales (ex. Sites de Proximité Rhône Alpes), ou encore des personnes ayant, par leur parcours personnel, une vision et une expertise particulière de la vie locale. 19 entretiens de ce type ont été réalisés.

Une partie des entretiens conduits sur la commune de St Nizier du Moucherotte<sup>11</sup> (Plateau du Vercors, Isère) a été réalisé avec le concours d'un groupe d'étudiants de Master 2 de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, dans le cadre d'un exercice pratique d'enquête sur le terrain (à partir de la même grille). Sur cette même commune, les entretiens qualitatifs ont été doublés par un questionnaire<sup>12</sup> distribué à l'ensemble des habitants. Les 105 réponses collectées (sur un millier d'habitants) ont été considérées comme suffisamment représentatives pour mériter un traitement statistique, dont on retrouvera les résultats au fil de ces pages et en annexe. Dans le même ordre d'idée, une vingtaine d'entretiens a également été réalisée auprès d'excursionnistes interrogés au hasard sur le territoire, dans le but de comparer leur pratique du lieu avec celle des résidents. Enfin, toujours à St Nizier, plusieurs réunions publiques ont été organisées avec les habitants et les socioprofessionnels locaux, dans le but de présenter les résultats des questionnaires et entretiens aux habitants de la commune. Ces réunions, riches d'informations pour notre étude, ont été intégralement retranscrites : une analyse à l'aide du logiciel Alceste a également été effectuée, dans le but de repérer les occurrences et les mots-clés.

### ***Précisions sur la bibliographie***

Comme évoqué précédemment, un effort particulier a été porté en début de thèse sur l'établissement et l'évaluation d'un état de l'art essentiellement disponible en langue anglaise. Entre-temps, plusieurs travaux d'envergure, que nous avons mentionnés plus haut, ont été publiés sur la question des migrations d'agrément : ces publications présentant pour la plupart des bibliographies quasiment exhaustives sur le sujet (notamment Cognard, 2010), nous avons fait le choix de recentrer notre bibliographie de thèse sur le sujet de l'après-tourisme, en lui conférant ainsi un aspect plus ciblé.

---

<sup>11</sup> L'ensemble du travail effectué sur la commune de St Nizier du Moucherotte s'est effectué dans le cadre d'une enquête commanditée par la commune, réalisée avec le concours de l'ANCEF (Association Nationale des Centres Et Foyers de ski de fond et de montagne) de décembre 2010 à mai 2011. Cette enquête visait à mieux connaître la population de la commune, dans le but d'élaborer un projet de développement qui tienne compte à la fois des attentes des habitants et des touristes fréquentant le territoire.

<sup>12</sup> Voir questionnaire en annexe.

# **Partie 1**

**Les migrations d'agrément :  
un phénomène, des enjeux de  
connaissance**





# Partie 1 Les migrations d'agrément : un phénomène, des enjeux de connaissance

Croissance exponentielle des villes, exode rural, désert français, diagonale du vide... les formules, apprises au cours des cursus scolaires d'histoire et de géographie, sont encore largement présentes dans les esprits et dans le langage courant. Pourtant, les chiffres de population, aux USA, en Europe et même dans de nombreux pays en développement<sup>13</sup> tendent, depuis une trentaine d'années et selon des rythmiques différenciées, à l'accroissement dans de nombreuses zones rurales qu'on croyait sinistrées. Qui plus est, l'inversion de la courbe est dû essentiellement au solde migratoire plutôt qu'au solde naturel : pour ne donner que quelques exemples, aux USA Nelson (2006, in Moss) met en évidence un taux d'accroissement de population dans les régions des Montagnes Rocheuses de l'ordre de 6%. A St Martin de Los Andes (cordillère des Andes, Argentine), la commune gagne 15 000 habitants entre 1991 et 2001 (Otero et al. 2006, in Moss, op. cit.). Enfin, la croissance démographique entre 1999 et 2006 a été de 4,8% dans les communes du rural isolé (déf. INSEE) en France (Talandier, 2012, in Martin et al.).

Le renversement des dynamiques migratoires dans les campagnes –passant d'une situation connue d'exode à une situation nouvelle de repeuplement- peut être ainsi légitimement appréhendé comme un phénomène devant nécessairement questionner les acteurs, les institutions, mais aussi les sciences sociales. De fait, on assiste là à l'émergence d'un objet de recherche, ouvrant un champ scientifique nouveau. Dès lors, nombreuses sont les problématiques qui se proposent à la réflexion : les outils et méthodes –nécessairement transdisciplinaires- permettant d'identifier le phénomène, la formalisation de concepts aptes à le qualifier, ou encore l'inscription du phénomène dans un (des ?) paradigme(s) plus large(s) qui permette(nt) d'expliquer son émergence, son existence et son devenir. La réponse à ces différentes problématiques sera à la fois l'objet et l'agencement de cette première partie, qui, en filigrane, interrogera les perspectives théoriques et disciplinaires en jeu, et l'opérationnalité des concepts proposés par la recherche. Le phénomène est en effet bien plus complexe que le

---

<sup>13</sup> On pense notamment aux Philippines, à l'Indonésie... voir Moss, L.A.G. (ed.) (2006). *The Amenity Migrants : Seeking and sustaining Mountains and their Cultures*. CAB International.

« simple » renversement des schémas migratoires : ses caractéristiques sont marquées par leur aptitude à bousculer les frontières établies, nous invitant à dépasser les concepts classiques développés par la géographie rurale, la démographie, ou encore l'économie. Comme le disait très justement Alain Girard<sup>14</sup> : « *il y a tout un programme de recherche à réaliser (...)* » à partir des premières constatations et des premières lectures du phénomène. Donc acte.

---

<sup>14</sup> Intervention au colloque Fins et confins du tourisme, Grenoble, mai 2009

## **Chapitre 1 Migration d'agrément : un phénomène, vers la formalisation de concepts**

Evoquer le phénomène de renouveau démographique des campagnes nécessite en premier lieu de s'intéresser à son historicité : son apparition et son développement d'un côté, mais aussi son appropriation par le milieu de la recherche. Après avoir identifié le phénomène, le milieu académique va ainsi s'attacher à le cerner, le mesurer, puis le qualifier, pour enfin le formaliser en concepts. Cette formalisation s'accompagne d'échanges entre chercheurs de différents horizons géographiques et disciplinaires, destinés à la valider, confrontant les résultats des uns et des autres pour vérifier et appréhender l'étendue du phénomène. Ce dernier va également être scindé, permettant de l'étudier au travers des prismes des différentes disciplines : démographie, géographie, économie, ou encore sociologie. Enfin, après l'avoir cerné et conceptualisé, les sciences sociales chercheront à dépasser le phénomène, c'est-à-dire à ne plus seulement l'étudier pour lui-même, mais comprendre quelles puissantes évolutions sociétales en sont à l'origine, et quels champs paradigmatiques peuvent être aptes à son interprétation. Cette dernière considération nous amènera à proposer des clés de lectures différenciées, et un champ possible, l'après-tourisme, pour comprendre différemment cette question de la migration d'agrément.

### **1.1 Identification d'un phénomène nouveau**

---

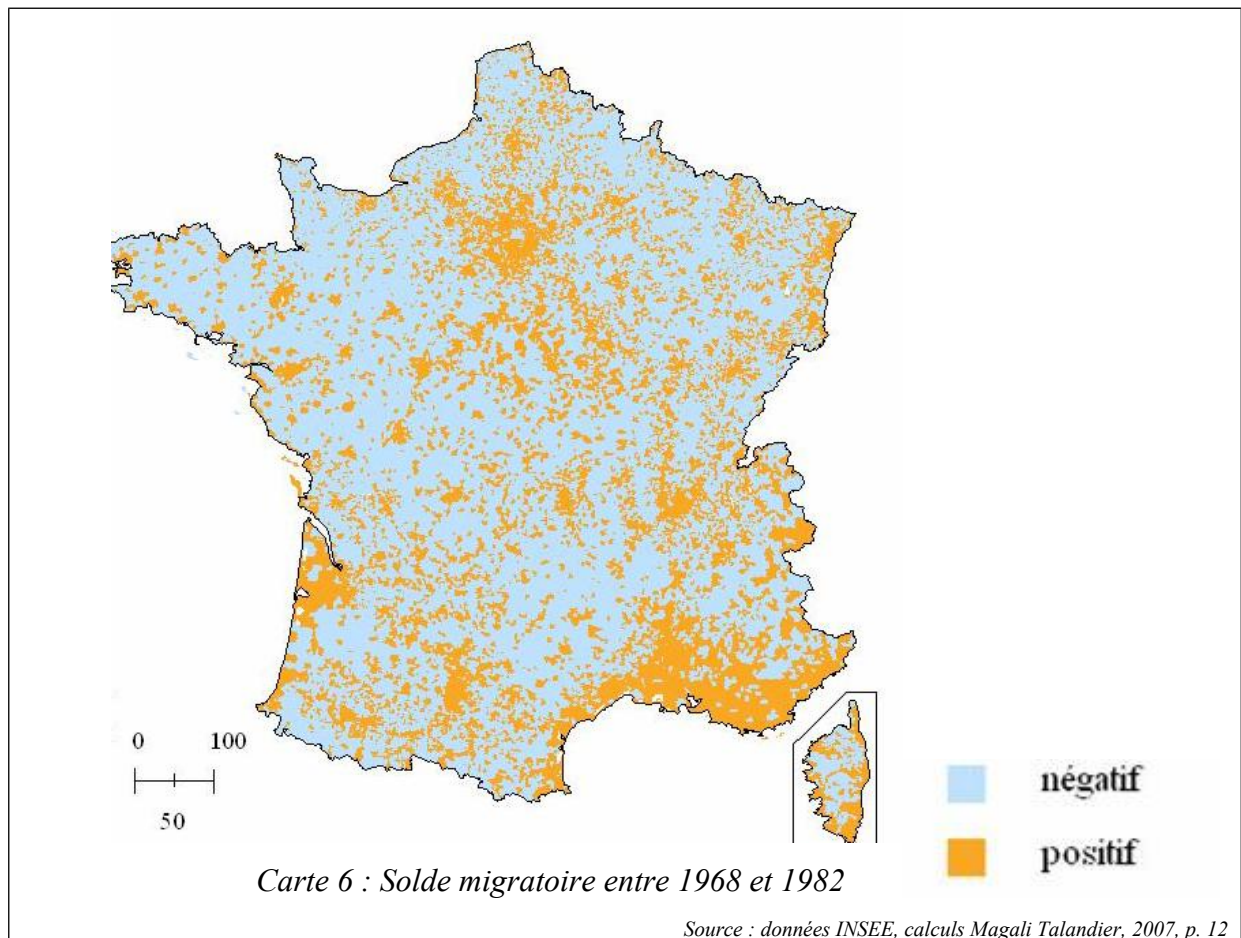
C'est aux Etats-Unis que les premiers phénomènes de « migrations liées aux aménités » sont mis en évidence. Ullman (1954)<sup>15</sup> est l'un des premiers à évoquer des « facteurs d'aménités » dans les motivations migratoires : climat tempéré, montagne, accès aux activités récréatives. « L'urban sprawl » (étalement urbain) est aux USA une pratique ancienne, de même que la culture de la maison individuelle. En Europe et en France, il faudra attendre les années quatre-vingt et surtout quatre-vingt dix pour que le renouveau migratoire apparaisse, tant dans les chiffres que dans les articles scientifiques et journalistiques. De fait, après un bref détour historique, nous verrons comment ce phénomène bouleverse les schémas habituels de la migration, et comment s'en sont emparés les acteurs institutionnels.

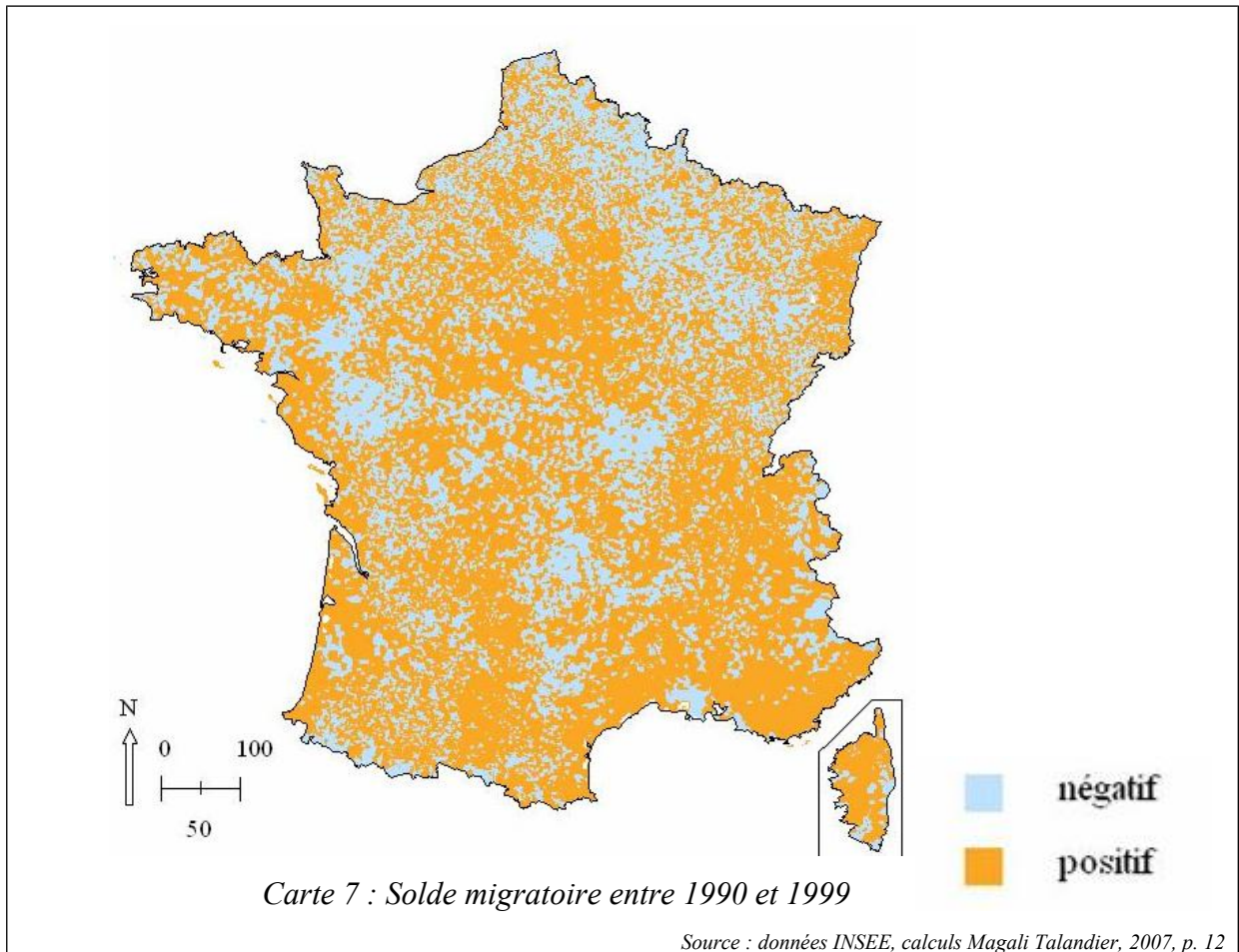
---

<sup>15</sup> Ullman, E. L. (1954). Amenities as a factor in regional growth. *Geographical Review*.

### 1.1.1 Géohistoire d'un phénomène en France

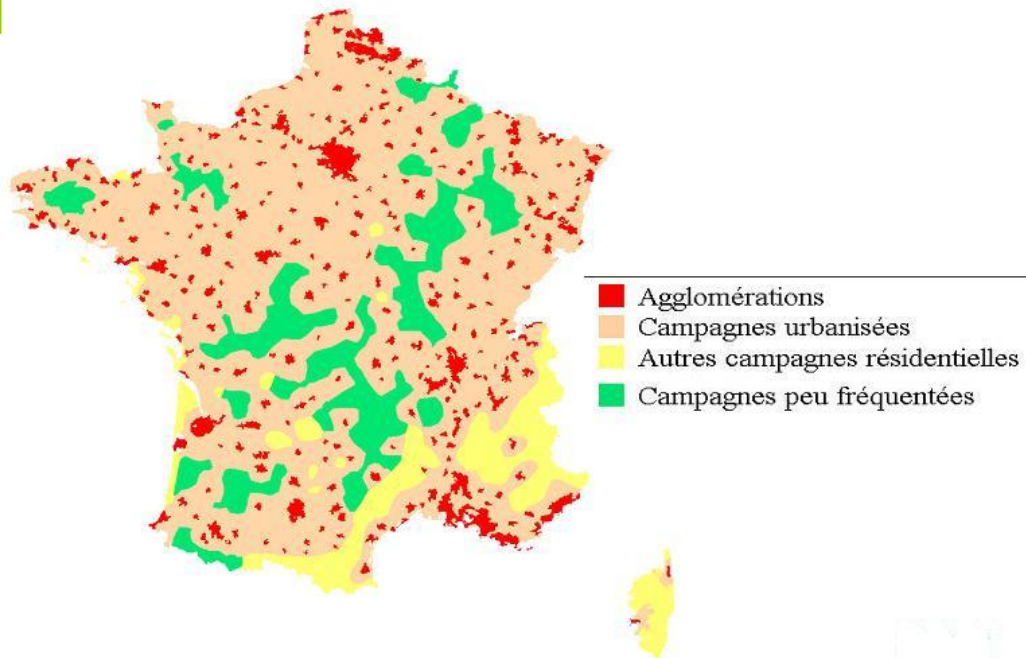
Bien que le phénomène soit à priori plus ancien aux Etats-Unis (ou repéré comme tel), nous préférons prendre le cas de la France pour mettre en évidence l'inversion du mouvement migratoire ville-campagne. Comme le montrent les cartes suivantes (issues de Talandier, 2007), c'est principalement le recensement de 1999 qui apporte le « scoop » de la « fin du désert français » (Le Bras, 2007) :





Sur de telles cartes, on peut constater non seulement la quasi-disparition de la fameuse « diagonale du vide », mais aussi un certain héliotropisme de la population, qui semble davantage attirée par les régions du sud du pays. Certes, dès 1975, de nombreuses communes rurales situées en périphérie des villes gagnaient déjà de la population, conséquence directe des débuts de la périurbanisation et des phénomènes de navette, ce qu'ont mis en évidence de nombreux chercheurs en géographie régionale dans les années quatre-vingt. Mais c'est bel et bien à partir des résultats du recensement de 1999 que l'INSEE annonce que de nombreuses communes du rural isolé (nomenclature INSEE) enregistrent un solde migratoire positif. La tendance ne semble par ailleurs pas s'inverser à la publication des premiers chiffres du recensement de 2006, au point que certains proposent même certaines extrapolations extrêmement enthousiastes :

## La France en 2020 ?



Carte 8 : La France en 2020

Source : INRA – INSEE 2002 –IGN 1999

Au-delà de se projeter dans une France du retour au rural dans les dix prochaines années (!), il devient difficile d'expliquer le phénomène constaté dès 1999 par le simple jeu de la périurbanisation : il va falloir ainsi s'attacher à mettre au jour les externalités positives de ces communes rurales, mais aussi d'autres phénomènes tels que les baisses de coût et les progrès des transports pour esquisser un début d'explication, ouvrant ainsi un champ d'investigation pour la recherche particulièrement fécond. Il convient cependant de nuancer, sitôt que l'on change d'échelle : les cartes de variation de la population en région Rhône-Alpes que nous avons proposé en partie méthodologie montrent bien que le phénomène de migration vers les communes rurales s'observe de manière très différenciée selon les territoires : les fameuses « externalités positives » sont donc à appréhender quasiment au cas par cas. Exprimé autrement, cela revient à confirmer que la recherche ne peut se passer d'études fines sur le terrain pour comprendre le phénomène.

### 1.1.2 *Un renversement des schémas habituels de la migration*

Selon E.G. Ravenstein (1885)<sup>16</sup>, inventeur des modèles gravitaires, les « lois de la migration » tiendraient en deux variables :

1. les facteurs économiques sont la principale motivation de la migration ;
2. les jeunes de moins de trente ans sont la population la plus mobile.

Ces deux items constituent la base sur laquelle s'appuient les théories néo-classiques de la migration. Aydalot (1985, p. 164) indique que : « les mouvements migratoires sont considérés comme une mesure approchée de la richesse, les populations se dirigeant vers les régions riches ». Ainsi, toujours d'après Aydalot, les migrations sont liées aux caractéristiques des marchés du travail locaux et donc à la croissance économique locale. Les migrations sont ainsi une variable d'ajustement des marchés du travail, se déplaçant au gré de la mobilité du capital. De même, les théories néo-classiques supposent que le travailleur, en être rationnel, organise le temps dont il dispose entre d'un côté le travail (qui procure un revenu), et de l'autre le loisir, qui permet de reconstituer sa force de travail mais qui a aussi un coût appelé coût d'opportunité. Le principe est donc que l'individu réalise un arbitrage entre le travail et le loisir, qui est fonction du salaire : une augmentation du salaire aura ainsi pour effet d'augmenter le coût d'opportunité du loisir et donc d'inciter les individus à travailler davantage.

Sophie Gonnard, dans sa thèse (2006), a pu démontrer que les tendances actuelles renversent très nettement ces deux affirmations : elle note par exemple que « les régions moins avancées sur le plan économique mais bénéficiant d'un cadre de vie agréable peuvent devenir attractives aux yeux des migrants actifs qui ne seraient plus pénalisés en terme de revenu en s'installant dans ces régions », mais aussi que ces mêmes actifs sont prêts à accepter des diminutions de revenus pour privilégier des aménités<sup>17</sup> relatives à l'agrément. Ce que confortent aussi les approches de la migration dites « d'équilibre versus déséquilibre » (Cebula et Vedder, 1973 ; Kahley, 1991) : les individus sont prêts à accepter des revenus moins élevés à condition d'être compensés par une gamme d'aménités étendue. Quant à la

---

<sup>16</sup> Ravenstein, E.G. (1885). Les lois de la migration. British Royal Statistical Society.

<sup>17</sup> On pourra retenir de façon provisoire la définition des aménités comme des éléments à caractère d'agrément. Nous reviendrons sur cette question des aménités et de ses différentes définitions au chapitre 1 de la deuxième partie.



deuxième « loi » de Ravenstein, si Gonnard indique que les « jeunes » restent la population qui migre le plus en valeur absolue, les migrations dans les campagnes sont le fait d'individus plus âgés, ce qu'a très nettement mis en avant Françoise Cognard (2010).

De fait, on peut admettre que ce phénomène nouveau transgresse les théories néo-classiques de la migration. Ceci dit, même si les modèles gravitaires intègrent comme variables principales la population, le salaire, et le chômage, d'autres variables ont rapidement été introduites telles que la dotation en aménités. D'autre part, les modèles classiques considèrent que l'individu consomme là où il vit, ce qui ne tient aucunement compte des transferts qui bousculent la géographie des revenus (Davezies, 2004). Au travers de ces considérations, il apparaît donc que le comportement migratoire des individus a changé, ces derniers accordant plus d'importance à la qualité de l'endroit dans lequel ils vivent, quitte à accepter une diminution de revenu. Les modèles strictement économiques, dans lesquels l'individu effectue des choix rationnels, ne fonctionnent plus. Comme le remarque l'OCDE (2000, p. 35), « certaines régions montagneuses et côtières, à travers la zone OCDE, témoignent que certaines personnes privilégient les possibilités de loisirs par rapport au travail ». D'où la nécessité, soit de modéliser ces fameuses aménités pour leur conférer une « valeur » qui pèse dans la balance des choix migratoires, soit de convoquer d'autres sciences sociales pour déterminer des facteurs explicatifs de ces nouveaux comportements.

### *1.1.3 Une appropriation politique du phénomène*

Si le repeuplement des zones rurales apparaît en général comme un phénomène positif du point de vue des acteurs politiques centraux –on l'a dit, certains, comme le démographe Hervé Le Bras dans un discours (2007) y voient la « fin du désert français »-, il n'en reste pas moins que la nouvelle configuration socio-démographique des territoires ruraux et montagnards qui résultera des migrations ne va pas sans bousculer conjointement l'identité territoriale, l'économie, les pratiques sociales, et bien entendu la gouvernance des territoires concernés. Parmi les recompositions qui seront immanquablement à observer, on pourra citer pêle-mêle et de manière non exhaustive une économie résidentielle à (re)considérer, des (nouvelles) pratiques récréatives de proximité, sans oublier des besoins qui évoluent en termes de services. Ainsi, des problématiques très pratiques se posent à la gouvernance locale : comment appréhender au mieux le phénomène (dont la lisibilité et la durabilité sont loin

d'être évidentes), et y apporter une réponse en termes d'accueil ou d'équipement ? L'économie résidentielle générée peut-elle seule apporter une réponse à ces besoins ? D'ailleurs, les collectivités territoriales souhaitent-elles / sont-elles en capacité d'accueillir, et mettent-elles en place des stratégies pour attirer et retenir de la population permanente ?

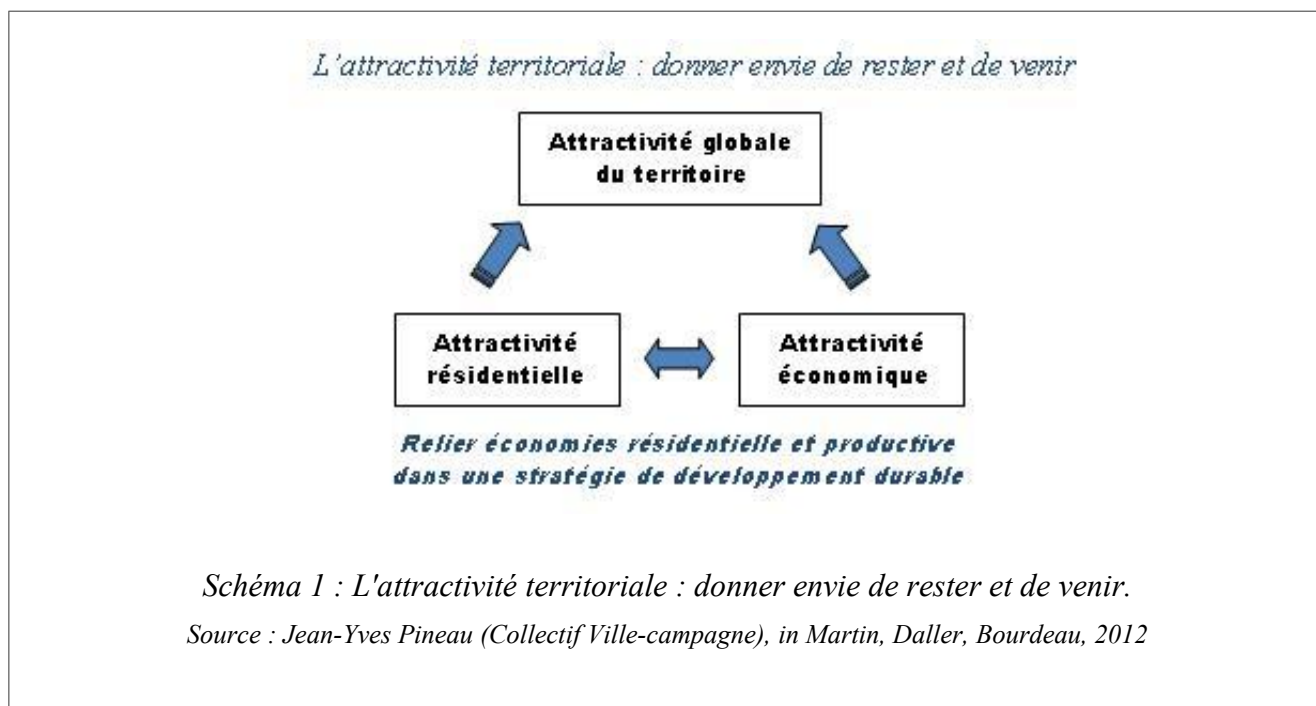
Les politiques locales ont donc à traiter deux types de problématiques très différentes, selon la façon dont le phénomène s'exerce localement :

- Une problématique d'accompagnement ou de gestion : c'est la situation où les migrants arrivent d'eux-mêmes et en proportion importante, dans le cas souvent de territoires dotés d'une attractivité spontanée importante. On pense notamment au cas de Chamonix (Haute Savoie) sur lequel nous reviendrons plus loin.
- Une problématique volontariste de déclenchement ou de développement des migrations d'agrément : c'est le cas où les territoires cherchent plutôt à susciter les arrivées de migrants, par des politiques d'accueil dynamiques qui peuvent s'apparenter à une nouvelle forme de marketing territorial. On pourra alors parler d'attractivité construite (en opposition à l'attractivité spontanée proposée plus haut).

En toute logique, deux types d'appropriation politiques coexistent : ceux pour qui ces migrations posent plutôt un problème et ceux qui les voient comme une chance :

- Concernant les premiers, outre les éventuelles réactions de rejet épidermiques qui sont plutôt de l'ordre de l'exception, la problématique qui ressort souvent est celle de la relation avec les activités économiques locales (parmi lesquelles le tourisme) et la disponibilité du foncier : ces questions seront bien entendu traités de manière plus approfondie en troisième partie.
- A propos des seconds, on assiste souvent, sur les territoires ruraux, à l'émergence de politiques d'accueil intégrées, conçues et menées comme de véritables politiques de développement locales. Ces dernières méritent que nous nous y attardions.

Les territoires ruraux sur lesquels les migrations ne s'exercent pas spontanément (ou de manière faible) ont souvent vu dans ce phénomène la possibilité d'un renouveau économique et social<sup>18</sup>, c'est-à-dire tout simplement un nouveau modèle de développement local<sup>19</sup>. Ce modèle est basé sur la construction d'une offre territoriale, basée sur l'attractivité. Il a notamment été modélisé par le Collectif Ville Campagne<sup>20</sup> :



La construction de l'attractivité territoriale repose ainsi sur deux piliers :

- l'attractivité économique : permettre aux nouveaux arrivants de travailler sur place, en trouvant un emploi ou en ayant l'opportunité de créer ou de reprendre une activité économique ;

<sup>18</sup> Nous reviendrons sur les effets de ce renouveau plus loin.

<sup>19</sup> Comme l'a souvent été la mise en tourisme des territoires ruraux dans les années quatre-vingt.

<sup>20</sup> Association nationale, le Collectif Ville Campagne accompagne depuis plus de 10 ans les individus désireux de s'installer à la campagne. A l'origine de l'émergence et de la mise en place de politiques d'accueil, il sensibilise, informe et forme les territoires qui s'engagent ou souhaitent développer des stratégies d'accueil de nouvelles populations. Centre de ressources sur ces questions de migration ville-campagne, il capitalise et diffuse expériences et études et travaille avec les pouvoirs publics sur l'élaboration de nouvelles approches en matière de développement territorial. Il est également à l'origine ou est un des initiateurs d'un certain nombre de manifestations, comme « Campagnes en mouvement » (2004), « Projets en campagnes » (depuis 2001), « l'Université européenne de l'accueil » (depuis 2006), et assure l'animation du site [www.installation-campagne.fr](http://www.installation-campagne.fr).

- l'attractivité résidentielle : c'est là que rentrent en compte les critères plus subjectifs, tels que l'offre de cadre et de qualité de vie, ou très objectifs tels que la disponibilité et le coût du foncier.

En résumé, les politiques de développement basées sur l'accueil reposent sur un triptyque<sup>21</sup> :

- les conditions d'émergence et de développement de l'activité économique ;
- les conditions de réceptivité (questions du logement et de l'habitat, du foncier) ;
- les conditions d'aménités (mise en place de services, cadre de vie, lien social, rapport à l'environnement, vie socioculturelle, etc.).

Les résultats de ces politiques d'accueil offensives sont très divers, et seront discutés en troisième partie. Quoiqu'il en soit, le monde institutionnel et politique ne peut aujourd'hui ignorer le phénomène :

- à l'échelon central, on ne peut que se réjouir de la prise en compte sérieuse des migrations ville-campagne dans les réflexions et les planifications, telles que Territoires 2040<sup>22</sup> ;
- à l'échelon régional ou local, les décideurs adoptent des stratégies différenciées, qu'il conviendra de traiter de manière plus fine au cours de ces pages.

\*\*\*\*\*

Ainsi, la fin du 20<sup>ème</sup> siècle voit-elle l'émergence d'un phénomène nouveau, celui du renversement des migrations ville-campagne. Loin d'être une situation isolée, il s'observe dans la plupart des pays industrialisés et dans certains pays en développement, nécessitant une prise en compte politique importante : le renouveau démographique des campagnes, souvent

---

<sup>21</sup> Pineau, J.Y. (Collectif Ville-Campagne) (2012). Quelles politiques publiques face à ces migrations d'agrément ? In Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.

<sup>22</sup> Voir notamment : Pecqueur, B., & Talandier, M. (2011). Les espaces de développement résidentiel et touristique. URL : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article88&revue=1>

vu comme une chance au niveau supra puisque sonnait la fin des exodes ruraux, peut être appréhendé localement comme une opportunité ou comme une contrainte. Enfin, ce nouveau schéma migratoire bouscule les théories néo-classiques de la migration, confrontant les chercheurs à un double défi : d'une part, territorialiser le phénomène et tenter d'y apporter des clés de lisibilité, et d'autre part le conceptualiser : ce champ d'investigation en relative jachère invite ainsi la recherche à développer un panel de concepts, méthodes et outils aptes à en permettre l'observation et l'interprétation.

## **1.2 Construction de l'objet par les chercheurs**

---

L'apparition du phénomène de migration ville-campagne et sa propension à déranger les modèles établis a ouvert un champ d'investigation particulièrement fécond pour la recherche. Comme évoqué plus haut, les chercheurs nord-américains furent les premiers à identifier le phénomène, puis à le caractériser et le conceptualiser. La pérennité du concept revient ainsi à Laurence A.G. Moss (1986), qui proposa la terminologie d' « amenity-led migration » (littéralement « migration liée à l'agrément »), généralement raccourci en « amenity migration ». Si la déclinaison dans l'Europe anglophone ne pose guère de problème, la traduction en français fait, nous le verrons, l'objet de débats, la proposition de la notion de « migration d'agrément » (Perlik, Bourdeau, 2007, et Cognard, 2010) recueillant actuellement le plus large consensus.

### ***1.2.1 Les chercheurs américains : le concept d'amenity-led migration***

Le concept d'amenity-led migration a été construit dans le but de différencier clairement ce type de migration des « production-led migration », c'est-à-dire les migrations de travail classiques. La réflexion de Moss trouve son origine dans une étude réalisée à Santa Fe en 1986, où Moss se pose la question suivante : « comment se fait-il que l'économie de la petite ville de Santa Fe et de sa périphérie se porte si bien malgré l'absence d'extraction de ressources naturelles et d'usines ? »<sup>23</sup>. De ce questionnement naît un concept, qui marquera fortement l'activité de ce chercheur. La définition donnée par Moss (2006) est celle d'un phénomène de société contemporain où des personnes migrent principalement en raison de l'attrait de l'environnement naturel et/ou culturel (les aménités résidentielles) du lieu choisi.

---

<sup>23</sup> Glorioso, R., Moss, L.A.G. (2012). Origines et développement du concept de migration d'agrément. In Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.

Si Moss, avec son épouse Romella Glorioso, est bien l'auteur de la notion, il s'appuie néanmoins sur les travaux de chercheurs nord-américains ayant beaucoup travaillé sur le sujet, parmi lesquels Chipeniuk<sup>24</sup>, Rudzitis<sup>25</sup>, ou encore Stewart<sup>26</sup> pour ne citer qu'eux. Par ailleurs, Moss et Glorioso fédèrent aujourd'hui, au sein de l'International Amenity Migration Center qu'ils ont créé, un véritable réseau de recherche international sur cette question : ce réseau, vaste et dynamique, a notamment vu pour aboutissement l'organisation d'un colloque international à Banff<sup>27</sup>, et surtout la parution du premier ouvrage collectif<sup>28</sup> sur le sujet qui fait figure de référence.

La genèse du concept connaît plusieurs phases. La première mouture de 1986 suggère déjà que les « Amenity Migrations » sont un agent important de puissants changements sociétaux en marche, et propose six facteurs d'accélération, qui se rassemblent en deux forces sociétales d'incitation et de facilitation à la migration :

---

<sup>24</sup> Chipeniuk, R. (2004). Planning for amenity migrations in Canada, Current capacities of Interior British Columbian Mountain Communities. Mountain Research and Development, vol. 24 n°4.

<sup>25</sup> Rudzitis, G. (1999). Amenities increasingly draw people to the American west. Rural development Perspectives, vol. 14 n°2.

<sup>26</sup> Stewart, S. I. (2000). Amenity migrations. In Luft, K., Macdonald, S. (ed.). Trends 2000, shaping the future. 5<sup>th</sup> Outdoor Recreation & tourism trend symposium, Lansing, MI.

<sup>27</sup> International Conference Understanding & Managing Amenity-Led Migration in Mountain Regions Banff Centre, Banff, Canada 15-19 May, 2008

<sup>28</sup> Moss, L.A.G. (Ed.) (2006). The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and Their Culture. Oxford, UK: CABI.

## ***Le concept d'« Amenity Migration » (1986)***

**Force sociétale motrice A :** la montée des facteurs incitatifs

*Facteurs clés :*

- 1) valorisation accrue de l'environnement naturel et de la différenciation culturelle ;
- 2) valorisation accrue des loisirs, de l'apprentissage et de la spiritualité.

**Force sociétale motrice B :** une plus grande incitation à la mobilité

*Facteurs clés :*

- 3) augmentation du temps disponible ;
- 4) augmentation de la richesse disponible ;
- 5) amélioration de l'accès grâce aux progrès des communications et des technologies de transport ;
- 6) amélioration du niveau de confort dans des endroits historiquement isolés.

*Source : Moss 1987, 1994*

Le concept propose aussi trois facteurs clés facilitant les migrations vers les hauts lieux d'aménités :

- l'amélioration des technologies facilitant les accès aux aménités,
- l'amélioration des aménités de confort des lieux de destination,
- une disponibilité accrue à la fois en termes de temps et de richesse.

De nouveaux travaux dans les années quatre-vingt-dix et surtout la mise en application du concept dans d'autres régions du monde, notamment par Glorioso aux Philippines<sup>29</sup>, permettent à Moss d'étoffer sa notion, avec quatre constatations importantes :

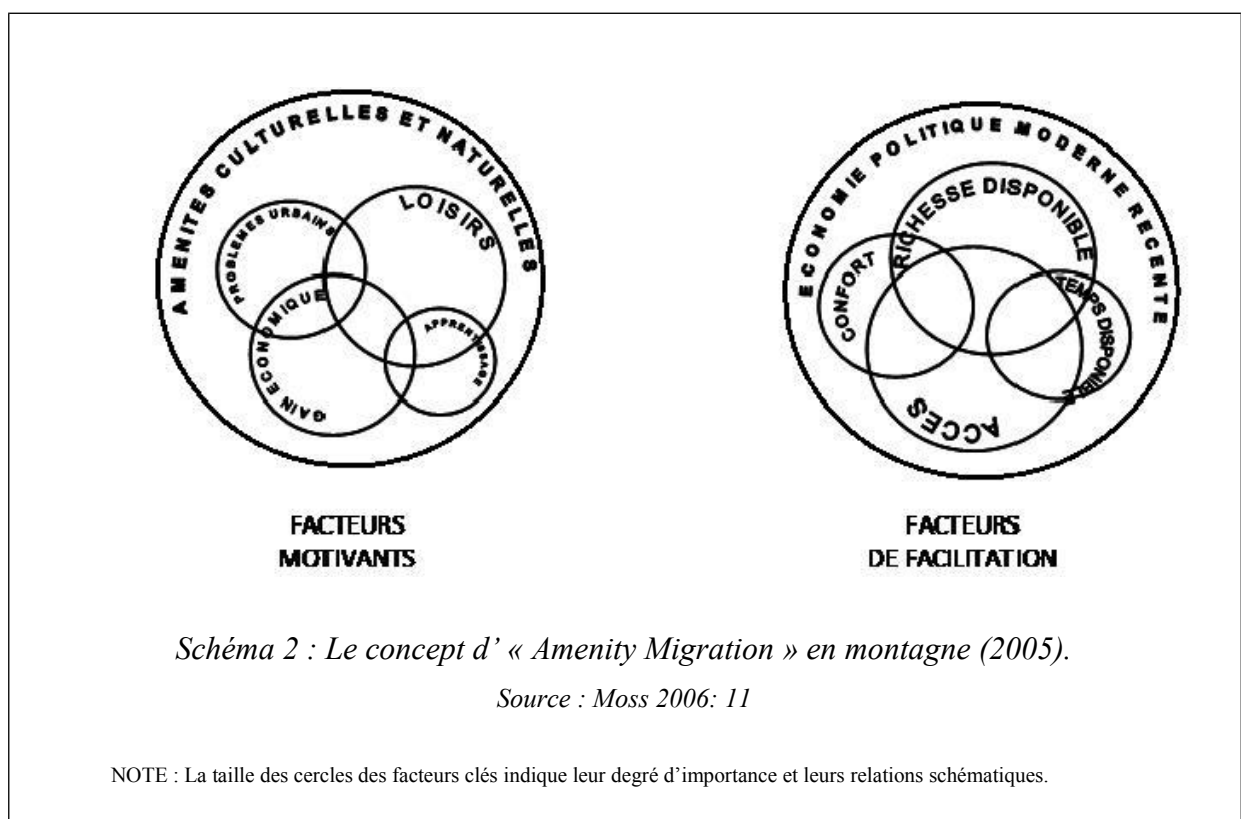
- les migrants économiques sont également attirés par les aménités ;
- le temps disponible diminue ;

---

<sup>29</sup> Glorioso, R.S. (1993). Key policy implications for strategic use of amenity resources: A study of longer-term amenity migration. Baguio bioregion, the Philippines. Bangkok: Asian institute of Technology, No. NR-93-10.

- il existe une catégorie d' « amenity migrants » ayant des motivations spirituelles qui s'installent dans des endroits moins accessibles et confortables, mais bénéficiant d'un haut niveau d'aménités culturelles et environnementales ;
- il existe un mouvement progressif de migration d'agrément, qui commence par une expérience touristique, puis par l'achat d'une maison secondaire où l'on habite de façon saisonnière, puis intermittente, et enfin permanente.

Ainsi, Moss propose-t-il une première version « aboutie » de son concept, celle qui sera proposée dans son ouvrage<sup>30</sup> :



Dans cette acception, le concept s'approche alors d'un paradigme, puisque proposant une focale de lecture intégrée d'un phénomène, avec la double dimension « motivators » (facteurs motivants) et « facilitators » (facteurs de facilitation). Ce paradigme deviendra la clé de compréhension du phénomène appliquée dans les années suivantes par de nombreux chercheurs : en France par exemple, la thèse de Françoise Cognard (2010) démontre l'opérationnalité du concept en ce qui concerne le cas français.

<sup>30</sup> Moss, L.A.G. (ed.) (2006). *op. cit.*



L'augmentation de la connaissance et la généralisation du phénomène au cours des dernières années incite Moss et Glorioso à proposer une nouvelle version du concept plus aboutie en 2010<sup>31</sup>. L'idée est de sortir du mode relativement binaire des versions précédentes pour intégrer des principes de « forme », « processus » et « motivations » (Taylor, 2009)<sup>32</sup>. Aussi, Moss & Glorioso (2012) proposent-ils une nouvelle définition : il s'agit d'un « mouvement vers, ou adjacent aux lieux perçus comme ruraux et offrant un environnement naturel de meilleure qualité et/ou des cultures plus distinctives ». De ce point de vue, le lieu de résidence peut être unique ou multiple et s'inscrit résolument dans un continuum urbain-rural. Dans cette nouvelle mouture du concept, même si les facteurs motivants et de facilitations sont toujours interdépendants et non nécessairement présents dans leur totalité sur tous les territoires, Moss & Glorioso observent cependant de fortes évolutions :

Du côté des facteurs motivants :

- Les migrants utilisent l'image du paysage et de la communauté rurale dans un objectif de monter dans l'échelle sociale.
- Les menaces, réelles ou perçues, liées au changement climatique sont de plus en plus importantes aux yeux des migrants.
- La possibilité de gain économique (ou la perspective d'opportunités), bien qu'il reste toujours un facteur motivant secondaire, acquiert désormais une importance.

Du côté des facteurs de facilitation :

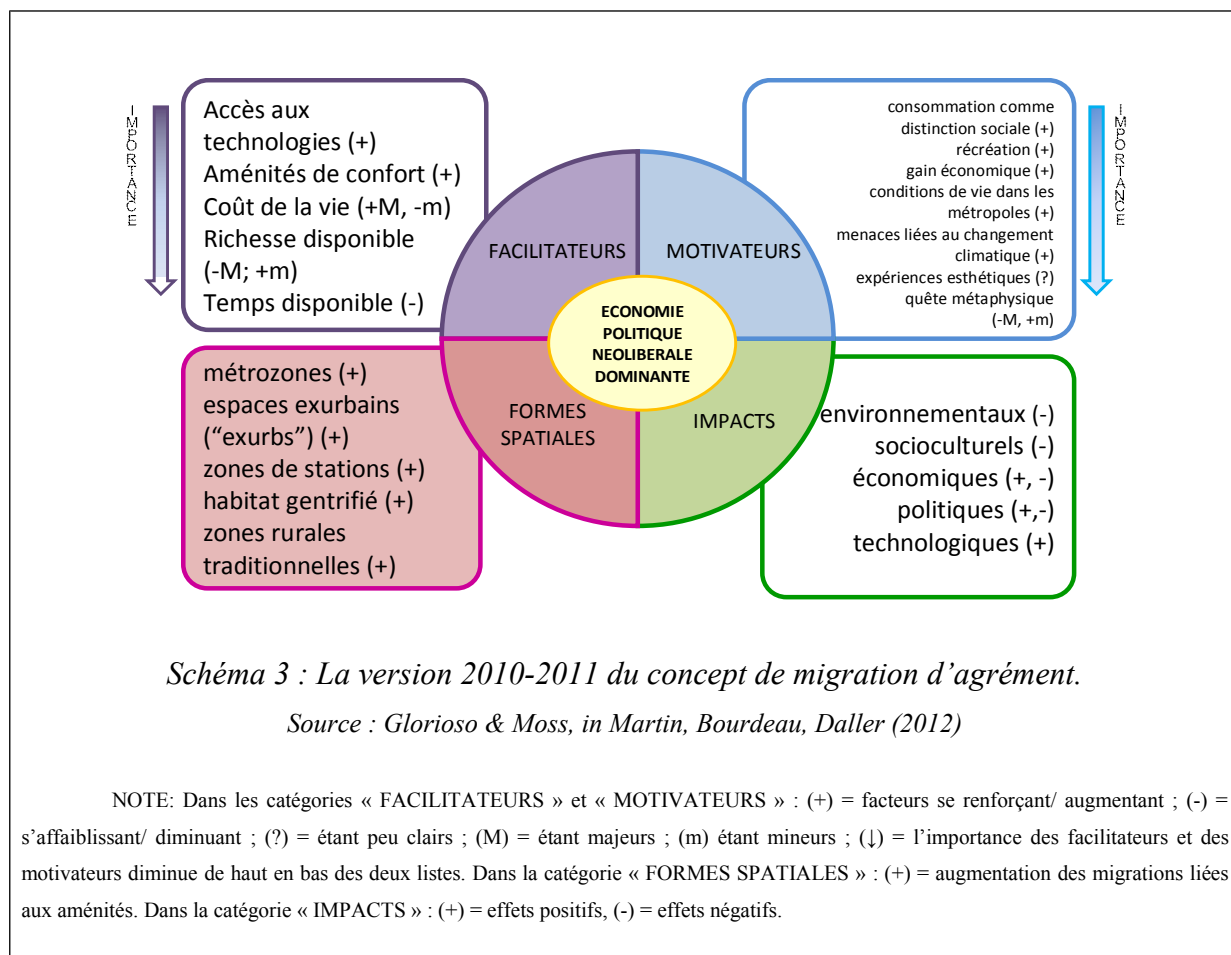
- Le « coût de la vie » devient un élément de comparaison fort des territoires, les prix du foncier (notamment dans les hauts lieux d'aménités), ayant considérablement augmenté.
- La richesse et le temps disponible sont d'une importance moindre dans les éléments cités, rendant les « Amenity Migrations » plus excluantes pour les personnes des catégories sociales moins aisées.

---

<sup>31</sup> Le nouveau concept a été présenté pour la première fois à l'occasion de la venue en France de L.A.G. Moss et R. Glorioso, lors du séminaire PAPPET 4 organisé dans le cadre de cette recherche : « Vers un après-tourisme ? Nouvelles pratiques récréatives et résidentielles dans les espaces ruraux et montagnards ». Mardi 12 et mercredi 13 octobre 2010, CERMOSEM, Mirabel (07)

<sup>32</sup> Taylor, R. (2009). No boundaries: Exurbia and the study of contemporary urban dispersion. *GeoJournal*, DOI 10.1007.

Ainsi, le concept 2010-2011 des « Amenity Migrations » pourra-t-il être présenté comme suit :



Enfin, on remarque que le concept intègre désormais la dimension spatiale de manière forte, proposant ainsi des formes spatiales de configuration et d'évolution des territoires ruraux soumis au phénomène d'« amenity migration » : nous reviendrons bien entendu fortement sur ce point dans la troisième partie.

### 1.2.2 Les chercheurs européens

La littérature européenne (hors France, qui sera traitée au 1.2.3) sur le phénomène est relativement dispersée et peu homogène. La plupart des auteurs traitent la question plutôt sous l'angle de l'empirie : on trouve ainsi de nombreuses études de terrain relativement ciblées, et traitées selon l'angle disciplinaire de leur auteur (géographie, sociologie, économie,

aménagement...). Comme le résume E. Font (2000, in Cognard, 2010), les travaux sont en général traités sous deux angles différents : soit sous celui de l'extension de l'urbanisation (périurbanisation), soit au contraire sous celui de retournement (contre-urbanisation). Nous n'avons bien entendu pas la prétention d'avoir eu connaissance de la totalité des travaux scientifiques sur le sujet en Europe<sup>33</sup>, aussi présenterons-nous ici plusieurs approches qui à défaut d'exhaustivité auront davantage pour but d'en illustrer la diversité<sup>34</sup>.

Du côté des chercheurs anglais, on trouve de nombreux travaux sur la question de la contre-urbanisation (*counterurbanization*), comme par exemple Champion (1989, 1998, 2004, 2005). Les conséquences spatiales (pression foncière, changements sociaux) sont souvent au cœur des recherches, mais aussi les impacts économiques (Stockdale, 2005), ou encore la « gentrification rurale » (Phillips, 2004), sujet qui sera l'un de nos axes de discussion au cours de ces pages. En Italie, l'équipe de G. Dematteis<sup>35</sup> à l'Université de Turin et particulièrement les travaux de F. Corrado<sup>36</sup> font référence nationalement sur le sujet : l'angle choisi est celui de l'aménagement, avec notamment les formes d'innovation territoriale opérées par les nouveaux habitants. Enfin, des travaux existent ou sont en cours sur les pays d'Europe de l'Est, où la question est le plus souvent traitée sous l'angle économique, et parfois sociologique : on pense notamment aux recherches actuelles en Roumanie de I. Corneliu<sup>37</sup> avec des approches en démographie, ou les travaux de R. Nagy<sup>38</sup> en sociologie.

En Scandinavie, certains chercheurs s'intéressent à la thématique depuis plusieurs années : dans les pays nordiques, la pratique de la résidence secondaire est à la fois ancienne et courante (expliquant l'existence de nombreuses études sur le sujet), d'où les « glissements » opérés avec la reconversion de la « deuxième maison » en résidence permanente. C'est ce que constatent des chercheurs comme T. Flognfeld en Norvège ou D. Müller en Suède<sup>39</sup> : le premier étudie ce fameux renouvellement du rapport résidence

---

<sup>33</sup> Il existe notamment des travaux en Allemagne et en Autriche que notre méconnaissance de la langue ne nous a pas permis de compiler.

<sup>34</sup> Pour une représentation schématique sous forme de tableau des travaux de ces différents chercheurs, se reporter au chapitre 2 de la deuxième partie.

<sup>35</sup> Voir notamment le site <http://www.dislivelli.eu>

<sup>36</sup> Corrado, F. (dir.) (2010). *Ri-abitare le Alpi. Nuovi abitanti e politiche di sviluppo*. Eidos edizioni.

<sup>37</sup> Communication au cours du colloque de l'ASRDLF 2011 – non publié.

<sup>38</sup> Nagy, R. (2010). *Le Maramureş et ses mobilités. Cinq points d'articulation entre tourisme et migration*. Université Libre de Bruxelles, Université « Babes-Bolyai » Cluj-Napoca, Roumanie. Article non publié.

<sup>39</sup> Voir le chapitre « Amenity migrants in Europe » (pp. 213-258) dans l'ouvrage de L.A.G. Moss, *op. cit.*

principale / résidence secondaire, avec des profils intéressants tels que les « travailleurs du mardi-jeudi », qui se rendent au bureau en ville le mardi matin pour en revenir le jeudi soir, et travaillent à distance le reste du temps. Le second s'intéresse davantage à la relation entre « amenity migration » et développement touristique dans certaines stations de ski suédoises, avec notamment une monographie du massif de Tärna au nord du pays, ce qui permettra de confronter son propos au nôtre plus loin dans ces pages.

Ce bref panel de la recherche européenne en termes de migration ville-campagne ne saurait être complet dans un détour du côté des chercheurs helvétiques. On trouve là principalement deux écoles : d'un côté, des études s'intéressant davantage aux trajectoires de vie des individus et leur choix de localisation ; cette géographie est fortement influencée par la réinterrogation actuelle du concept de lieu, dont certains chercheurs étudient les relations possibles avec les « amenity migrations ». C'est notamment le cas des travaux de M. Petite et M. Camenish<sup>40</sup>, qui s'intéressent à la (re)construction géographique des lieux au travers de ces nouvelles migrations. La seconde école est celle emmenée par les travaux de M. Perlik (2001, 2006, 2009, 2010, 2011) qui étudie les migrations liées aux aménités de manière plus large et plus systémique dans les Alpes. D'après Perlik, il n'y a pas ou très peu d' « amenity migration » en tant que telle, mais plutôt une population au profil péri-urbain pratiquant principalement la multi-résidentialité sitôt que l'on s'éloigne des villes, d'où un phénomène de « gentrification alpine » (Perlik, 2011) dans les communes de montagne, sous l'effet de la métropolisation. De fait, cette approche constitue l'une des principales critiques apportées au concept d' « Amenity Migration », que nous étudierons de manière plus approfondie au chapitre 2.

### *1.2.3 Les chercheurs français : d'Amenity Migration à la migration d'agrément*

En France, l'intérêt scientifique pour cette question des migrations ville-campagne s'avère relativement tardif : la raison serait non pas que le phénomène soit réellement apparu de manière décalée par rapport à d'autres pays industrialisés, mais plutôt que la recherche française fut marquée par une longue période où la géographie rurale était fondée sur la désertification des campagnes. Les vocables et les études n'ont pas manqué pour désigner le

---

<sup>40</sup> Petite, M., Camenisch, M. (2012). Vivre à la montagne en Suisse : trajectoires résidentielles, parcours de vie et identités. In Martin, Bourdeau, Daller (dir.). Op. cit.

phénomène d'exode rural (qui fut d'ailleurs avéré), posant ce modèle en véritable paradigme qui fut difficile à déconstruire, et ce même au moment où les chiffres montraient déjà un certain retournement des tendances. Certains travaux pionniers, comme ceux de B. Kayser dès la fin des années soixante-dix sur la renaissance rurale, ou encore ceux de F. Cribier sur les migrations de retraités dans les campagnes, tentaient déjà d'alerter sur un renouveau rural ; plus tard, certains en viendront même à remettre en cause le principe même d'exode rural, en discutant la construction théorique du modèle qui repose sur l'étude de ces migrations en leur seul point d'arrivée, les villes (Rosental, 1999, in Cognard, 2010).

Un autre phénomène très français, très largement abordé dans la littérature, a probablement plus que contribué à déclencher le désir de migration : l'expérience pionnière des installations de communautés libertaires post-soixante-huitardes, bien que très limitées en nombre<sup>41</sup> et souvent vouées à l'échec -on estime que seulement 10% sont restés (Chevalier, 1981)-, a en effet fortement marqué les esprits et l'imaginaire lié à la campagne. Bien que ces migrations fussent peut-être davantage des mouvements de protestation prônant le refus de la société de consommation, le phénomène néo-rural a alimenté un mouvement en profondeur de reconsidération du milieu et du mode de vie rural<sup>42</sup>. La campagne apparut alors non plus comme un espace rude et sans vie, mais au contraire comme un lieu où étaient possible une autre façon de vivre et peut-être un nouveau modèle de société. On peut imaginer que les goûts actuels pour le bio, les produits du terroir, la préservation de la nature, la production artisanale et bien entendu l'habiter en espace rural, objet de notre travail, ont pris leurs origines dans ce mouvement de « contre-culture baba cool et écolo » (Bouyxou, Delannoy, 1995, in Urbain, 2002). De fait, les mouvements migratoires de la fin des années soixante-dix dont nous évoquons l'existence plus haut furent empreints de cet imaginaire, avec des projets plus construits s'opérant principalement dans les zones rurales périphériques des villes : d'où l'avènement de phénomènes qui furent qualifiés tantôt de rurbanisation (Bauer et Roux, 1976), puis plus généralement de périurbanisation, s'inscrivant résolument dans un continuum urbain-rural avec le fameux phénomène de navette régulière vers la ville.

C'est finalement à partir du milieu des années quatre-vingt-dix que la littérature commence réellement à s'intéresser aux migrations ville-campagne autres que strictement

---

<sup>41</sup> Michel Chevalier (Les phénomènes néo-ruraux. In L'Espace Géographique n°1, 1981) estimait à cent mille les personnes ayant tenté l'expérience, pouvant représenter 1 à 2% des habitants de départements ruraux tels la Lozère, l'Ardèche ou l'Ariège.

<sup>42</sup> J.D. Urbain le note dans « Paradis verts » (2002)

périurbaines. Sans les citer tous<sup>43</sup>, on retiendra que de nombreuses approches ont été faites sous l'angle économique (Fougerouse, 1996 ; Font, 1997 ; Vollet, 1997 ; Talandier, 2004 et 2007), avec notamment les conséquences démographiques de ces installations, et celles sur le développement local. En sociologie, on trouve plusieurs travaux sur des profils de migrants (Girard, 2012, in Martin et al., op. cit.), mais aussi des réflexions sur les nouveaux modes d'habiter (Bonnin, Villanova, 2000 ; Bachimon et al., 2000 ; Stock, 2004), ou encore sur la recomposition rurale (Sencébé, 2002). En géographie stricto sensu, des études s'attachent à dégager de nouvelles dynamiques régionales liées à ces installations (Roussel et Mamdy, 2000, Diry, 2001, Cognard, 2001, 2003, 2006 et 2010). Enfin, il convient de citer les travaux soulignant le lien entre tourisme et migration, avec notamment le concept de post-tourisme mis en avant par Jean Viard (1998, 2000, 2004) et développé par des chercheurs comme Philippe Bourdeau (2007, 2010) ou Alain Girard (2012), qui sera l'un des points-clés de notre étude.

La traduction en français du concept d' « Amenity Migrations » a suscité quelques discussions entre chercheurs. Si le terme fait immédiatement penser à une traduction telle que « migrations liées aux aménités » ou « migrations d'aménités », il n'en est rien. Faux-ami, le terme « amenity » se traduit en fait par « agrément », amenant de facto un certain consensus autour de la terminologie de « migrations d'agrément » (Perlik, Bourdeau, 2007), que la thèse de F. Cognard (2010), qui utilise le terme dans son titre, aura en quelque sorte validé institutionnellement. Cependant, nous verrons plus loin que la notion peut encore amener à controverse. Le terme « aménité » est quant à lui difficile à traduire en anglais. S'il désigne un « caractère plaisant » en français (déf. Larousse), les définitions scientifiques sont en fait multiples. Par exemple, Zinser (1995) donne la définition suivante des aménités naturelles : « éléments du milieu naturel susceptibles, par leur utilisation, de satisfaire des besoins humains ». Talandier (2010), y voit quant à elle « une sorte de biens publics locaux non produits et pouvant être appréciés et consommés directement par les personnes »<sup>44</sup>. Si le terme revêt à l'origine un sens plutôt économique, il est aujourd'hui fréquemment utilisé dans la littérature relative au développement durable, mais aussi de plus en plus en science régionale et en géographie rurale : aussi, cette question méritera-t-elle d'être traitée de manière plus approfondie en deuxième partie.

---

<sup>43</sup> F. Cognard en donne un aperçu assez exhaustif dans sa thèse (2010, op. cit.) pp. 21-23

<sup>44</sup> Communication au colloque de l'ASRDLF, Aoste, 21/09/2010.

\*\*\*\*\*

Le renversement des migrations ville-campagne depuis une trentaine d'année a donc ouvert un champ de recherche particulièrement fécond pour de nombreuses disciplines scientifiques. Il est en effet intéressant (et indispensable) d'aborder le phénomène sous l'angle démographique (comment le mesurer ?), sociologique (qui sont ces nouveaux habitants ?), économique (quels impacts ?), et bien entendu géographique (quelles dynamiques spatiales ?). S'il est avéré que les migrations ville-campagne concernent aujourd'hui l'essentiel des pays industrialisés et une partie des pays émergents, la construction de l'objet par les chercheurs s'est par contre opérée différemment selon les pays et les champs disciplinaires. Ces différences peuvent être expliquées en partie par des cultures scientifiques qui marquent souvent la recherche, et empêchent parfois de cerner avec des focales nouvelles les phénomènes émergents : ce qui fut le cas notamment en France, avec l'exode rural qui a longtemps influencé la science régionale. De fait, le concept d'« Amenity Migration », traduit en « migrations d'agrément », est aujourd'hui celui qui semble le plus apte à observer, à qualifier, et à interpréter ces migrations. Dans sa double dimension « facteurs facilitants / facteurs motivants », il acquiert une valeur paradigmatique efficace, qui n'est pourtant pas exempte de défauts : les « peaufinages » régulièrement apportés au concept par ses auteurs ne sont probablement pas les derniers, étant donné le caractère éminemment protéiforme et évolutif du phénomène.

### **1.3 Limites et critiques apportées au concept**

---

Comme souligné dans le précédent paragraphe, la construction scientifique de la notion de migration d'agrément s'opère avant tout par une opposition aux « production-led migrations », c'est-à-dire à la migration au sens néo-classique du terme. Ainsi, s'il s'avère une clé de lecture efficace, le modèle comporte des imperfections (ce que Moss reconnaît lui-même) et prête le flanc à la critique. Les aspects négatifs peuvent ainsi être relevés soit dans le concept lui-même, soit dans son repérage effectif.

### *1.3.1 Limites démographiques et problèmes de mesure*

Une conversation avec A. Parant, démographe à l'INED, nous a permis d'esquisser une première discussion autour du concept. Selon ce chercheur, en termes strictement démographiques, toute migration (sauf migration forcée : guerre, déplacement de population) est liée à des aménités recherchées dans le lieu d'arrivée. Ces aménités peuvent par exemple être d'ordre économique (recherche d'un emploi, d'un meilleur salaire, d'un meilleur niveau de vie), sociales (rapprochement de la cellule familiale ou volonté de s'élever dans l'échelle sociale), ou liées au lieu de vie en tant que tel (paysage, services, accès à la propriété ou recherche d'un habitat plus adapté, etc.). Ainsi, dans son projet de migration, l'individu va faire en général un mélange de ces différentes aménités, selon l'importance qu'elles revêtent à ses yeux. De fait, l'individu, par son projet de migration, recherche de toute évidence un « agrément » supérieur au lieu quitté, avec un différentiel suffisamment important pour justifier la contrainte liée au changement. De manière provocatrice, on pourrait avancer que la double dimension « facteurs facilitants / facteurs motivants » fonctionne dans tout projet de migration. C'est donc bien l'importance que l'individu place dans lesdits facteurs qui permettent de définir le concept : on parlera ainsi de « migration d'agrément » au sens où nous l'entendons dès lors que la migration s'opère vers une zone attractive en matière de qualité de vie (mais ceci pose bien évidemment des problèmes de définition et peut donc être discuté), et que la dimension « agrément » est placée en priorité dans le choix de migration de l'individu, les contraintes « économiques » arrivant ensuite. Le concept présente donc un caractère extrêmement fin à partir du moment où l'on souhaite le spécifier, c'est-à-dire le distinguer d'autres types de migration.

Derrière cette considération se profile immédiatement l'une des grandes difficultés liées à la migration d'agrément : comment mesurer le phénomène de manière valide et efficace, avec quels outils et au moyen de quels indicateurs ? Pour imaginer, comment par exemple, sur un même territoire, distinguer le ménage X qui sera venu pour des raisons liées au cadre de vie et aux loisirs, du ménage Y qui a profité d'une opportunité d'emploi (mais qui ne dédaigne pas non plus le cadre de vie) ? On pourrait à priori faire l'hypothèse que le fait même de migrer vers des zones à caractère touristique, par essence fortement pourvues en aménités paysagères, patrimoniales et récréatives, pourrait être en soi un indicateur de migration d'agrément. Cependant, seules des enquêtes de terrain fines permettraient peut-être



d'identifier à coup sûr un projet de migration pouvant être qualifié « d'agrément », à moins de revoir les outils de mesure dont nous disposons. Si l'on prend par exemple les bulletins individuels INSEE de recensement 2011, il serait peut-être nécessaire d'ajouter une question 5bis<sup>45</sup> à choix multiples : « si vous habitiez ailleurs, pour quelle(s) raison(s) avez-vous déménagé ? ». Une autre solution pourrait être par exemple de considérer le nombre d'emplois disponibles dans un territoire sur une période donnée, et de le comparer au nombre d'arrivées de migrants actifs, proposition qui comporte de nombreux biais : le premier, et non des moindres, est de méconnaître la capacité de mobilité des populations qui peuvent travailler hors des territoires. De fait, il faudrait être capable de déterminer et de mesurer un « différentiel d'agrément » entre la zone de départ et la zone d'arrivée. Au final, seules les migrations de retraités, et, dans une moindre mesure, d'inactifs dans les territoires ruraux (Cognard, 2010) peuvent être considérées de manière relativement fiables comme de « véritables » migrations d'agrément, puisque le critère « travail » ne rentre (à priori) pas en compte dans le choix de vie.

Cette discussion assez raccourcie autour des difficultés de mesure et de production d'indicateurs pertinents, que nous pouvons mettre en parallèle avec le « jeu des essais / erreurs » que nous avons présenté en méthodologie, reflète les écueils auxquels se sont confrontés de nombreux chercheurs qui ont tenté de proposer des indicateurs fiables. Un constat peut ainsi être avancé : il n'existe pas, dans l'état actuel de la connaissance et des outils de mesure (RGP en tête), d'indicateur pertinent pour mesurer la migration d'agrément. Le seul phénomène réellement avéré et établi de source fiable (par les chiffres des recensements) est donc celui d'un renouvellement démographique des campagnes, lié au solde migratoire. Aussi, pour pouvoir avancer que ces migrations vers les territoires ruraux ont un caractère « d'agrément », deux préalables fondamentaux nous semblent nécessaires :

- considérer qu'il n'y a pas eu, préalablement à ces phénomènes migratoires, de développement économique remarquable de ces territoires ruraux, qui aurait pu justifier ces migrations selon les modèles gravitaires ;
- justifier, par un certain nombre d'enquêtes qualitatives auprès des ménages sur différents territoires concernés, que la motivation première de ces migrations est bien

---

<sup>45</sup> Question 5 : « Où habitez-vous le 1er janvier 2010 ? »

la recherche d'agrément lié au lieu de vie, et considérer les résultats comme suffisamment représentatifs.

Aussi, avec l'exemple de territoires qui développent des politiques d'accueil offensives (telles que présentées plus haut), peut-on alors toujours considérer que les migrants arrivés par ce biais sont réellement des migrants « d'agrément », ou ont-ils tout simplement profité d'une opportunité économique qui nous renvoie aux modèles gravitaires ? Ou, plus logiquement, ont-ils réalisé un arbitrage entre opportunité économique et lieu de vie, tel que l'a démontré S. Gonnard (2006)<sup>46</sup> ? Ce qui nous ramène aux enquêtes fines pour déterminer si cet arbitrage a été réalisé en priorité en faveur du lieu de vie... alimentant encore les discussions et les débats sur la caractérisation et la mesure de ces migrations d'agrément.

### *1.3.2 La question de la métropolisation / gentrification*

Bien qu'étant l'auteur avec Philippe Bourdeau de la traduction française des *Amenity Migrations*, Manfred Perlik est également l'un des chercheurs qui apportent un regard critique au concept. En 2006 déjà, lors de la parution de l'ouvrage collectif de L.A.G. Moss (op. cit.), il pointait des spécificités relatives aux migrations dans l'arc alpin, qui selon lui s'apparentaient difficilement à la figure des migrations d'agrément. Selon ses travaux, la singularité des migrations alpines est notamment due à trois facteurs :

- la structuration historique des réseaux d'aménagement et de transport,
- les politiques de hiérarchisation urbaine et de cohésion régionale,
- la persistance d'une industrie touristique.

Perlik (2011) relève ainsi trois formes de résidentialité : la migration, la navette longue distance (« Far commuting »), et la résidence multi-locale. Selon Perlik, seule la première forme, la migration « complète » où l'individu change de lieu de vie, de travail et surtout de réseaux sociaux, peut être qualifiée de migration d'agrément en tant que telle.

---

<sup>46</sup> Dans sa thèse, Sophie Gonnard a pu démontrer que les migrants sont prêts à accepter des revenus moins élevés pour aller vivre à la campagne.

	<b>Définition</b>	<b>Destinations</b>
<b>Migration</b>	Changement du centre de la vie quotidienne pour une période constante, sans la présence rassurante des réseaux sociaux et des atouts culturels du lieu de domicile précédent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les régions rurales (retour aux origines ou recherche d'un endroit où vivre sa retraite).</li> <li>- Les régions rurales en tant que lieux de travail pour certains emplois spécialisés (filière du tourisme, cabinets d'expertise en freelance par exemple.)</li> <li>- Les grandes villes en tant que lieux attractifs, à cause de leurs particularités ou des emplois qui y sont disponibles.</li> </ul>
<b>Navette longue distance (« Far commuting »)</b>	- Garder le même lieu de domicile lors d'un changement de lieu de travail et choisir sciemment un lieu de domicile différent du lieu de travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Navette entre grandes villes par TGV ;</li> <li>- Les villes des Alpes qui sont des lieux de résidence à une heure de voyage des métropoles périalpines.</li> </ul>
<b>Résidence multi-locale</b>	Comportement à part, ne relevant ni de la navette ni de la migration, s'expliquant par de multiples relations personnelles, des activités professionnelles amenant à se déplacer loin ou la possession d'une résidence secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capitales ou capitales régionales (pour y effectuer un séjour court)</li> <li>- Les résidences secondaires à la campagne, à la montagne ou sur la côte.</li> </ul>

*Tableau 1 : Les trois formes de migration de mode de vie.*

*Source : Perlik, M. (2012). Migration d'agrément et multi-localité : l'expansion des métropoles dans les zones de montagne n'est pas synonyme de revalorisation de la ruralité. In Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.*

Perlik constate que les types de résidentialités qu'il observe dans les Alpes relèvent plutôt des formes « navette longue distance » et « résidence multi-locale » : cette situation est notamment permise par l'abondance et la modernité des réseaux de transports, mais aussi par une relative proximité des métropoles alpines des franges montagnardes rurales. Ces résidentialités sont ainsi éminemment liées et influencées par les zones urbaines voisines. Il n'y aurait ainsi pas, ou très peu, de migration d'agrément au sens propre du terme, mais plutôt des formes de résidentialités liées à la métropolisation. Qui plus est, ces migrations sont davantage motivées par une certaine « marchandisation du paysage » (Perlik, 2011), plutôt que par une réelle volonté de changement de mode de vie : les migrants observés sont ainsi davantage de culture urbaine, et investissent les villages montagnards sans réelle volonté d'intégration. Perlik qualifie ainsi de manière provocatrice certains villages de montagne d'« arrondissements métropolitains » (Perlik, 2011), et propose pour nommer ce phénomène le terme de « gentrification alpine ». Ainsi, pour Perlik, la limite principale du concept de

migrations d'agrément est justement de méconnaître les processus spatio-économiques et le rôle de cette marchandisation du paysage à l'œuvre dans ces nouvelles résidentialités<sup>47</sup>. A ce titre, Perlik se rapproche du propos de Mc Intyre (2009) avec sa figure des migrations de style de vie que nous aborderons en deuxième partie.

---

<sup>47</sup> Perlik, M. (2011). Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain. *Revue de géographie alpine* [En ligne], 99-1 | 2011, mis en ligne le 03 mai 2011, URL : <http://rga.revues.org/index1385.html>

## **Conclusion du chapitre 1**

La fin du vingtième siècle voit l'émergence d'un phénomène nouveau dans les pays industrialisés : après une longue période d'exodes ruraux, la démographie des campagnes tend à repartir à la hausse, par le jeu principal des soldes migratoires. N'ayant pas dans le même temps assisté à un développement économique notable des mêmes territoires ruraux – exception faite (et non des moindres pour notre propos futur) des espaces mis en tourisme-, on peut arguer que cet état de fait bouleverse la connaissance scientifique sur les migrations qui prévalait jusqu'alors : la logique traditionnelle où l'on choisirait son lieu de résidence par rapport à son lieu de travail et où l'on se déplacerait vers son lieu de loisir tend à se morceler, pour aller vers des stratégies résidentielles intermédiaires privilégiant l'agrément, voire probablement aussi vers de multiples "entre-deux" (Sibony, 1991) tels la "résidence multi-locale" (Perlik, 2011).

Si l'existence de ces migrations ville-campagne est avérée, il est par contre extrêmement délicat de les caractériser. On peut admettre d'un côté que le concept « Amenity Migrations », ou migrations d'agrément, semble le plus apte pour l'appréhension du phénomène, bien qu'il démontre encore de nombreuses limites : les principales sont celles de la mesure fiable de ce type de migrations, jusqu'ici non résolue, mais aussi d'une dimension spatiale du concept encore peu prégnante, du moins avant la dernière version proposée très récemment (Glorioso & Moss, 2010), qui reste encore à vérifier de manière empirique. La dénomination même du concept prête aussi le flanc à la critique, mais il s'agit là d'une constante en géographie lorsqu'il s'agit de caractériser les processus spatiaux : songeons qu'il existe pas moins de 44 expressions pour décrire les espaces périurbains aux USA, (énumérés dans « Edgeless city », Robert E. Lang 2003, p. 31), et que, même en France, les discussions pourront encore être longues pour savoir si l'on peut légitimement faire entrer ces migrations d'agrément dans le moule de la périurbanisation, de la rurbanisation, ou de la contre-urbanisation !

Au-delà de la pertinence et de la fonctionnalité démontrées du concept de migration d'agrément, et des limites déjà formulées par certains auteurs, notre propos invitera à la suite de ces pages à s'interroger sur la relative étroitesse de ce paradigme. En effet, celui-ci propose finalement d'étudier ce type de migrations pour elles-mêmes, ainsi que, notamment dans sa

dernière version, les impacts qu'elles peuvent avoir sur les territoires sur lesquels elles s'exercent. Or, à notre sens, l'existence même d'un phénomène de renversement des logiques migratoires ne peut être déconnectée de puissantes évolutions sociétales à l'œuvre : notre prochain objectif sera ainsi de démontrer que ces changements profonds, qui peuvent être lus selon différentes focales, ont présidé à l'avènement de ce type de migrations. En somme, notre proposition amènera à regarder ces migrations d'agrément par une échelle de lecture plus large, en les replaçant dans une perspective globale de changement des modes de vie.

## **Chapitre 2 Styles de vie, formes culturelles et migration d'agrément**

Afin d'inscrire le phénomène de migrations dans une perspective plus large, comme évoqué précédemment, nous allons proposer trois types de lecture, qui font appel à d'autres champs disciplinaires et d'autres courants de pensée que ceux de l'économie ou de la géographie :

- Une première lecture par la culture nous amènera à réfléchir sur les changements culturels à l'œuvre qui ont pu influencer l'existence de migrations d'agrément.
- Une seconde approche par la géographie de l'individu proposera de s'intéresser aux nouvelles mobilités et aux nouveaux modes d'habiter, composantes indissociable du phénomène.
- Une troisième proposition tentera de replacer le phénomène « Amenity Migrations » dans une théorie des régimes d'historicité, qui pourront être aptes à caractériser les grands changements sociétaux à l'œuvre.

Ces trois lectures possibles n'ont évidemment pas de prétention d'exhaustivité, mais bien plutôt de nous amener à réfléchir sur la complexité de ces migrations d'agrément, en particulier lorsque l'on s'efforce d'en expliquer l'existence même par des approches plus larges. Aussi, ce chapitre n'aura nécessairement pas une vocation de clôture de la discussion, et ce pour plusieurs raisons :

- d'une part, le champ de recherche sur les changements sociétaux est à la fois extrêmement vaste, transdisciplinaire, et sujet à controverse : loin de nous l'idée d'en avoir balayé entièrement l'état de l'art, et encore moins d'en faire une approche complète en quelques pages !
- d'autre part, on gardera à l'esprit les facteurs qui régissent à l'apparition des migrations d'agrément sont d'une grande complexité, résultant de nombreuses dynamiques, ouvrant, là encore, un boulevard à la recherche.

## 2.1 Une lecture de la migration d'agrément par la culture : vers des « lifestyle migrations » ?

---

Dès les premières ébauches du concept de migration d'agrément, Moss insiste déjà sur l'importance de la culture dans ce qu'il appelle les méta-motivations : « There are meta-motivators of this change agent: higher societal valuing of the natural environment and of differentiated culture. (...) »<sup>48</sup>. Il note également que les territoires en proie à ce type de phénomène connaissent des changements culturels rapides. La question posée est alors celle des indicateurs pertinents qui permettraient de mettre au jour l'influence de la culture des migrants, et caractériser ces changements culturels des territoires. Deux approches nous paraissent à ce titre intéressantes pour développer ces questionnements : les théories de la « classe créative » (Florida, 2004) et des « créatifs culturels » (Ray, 2000), et une figure qui pourrait en résulter vis-à-vis des migrations d'agrément, celle des « migrations de style de vie » (Mc Intyre, 2009).

### 2.1.1 « *Créativ class* », « *culturels créatifs* » et migrations d'agrément

Si Richard Florida et Paul Ray n'ont pas du tout la même perspective lorsqu'ils ont, presque simultanément, développé le concept de « *creativ class* » (Florida, 2002) pour le premier, et de « *cultural creatives* » (Ray, 2000) pour le second, les deux auteurs ont cependant en commun la notion de créativité culturelle. Le tableau suivant esquisse un essai de comparaison des deux concepts, au travers du prisme de cette dernière notion :

---

<sup>48</sup> Moss, L.A.G. (2008). The Mountain Amenity Migration Phenomenon, Why it is Happening and Our Response. Keynote, International Conference Understanding & Managing Amenity-Led Migration in Mountain Regions Banff Centre, Banff, Canada 15-19 May, 2008



	<b>Classe créative (Florida, 2002)</b>	<b>Créatifs culturels (Ray, 2000)</b>
<b>Principales caractéristiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Talent</li> <li>- Technologie</li> <li>- Tolérance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture aux valeurs féminines</li> <li>- Intégration des valeurs écologiques et du développement durable</li> <li>- Implication sociétale</li> <li>- Développement personnel</li> </ul>
<b>Principaux socio-types</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Super-Creative core » : scientifiques, chercheurs, ingénieurs, artistes, architectes, etc.</li> <li>- « Creative Professional » : professionnels à haut niveau de qualification et de capacité d'innovation, ex. juristes, financiers, médecins, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Noyau central, dit « avancé » : "Créatifs Culturels spiritualistes".</li> <li>- Périphérie : « Créatifs Culturels écologistes »<sup>49</sup>.</li> </ul>

*Tableau 2 : Comparaison entre classe créative et créatifs culturels.*

*Source : auteur, d'après Vivant, E. (2006). La Classe créative existe-t-elle ? Les Annales de la Recherche Urbaine, n° 101 « Economies, connaissances, territoires », novembre, pp. 155-161, et Worms, J.P. (2007). Les créatifs culturels en France. Association pour la biodiversité culturelle, Y. Michel, 131 p.*

De nombreuses critiques ont été avancées à l'égard des thèses de Richard Florida, notamment quant à la validité scientifique du concept et son utilisation « marketing » : les lieux « branchés » de Florida sont envisagés sous l'angle urbain. Ray et al. sont moins « urbanocentrés » dans leurs approches ; qui plus est, leurs traducteurs et adaptateurs français sont plutôt orientés vers le rural : c'est le cas notamment de la principale adaptation française par Michel et Worms (2007). L'idée ne sera donc pas ici de faire l'apologie de la classe créative, mais d'en retenir l'élément essentiel : il existe, selon Florida, un sociogroupe de personnes aux contours mal définis qui auraient une capacité créative importante, et qui s'installerait de préférence dans les lieux « branchés ». Si l'on considère d'un autre côté la pensée de Paul Ray, ce dernier avance lui aussi l'existence d'un sociogroupe à la pointe du changement social, regroupant des individus ayant en commun d'adopter une vision globale et "intégrale" du monde, et le partage d'un ensemble de valeurs. Sans développer davantage les thèses de l'un et l'autre<sup>50</sup>, et au risque de nous attirer les foudres des pro ou anti Florida et

<sup>49</sup> A noter que Ray et al. prennent en compte un éventail plus large de situations sociales, que nous n'avons pas replacées ici : vis-à-vis de l'objet du tableau, ces socio-types n'ont pas de point de comparaison possible avec la notion de classe créative.

<sup>50</sup> Nous renverrons le lecteur intéressé vers les publications citées plus haut.

Ray, nous pourrions nous risquer à avancer que les deux auteurs ont en commun l'idée que la créativité culturelle est l'un des moteurs principaux du développement économique et des changements sociétaux. A ce titre, une hypothèse particulièrement intéressante pourra être émise en ce qui concerne les migrations d'agrément : ces migrants, qui, on l'a vu, placent dans leur choix de migration la qualité de vie en élément prioritaire, appartiennent-ils à ces deux sociogroupes ? Et, dans l'affirmative, leur potentiel créatif est-il mis au service fructueux du développement économique et social des territoires ruraux ? Ces questions, particulièrement séduisantes, méritent d'être étayées par deux exemples.

Si l'on prend, chez Florida, le comportement de la « classe créative » du point de vue professionnel, celle-ci serait caractérisée par « la permissivité des codes vestimentaires (l'absence de costume ou d'uniforme sur le lieu de travail), la flexibilité du temps de travail (« Time warp ») et la dématérialisation du lieu de travail remplacé par le travail à domicile ou sous forme de missions de courte durée chez les clients » (Vivant, 2006, op. cit.). Or, les enquêtes menées par la plupart des chercheurs auprès des nouveaux arrivants dans les espaces ruraux (y compris celles de notre corpus) montrent une proportion non négligeable de créateurs d'entreprise, de travailleurs à domicile, et plus généralement de nombreux modes innovants d'organisation du travail par rapport au temps de loisir (ex. les « travailleurs du mardi-jeudi », Flognfeld, 2006, in Moss, op. cit.). A Chamonix par exemple, C. Marin (directeur des affaires culturelles) nous confiait : « *je connais des anglais installés ici qui achètent six mois à l'avance des billets low-cost [à destination de Londres] pour tous les week-ends de l'année. Beaucoup aussi travaillent à distance, en effectuant régulièrement des allers-retours à leur bureau londonien* ». Nous sommes ainsi en présence d'une forme d'hybridation des temps et lieux de travail et de loisirs, opérée bien souvent par des individus à haut niveau de qualification travaillant dans le secteur tertiaire, et basée sur une approche « moderne » de l'hyper-mobilité : ce qui « fonctionne » relativement bien avec les thèses de Florida.

Second exemple, l'installation en 2000 de M. Y.G, ancien comédien et metteur en scène, dans le canton de La Grave (05), dans l'objectif de « changer d'air ». Peu après son arrivée, M. Y.G. propose à l'Office de Tourisme l'idée d'un nouvel évènement : les Rencontres de la Haute Romanche, pendant trois semaines au moins d'août, sont ainsi créées sur le concept de « résidences d'artistes » pluridisciplinaires, où les artistes sont censés puiser

dans le territoire l'essence même de leur création. Un aller et retour sur le local, à l'inverse du postulat habituel comme quoi « à la ville on créerait et à la campagne on distrairait ». Dix éditions ont prouvé aujourd'hui l'intelligence du concept, avec divers impacts au niveau local repérés en termes économique, culturel, social et touristique (Martin, 2004). Par exemple, on pourrait citer la création dans le courant des années 2000 de deux Compagnies de spectacle sur ce canton montagnard de 850 habitants, plus ou moins impulsées par les Rencontres de la Haute Romanche. Ainsi, si l'on suit Florida, M. Y.G. ainsi que les deux compagnies essaimées dans son sillage appartiendraient bien à la « classe créative » (leur présence ferait fortement bondir l' « indice bohémien » (Florida, 2004) du territoire !), et très probablement aux « créatifs culturels » de P. Ray. Sans débattre plus loin de cette idée, on pourra dans tout les cas admettre que sa seule arrivée sur le territoire, avec de « simples » motivations d'agrément, a très largement contribué au développement économique et culturel local : et ce, grâce au potentiel de créativité « importé » de M. Y.G., mais aussi grâce à celui « révélé » par la suite d'une frange de la population. Ainsi, notre hypothèse de départ est en partie validée : il y a bel et bien, chez les nouveaux arrivants, une créativité qui pourrait être mise au service des territoires de manière bénéfique... à condition bien évidemment que ce potentiel rencontre un bon accueil localement. Ce qui à notre sens rejoint la proposition de « territoires créatifs » développée par Stéphane Cordobes et Raphaëlle Ducret, selon laquelle « les territoires doivent posséder, en plus d'une économie créative et/ou d'une initiative reposant sur la créativité ou la culture, un projet de territoire qui utilise ces initiatives comme des tremplins pour revitaliser le territoire dans toutes ses dimensions » (Cordobes et Ducret, 2010, p. 202).

### *2.1.2 La figure des « lifestyle migrations »*

Par sa figure de « lifestyle migrations » (que l'on a pu traduire par « migrations de style de vie »), l'idée de McIntyre (2009) est de proposer une vision plus large que le concept de migrations d'agrément. Selon lui, ce dernier ne prend en compte que les migrations de personnes, ce qui est réducteur et ne permet pas de rendre compte de la diversité des mobilités actuelles. McIntyre s'inspire notamment des travaux développées par Urry (2000), Castells (2000), ou encore Appadurai (1996) : le principe est qu'il existe deux types de mobilités, celle des personnes, mais aussi celle des flux (capitaux, information...), et que les migrations actuelles doivent être analysées au travers de cette dualité. Par ailleurs, il utilise aussi la notion de style de vie (Benson & O'Reilly, 2009), définie comme « un ensemble de pratiques

servant à la fois un but utilitaire et un but d'auto-identité »<sup>51</sup>. Ainsi, McIntyre propose pour sa figure de « lifestyle migrations » la définition suivante : « il s'agit de déplacements de personnes, de capitaux, d'informations et d'objets associés au processus de relocalisation volontaire dans des lieux perçus comme offrant un style de vie meilleur ou, du moins, un style de vie différent »<sup>52</sup>. Dans cette même logique, il distingue deux types de migrants de style de vie : ce qui migrent de façon définitive (ex. retraités), et ceux qui se relocalisent temporairement ou cycliquement (ex. touristes, propriétaires de résidences secondaires).

Que retenir de la proposition de McIntyre ? Cinq aspects nous semblent fondamentaux :

- D'une part, il avance l'hypothèse que tout projet de migration résulte d'un arbitrage entre les aspects économiques et une qualité de vie recherchée ; ces deux éléments sont, pour McIntyre, constitutifs du style de vie des individus.
- D'autre part, il propose de regarder par la même focale migrations temporaires et définitives, ce qui nous paraît tout à fait pertinent et à rapprocher du concept de « poly-topicité » des individus (Stock, 2004) que nous évoquerons au prochain paragraphe.
- De la même manière, il déconstruit l'idée d'une différenciation entre migrations vers la ville et migrations vers la campagne.
- Qui plus est, il insiste sur le rôle de l'imaginaire, et des « mondes imaginaires » (Appadurai, 1996), qui jouent un rôle prépondérant dans les choix de style de vie des individus, et seraient un facteur explicatif fondamental des migrations actuelles. Il sera là fort tentant de convoquer également la sociologie de l'imaginaire de Michel Maffesoli, dont la perspective est particulièrement adaptée aux lieux touristiques, qui font l'objet d'une construction imaginaire forte.

---

<sup>51</sup> McIntyre, N. (2011). *Mobilities, Lifestyles and Imagined Worlds*. Centre for Tourism & Community Development Research, Lakehead University, Ontario, Canada. URL : <http://www.congresos.cchs.csic.es/lifestyle-migration/sites/congresos.cchs.csic.es/lifestyle-migration/files/Paper%20Norman%20McIntyre.pdf>

<sup>52</sup> McIntyre, N. (2009). Rethinking amenity migration: Integrating mobility, lifestyle and social-ecological systems. *Die Erde*, 140(3), 229.

- Enfin, il souligne que la mobilité seule des individus ne peut expliquer la géographie actuelle des migrations : il est ainsi nécessaire de faire appel à une géographie des flux, ainsi qu'à la « circulation invisible des richesses » (Davezies, 2005) que nous aborderons également plus loin.

Du fait du caractère récent du concept, peu de critiques ont été prononcées à l'égard des théories de McIntyre. Pourtant, à notre sens, il devient difficile de distinguer les « lifestyle migrations » d'autres types de migrations : ces dernières seraient ainsi réduites aux cas où, par exemple, un individu change de logement dans un même quartier ... ce qui nous ramène à la discussion qui nous occupait précédemment, avec un postulat qui pourrait être que la plupart des migrations actuelles dans les pays développés<sup>53</sup> sont « de style de vie ». De la même manière que les migrations d'agrément, il risque d'être encore plus ardu de qualifier et de mesurer ce type de mobilité : McIntyre reste en effet à la phase du constat dans ses écrits, sans proposer d'indicateur pertinent qui permettrait de les mettre au jour.

\*\*\*\*\*

Esoh Elamé (2004) écrit que « les besoins culturels font une civilisation car ils donnent la raison de la vie et du bonheur à chaque peuple pour vivre à sa manière »<sup>54</sup>. Cette phrase, ainsi que les réflexions que nous venons de développer sur la place de la culture dans les migrations d'agrément, nous invite à rapprocher les motivations de ce type de migration de la quête du bonheur. Si, au 18<sup>ème</sup> siècle, Ricardo mesurait le bonheur en quintaux de blé, le bien-être est aujourd'hui une notion bien plus complexe : par exemple, l'économiste B. Perret (2002) s'est essayé au développement d'un indicateur<sup>55</sup> prenant en compte la qualité de la vie, la « santé sociale », mais aussi la satisfaction des besoins primaires au sens de Maslow (1971). A ce titre, la proposition de McIntyre présente un intérêt certain, en avançant que systématiquement, chaque individu réalise des arbitrages pour construire un projet de

---

<sup>53</sup> N'oublions pas que les migrations que l'on peut qualifier de « forcées », liées aux crises économiques, aux conflits armés, à la pauvreté, à la sécheresse, à l'expression politique... restent malheureusement les plus importantes en nombre.

<sup>54</sup> Esoh Elame, J. (2004). Intégrer la dimension interculturelle dans l'évaluation du développement durable. In Offredi, C. (dir.). Dynamique de l'évaluation face au développement durable. L'Harmattan, col. La Librairie des Humanités, Paris.

<sup>55</sup> Perret, B. (2002). Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives. Rapport pour le Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale (CERC).

migration qui tient à la fois compte d'éléments « rationnels » (emploi, revenus, foncier...) et qui convienne à son style de vie : nous ferons ainsi l'hypothèse qu'il est dans l'air du temps de mettre davantage en cohérence ses valeurs avec son mode de vie, dans une optique de recherche de bonheur. D'un autre côté, les individus cherchent également à mettre du sens dans leur projet de migration, et, à ce titre, sont à même de mettre leur potentiel créatif au service de la qualité de vie sur le territoire qu'ils ont choisi pour migrer. Cette recherche de bien-être semble donc fondamentale dans l'étude de l'objet qui nous intéresse.

## **2.2 Une lecture possible par une géographie de l'individu ?**

---

Se référer à une « géographie de l'individu » est déjà un positionnement partisan et polémique. En effet, la géographie, d'abord considérée comme la « science des lieux et non des hommes » (Vidal de La Blache, 1911), a historiquement peiné à trouver sa dimension sociale : « les hommes d'abord, l'espace ensuite » a constitué le credo de ce « renversement » dans la géographie française (Rochefort, 1982, cité par Ceriani et al., 2008), et de la naissance de la géographie sociale. On pourra aussi faire référence au tournant culturel en géographie dans les années quatre-vingt-dix, porté notamment par des chercheurs tels que Christine Chivallon. Le postulat qui va animer le présent paragraphe se réfère donc à un renouveau de la pensée géographique (Knafou et al., 1997 ; Knafou et Violier, 2000 ; Violier, 2001 ; Équipe MIT, 2002), qui fait reposer cette dernière non plus sur un, mais deux piliers :

- l'espace, objet « historique » de la géographie ;
- l'individu, considéré non plus comme agissant dans l'espace, mais au contraire comme produisant l'espace qu'il habite (Lazzarotti, 2001). L'individu devient ainsi par essence « géographiquement pluriel » (Stock, 2004), c'est-à-dire capable de s'impliquer sur différents lieux.

Ainsi, ce nouveau paradigme géographique fait-il apparaître deux « situations dynamiques » fondamentales, pour la construction identitaire de l'individu et pour sa place dans le fonctionnement sociétal : se déplacer et habiter (Cériani et al, 2008).

### 2.2.1 Mobilité et « poly-topicité » du migrant d'agrément

Dans le même temps où l'on constatait l'avènement des migrations d'agrément, se déroulait un autre phénomène non moins important : la mobilité des individus, des biens, mais aussi des informations ne cessait d'augmenter et de se transformer. N'y voyons là aucun hasard : la migration d'agrément ne peut ni exister ni s'expliquer sans se pencher sur cette révolution mobilitaire, l'inverse était d'ailleurs très probablement vrai. Ainsi, sans surprise, les années quatre-vingt-dix ont connu nombre d'auteurs faisant l'éloge de cette mobilité (Viard, 2006), allant même jusqu'à en faire un facteur de différenciation sociale : outre le travail, le revenu, le statut... la capacité à être mobile -la « motilité » (Kaufmann, 2004)- devient un facteur d'émancipation ou d'exclusion de l'individu. La mobilité est ainsi « non seulement techniquement possible », mais elle est « socialement valorisée » (Rémy, 1996, cité par Stock, 2004). Les indicateurs sont nombreux : kilomètres journaliers multipliés par neuf en un demi-siècle (Viard, 2006), généralisation et accessibilité financière des moyens de transport (TGV, vols low-cost, automobile...), boom spectaculaire des moyens de communication (NTIC)... Pour paraphraser Jean Viard, en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle « il s'agit de prendre acte de la mise en mobilité de nos vies en trois ou quatre générations » (Viard, 2006, p. 14).

Au-delà du progrès technique qui tend à diminuer les distances-temps entre les lieux, mais aussi à améliorer l'accessibilité aux biens et aux informations, c'est bien le sens même de la mobilité qui s'est transformé : si, historiquement, les hommes se sont préoccupés de résorber l'espace qui les éloigne, aujourd'hui les nouvelles mobilités permettent au contraire d'assumer des choix parfois aberrants de distanciation (Lussault, 2004) voire même d'offrir des possibilités de co-présence (notamment par les technologies de communication), réalisant ainsi partiellement le vieux rêve ubiquitaire de l'homme. N'oublions pas que, comme le rappelle Michel Lussault, « l'espace joue un rôle fondamental dans la vie des hommes, du fait qu'il y a de la distance entre les objets de société et que cette distance impose des stratégies aux acteurs » (Lussault, in Asher et al., 2004, p. 110) : modifier ou supprimer cette distance a pour effet logique de bouleverser largement les modes de vie et les modes de relation à l'espace. Dès lors, nous pourrions avancer que ces nouvelles mobilités, prise dans leur sens le plus large (individus, biens et informations) ont permis l'existence de migrations d'agrément, en autorisant les acteurs à penser et construire autrement l'agencement des différents

lieux qu'ils pratiquent : lieux de travail, lieux de résidence, et lieux de loisirs (le pluriel étant ici volontairement employé). Conséquemment, nous portons au regard de ce travail la même interrogation que François Asher : « comment générer collectivement une société dont les individus bougent dans tous les sens, habitent dans un endroit aujourd'hui, dans un autre demain, vivent et décident avec des gens qui pratiquent d'autres lieux qu'eux ? » (Asher, 2004, p. 34). Sans compte que, historiquement, les Etats n'apprécient que modérément le nomadisme : le mouvement complique les dispositifs de comptage et de contrôle qui établissent le pouvoir central.

Du point de vue empirique, le lien entre mobilité et migration d'agrément a été largement démontré. Le phénomène périurbain que nous avons déjà évoqué en est l'exemple le plus criant, puisque permis par l'amélioration des réseaux de communication entre les villes et le rural périphérique, et l'avènement de la civilisation du tout-automobile. Cette mobilité « moderne » a aussi conduit à allonger la distance parcourue par les nouveaux arrivants : F. Cognard (2006) a pu constater notamment dans la région du Diois (26) l'installation de « périurbains de longue distance » qui conservent leur travail en ville (Valence, Lyon...) et n'hésitent pas à parcourir de très longues distances pour s'y rendre régulièrement. Autre exemple, un rapport commandité par le Conseil Général du Limousin (2009) qui mesure l'impact qu'a eu l'ouverture de la ligne low-cost Londres-Limoges sur les installations d'anglais dans la région. Si l'on pense mobilité des informations, on peut se référer aux travaux de B. Moriset (2004) sur le télétravail, qui considère que 10 et 20 % de la population active des pays industrialisés télétravaille.<sup>56</sup> Enfin, si l'on pense mobilité des biens, nos enquêtes auprès d'entrepreneurs ruraux ont montré que certains choisissent la localisation de leur entreprise en fonction de l'existence de réseaux de transport : « *ici [dans le Trièves] avec la route nationale à proximité c'est assez bien desservi par les transporteurs, ce qui me permet de faire partir des livraisons quasi quotidiennement : c'était une condition indispensable pour déménager mon entreprise* » (entretien F.K. du 27.04.10).

S'il est avéré que le développement tout azimut des mobilités a indéniablement joué un rôle facilitateur des migrations d'agrément, ce constat ouvre également un grand nombre de questionnements. Parmi ceux-ci, on pourra légitimement s'interroger sur les limites du

---

<sup>56</sup> Moriset, B. (2004). Télétravail, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatiotemporelles du travail et de la production. Cybergeog : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, document 257, mis en ligne le 06 février 2004. URL : <http://www.cybergeog.eu/index3815.html>



développement de ces mobilités : avec l'augmentation du coût de l'énergie, la prise en compte de l'impact environnemental des déplacements (ainsi que celui, récemment démontré, des flux numériques<sup>57</sup>), ce paradigme mobilitaire tiendra-t-il ? Pourra-t-on encore dans le futur considérer comme viables des modes de vie péri-urbains à plus ou moins longue distance, basés sur cette vision « moderne » de la mobilité qui implique un allongement toujours plus grand des déplacements individuels ? Un second questionnement concerne les individus eux-mêmes en prise avec ces mobilités : au milieu de leurs « territoires circulatoires » (Tarrius, 1990), de leurs « archipels » (Viard, 1994), comment les hommes de la « société à individus mobiles » (Stock, 2004) qui font apparemment fi des territoires organisent-ils leur habiter ?

### *2.2.2 Comment la migration d'agrément bouscule les conceptions de l'habiter géographique*

Le concept de l'habiter géographique est un objet mouvant en soi. Sa définition est l'occasion de discussions passionnées et de longue haleine dans de nombreuses disciplines : anthropologie, sociologie, urbanisme, architecture... On pourra néanmoins retenir celle de Georges-Hubert de Radkowski (1964), qui, bien qu'ancienne, offre une base qui peut faire consensus : habiter est synonyme de localiser, c'est-à-dire « établir et soutenir un rapport entre un sujet donné et un certain lieu (rapport momentané ou permanent, de fait ou de droit, contingent ou nécessaire) » (De Radkowski, 1964, p. 28). Trois aspects vont ainsi nourrir la réflexion du présent paragraphe : d'un côté, considérer qu'habiter ne signifie pas seulement résider, mais bien établir un rapport avec les lieux que l'on parcourt ; et de l'autre, s'attarder sur l'importance que prend la maison –que l'on doit considérer davantage au sens américain de « home » plutôt que « house »- dans les modes de vie contemporains. Enfin, comprendre le rôle que joue la nature pour les pratiques récréatives qui semblent intrinsèquement liées à ces mêmes modes de vie. Ces trois considérations prennent, bien entendu, une dimension particulière lorsqu'on les confronte à la problématique des migrations d'agrément.

Les évolutions récentes de la pensée sur l'habiter sont marquées par deux idées principales :

---

<sup>57</sup> Voir à ce sujet l'intéressante étude de l'ADEME (2011) : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=78008&ref=24691&p1=B>

- d'une part, que l'individu « habite » non seulement son domicile, mais aussi les lieux qu'il fréquente ou qu'il parcourt. On peut ainsi penser que « j'habite une ligne de bus dès lors que je l'emprunte chaque jour » (Sansot, 1998, p.173, cité par Daller, 2012), mais aussi son lieu de travail et ses espaces récréatifs ;
- d'autre part, que l'individu est progressivement passé d'un habiter mono-topique à un « habiter poly-topique » (Stock, 2004), c'est-à-dire qu'il est capable d'être impliqué sur différents lieux. Par exemple, la multi-résidence est aujourd'hui chose courante, résidence urbaine ou de campagne, résidence temporaire chez un conjoint ou un parent... contribuant à expliquer l'explosion de la demande de logement.

Ainsi, toujours en suivant la pensée de Mathis Stock, « on pourrait travailler l'habiter à trois niveaux : les pratiques des lieux définissant des manières spécifiques de relier les lieux géographiques ; les modes d'habiter définissant les manières dont les individus habitent un ensemble de lieux, qu'ils mettent en réseau des lieux, des manières de synthétiser un ensemble de « pratiques des lieux » ; et des « régimes d'habiter » définissant un modèle dominant d'être en relation avec les lieux géographiques dans une « unité de survie » (Stock, 2006, p.3).

D'un autre côté, la maison est aujourd'hui (re)placée au centre des modes de vie contemporains. « Le roman « Home » de Catharine Sedgewick (1851) –auteur le plus lu aux USA avant la publication de la case de l'oncle Tom en 1852- fait l'éloge de la maison en tant que cadre reflétant les aspirations de ses habitants » (Ghorra-Gobin, in Berque, 2006). Ce thème est d'ailleurs repris dans la chanson « Home sweet home » de John Howard Payne (1923). Comme le souligne Jean Viard « La maison est devenue un grand moment d'activité des temps libres. Bricolage et jardinage triomphent » (Viard, 2006, p. 136) ; de même Philippe Bourdeau qui observe un recentrage des loisirs sur le domicile lorsqu'il constate que « le domicile est devenu aujourd'hui le premier lieu de vacances des Français (phénomène de *staycation*) » (Bourdeau, 2009, p.3), ainsi qu'un lieu pour les pratiques récréatives, avec le fleurissement de salles de sports, de jeu, voire de pans d'escalade ou de spas à l'intérieur même de la maison. Au-delà de sa fonction initiale d'hébergement de la cellule familiale, la maison est aujourd'hui le lieu de la mise en scène de la vie sociale : on y reçoit, on y travaille

parfois, on aménage selon ses goûts et son style, voire même en fonction des modes. D'où l'importance de s'intéresser aux espaces domestiques, objet encore peu abordé en géographie.

A ce titre, les travaux de Daller (2012) sur les micro-espaces domestiques de l'habiter en milieu rural nous semblent particulièrement à même de nourrir notre propos : s'inspirant notamment des travaux de Rapoport (1977), mais aussi de Ségaud (2008), Daller considère la maison comme un espace « tendu » entre les différents objets du quotidien, au centre du processus d'ancrage du migrant d'agrément au territoire rural. Le domicile devient ainsi l'espace de l'utopie, que l'on aménage et que l'on investit pour faire vivre le « rêve éveillé » de la vie à la campagne. Et, dans l'autre sens, « les qualités d'une maison, d'abord idéalisées puis vécues, peuvent se transformer sous l'action du temps en défauts. Une séparation, des problèmes de santé, l'adolescence des enfants ou le temps et le coût des trajets peut conduire à réinitialiser la fabrication de l'image idéale de l'habiter (la boucle rétro active fonctionne en permanence) »<sup>58</sup>.

Comment le phénomène de migration d'agrément s'inscrit-il dans les conceptions de l'habiter géographique –elles-mêmes évolutives- que nous venons d'aborder ? A notre sens, les nouveaux habitants des espaces ruraux sont à la fois marqués par le phénomène de polytopie, et par l'importance de la maison. Comme le corroborent la plupart des auteurs sur le sujet (Stock, 2001 ; Flognfeld, 2006 ; Bourdeau, 2007 ; Perlik, 2009 ; Cognard, 2010), nos propres enquêtes ont pu mettre au jour des individus qui, pour assumer le choix de vie à la campagne, pratiquent la multi-résidence. On a pu ainsi observer des exemples de « résidence secondaire inversée » : la maison principale, où réside la famille, est celle achetée à la campagne, tandis que l'époux est absent trois jours par semaine, logeant dans un petit studio en ville près de son travail que le ménage a acquis pour cette utilisation. D'un autre côté, même si nous n'avons pas poussé aussi loin que Daller nos investigations au sein même de l'espace domestique des ménages enquêtés, il apparaît que le soin apporté aux aménagements de la maison traduit une forme d' « investissement affectif » dans un lieu. Ainsi, pour reprendre l'exemple précédent, la maison à la montagne était clairement considérée comme un lieu de vie : la formule usitée « nous avons fait nous-mêmes les travaux » (M. D., Trièves, 24.04.10) –que nous avons souvent retrouvée au cours de nos entretiens- souligne l'importance de l'action de « mettre les mains dans le cambouis » ; précisons que l'époux

---

<sup>58</sup> Daller, J.F. (2012). Interrogations sur l'impact des pratiques migratoires sur les espaces domestiques en milieu rural isolé. In Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.

avait tout de même consacré six mois de sa vie à ces travaux, allant même jusqu'à interrompre son activité professionnelle par un congé sans solde. A l'inverse, le fameux studio en ville nous a été décrit comme « fonctionnel » ou « pratique », sans plus de détail : bien évidemment, il eût été intéressant de pouvoir le visiter également pour se rendre compte de l'investissement affectif –apparemment moindre- qui lui était consacré.

\*\*\*\*\*

Qu'apporte une lecture par les évolutions récentes de la géographie de l'individu à notre objet ? Deux aspects sont à notre sens à retenir :

- D'une part, la « mise en mobilité » (Viard, 1998) croissante des individus, des biens et des informations au cours des trente dernières années est un élément fondamental dans la compréhension du phénomène de migration d'agrément. Cette dernière a effectivement été rendue possible par l'avènement de ces mobilités, et on peut constater sur le terrain que certains individus ont construit des modes de vie fondés sur la mobilité. Affirmer, par contre, que tous les migrants d'agrément font partie intégrante d'une « société à individus mobiles » (Stock, 2004) et que, plus généralement, la migration d'agrément s'accompagne d'un accroissement des mobilités, est un raccourci que nous nous refusons de cautionner. Les études de terrain tendent d'ailleurs à montrer le contraire, les individus étant très conscients des limites du paradigme mobilitaire et n'ayant pas nécessairement augmenté leurs déplacements suite à leur installation.
- D'autre part, pour « inventer » ou réinventer de nouveaux modes de vie ruraux, les migrants d'agrément ont été contraints de faire preuve de créativité dans la construction de leurs « régimes d'habiter » (Stock, 2006). Multi-localité, multi-résidence, constructions innovantes ou parfois même habitats alternatifs (Cognard, 2010), la campagne est (re)devenue terre d'invention pour expérimenter des façons de vivre qui correspondraient davantage à l'air du temps. Pour paraphraser de nouveau Viard, « pour caractériser les différentes époques, on pourrait dire qu'après le *temps du croire* est venu le *temps du produire*, et que nous sommes entrés, nous, dans le *temps des relations*. » (Viard, 2006, p 186)

Ainsi, la géographie de l'individu propose-t-elle des réponses supplémentaires dans la compréhension de l'émergence des migrations d'agrément, en bousculant la logique « un individu, un territoire » qui prévaut habituellement en géographie (mais aussi dans les politiques territoriales). D'un autre côté, on pourrait presque dire que la limite de ces approches est inscrite dans leur essence même : en s'intéressant aux individualités, elle ignore la force d'évolutions sociétales plus globales –affectant par définition le collectif-, à l'œuvre lorsqu'il s'agit d'expliquer des bouleversements aussi importants que le renversement des migrations ville-campagne.

## 2.3 Une lecture par les régimes d'historicité

---

Après avoir successivement convoqué la question de la culture et la géographie de l'individu pour expliquer les migrations d'agrément, l'objectif du présent paragraphe sera de tenter d'inscrire le phénomène dans des « régimes d'historicité ». Cette notion, issue du champ de l'histoire et aussi de la philosophie, pourra être définie comme « la valeur sociale affectée à chacun des temps (passé/présent/futur) » (Garcia, 2008)<sup>59</sup>. On la retrouve notamment sous la plume de philosophes comme Ricoeur (1983), et d'historiens comme Koselleck (1990) ou Hartog (1995). Nombreuses sont les typologies de régimes d'historicité proposées par la littérature : les plus usitées sont notamment la tryptique passéisme / présentisme / futurisme (Hartog, 1995), expressions qui se retrouvent parfois dans le langage courant. Pour en revenir à notre objet, les régimes d'historicité que nous nous proposons de mobiliser comme focale de lecture sont ceux relatifs à la notion de modernité. Les différents régimes proposés pour caractériser les évolutions de la modernité font apparaître différentes formes culturelles (Corneloup, 2001), qui peuvent éventuellement être aptes à caractériser les migrations d'agrément.

### 2.3.1 Modernité, post-modernité et transmodernité

Cette proposition de régimes d'historicité relatifs à la notion de modernité est la plupart du temps plutôt présentée sous forme de changements de paradigme dans la littérature.

---

<sup>59</sup> Garcia, P. (2002). Les régimes d'historicité : un outil pour les historiens ? Une étude de cas : la « guerre des races ». Revue d'histoire du XIXe siècle , 25 | 2002 , [En ligne], mis en ligne le 07 mars 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index418.html>

Si l'on retient la définition du paradigme de Karl Popper dans sa philosophie de la science, celle des « lunettes implicites à travers lesquelles les scientifiques parviennent à percevoir et comprendre le réel dans leur domaine » (Popper, 1972), on admettra qu'il s'agit là de trois (ou plutôt quatre) façons de voir le monde qui peuvent aussi se lire en termes d'historicité. Si la modernité est une conception historique assez bien définie (correspondant aux fameux « Temps modernes », situés historiquement entre la fin du Moyen-âge et la Révolution Française), il faut la différencier du paradigme correspondant qui est quant à lui davantage a-temporel : on peut constater son ébauche par les philosophes des Lumières, et son apparition sous la plume de Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (1849-51). La définition que nous pourrions donner serait celle de l'imposition de la raison comme valeur fondamentale et transcendante de la société. La modernité s'oppose ainsi à la tradition (ou prémodernité), où la foi (et son corollaire, la religion) est la valeur qui définit et régit le Monde (il s'agit, en quelque sorte, du premier de nos quatre paradigmes). Il est par ailleurs à noter que certains auteurs parlent également d'hypermodernité (Bauman, 2003 ; Aubert, 2004 ; Lipovesky, 2004 ; Asher, 2005), ou de surmodernité (Augé, 1992) ; figure qui décrit, comme son nom l'indique, une exacerbation des valeurs et des caractéristiques de la modernité : l'exemple le plus criant étant la financiarisation à outrance de l'économie dans les dernières décennies, qui a entraîné les dégâts que l'on connaît lors de la crise de 2008. Pour brouiller un peu les pistes et complexifier encore le débat sémantique, chez d'autres auteurs (Ehrenberg, 1995 ; Lipovetsky, 2004) le terme hypermodernité se rapproche de la définition de la post-modernité telle que nous l'entendons ci-après.

Si le paradigme de la modernité peut-être considéré comme doté d'une forte légitimité<sup>60</sup>, il n'en est pas de même pour les notions de post et de transmodernité, qui sont des objets encore en construction et en débat dans différents corps scientifiques. Les points de consensus s'accordent autour des propositions suivantes :

- la post-modernité est vue comme une critique et une remise en cause du projet de la modernité (Maffesoli, 2008). A l'esprit de conquête succède l'hédonisme, à la science le scepticisme, et la valeur travail cède la place au culte du loisir. Les manifestations post-modernes peuvent se lire dans de nombreux domaines : par exemple dans le champ du sport, et plus particulièrement dans les pratiques de montagne, Corneloup

---

<sup>60</sup> Bien que des critiques existent : on pense notamment à Bruno Latour (1991)

(1999) y voit le détronement de l'alpinisme et de la conquête du sommet (l'homme vainqueur de la nature) au profit des pratiques de l'escalade sportives, basées sur le fun, le culte du corps et la sportivité du geste.

- La transmodernité, quant à elle, serait l'incarnation du projet naissant d'une société durable. Elle réinterrogerait à la fois les valeurs de la modernité (tout en prenant acte des critiques postmodernes) mais aussi celles de la tradition, en intégrant par exemple les valeurs liées à la spiritualité. Le principe de la transmodernité serait ainsi de s'ouvrir à « de nouvelles valeurs plus féminines, plus respectueuses de l'environnement, plus ouvertes à l'esthétique et à la dimension spirituelle de la vie. » (Luyckx Ghisi, 2002).

Si la notion de post-modernité voit le jour sous la plume d'auteurs prestigieux, tels Jürgen Habermas (1981), Jean Baudrillard (1990), Ulrich Beck (1986), et plus récemment dans la sociologie de Michel Maffesoli (2008), peu de chercheurs ont théorisé le concept de transmodernité. Parmi eux, Rosa Rodriguez Magda (1989) propose que « la transmodernité prolonge la modernité tout en assumant les critiques postmodernes ». Enrique Dussel (1992), quant à lui, y voit un moyen de « penser un projet créatif pour l'avenir, et de co-réaliser une solidarité du centre et de la périphérie ». Irena Ateljevic (2009) propose la caractéristique d'un retour des valeurs et d'une analyse critique, et d'attentes d'une société de l'information. Le tourisme y est perçu comme indicateur et vecteur de changement, et « catalyseur de paix ». Enfin, Marc Luyckx Ghisi (2001) dessine une vision européiste, politique et poétique de la transmodernité. Si la définition d'E. Dussel paraît être la plus approfondie, on admettra néanmoins la mouvance de l'objet et son caractère expérimental, ce qui permet de le prêter à de nombreuses et intéressantes interprétations. A noter par ailleurs que dans la littérature anglo-saxonne (voir par exemple Mansfield, 2000), le terme « postmodernity » se rapproche finalement davantage de la transmodernité telle que nous la décrivons ici (nouveau brouillage de pistes). En guise de résumé, Marc Luyckx Ghisi propose une synthèse comparative des trois paradigmes<sup>61</sup> :

---

<sup>61</sup> Précisons tout de même que pour Marc Luyckx Ghisi, la post-modernité est une simple transition entre modernité et transmodernité.

<b>Critères</b>	<b>Prémodernité / tradition</b>	<b>Modernité Postmodernité</b>	<b>Transmodernité</b>
<b>1. Pouvoir</b>	Vertical	Vertical / privé	Démocratique
<b>2. Patriarcalité</b>	Patriarcal	Patriarcal	Post-patriarcal
<b>3. Vérité</b>	Intolérant. = une Vérité	Intolérant = une Vérité Pas de Vérité	Tolérance
<b>4. Sécularité</b>	Blasphème	Libération	Repenser le lien Religion/société
<b>5. Stabilité</b>	Oui	Non : Progrès	Non : Transformation
<b>6. Enchantement</b>	Oui	Non : Désenchantement	Oui : Réenchantement
<b>7. Clergé</b>	Oui : pouvoir politique et religieux	Experts technocrates économistes	Pas d'intermédiaires
<b>8. Science</b>	Seule la théologie + Philosophie	Naissance des sciences	Redéfinition de la science et du sacré.
<b>9. Sacré</b>	Le sacré est naturel	Le sacré est banni	Redécouverte du sacré de la vie

*Tableau 3 : Comparaison entre les trois paradigmes.*

*Source : Marc Luyckx Ghisi, 2001*

Sans développer davantage l'essence de ces trois régimes d'historicité (il serait nécessaire d'y consacrer l'ensemble de ces pages), l'interprétation que nous souhaitons proposer ici serait l'hypothèse d'une correspondance avec des formes culturelles de migrations d'agrément. Le principe sera alors de rechercher un certains nombres de « signaux » permettant de repérer les caractéristiques des différents paradigmes. Une tentative pourra ainsi être effectuée, en se basant sur les travaux de Caroline Hantz (2009) qui a établi un certain nombre de « signaux transmodernes », qui peuvent être éventuellement applicables à notre objet :



<b>Signaux transmodernes</b>	
<b>Vision de la nature</b>	<b>Ressource bibliographique</b>
La nature revitalisante	Corneloup (territoires ruraux)
Penchant écologique	Corneloup 2006, Sirost 2008, Fresno (2005) p.16
Respect de la chaîne écologique (nourriture, vêtement, déplacement, relation à la nature...)	Corneloup (territoires ruraux)
Ancrage culturel des territoires (marquage, ambiance, esthétisme, univers culturels choisis...)	Corneloup (territoires ruraux)
Eco-styles variés (hard écolos, bobos, néo-ruraux, créateurs culturels, éco-ludiques, petits bonheurs...)	Corneloup (territoires ruraux)
Réenchancement pour les villes	Bourdeau (2005)
Patrimoine écologique	Corneloup (territoires ruraux)
Nature avec des traces d'anthropisation	Fresno (2005)
Expériences écologiques	Corneloup et Bourdeau (2008) p.110
La nature perçue comme un écosystème, une diversité naturelle reconnue	Corneloup (territoires ruraux)
<b>Vision de la société actuelle</b>	
Caractère traditionnel authentique, importance du patrimoine humain	Bouchet (2000)
Une authentique qualité de vie	Sirost (2008) p.39, Bouchet (2000)
Désir de réenchancement de notre vie quotidienne	Sirost (2008) p.39
Vision icarienne du monde	Fresno (2005) p.20
Retour du romantisme	Sirost (2008) p.39
Ambiances culturelles non-marchandes	Bourdeau (2005)
Pratiques responsables et acceptables (récréatives et quotidiennes)	Corneloup (territoires ruraux)
Distance avec la compétition	Corneloup (territoires ruraux)
Participation à la vie sociale, membre d'une association (partage, échange, ouverture sociale, accessibilité...)	Corneloup (territoires ruraux)
Inviter les publics à la marge	Corneloup (territoires ruraux)
Volonté d'inventer un autre rapport à la nature, aux autres et à la société	Bourdeau (2006), Bouchet (2000)
Tendance moralisatrice	Sirost (2008) p.39, Christin (2008)
Repenser le lien et l'identité sociale et professionnelle	Corneloup (2008) p. 179
Distance avec la mobilité motorisée, vif succès du vélo citoyen	Corneloup (2008) p.179 ; Sirost (2008) p.39
Reprise d'anciennes formes sociales	Corneloup et Bourdeau (2008) p.110
Mouvement altermondialiste	Corneloup (territoires ruraux)
Retour à une société sans excès de consommation	Corneloup (territoires ruraux)
<b>Pratiques touristiques</b>	
Culture de l'expérience : expériences culturelles partagées (patrimoine, philosophie, humanité, réflexion,...)	2003 Corneloup (territoires ruraux) ; actes
Tourisme de proximité	Corneloup (territoires ruraux)
Distance avec la vitesse (la lenteur est choisie), temps long	Corneloup (territoires ruraux) ; Christin (2008), Corneloup (2006)
Vitalité soft	Fresno (2005) p.20
Le sens, l'éthique de la pratique, responsable et durable, solidaire et équitable	Corneloup (territoires ruraux) ; Corneloup (2008) p. 179
Spiritualité dans la pratique	Corneloup et Bourdeau (2008) p.110
Pratiques alternatives	actes 2003
Pratiques hybridées	Bourdeau (2005)
Tendance collective	Corneloup (2008) p. 179
La contemplation	Corneloup (2006)
Randonnée pédestre	Corneloup (2008) p. 179
Distance avec les hauts lieux	Corneloup (2006)
<b>Pratiques éco-itinérantes</b>	
Itinérance thérapeutique, sociale ou politique	Corneloup et Bourdeau (2008) p.110
Itinérances sportives qui s'inscrivent dans la durée (randonnée pédestre, randoparapente, randoVTT)	Corneloup (territoires ruraux)
Autres formes d'aventures dans un milieu extrême	Corneloup et Bourdeau (2008) p.110
Itinérance artistiques, musicales, patrimoniales, scientifiques, humanitaires, spirituelle...	Corneloup (in Bourdeau 2006)
Nouvelles technologies	Bourdeau (2005)

Tableau 4 : Signaux transmodernes

Source : Caroline Hantz, 2009

A partir de ces « signaux », quatre hypothèses de correspondance entre régimes d'habiter et migrations d'agrément pourront être échafaudées. Précisons que ce tableau n'a que l'ambition de proposer des pistes de réflexions, encore incomplètes et qui pourront être perçues comme caricaturales, qui seront reprises et confrontées à nos résultats de recherche en deuxième partie. Bien évidemment, un individu « n'est » pas moderne ou post-moderne : les styles de vie sont toujours une combinaison entre ces différentes « logiques », d'où l'idée de « formes culturelles » ; de même qu'il est difficile de parler d' « époque » post-moderne ou transmoderne, d'où l'appartenance de ces trois notions au champ des paradigmes et des régimes d'historicité.

	<b>Hypothèse 1 : correspondance liée au style de vie des individus</b>	<b>Hypothèse 2 : correspondance liée aux caractéristiques du territoire</b>	<b>Hypothèse 3 : correspondance liée au style de pratiques récréatives</b>	<b>Hypothèse 4 : correspondance liée au type d'habitat</b>
<b>Logique moderne</b>	« Conquête » économique et/ou sociale de la campagne	Périurbanisation, installation dans le rural liée au coût du foncier	Logique « hard » (ex. alpinisme), demande d'activités déconnectées avec le territoire (tennis, piscine...) ou déplacement en zone urbaine pour les loisirs.	Maison individuelle, jardin, piscine, clôture, chien...
<b>Logique post- moderne</b>	Campagne comme support de loisirs, pratique hédonique	Territoires où ont émergé des cultures « californiennes » (Loret, 1995) liées aux loisirs	Fun, activités à sensations : escalade sportive, VTT, ski...	Reconversion résidentielle d'habitats touristiques, suréquipement destiné au confort (home cinéma, jacuzzi...), habitat mobile, habitat transgressif (yourte, tipi...)
<b>Logique trans- moderne</b>	Invention d'un mode de vie en osmose avec un territoire.	(Ré)enchantemen t d'un lieu, migrations créant du tourisme.	Logique « soft » : jardinage, nature, promenade...	Rénovation, maison HQE, ossature bois, bien-être, feng-shui, nouveaux matériaux...

*Tableau 5 : Hypothèses de correspondances entre régimes d'historicité et migrations d'agrément.*

*Source : auteur*

### **2.3.2 Formes culturelles des migrations d'agrément**

A partir de différentes études sur les loisirs sportifs de nature (Bourdeau, Corneloup et Mao, 2004 ; Corneloup, 2002, 2004, 2006), et particulièrement sur les socio-styles de l'escalade (Corneloup, 1993), le sociologue Jean Corneloup propose le concept de forme culturelle, appliqué dans un premier temps au champ des loisirs sportifs de nature. Cette notion est présentée comme la rencontre entre un style de pratique (combinaison de quatre logiques : sociale, sportive, d'usage sociaux, et de représentations) et un univers culturel (figures emblématiques, politique, institution, médias, prestataires) ; la définition donnée est

celle « d'un ensemble de pratiques sociosportives, d'usages du corps et de représentations que l'on peut identifier comme étant emblématique d'une époque et qui s'inscrit au sein d'une organisation plus ou moins formalisée »<sup>62</sup>. A l'instar du paragraphe précédent, Corneloup identifie quatre grandes formes historiques (formes traditionnelle, moderne, postmoderne et transmoderne). Le propos sera ici d'appliquer ce concept de formes culturelles à l'objet migrations d'agrément, à partir d'une proposition que Corneloup formalise dans un article récent<sup>63</sup>. Les quatre formes culturelles sont ici vues comme un cadre de lecture :

- La forme traditionnelle : il s'agit là de la migration envisagée comme un retour à la campagne. Que ce soit pour revenir à ses racines (ou celles d'un parent originaire d'un territoire rural), ou pour expérimenter un retour à la terre (ex. : néo-agriculteurs), la motivation apparaît comme similaire. Les loisirs traditionnels (chasse, pêche, cueillette de champignons...) y sont souvent réappropriés voire réinventés. Cette forme peut éventuellement se lire dans une optique de refuge : en rupture avec la ville, la modernité, la campagne peut s'avérer un lieu propice à la reconstruction d'un mode de vie plus proches de valeurs authentiques ; ce que corroborent les études d'autres auteurs, tels Cognard (2006) avec sa figure de « réfugiés des villes ».
- La modernité d'agrément : la « maison de campagne » de la Belle Epoque serait ici la figure la plus représentative de cette forme. Signe de réussite sociale, la résidence secondaire ou permanente (comme dans le cas de retraités) dans des lieux ruraux d'excellence tels que les bords de mer, les châteaux médiévaux ou les stations de montagne. A cette forme s'ajoutent toute une caste de saisonniers, main d'œuvre de l'industrie touristique, qui voyage au gré des saisons et des opportunités d'emploi.
- La post-modernité : si la modernité est marquée par une rupture nette entre travail et loisir, la post-modernité cultive au contraire la culture de l'ubiquité et de la coprésence, toute deux permises par le paradigme mobilitaire dont nous avons déjà parlé. Ainsi, les migrations d'agrément post-modernes ne peuvent-elles s'envisager en dehors d'un environnement numérique ad hoc, d'axes de communications efficaces, pour envisager une vie à la campagne comme un accès instantané au plaisir procuré

---

<sup>62</sup> Corneloup, J. (2009). Dynamique culturelle et loisirs sportifs de nature. In Ferreol, G. (ss la dir. de). Représentations corporelles et loisirs sportifs. Intercommunications, Bruxelles, pp. 177-193.

<sup>63</sup> Corneloup, J. (2012). Migrations géographiques et formes culturelles des pratiques récréatives. In Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.

par le loisir rural. Corneloup observe que la pratique des sports de nature joue un rôle essentiel dans le choix du lieu, permettant de combiner le fun et le culte du corps à un environnement professionnel –en général tertiaire- jamais distant. Des territoires comme Chamonix, la Silicon Valley ou la côte Basque sont ainsi les figures emblématiques de ces installations post-modernes.

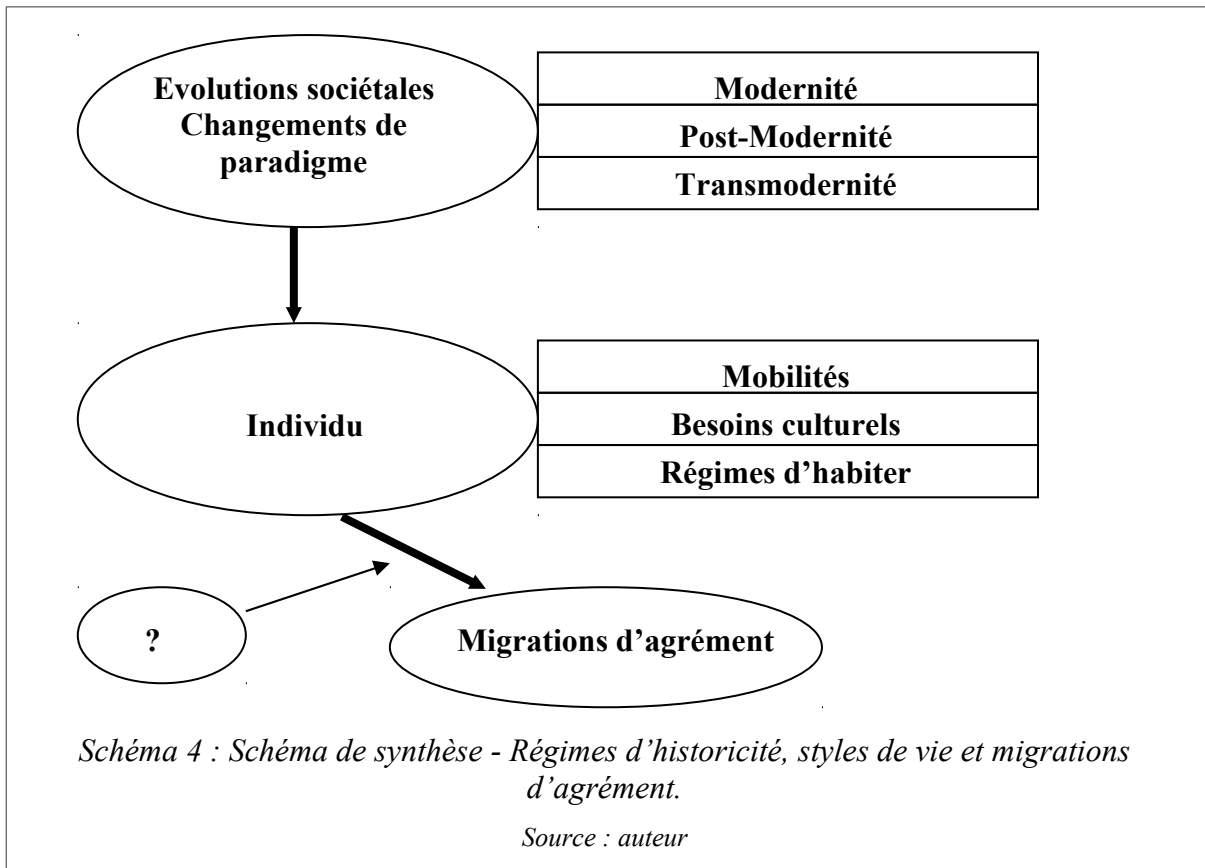
- La transmodernité : toujours pensée comme une synthèse qui trierait le bon grain de l'ivraie des figures précédentes, la migration d'agrément transmoderne propose comme projet l'invention d'un mode de vie durable, le territoire rural étant perçu comme le support le plus approprié. Il s'agit là d'une forme de migration où l'isolement n'est plus la valeur fondamentale recherchée, mais où au contraire est mise en exergue la vie de village des centres-bourg. Le développement de la vie associative, des nouvelles formes d'économie comme les AMAP ou encore les vacances à domicile seront quelques-uns des indicateurs les plus à même de caractériser ce type de migrations. On pense ainsi à des territoires comme la Drôme provençale, l'Ariège ou le Trièves pour les illustrer.

On pourra par ailleurs noter que Corneloup propose une forme intermédiaire, celle des « pratiques dissidentes ». Le passage entre modernité et post-modernité n'a ainsi pu s'opérer sans un glissement opéré par des innovateurs contre-culturels : babas-cools des années soixante-dix, routards, ou encore pratiquants alternatifs de sports de nature qui ont fait de leur loisir un mode de vie permanent.

## **Conclusion du chapitre 2**

Rappelons que le fil conducteur de ce chapitre était de replacer le phénomène de migrations d'agrément dans une perspective d'évolution sociétale plus large. Pour ce faire, nous avons convoqué différents paradigmes qui, chacun, proposent un regard nouveau sur cette dimension sociétale de notre objet. La proposition de ces différentes focales de lecture n'a rien d'exhaustif, et reflète également le parcours du chercheur : on aurait pu tout à fait convoquer d'autres approches, s'intéresser à d'autres théories, emprunter à différents champs scientifiques, pour penser la migration d'agrément. Toujours est-il que les approches visitées ici peuvent nous amener à deux constats fondamentaux qui définissent déjà le phénomène sous un jour nouveau :

- D'une part, l'individu est à placer au centre du processus de migration d'agrément : l'évolution profonde des styles de vie –mobilités, besoins culturels, régimes d'habiter- de ces dernières décennies pourra être considérée comme l'un des principaux facteurs explicatifs du phénomène. La géographie de l'individu et, plus généralement, toutes les disciplines (sociologie, anthropologie...) permettant de cerner cet « objet » seront ainsi à convoquer pour permettre la compréhension des « amenity migrations ». Sur le plan méthodologique, il apparaît indubitable d'approcher la question par une entrée prioritairement centrée sur l'individu.
- D'autre part, ce même individu est mû par de puissantes forces d'évolutions sociétales qui ont permis cette évolution des styles de vie. Les quatre régimes d'historicité (tradition / modernité / post-modernité / transmodernité) proposés ici peuvent procurer une lecture apte à comprendre ces évolutions, même si il s'agit là de paradigmes encore imparfaits (et donc sujets à discussions voire à polémiques), et qu'il eût été possible d'en convoquer d'autres pour avancer des explications (le champ est ouvert...).



Après s'être intéressé aux forces qui président à l'évolution du style de vie des individus, préalable indispensable à l'existence de migrations d'agrément, notre prochain propos sera de regarder ce phénomène non plus en tant qu'objet, mais comme processus. Le point d'interrogation de notre schéma sera ainsi l'objet de notre prochain chapitre, à savoir : quelles sont les dynamiques à l'œuvre, quelles sont les « portes d'entrées », qui conduisent l'individu à opérer des choix de migrations d'agrément ?

### **Chapitre 3 L'inscription de la migration d'agrément dans le champ de l'après-tourisme**

Si, comme le dit Jean Viard, « le tourisme doit être pensé comme un outil de bouleversements spatiaux, économiques et culturels gigantesques » (Viard, 2006, p71), on peut alors lever le voile sur un profond changement de rôle de celui-ci. Au-delà de sa vocation première, celle de la simple fréquentation d'un lieu autre que chez-soi (dans un but de loisirs ou de travail), le tourisme s'est vu doté de nouveaux attributs auxquels personne n'avait réellement réfléchi. Les vacances ont en effet radicalement changé notre mode de vie (Viard, 2006) : la culture du loisir (du latin *licere*, être libre) nous a progressivement invité à modifier le rapport au travail et au temps libre, mais aussi le rapport au quotidien et au hors-quotidien, à l'Ici et à l'Ailleurs (Bourdeau, 2007). Deux exemples de « dépassement » du tourisme pourront ainsi être évoqués :

- Le ré-enchantement du quotidien et du proche : entre les vacances à domicile (« staycation »), le loisir de proximité, le bricolage... mais aussi le simple fait de redécouvrir son environnement proche, il (re)devient possible de « vivre l'expérience touristique » sans partir de chez soi, ou du moins dans une logique de proximité.
- La migration d'agrément : le phénomène peut aussi être lu comme une façon d'aller « au-delà » du tourisme, dépasser l'action de « visiter » un territoire pour décider de s'y installer, incarnant le rêve de « vivre à l'année dans une maison de vacances » (Viard, 2000).

Aussi, le cadre du tourisme devient-il trop étroit pour saisir ces phénomènes en émergence. En effet, le tourisme est fortement marqué à la fois par la notion de départ, par celle de la nuitée en dehors du domicile, ainsi que par la spécialisation des fonctions des lieux, toutes trois constitutives de sa définition. Le tourisme intègre ainsi par essence les trois dualités que nous avons évoquées, quotidien – hors-quotidien, travail – temps libre et Ici-Ailleurs. On pourra alors considérer deux approches :



- soit postuler que ces pratiques en émergence se situent en dehors de la sphère récréative, et donc proposer de les intégrer à d'autres cadres de lecture que le tourisme ;
- soit proposer que l'hybridation devient aujourd'hui la nouvelle norme dans les pratiques récréatives, là où prévalaient jusqu'alors les discontinuités et les frontières établies entre les différents univers de l'individu, et qu'un nouveau cadre de pensée, évolutif du tourisme, devient nécessaire.

Le lecteur aura compris que le deuxième postulat est à notre sens le plus adéquat, d'où l'objet et l'hypothèse qui seront tous deux constitutifs du présent chapitre : le premier sera de présenter les différents cadres de lectures existants pour ces phénomènes en émergence ; la seconde, de proposer que le dernier de ces cadres, l'après-tourisme (Bourdeau, 2009), permet de construire une nouvelle lecture de la migration d'agrément sous l'angle de processus.

### **3.1 Approches d'un post-tourisme ou d'un tourisme résidentiel**

---

Presque conjointement, Jean Viard (2000) et John Urry (2002) ont utilisé le terme de post-tourisme<sup>64</sup> pour désigner chacun deux phénomènes différents, et pourtant tout deux constitutifs de changements de statut du tourisme, justifiant à chaque fois le préfixe « post ». Si le premier utilise ce concept pour désigner la reconversion résidentielle de territoires touristiques, le second y voit une autre acception, celle d'un tourisme post-fordiste et post-moderne constitué de phénomènes de réinventions et d'hybridations récréatives et géotouristiques. Pour paraphraser le sociologue Alain Girard<sup>65</sup>, « dans un cas [J. Urry] le post-tourisme désigne bien un après du tourisme qui ferait suite à une époque achevée du tourisme, dans l'autre [J. Viard] le post-tourisme est un processus spécifique qui prolonge, amplifie et redéfinit les enjeux du tourisme mais n'est aucunement censé prendre la suite du tourisme ». Aussi est-il indispensable pour notre propos de bien comprendre et de saisir les nuances entre la pensée de ces deux auteurs : John Urry et Jean Viard sont en effet à placer parmi les

---

<sup>64</sup> A noter qu'ils n'en sont pas les auteurs : la paternité du terme revient à Maxine Feifer dans l'ouvrage « Going places » (1985)

<sup>65</sup> Girard, A. (2009). Faut-il raccorder une théorie à moyenne portée du post-tourisme à une théorie générale du post-modernisme ? Communication lors du colloque « Fins et confins du tourisme », Grenoble, mai 2009. Alain Girard y développa un argumentaire très construit sur ces deux visions du post-tourisme : outre les écrits des deux auteurs eux-mêmes, cette communication sera l'une de nos sources privilégiées pour les approches que nous proposons ici.

pionniers qui ont constaté, puis conceptualisé, les phénomènes d'évolution des pratiques récréatives qui nous occupent.

### 3.1.1 *Le post-tourisme comme tourisme post-moderne*

En lien avec notre chapitre précédent, le post-tourisme de John Urry doit être compris comme l'une des manifestations de la post-modernité telle que nous l'avons décrite. L'auteur développe particulièrement cette approche dans son ouvrage « the tourist gaze » (1990), « le regard du touriste », où il propose une sociologie du tourisme assez novatrice où ce dernier est vu comme une métaphore des rapports sociaux. Comme beaucoup d'ouvrages précurseurs reflétant avant tout la pensée de son auteur, et méritant davantage le qualificatif d'essai, « the tourist gaze » suscita à l'époque de nombreuses critiques : « le parti pris d'une synthèse dérape souvent dans le patchwork où se côtoient sans toujours bien s'articuler état des travaux, micro-études de cas, généralisations et digressions »<sup>66</sup>, écrit Erik Neveu (1990). Toujours est-il qu'Urry y développe une figure novatrice du post-touriste élaborée avec ses collègues Feifer et Lash. Celle-ci repose sur trois caractéristiques :

- Le post-touriste est celui qui peut faire du tourisme sans se déplacer. Urry insiste sur la révolution numérique qui permet de voir et pratiquer les lieux du tourisme sans bouger de chez soi. Il propose même que le tourisme virtuel supplantera peut-être un jour le tourisme réel. Cette figure se rapproche d'ailleurs de celle des « aventuriers immobiles » de M. Maffesoli (Maffesoli, 2010).
- Le post-touriste est celui qui sait naviguer au sein d'une offre touristique pléthorique. Il possède une aptitude à « sortir du troupeau » du tourisme de masse qui peuple les plages en été (Urry développe une longue étude de cas sur les plages anglaises).

- Le post-touriste est un touriste « éveillé » qui ne cherche plus à échapper à l'état de touriste : il est conscient que l'authenticité n'existe pas et que la relation qu'il va vivre avec le territoire d'accueil est un jeu ; ce qui n'empêche pas que l'expérience soit plaisante malgré tout.

---

<sup>66</sup> Neveu, E. (1990). In revue Réseaux – Communication – Technologie – Société, volume 9 n°44-45, pp. 434-436

Cette figure du post-touriste nous ramène bien aux valeurs « cassées » de la modernité, et s'oppose à ce que Urry (et il n'est pas le seul) appelle le « tourisme de masse ». Pour bien comprendre l'argumentaire que le sociologue développe, il faut tout d'abord évoquer les éléments qui, selon lui, sont éminemment constitutifs du « tourisme » au sens classique du terme :

- l'activité tourisme présuppose l'existence de son contraire, le travail. Et en ce sens, faire du tourisme est une des caractéristiques de l'homme moderne ;
- Le tourisme doit être caractérisé par une coupure du quotidien au hors quotidien, entre l'ordinaire et l'extra-ordinaire, et donc suppose le départ : le plaisir retiré provient en partie de cette expérience extra-ordinaire en rupture avec le quotidien.
- Le tourisme est souvent vu comme une pratique collective, sociale, qui repose sur les relations dans le cercle familial, amical, voire au-delà.
- On choisit la destination en conscience du plaisir que l'on est supposé en retirer. D'où l'importance des médias (guides, brochures, mais aussi médias indirects tels qu'émissions de télévision), du bouche-à-oreille, de la représentation symbolique qu'on se fait d'une destination... mais aussi tout simplement des « rituels » (Urbain, 2002) consacrés à l'organisation et aux préparatifs du départ.
- L'image qu'on se fait d'un lieu, ou celle construite par les opérateurs touristiques, sont constitutives du regard touristique : ce dernier doit, dans l'idéal, être « conforme » à la représentation qu'on s'en est faite, sous peine de lourdes désillusions.

Ces éléments nous ramènent de manière très nette aux différentes dualités que nous évoquions en introduction. En référence à ces dernières, il faut bien comprendre que le post-tourisme d'Urry repose sur le principe de dé-différenciation (Lash, 1990) de ces dualités qui sont, elles, constitutives du tourisme « moderne ». Urry développe ainsi quatre arguments dans sa démonstration :

1. Dé-différenciation du quotidien et du hors-quotidien : on observe l'hétérotopie des nouveaux lieux mis en tourisme (Bourdeau, 2007) : une mine de charbon, l'Antarctique... mais aussi que l'exotique peut s'immiscer dans des lieux ordinaires (ex. Paris-Plage). Dans cette logique, notre lieu de vie peut être un lieu de tourisme pour d'autres.
2. Dé-différenciation entre le tourisme et la culture : auparavant, le tourisme appartenait au monde de l'Ailleurs, et la culture à celui de l'Ici. Entre la patrimonialisation à outrance (tout objet devient patrimoine) et le développement du tourisme culturel, ces deux sphères sont désormais largement entremêlées.
3. Dé-différenciation entre « l'authentique » et le « mis en scène » ; Urry reprend ainsi l'une des caractéristiques de la figure du post-touriste développée plus haut.
4. Dé-différenciation sociale : si le tourisme de la modernité était marqué par une séparation nette entre les pratiques de la bourgeoisie et des classes populaires (que ce soit dans les modes d'hébergement, ou dans les types de lieux fréquentés), les pratiques post-touristiques sont davantage l'apanage des classes moyennes et sont moins liées au facteur discriminant de l'argent.

S'agissant de tirer parti ou au contraire d'apporter des critiques à la pensée de John Urry, nous proposerions de discuter les deux derniers arguments. Si l'inauthenticité acceptée –voire recherchée– fait partie intégrante de concepts touristiques tels que les parcs de loisirs ou certains rituels kitchs où l'on joue avec le second degré, il n'est pas si évident que tous les touristes de la post-modernité ne soient plus à la recherche « d'authenticité » (même s'il s'agit là d'une formule très discutable). Que dire alors de tous ces voyageurs itinérants, qui voyagent sac au dos à travers le monde et de préférence hors des sentiers battus, dans un but de rencontre avec la population ? Ou des pratiques émergentes telles que le *couchsurfing* ou le *woofing*<sup>67</sup> (Berthelot, 2012) ? Il faudrait alors opérer des distinctions entre « faire du tourisme » et « partir en voyage », ce que proposait déjà Jean-Didier Urbain (2002), ou entre

---

<sup>67</sup> Ces deux pratiques du voyage mettent la rencontre au premier plan : dans le cas du couchsurfing, il s'agit d'un « squat organisé » ou un habitant propose d'héberger un voyageur. Pour le woofing, il s'agit de mettre à profit ses vacances pour exercer une activité non rémunérée, en échange de l'hébergement et la nourriture. Dans les deux cas, les premiers contacts ont lieu via Internet. Voir notamment la thèse de Libéra Berthelot (2012).

« voyageur » et « voyagé » comme le propose Berthelot (2012). Il faudra alors, comme le propose Bourdeau (2012), opérer une distinction entre post et trans-tourisme<sup>68</sup>.

Concernant la dé-différenciation sociale, cet argument révèle un certain nombre de biais : si, pour certains, les vacances à domicile relèvent d'un choix délibéré, d'un certain militantisme anti-mobilité ou anti-tourisme voire de snobisme (là encore, on pourra parler de trans-tourisme), il ne faut pas oublier les (très) nombreux ménages qui ne partent pas en vacances par manque de moyens (40% des français selon Viard)... et le caractère ségrégatif du départ : seulement 48% des ouvriers partent en vacances, contre 90% des cadres (Bourdeau, 2011) ! D'autre part, on pourrait arguer, comme Girard (op. cit.), que la coupure entre le quotidien et le hors quotidien (qui permet de se libérer du stress) reste l'une des attentes des vacances, et que le départ offre la possibilité de déclencher cette coupure.

D'un autre côté, les deux premiers arguments d'Urry remportent notre adhésion : la dé-différenciation de ces deux sphères fait à notre sens pleinement partie des facteurs explicatifs du phénomène de migration d'agrément, tel que nous l'avons exposé au chapitre précédent. Nous suivrons également le commentaire de Neveu sur « the tourist gaze » lorsqu'il souligne la « mise en évidence du pouvoir et de la dynamique de modification de l'environnement quotidien dont est porteur le tourisme » (Neveu, 1990, op. cit.). A ce titre, la pensée de John Urry rejoint finalement celle de Viard sur certains points, en rapprochant au final ces deux concepts que l'on présentait au départ comme opposés.

### *3.1.2 Le post-tourisme comme reconversion résidentielle des lieux touristiques*

Jean Viard a toujours été attentif par les questions liées au tourisme, même s'il regrette que « les vacances ne sont pas considérées comme un objet scientifique sérieux » (Viard,

---

<sup>68</sup> « Le trans-tourisme, écho d'une transmodernité (Dussel, 1992 ; Grosfoguel, 2005 ; Rodriguez Magda, 2004 ; Ateljevic, 2008 ; Corneloup, 2010) constituerait un « au-delà » du tourisme, porté par un dépassement des genres et des catégories habituelles visant l'exploration d'altérités négligées ou refoulées. Ce tourisme au troisième degré, volontiers normatif et inscrit dans une rationalité finalisée (« pour quoi ? »), renverrait à des pratiques et représentations de la récréation marquées par un volontarisme éthique (social, environnemental, économique) et une recherche de cohérence existentielle, basées sur l'hybridation de l'univers récréatif avec la vie quotidienne, l'agriculture, le patrimoine, l'artisanat), l'éducation, le développement personnel et même la spiritualité. Porté par une logique de collectifs et de territoires apprenants, il s'inscrirait dans une figure de l'entre-deux entre quotidienneté et tourisme, registres amateur et professionnel, lieux ordinaires et touristiques, tout en étant marqué par une grande diversité de pratiques oscillant entre proximités et itinérances au long cours, entre esthétisation et militantisme » (Bourdeau, 2012, in Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.)

2000, p. 17). Aussi, le sociologue propose-t-il la formule de post-tourisme dans son « Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux » (2000), qu'il définit comme « les activités et les migrations humaines qui sont attirées par certaines régions touristiques mais sans que ces activités et ces hommes aient directement à voir avec le tourisme » (p. 105). Cependant, à la différence de Feifer, Lash et Urry, il faut noter que Viard n'avait pas l'ambition de poser le post-tourisme comme un concept : d'ailleurs, le terme n'apparaît ni en titre ni en exergue dans l'ouvrage, qui est finalement plutôt consacré à la transformation des modes de vie qu'ont amené les vacances. Aussi, cette figure résulte-t-elle plutôt d'une observation, selon laquelle les flux migratoires mais aussi les créations d'entreprises tendent à suivre les flux touristiques : d'ailleurs, observe Viard, la carte du solde migratoire 1990-99 de même que celle des créations d'entreprises se superpose assez bien avec celle des résidences secondaires.

Ainsi, Viard définit comme la « dynamique post-touristique » le choix d'individus de s'installer dans des régions « dont la mise en désir et l'organisation sociale ont été transformées par le tourisme » (p. 105). Qui plus est, la qualité de vie tant recherchée par ces migrants est pour grande part une invention proposée par le tourisme : calme, bien-être, aménités paysagères et environnementales, sports de nature... Ces nouveaux habitants deviennent ainsi des « vacanciers sédentarisés » pour qui le lieu du tourisme se transforme en lieu ordinaire. Outre les aménités, Viard note par ailleurs que ce processus post-touristique est également dépendant de l'offre territoriale, en matière de services, d'éducation, de culture... et que ces installations sont permises à la fois par la nouvelle économie qui n'a plus les mêmes contraintes de localisation, mais aussi par des individus libérés de toute contrainte professionnelle (comme les retraités).

De fait, la mise en tourisme d'un territoire est aujourd'hui créatrice non pas d'une, mais de trois richesses, constituant un nouvel effet « imprévu » du tourisme :

- les revenus directs du tourisme, liés à l'activité touristique en soi (création classique de richesse).
- Les revenus indirects liés à la création d'emplois touristiques sur place, permettant aux populations de rester aux pays et aux saisonniers de se sédentariser.

- Les revenus indirects liés à l'installation de post-touristes attirés par la mise en désir du territoire par le tourisme.

Au-delà des seuls revenus, on n'oubliera pas non plus les dynamiques sociales et culturelles liées à ces installations de populations nouvelles, qu'il s'agisse de saisonniers sédentarisés ou de post-touristes. Il va sans dire que dans l'esprit de Viard, ces revenus indirects sont en fait l'économie résidentielle liée aux dépenses de ces populations. Ces trois richesses sont donc la combinaison de l'économie productive du tourisme, et de l'économie résidentielle générée par l'accroissement de population. Si on y ajoutait les revenus de transfert qu'apportent avec eux ces mêmes populations, on obtiendrait une économie présente telle que la propose Davezies (2004).

\*\*\*\*\*

A la lecture de ces deux acceptions du post-tourisme, il apparaît que ces deux approches se complètent plus qu'elles ne s'opposent. Si John Urry propose l'ébauche d'un tourisme post-fordiste directement issu du paradigme de la post-modernité, Viard décrit un processus d'habiter qui se rapproche très fortement du concept de migrations d'agrément : l'apport fondamental de la pensée de Viard à notre objet est donc le rôle joué par le tourisme dans la mise en désir des territoires et le « déclenchement » de ce type de migrations. Nous serions tentés d'avancer que ce processus correspondrait à un « effet » du concept que propose Urry avec ses différents mécanismes de dé-différentiation. Ceux-ci sont donc les éléments centraux pour expliquer les mutations qui sont à l'œuvre : le tourisme et l'habiter de demain seront ainsi fait d'hybridations et d'entre-deux, et nécessiteront une approche plus globale permettant de les appréhender.

### **3.2 Ici-Ailleurs, hybridation et entre-deux**

---

Afin d'introduire le présent paragraphe, nous souhaiterions reprendre l'expression de Lussault (2007) que nous avons exprimée précédemment, comme quoi l'un des objets fondamentaux de la géographie est la « distance entre les objets de société » et la stratégie des individus pour gérer cette distance. Parmi ces « objets », plusieurs auteurs (Piolle, 1990 ; Bourdeau, 2003) ont proposé la distinction entre ceux relevant de « l'Ici » (le quotidien, le

familier) et d'autres appartenant à un « Ailleurs » (le hors-quotidien, l'extra-ordinaire). Or, en poursuivant le discours qui nous occupait précédemment concernant la géographie de l'individu, la « distance » entre cet « Ici » et ces « Ailleurs » tend à profondément se recomposer ; cet état de fait est particulièrement récurrent lorsque l'on s'intéresse au phénomène des migrations d'agrément. Ainsi, le Monde d'aujourd'hui (et de demain) s'affranchit-il de cette dualité qui prévalait jusqu'alors, pour aller vers des systèmes constitués d'hybridations et d'entre-deux ?

### 3.2.1 *Vers un dépassement de la dialectique de l'Ici et de l'Ailleurs*

L'expression de « dialectique Ici-Ailleurs » doit être attribuée au géographe Xavier Piolle (1990). Piolle s'attache à démontrer comment l'individu trouve (notamment) son équilibre de vie dans la recherche et la pratique d'un « Ailleurs » compensatoire (la nature, la montagne...) à un « Ici » contraignant et stressant (la ville) : « la société moderne, et tout spécialement ses formes sur-industrialisées, secréteraient des « besoins » de ressourcement physique et moral qui trouveraient leur satisfaction dans certains loisirs » (Piolle et al., 1989). Piolle appuie son propos par une vaste étude sur les loisirs des populations pyrénéennes et de celles de la ville de Pau. Cependant, en proposant cette dialectique, Piolle reste (du moins pour l'époque) dans une vision « moderne » de la société, marquée par les dualités : lieu de travail / lieu de loisir, lieu du quotidien / du hors-quotidien... aussi intéressante soit-elle, cette dialectique n'intéresse pas en tant que telle notre propos : le point clé va plutôt se trouver dans son évolution, marquée par des phénomènes de réduction de distance, d'hybridation et de continuum entre ces deux pôles.

Philippe Bourdeau (2003) est l'un des premiers à s'intéresser à « la relativisation voire l'inversion de ce qu'Abraham Moles appelle « la loi d'airain » de la proxémie, à savoir la primauté axiologique de l'Ici et l'effet atténuateur de la distance sur la pratique et l'investissement psychosociologique de l'espace éloigné » (Bourdeau, 2003). Pour lui, les puissantes évolutions sociétales à l'œuvre (que nous avons déjà évoquées) ont permis non seulement de modifier la distance physique de l'Ailleurs<sup>69</sup> mais aussi la distance psychologique. A notre sens, trois logiques peuvent être identifiées :

---

<sup>69</sup> Bourdeau définit la notion d'Ailleurs comme « apte à désigner un ensemble d'espaces associés à des pratiques récréatives, représentés positivement et rendus attractifs par des propriétés variables d'éloignement et d'altérité physique et culturelle » (Bourdeau, 2003, op. cit.).



- Une logique technologique : l'individu reste en relation proximale voire en coprésence avec son « Ailleurs » grâce à un accès réel et/ou virtuel facilité. L'anthropologue Stéphanie Vuillemin<sup>70</sup> en fait par exemple l'analyse sur l'utilisation des GPS en voiture : « ce qui est éloigné d'un point de vue euclidien devient « proche » d'un point de vue pratique ; ce qui est local devient global » (Vuillemin, 2011).
- Une logique de rapprochement : dans une idée de finitude du monde, où tout est exploré, tout est construit, l'individu va réinventer un Ailleurs plus proche, en recherchant les « intervalles, interstices où se renouvelle l'expérience de la nouveauté, de l'altérité et de la conquête » (Urbain, 2002, cité par Bourdeau, 2003, op. cit.).
- Une logique d'hybridation : l'individu va rechercher ou inventer les lieux qui cumulent les fonctions « d'Ici » et « d'Ailleurs ». C'est, à notre sens, typiquement la logique post-touristique (au sens de Viard) que nous évoquions au précédent paragraphe : ces résidentialités hybrident ainsi la fonction d'habiter et les fonctions récréatives.

La tentation est évidemment forte de rapprocher ces trois logiques de celles relevant des trois formes (moderne, post-moderne, transmoderne) que nous avons évoqué précédemment. Il y a là matière à débat... sans entrer dans une polémique et en se gardant de tout raccourci, nous pourrions tout de même nous permettre certaines observations : premièrement, il n'est pas si évident que les individus qui développent des logiques d'hybridation renoncent à un ailleurs. Nous avons constaté lors de nos enquêtes, tout comme Viard (2000) le présentait, que les migrants d'agrément continuent la plupart du temps à faire du tourisme. Dans le champ récréatif, Pascal Mao (2003) a également mis au jour qu'il existe plusieurs niveaux « d'Ailleurs » séparés par une distance (physique, symbolique ou psychologique) : les grimpeurs, par exemple, continuent à pratiquer des lieux éloignés qui sont plus forts dans l'imaginaire symbolique lié à l'activité. Deuxièmement, les logiques de rapprochement peuvent se comprendre soit comme des tentatives de réenchantement du quotidien (importation dans l'Ici de référents de l'Ailleurs : équipements artificiels, « verdissement » des cités...), soit dans des logiques militantes : c'est l'exemple du Collectif

---

<sup>70</sup> Vuillemin, S. (2011). Quand l'ailleurs devient familier. EspacesTemps.net, <http://espacestemps.net/document8645.html>

Ici-Même (Bourdeau, 2011) qui propose des randonnées urbaines dans la ville de Grenoble ou la campagne de communication « Ne partez plus en vacances » (Conseil général des Bouches-du-Rhône, 2007, in Bourdeau, 2011). Bourdeau observe ainsi une forme de retour à cette loi d'airain, par la remontée des proximités, la mise en cause des mobilités, contexte qui pourrait impliquer en partie les migrations d'agrément comme palliatif d'un ailleurs cherché dans l'Ici. Troisièmement, les travaux récents sur l'itinérance récréative (Berthelot et Corneloup, 2008) ont bien montré que le fait de voyager longtemps devient le quotidien de l'individu, transformant « l'Ailleurs » en « Ici ».

Au final, le dépassement de la dialectique de l'Ici et de l'Ailleurs ne doit pas seulement se lire comme la simple mise à mal d'une dualité, mais plutôt comme une complexification. L'Ici s'hybride quand l'Ailleurs devient multiple. Il s'agit donc de comprendre le « rangement du monde » (Retailé, 2001) avec différents niveaux, peut-être avec la figure des « horizons d'altérité » de Lazzarotti (2001) : l'individu franchit des horizons géographiques et agence, voire arrange, ses différents archipels en « Ici » ou en « Ailleurs » en fonction de critères complexes, et non plus de la distance seule. La maison de campagne, le lieu de vacances habituel, sont probablement davantage un « Ici » tandis que se rendre dans la rue d'à côté qu'on ne fréquente jamais peut tout à fait se lire comme le franchissement d'un horizon d'altérité. Ainsi, la géographie actuelle ne peut-elle plus aujourd'hui « raconter un monde où toutes les choses étaient à leur place » (Turco, 2000, p. 287, cité par Bourdeau, 2003), mais au contraire observer des territorialités individuelles difficiles à cerner, faites d'« inter » (Vanier, 2007), ou d'« entre-deux » (Sibony, 1991). Le chantier est encore vaste.

### *3.2.2 Comment la migration d'agrément peut-elle s'inscrire dans la figure le l'entre-deux, ou de l'inter ?*

Il peut paraître décalé par rapport à notre objet de s'intéresser à la figure rhétorique de l'entre-deux, proposée par le philosophe (et mathématicien) Daniel Sibony (1991). Sa définition, celle du « mouvement entre deux places qui concerne le déplacement, la mémoire des places et le remplacement de la mémoire » (Sibony, 1991, p. 14), nous emmène à première vue bien loin de la géographie. Pourtant, elle recoupe un concept apparu peu ou prou à la même période sous la plume du géographe Nicholas Entrinkin (1991), qu'il nomme *betweenness*, néologisme que l'on pourrait traduire par « le fait d'être entre ». Son ouvrage,

« the betweenness of Places » traduit bien cet état « d'entre-deux lieux »<sup>71</sup>, qui pour Entrikin est l'apanage même du monde contemporain. Si l'on met en parallèle les deux auteurs, on arrive bien à une figure « d'évoluer entre les places » qui nous intéresse grandement lorsqu'il s'agit de la confronter à notre objet de recherche : ce constat se rapproche en effet des observations que nous développons précédemment, comme quoi les individus seraient capables de gérer finement l'espace au gré de leurs projets et de faire fi des territoires institutionnalisés. Curieusement, cette figure de l'entre-deux est assez peu mobilisée par les géographes français, hormis Bourdeau qui y voit « un opérateur particulièrement fécond pour explorer et traduire de multiples schèmes relationnels d'ordre socio-spatiaux et socio-territoriaux qui sont marqués par des dualités, des ambiguïtés ou des hybridations dans lesquelles des différences se rejouent, des frontières se brouillent » (Bourdeau, 2003, p. 30).

Au sein de la famille finalement assez peu nombreuse de « l'entre », on ne saurait passer sous silence le concept de l'interterritorialité, qui se rapproche assez des figures précédemment évoquées. Proposée dans un essai par le géographe Martin Vanier (2008), cette conceptualisation se place en directe lignée de l'école grenobloise de géographie, qui a bâti sa réputation sur la question du territoire (et de ses corollaires, territorialité et territorialisation). Si Vanier dans ses écrits ne définit jamais clairement l'expression, nous pourrions proposer qu'il s'agit de dépasser la logique un individu / un territoire, et d'arguer que les individus vivent aujourd'hui non pas « sur » mais « entre » les territoires. Au cours de son argumentation, Vanier critique notamment l'organisation territoriale de la France qui ne correspond plus aux modes de vie de sa population : « le rattachement [à l'unité du bassin de vie] qui présuppose une unité de comportement, pour l'ensemble des recours, et pour l'ensemble de la population, laisse dubitatif : qui n'a jamais fait l'expérience de l'éclatement de ces lieux de recours, d'un supermarché à un autre, du collège au guichet bancaire, du dentiste au magasin de mode ? » (Vanier, 2008, p. 17). Par ailleurs, Vanier considère l'interterritorialité non seulement comme le lieu « entre » les territoires où les individus d'aujourd'hui évoluent, mais aussi comme un espace apte à mettre en relation les territoires entre eux : il défend ainsi une « République des réseaux » qui devra se substituer à celle des territoires. De fait, Vanier se rapproche des thèses développées par Asher, Levy, ou encore Stock, que nous avons évoquées précédemment ; mais aussi de la figure du « tiers espace »

---

<sup>71</sup> Bien qu'il eût été possible de traduire et de raisonner en « entre-deux » territoires ou « entre-deux » espaces, on utilise sciemment l'expression de lieu, concept qui est l'un des thèmes chers à Nicholas Entrikin : voir notamment son article sur ce même terme dans le « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés » (sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault, mars 2003).

développée par Jean Viard (1981), Edward Soja (1996), ou Jean Remy (1984), que ce dernier définit comme un « espace intermédiaire, intersection souple, lieu de transit et de médiation » (Rémy, 1984, cité par Vanier, 2008). Enfin, et c'est peut-être le plus important, des travaux de prospective prenant en compte les enjeux de l'interterritorialité sont en cours dans le groupe de travail de la DATAR Territoires 2040, signe que le politique s'intéresse aux évolutions de mode de vie, ainsi qu'aux travaux des géographes.

\*\*\*\*\*

Que retenir au final des différentes figures –Ici-Ailleurs, hybridation, entre-deux, interterritorialité- que nous venons de développer ? Quels intérêts, quels apports, concernant notre objet ? A notre sens, ces différents concepts, au-delà de leurs nuances, leurs historiques et leurs champs disciplinaires propres, abolissent la logique déjà évoquée « un individu / un territoire », et proposent l'existence d'espaces propres aux individus, entre les territoires institutionnalisés, espaces par lesquels doit être pensée l'organisation de la société actuelle. Nous suivons ainsi Xavier Piolle et Denis Retaillé lorsqu'ils proposent que « l'objet de la géographie semble plus que jamais de s'intéresser aux modes d'articulation du social à l'espace (Piolle, 1990), de « penser les liens » plutôt que décrire des limites et produire des découpages (Retaillé, 2000, p. 284, cité par Bourdeau, 2003) ». A ce titre, notre hypothèse sera de proposer que ces espaces de « l'entre-deux » circonscivent de manière assez opérationnelle le phénomène de migration d'agrément. Il nous semble ainsi difficile de lire ce dernier au travers de la focale de l'organisation institutionnelle des territoires, bien que nous ayons constaté l'inexistence ou la faiblesse d'autres indicateurs pertinents (cf. méthodologie).

Nuançons cependant : loin de notre propos que d'arguer, comme certains, que les individus d'aujourd'hui ont banni complètement la notion de territoire ! Au contraire, en nous basant sur nos enquêtes sur le terrain (que nous développerons plus loin), nous serions plutôt tentés d'avancer que les individus, s'ils s'affranchissent aisément de l'organisation territoriale dans leurs déplacements, leur consommation ou leurs relations, utilisent par contre le territoire comme référent identitaire, ainsi que comme ressource économique et sociale. Nombreux sont ceux, au cours de nos entretiens, qui nous ont affirmé se sentir « du » territoire, souhaiter y développer un réseau de relations, et vouloir y investir leur énergie en priorité. Comme si, dans un monde en dé-territorialisation constante, les individus souhaitaient se relocaliser,

trouver un « camp de base » pour ne pas se perdre dans le vaste champ de la multi-territorialité. Les individus opèrent ainsi des arrangements territoriaux qui sont fonction de leur style de vie. Aussi, à notre sens, la notion de territoire n'est pas à jeter aux orties, mais au contraire à réinterroger dans une logique de changement de forme mû par les changements sociétaux. Nous serions ainsi tentés de reprendre la formule de B. Antheaume et F. Giraut (2003) « le territoire est mort, vive les territoires ! »

### **3.3 L'après-tourisme, une notion en chantier**

---

Le lecteur attentif aura naturellement pressenti que la notion d'après-tourisme, encore en construction, est proposée comme une synthèse des propos précédents. Evolution des styles de vie, migrations d'agrément, post-tourisme, dialectique Ici-Ailleurs, hybridations et entre-deux sont quelques-uns des ingrédients constituant la vision d'un après du tourisme. Nous commencerons comme il se doit par un exposé des fondements de ce concept en chantier ; puis, nous échafauderons l'hypothèse que l'après-tourisme forme(ra) un paradigme opérationnel pour comprendre le phénomène de migrations d'agrément dans une dynamique d'évolution sociétale qui comprend –entre-autres- une réinterrogation profonde des fondamentaux du tourisme.

#### ***3.3.1 La figure de l'après-tourisme en construction***

La construction de la figure de l'après-tourisme est un prolongement naturel de ce que John Urry avait pressenti dans son acception du post-tourisme. Il y aurait une crise, une finitude du tourisme moderne qui annonceraient le dépassement de deux de ses valeurs fondamentales :

- L'utopie, selon la célèbre formule d'Edgar Morin « les valeurs des vacances, c'est la vacance des valeurs ».
- L'uchronie, qui a magnifié le tourisme comme un moment « hors du temps » et « hors des réalités ».

De manière plus large, comme le précise Bourdeau, « cette crise du tourisme est plus large : énergétique, climatique, démographique, sécuritaire, sanitaire, identitaire » (Christin et Bourdeau, 2011, p. 249). Bourdeau y voit quatre marqueurs :

- La multiplication des conflits dans le secteur touristique, qu'ils soient d'ordre environnemental ou social (grèves dans les stations, les Offices de tourisme) au sein même des professionnels du tourisme.
- La remise en cause des mobilités : comme indiqué précédemment, le tout-mobilitaire se trouve de plus en plus discuté à l'heure des enjeux environnementaux, au point que l'on peut se demander si, comme le prince Charles<sup>72</sup>, il ne vaut pas mieux rester chez soi pour sauver la planète... ou du moins se donner une bonne conscience écologique.
- Le développement d'un anti-tourisme : que ce soit sur les réseaux sociaux, ou dans les publicités sur le thème « tourist go home », voire par des prises d'otages...
- Le débordement du tourisme par les questions géopolitiques : si le tourisme s'est longtemps très bien « accommodé » des régimes autoritaires (ex. de l'Égypte ou de la Tunisie), on ne compte plus aujourd'hui les destinations « fermées » par les conflits, du moins temporairement.

Cette crise annonce-t-elle pour autant la fin du tourisme ? A l'instar de Viard, nous avancerons que les vacances et le tourisme ont bouleversé trop profondément nos modes de vie, et l'organisation spatiale, pour disparaître purement et simplement ! L'après-tourisme doit donc davantage être perçu comme une réinterrogation, un changement de forme des pratiques touristiques. Les attitudes les plus évidentes et les plus « basiques » peuvent être interprétées dans la recherche constante de justification au tourisme (déplacement professionnel, tourisme solidaire, stages...), ou dans le simple fait de faire le choix délibéré et militant de rester chez soi (ou du moins de renoncer à certaines pratiques : ne pas prendre l'avion, la voiture...). Cependant, comme souvent, les véritables innovations apparaissent aux marges : c'est bien dans les entre-deux, dans les interstices que doivent être recherchés les signes précurseurs qui fonderont un après du tourisme. Bourdeau (2011, op. cit.) propose cinq axes marquants, cinq

---

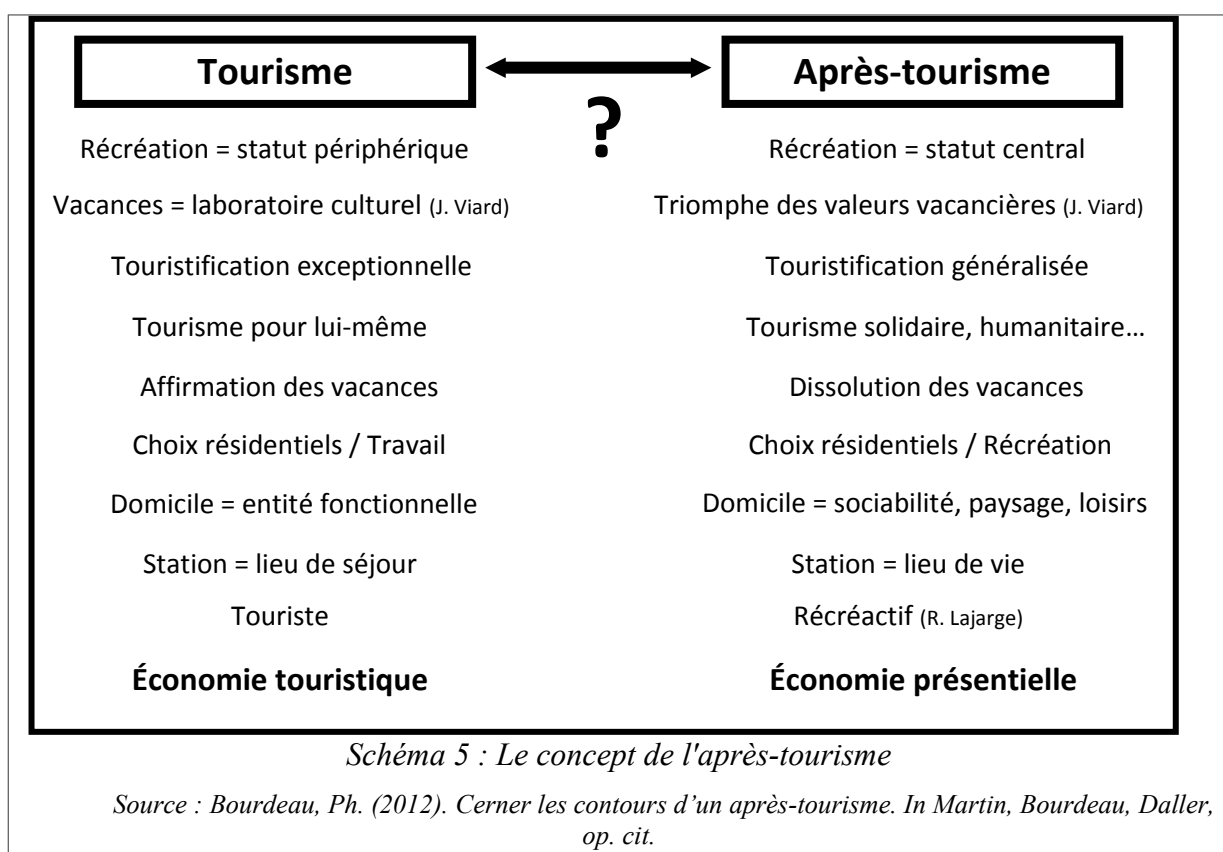
<sup>72</sup> Les agences de presse britanniques diffusent en janvier 2007 un communiqué selon lequel le Prince « Charles renonce au ski pour sauver la planète » (Christin et Bourdeau, 2011, op. cit.)

registres principaux qui posent ce concept d'après-tourisme dans une reconfiguration assez large des relations entre l'Ici et l'Ailleurs :

- l'essor des pratiques urbaines : les pratiques récréatives sont aujourd'hui un fait marquant participant au réenchantement de la ville, qu'elles soient de l'ordre du loisir de proximité ou d'innovations utilisant pour décor ou pour support le milieu urbain.
- la touristification des lieux ordinaires : au-delà d'une partition binaire « zone touristique » et « zone non touristique », de nombreux territoires sont aujourd'hui en recherche de revalorisation de leur patrimoine et leurs ressources territoriales. Cette tendance rencontre un public lassé des lieux touristiques « habituels » en quête d'originalité, ou plus prosaïquement le loisir de proximité ou la pratique touristique à faible coût financier.
- le renouveau des pratiques de proximité : faire du tourisme sans aller loin, (re)découvrir son environnement proche, « l'été sans bagnole » (La Décroissance, 2006, in Bourdeau 2011)... la responsabilité environnementale, la crise économique sont passées par là en invitent à réfléchir autrement la question du déplacement et de son impact.
- le recentrage sur le domicile des pratiques récréatives : autrefois simple lieu d'habitation, la maison est devenu un véritable centre de gravité des pratiques récréatives, tels que nous l'évoquions plus haut. Ainsi, le bricolage, le jardinage, la décoration, voire même la reconstruction et l'auto-construction, qu'elles s'exercent sur la résidence principale ou secondaire, sont-ils devenus des activités de loisirs à part entière.
- la banalisation des usages non touristiques des équipements et espaces touristiques : on pense par exemple aux campings utilisés pour un habitat semi-permanent.

La figure de l'après-tourisme, encore balbutiante, se présente donc comme un concept plus large : sa valeur ajoutée (relative) est notamment d'intégrer l'exemple des mutations du tourisme (post-tourisme, hyper-tourisme, trans-tourisme). De fait, elle engloberait en son sein

le phénomène de la migration d'agrément stricto-sensu (ou le post-tourisme au sens de Viard). Elle décrirait notamment une sorte de crise identitaire du tourisme, comme si le statut de touriste devenait aujourd'hui incommode, inconvenant même au regard des évolutions sociétales et environnementales. L'après-tourisme désignerait ainsi un tourisme qui se cherche, dans lequel les hybridations, les métissages, et les innovations sont la règle pour pousser plus loin la mutation d'une pratique appartenant à une (hyper) modernité passée. Philippe Bourdeau distingue ainsi une gradation entre tourisme stricto-sensu (dans son acception moderne), post-tourisme, hyper-tourisme, trans-tourisme et après-tourisme. Ce dernier pouvant être résumé par le schéma suivant :



### 3.3.2 *L'après-tourisme, un concept approprié pour une nouvelle lecture plus transversale des migrations d'agrément ?*

La question posée en titre amène très directement à une seconde interrogation : le phénomène de migrations d'agrément est-il une conséquence de l'entrée dans une ère de

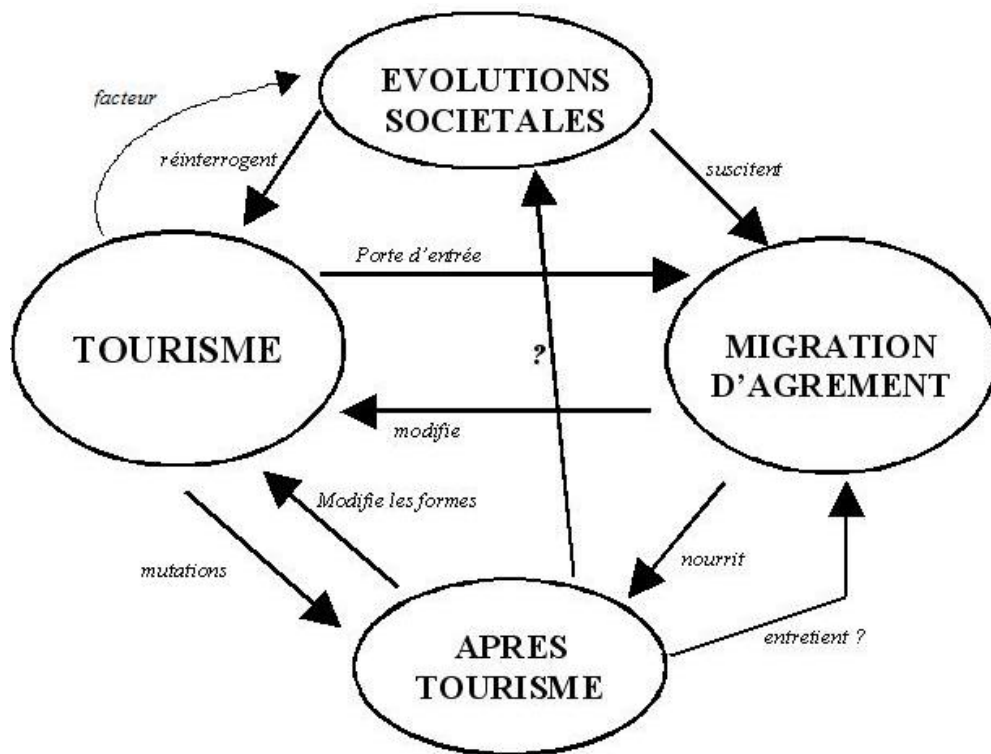


l'après-tourisme, ou au contraire les nouvelles pratiques de l'habiter ont-elles ouvert la voie à d'autres pratiques récréatives ? Au-delà du jeu de la poule et de l'œuf, on pourra (plus sérieusement) considérer que cette question renvoie au point d'interrogation du schéma de Bourdeau (ci-dessus) : comme l'indique la flèche à double sens, les processus de transition du tourisme à l'après-tourisme sont rétroactifs et constituent généralement une grande inconnue... et autant de champs de recherche à explorer.

A notre sens, le phénomène de migration d'agrément n'est donc ni cause ni effet, mais partie constituante d'une dynamique d'après-tourisme. Comme Bourdeau, nous avancerons que, « telle qu'elle est proposée, la grille de lecture aussi imparfaite que provisoire de l'après-tourisme tente de replacer la question de l'entre-deux récréatif-résidentiel comme un des pivots de la recomposition entre l'Ici et l'Ailleurs » (Bourdeau, 2011, op. cit.). Notre hypothèse propose que cette recomposition se traduise par un double sens :

1. le tourisme est la porte d'entrée de la migration d'agrément : il est le moyen privilégié de tester un territoire (Cériani, 2008), en « vérifiant » qu'il possède bien toutes les caractéristiques requises que nous avons apprises du tourisme : paysage, loisirs, qualité de vie, sports... sans oublier que ces caractéristiques sont aussi fonction du style des individus (de même lorsque l'individu choisit sa destination de vacances), et sont pondérées d'arrangements avec des critères pragmatiques (budget, foncier, accès, services...).
2. La présence de nouveaux résidents aux attentes récréatives (mais pas seulement) contribue à modifier profondément la fonction touristique des territoires... accélérant ainsi une dynamique de l'après-tourisme qui aura déjà pu être « déclenchée » par d'autres facteurs.

Nous pourrions ainsi résumer et élargir cette double dynamique par le schéma suivant :



*Schéma 6 : Hypothèse d'articulation tourisme – après-tourisme – migrations d'agrément.*

*Source : auteur*

### **Conclusion du chapitre 3**

La construction du schéma précédent met au jour la filiation entre évolutions sociétales, mutations du tourisme et phénomène de migrations d'agrément. Il va sans dire que ces liens sont complexes, et devront encore être démontrés par l'empirie. Néanmoins, nous pourrons cependant en clôture de ce chapitre poser les constats suivants :

- De puissantes évolutions sociétales sont à l'origine d'une remise en cause profonde des valeurs du tourisme de la modernité, telles que l'utopie et l'uchronie.
- Cette crise du tourisme moderne est un fait avéré et établi par de nombreux auteurs, dont prennent aujourd'hui conscience de nombreux opérateurs touristiques. Le modèle dual, aménagiste, mobilitaire, et ethnocentriste du tourisme de masse que nous connaissons résistera probablement mal aux évolutions actuelles du Monde marquées par une logique de développement durable.
- Cette crise n'annonce pas pour autant la fin du tourisme<sup>73</sup>, mais plutôt une mutation : les hybridations et les entre-deux en seront probablement les figures privilégiées, entre travail et loisir, quotidien et hors-quotidien, Ici et Ailleurs, habiter et visiter...
- La figure encore à parfaire de l'après-tourisme, évolution naturelle de concepts travaillés précédemment en sciences sociales (tel le post-tourisme), nous semble apte à décrire ces évolutions et mutations.

Aussi, la proposition qui sera à vérifier dans la suite de ces pages sera d'avancer que l'après-tourisme constituera, lorsqu'il sera suffisamment travaillé par les chercheurs pour être opérationnel, un paradigme efficace<sup>74</sup> pour comprendre le phénomène de migrations d'agrément et l'inscrire dans un processus d'évolution plus globale. Bien entendu, et c'est le sens du schéma précédent, notre propos ne sera pas d'affirmer que l'après-tourisme est

---

<sup>73</sup> D'autant que, comme le souligne très bien Girard (2000), il convient de garder à l'esprit que les pratiques les plus classiques du tourisme moderne ont encore de beaux jours devant elles : ni l'A7 ni les plages au mois d'août ne sont prêtes à désemplir, et nombreux sont les français qui pratiquent, et pratiqueront longtemps encore la dualité travail – vacances.

<sup>74</sup> Ce propos est valide en référence aux espaces et pratiques récréatives.

l'élément moteur central qui régit l'existence du phénomène : ce rôle est tenu à notre sens par les évolutions sociétales dont nous avons parlé. Par contre, nous souhaiterions démontrer par la suite que l'après-tourisme produit très probablement un effet pivot, ce qui constitue un apport dans le champ de la recherche dans la façon d'appréhender le phénomène. D'où la proposition de la notion de paradigme.

## ***Conclusion de la partie 1***

A l'heure du bilan de cette première partie, il convient de rappeler le phénomène qui nous intéresse de la manière la plus objective qui soit : il est avéré que, depuis la fin des années soixante-dix, et plus particulièrement depuis les années quatre-vingt-dix (du moins en France), nous assistons à un mouvement remarquable de ré-augmentation de la population dans de nombreuses communes rurales, par le jeu du solde migratoire. Ce phénomène bouleverse à la fois ce que nous savions jusqu'à présent sur les mouvements migratoires, et interroge les politiques nationales, régionales et locales jusqu'alors urbano-centrées. Il y a donc enjeu de connaissance, à la fois pour cerner, mesurer et comprendre le phénomène, mais aussi pour fournir des pistes de réflexions appropriées permettant de réfléchir à l'organisation territoriale de demain.

Si l'on dresse un état de la recherche comme nous avons tenté de le faire au fil de ces pages, il apparaît que le concept de migration d'agrément a démontré qu'il était le paradigme le plus efficace pour cerner ce phénomène : il s'intéresse la fois aux motivations individuelles assorties des aménités du territoire qui permettent et/ou suscitent ce type de migrations, mais aussi –du moins dans sa dernière version- aux impacts que les migrations d'agrément peuvent avoir sur les territoires sur lesquels elles s'exercent. Bien évidemment, ce concept n'est pas exempt de critiques : sa principale limite, on l'a dit, est d'étudier le phénomène de migration d'agrément pour lui-même, sans s'intéresser aux forces motrices qui le replacent dans un contexte plus large d'évolution sociétale. Or, à notre sens, la migration d'agrément ne peut se comprendre sans cerner les puissants changements sociétaux à l'œuvre, sans l'inscrire comme partie intégrante d'une dynamique de fond.

Nous faisons donc la proposition que les régimes d'historicité que nous avons présenté –tradition, modernité, post-modernité et transmodernité- peuvent constituer des figures à même de comprendre cette dynamique. Ils ne sont bien évidemment pas les seuls, et leur simple évocation constitue matière à débat que nous assumons. Toujours est-il que ces régimes d'historicité permettent d'identifier des formes culturelles de migrations d'agrément (qui permettent de lire ces dernières sous un jour nouveau), et plus largement se traduisent par

une évolution des styles de vie, avec des changements dans les pratiques culturelles, les mobilités, les régimes d'habiter, mais aussi les pratiques touristiques et récréatives.

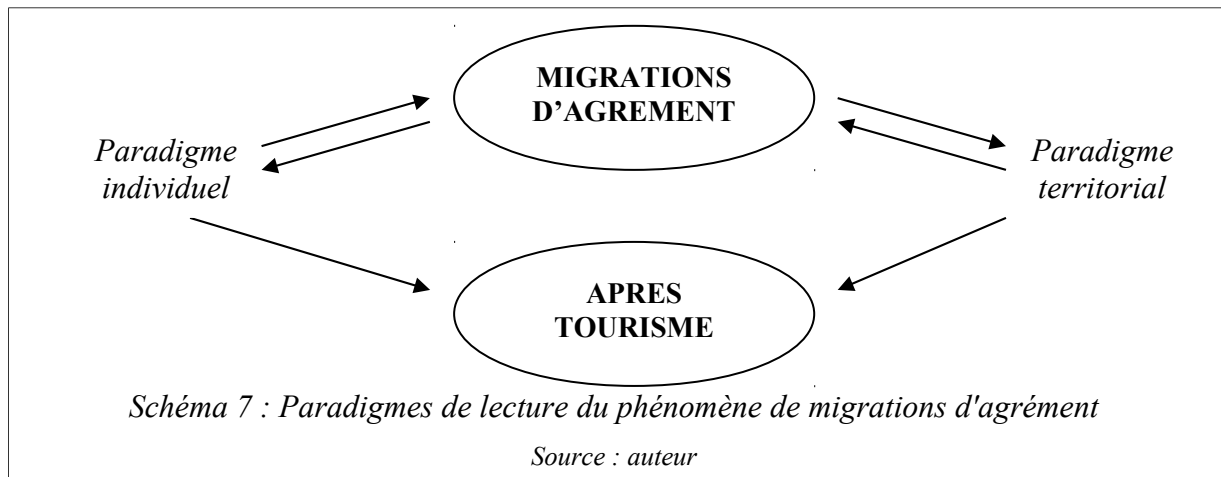
Ce dernier constat nous intéresse au plus haut point : à l'instar de Viard (et de nombreux autres auteurs), notre lecture des changements sociétaux mais aussi de l'organisation du territoire place l'avènement des vacances et des loisirs comme l'un des éléments majeurs permettant de les comprendre. Le tourisme est donc un facteur-clé dans la compréhension du phénomène de migrations d'agrément, mais aussi des évolutions de la société. Comme Bourdeau (2011), notre hypothèse repose sur une boucle rétroactive : l'avènement du tourisme est –entre-autres- un facteur déclencheur de changements sociétaux, et donc a permis le phénomène de migrations d'agrément, en mettant en désir les lieux et en les assortissant d'aménités paysagères et récréatives que nous n'aurions pas perçues sans les avoir apprises du tourisme. A l'inverse, la migration d'agrément mais aussi plus généralement les changements de pratiques récréatives issues de l'évolution des modes de vie modifient d'un côté la « façon » de faire du tourisme, mais aussi la fonction, les aménagements, en bref l'organisation socio-spatiale des territoires mis en tourisme. Cette boucle constitue à notre sens la vision d'un après-tourisme.

Forts de cette hypothèse du rôle central joué par le tourisme, notre prochain objectif sera de « regarder » le phénomène de migration d'agrément au travers de ce prisme. Comme l'a récemment proposé Corneloup (2012, op. cit.), la migration d'agrément peut-être lue par deux paradigmes :

- un paradigme individuel : comme nous l'avons proposé, l'individu, dans son projet de migration et de vie, doit être placé au centre. Le principe sera donc de comprendre les « compétences » qu'il a apprises du tourisme, et comment celles-ci ont été mobilisées pour formaliser le projet de migration. En subsidiaire, nous nous intéresserons à la manière donc l'individu aura fait évoluer ces compétences, sa vision et sa pratique du tourisme suite à son installation.
- Un paradigme territorial : l'objectif sera de comprendre comment la mise en tourisme (ou la non-mise en tourisme) a permis la mise en désir du territoire, suscitant du même coup la migration d'agrément. De même, en retour, il s'agira d'observer ce que « fait »

la migration d'agrément au territoire, comment elle transforme (ou contribue à transformer) sa fonction touristique, son aménagement et son organisation socio-spatiale.

Ces deux paradigmes pourront être schématisés comme suit :



En toute logique, ces deux focales de lecture correspondront à l'agencement des deux prochaines parties de notre travail : nous nous attacherons tout d'abord à démontrer le lien indéfectible entre tourisme et migration d'agrément, pour ensuite nous intéresser aux transformations des fonctions touristiques des territoires opérées par les migrations d'agrément. Il convient cependant d'apporter un garde-fou : comme nous l'avons souligné, cette évolution des styles de vie apparaît dans les interstices, dans les « entre-deux », et les phénomènes que nous décrivons ne constituent que le balbutiement d'un après du tourisme. Notre propos s'intéresse et se situe donc aux marges, et nul ne peut dire si ces changements sociétaux que nous percevons sont amenés à devenir de puissants vecteurs de recomposition du monde... ou un simple mouvement interstitiel.

## **Partie 2**

Paradigmes de lecture des  
migrations d'agrément





## Partie 2 Paradigmes de lecture des migrations d'agrément

L'état de l'art bibliographique sur la question des migrations d'agrément fait une quasi-unanimité sur le lien entre ce phénomène et le tourisme. Cognard, en conclusion de sa thèse, note par exemple que « ces migrations d'agrément mettent au premier plan le lien entre fréquentation touristique et migration (...). Il renvoie à la fois à l'importance de l'imaginaire touristique et au rôle de vecteur de découverte et de sédentarisation » (Cognard, 2010, p. 435). Comme nous l'avons évoqué précédemment, le tourisme a joué –et joue encore- un double rôle dans les transformations sociétales qui sont à l'origine des phénomènes que nous étudions :

1. le tourisme (et les vacances en général) nous a inculqué un certain nombre de valeurs qui ont progressivement et profondément contribué à transformer les modes de vie : importance du temps libre, hédonisme, loisir, sports, goût pour les voyages et la nature, importance des relations (amis, famille)... la liste est longue. Le regard ainsi mobilisé est celui qui passe par le paradigme individuel.
2. le tourisme a créé une certaine mise en désir des territoires, comme si l'on avait subitement braqué un spot sur certaines régions pour les mettre en lumière : on leur découvre ainsi des attraits, des aménités, qui, en plus de les rendre attractives pour le visiteur occasionnel, incite certains à « sauter le pas » pour décider de s'y installer. Il s'agit là d'une approche par le paradigme territorial.

Ce double rôle « imprévu » du tourisme est encore à l'état d'hypothèse, l'objectif de cette seconde partie sera bien évidemment d'en proposer la vérification. Théorie et empirie seront mobilisées pour ce faire : théorie, car plusieurs auteurs ont déjà proposé des focales de lecture et autres modèles pouvant être opérants. Empirie, pour vérifier au moyen de nos enquêtes que le tourisme a bel et bien été la « porte d'entrée » de la migration d'agrément.

## **Chapitre 1 Approche par le paradigme territorial : clés théoriques de lecture**

Si de nombreux chercheurs ont évoqué la mise en désir des territoires opérée par le tourisme comme facteur motivant des migrations d'agrément (Viard, 2000 ; Moss, 2006 ; Müller, 2006, in Moss ; etc.), on trouve finalement peu d'études empiriques focalisées sur cet aspect qui seraient à même d'en faire la démonstration. Il reste encore de nombreux programmes de recherche à mettre sur pied ! Outre notre proposition personnelle qui sera faite plus loin dans ces pages, l'objectif du présent chapitre sera de faire un état des clés théoriques de lecture à même de proposer une approche « en amont » de la migration d'agrément par le prisme du tourisme. Pour ce faire, il va nous falloir bien souvent « détourner » de leur usage originel les dispositifs théoriques existants, afin de les mobiliser pour cerner cette question de la mise en désir des territoires.

Les approches que nous avons retenues sont multidisciplinaires –démographie, économie, sociologie- et au nombre de quatre. Etant donné le caractère quelque peu exploratoire du propos, elles n'ont bien entendu pas de caractère exhaustif.

- La première lecture est démographique : elle a pour objet de tenter d'harmoniser fréquentation touristique et résidentialités.
- La seconde est économique : elle s'attache à caractériser les aménités des territoires et à leur donner une valeur.
- La troisième, elle aussi économique, propose d'aborder l'objet comme une ressource territoriale.
- La quatrième, enfin, d'ordre plutôt socio-économique, envisage l'angle original de l'approche par les capacités (Sen, 1999).

### **1.1 Lecture démographique : de la résidence à la présence**

---

Les lieux touristiques constituent un cas à part lorsqu'il s'agit d'étudier leur population. En effet, les communes concernées par le tourisme sont peuplées de résidents permanents, de résidents dits « secondaires », mais aussi bien souvent d'une population de

travailleurs saisonniers, sans oublier bien entendu les touristes eux-mêmes. Ainsi, lorsqu'il s'agit par exemple de réfléchir au dimensionnement des équipements (l'une des utilités les plus concrètes des études démographiques), ces communes ne peuvent se baser sur leur seule population permanente, comme le font les autres collectivités territoriales en France. L'usage est donc de se référer au « pic » de population (pour avoir des équipements suffisamment dimensionnés), en additionnant deux outils démographiques : la fréquentation touristique maximale, donnée que l'on obtient avec l'outil de la taxe de séjour, et la population du recensement. Outre les problèmes de sur-dimensionnement des équipements en saison creuse, sur lesquels nous reviendrons, ce calcul pose de nombreux biais :

- d'une part, il ne considère que la population touristique qui loge sur le territoire dans des logements marchands soumis à la taxe de séjour, oubliant la clientèle de passage, les excursionnistes, ainsi que les visiteurs en hébergement non marchand<sup>75</sup> ;
- d'autre part, il ne considère pas les populations non nécessairement recensées sur le territoire, parmi lesquelles les résidents secondaires<sup>76</sup> et les saisonniers ;
- de plus, il « oublie » que les résidents permanents du territoire peuvent être eux-mêmes absents temporairement pendant les saisons touristiques : c'est le cas notamment de villes comme Paris fréquentée l'été par de nombreux touristes, mais où la population permanente est pour une grande part absente ;
- enfin, il méconnaît les nouveaux modes de vie que nous avons déjà évoqués : multi-résidence, vacanciers sédentarisés...

Non pas que les statisticiens et les décideurs soit pourvus d'ocillères : ils sont simplement confrontés au manque d'outils adéquats et précis, et se contraignent ainsi par convention à cette « cote mal taillée ». Pour tenter d'apporter une réponse à ce vide méthodologique, Christophe Terrier, statisticien à l'INSEE, proposa le concept de « présence » (Terrier et al. 2005) : il s'agit de s'intéresser non plus au lieu où les gens résident, mais à celui où ils se trouvent en un instant donné. Comme l'explique Terrier, « la détermination de la population présente consiste à prendre pour référence une population

---

<sup>75</sup>Jackson (1990) a notamment considéré que le phénomène VRF (Visiting Relatives and Friends), c'est-à-dire le fait de loger chez un proche ou dans un logement prêté, était largement sous-estimé. Voir notamment Jackson, R. (1990). VFR Tourism: Is It Underestimated? *The Journal of Tourism Studies*, 1(2), 10-17.

<sup>76</sup>On notera tout de même que, sur la base des résultats du recensement, la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) calcule une population, communément appelée « population DGF », qui prend en compte la population totale majorée d'un habitant par résidence secondaire, y compris les logements occasionnels, et d'un habitant par place de caravane située sur une aire d'accueil des gens du voyage.

connue -par exemple la population résidente du territoire, donnée par le recensement- et à mesurer les variations de cette population induites par l'arrivée des personnes qui viennent séjourner dans ce territoire alors qu'elles n'y résident pas ou le départ de celles qui partent en voyage ailleurs alors qu'elles résident dans le territoire » (Terrier, 2012, in Martin et al., p. 258). Le taux de présence ainsi déterminé s'obtient en combinant trois sources statistiques : la population de référence de chacune des zones élémentaires du territoire, les mouvements de cette population, et les entrées et les sorties des personnes extérieures au territoire<sup>77</sup>. On note au passage que le second item est une estimation, le taux de présence n'étant du même coup pas fiable à 100%. Néanmoins, trois usages peuvent être extrapolés de cet indicateur : la pointe, la variation saisonnière et la moyenne annuelle. Ces trois statistiques permettent de réfléchir différemment la fréquentation du territoire, et aussi de déterminer une nouvelle unité de consommation, l'équivalent – habitant permanent<sup>78</sup>.

Malgré les limites que nous venons de pointer, dues principalement à la fiabilité des données qui le composent, le taux de présence est à notre sens un indicateur pertinent à plus d'un titre. En effet, il permet une estimation de population sur les territoires ruraux davantage en phase avec l'évolution des modes de vie dont nous avons déjà parlé : il est ainsi à même de saisir les différentes mobilités des populations, ainsi que les phénomènes de multi-résidentialité ou d'utilisation semi-permanente des résidences « secondaires ». Qui plus est, il abolit la distinction touriste / résident, dont la frontière devient de plus en plus floue dans une dynamique de l'après-tourisme que nous avons déjà évoquée. Cependant, comme le précise Terrier lui-même, « ces résultats doivent être utilisés avec bon sens : s'il apparaît judicieux de se baser sur la population présente pour estimer la clientèle potentielle de certains services, ce ne sera évidemment pas le cas pour l'école pour laquelle seule la population résidente est concernée » (Terrier, 2012, op. cit.).

Curieusement, malgré un vif intérêt lors des premières publications des travaux de l'équipe de Terrier (l'ouvrage de C. Terrier fut préfacé par le Ministre du tourisme de l'époque, Léon Bertrand), le taux de présence n'a jamais connu d'utilisation opérationnelle<sup>79</sup>. Est-ce à dire que les données nécessaires à sa conception étaient trop compliquées ou trop

---

<sup>77</sup>Voir notamment le site de Christophe Terrier pour des explications plus détaillées, et pour consulter des cartes et des graphiques sur le taux de présence : <http://www.christophe-terrier.com/>

<sup>78</sup>Obtenu en faisant une moyenne de la présence, considérant que 365 jours de présence dans l'année équivalent à un habitant permanent.

<sup>79</sup>Hormis un article ancien de C. Terrier, on n'en trouve par exemple nulle trace sur le site de l'INSEE.

coûteuses à récolter, ou que cet indice était trop précurseur ? Ou que, tout simplement, ce concept est apparu précisément lors de la réforme du Recensement Général de la Population, où l'objectif était clairement de réduire les coûts d'élaboration de cet outil ? Toujours est-il que le taux de présence est (malheureusement) resté à l'état de concept, empêchant du même coup des utilisations qui auraient pu être fructueuses par exemple dans le cadre de notre étude. Il convient malgré tout de noter que les travaux de Terrier se sont rapprochés de ceux de l'équipe de Laurent Davezies sur l'économie présenteielle, dont nous reparlerons plus loin.

## 1.2 La modélisation des aménités

---

Nous avons évoqué à plusieurs reprises ces fameuses aménités qui seraient parmi les principaux facteurs motivants des migrations d'agrément. Il convient dès à présent de les caractériser, sachant que, comme nous l'avons précisé précédemment, le terme est plus ou moins approprié par les économistes. Ainsi, parmi les multiples définitions existantes, nous retiendrons plus volontiers celle de Talandier : « les aménités sont une sorte de biens publics locaux non produits (on pourrait dire non nécessairement produits) et pouvant être appréciés et consommés directement par les personnes » (Talandier, 2009, p. 4, op. cit.). Deux types d'aménités<sup>80</sup> peuvent alors être repérés :

- les aménités naturelles : il s'agit d' « éléments du milieu naturel susceptibles, par leur utilisation, de satisfaire des besoins humains » (Zinser, 1995, cité par Dissart, 2005). En compilant ce que proposent différents auteurs (Deller et al. 2001 ; Dissart, 2005 ; Talandier, 2009 ; etc.), on pourrait définir trois vecteurs d'aménités naturelles « tangibles » : eau (mer, lac, rivière), montagne, climat. Bien entendu, il faudrait y ajouter des vecteurs d'aménités « intangibles » (le paysage par exemple) qui sont de l'ordre de la subjectivité des individus et difficilement mesurables ;
- les aménités culturelles ou anthropiques : il s'agit là de construits sociaux locaux qui peuvent être de forme matérielle (présence d'un patrimoine ou d'une infrastructure de récréation par exemple) ou immatérielle (spécificité d'une culture locale).

---

<sup>80</sup>On pourrait aussi parler d'aménités économiques (emploi, reprise d'une entreprise...), voire même d'aménités fiscales, foncières... dans le lieu d'arrivée.

Une fois ces vecteurs d'aménités caractérisés, l'économiste va d'abord chercher à estimer leur valeur, puis à définir leurs avantages comparatifs, selon la théorie ricardienne. Pour tenter d'apprécier la valeur marchande des aménités, deux méthodes économétriques peuvent être appliquées :

- la méthode des prix hédoniques (Ridker et Henning, 1967) : sans entrer dans les détails, cette théorie économique ajoute à la valeur marchande d'un bien (son coût de production) une valeur implicite (que le client est prêt à payer) liée à son lieu de production. Les exemples les plus simples de prix hédoniques sont à chercher dans le monde viticole (coût de production du vin + terroir) ou dans celui de l'immobiliser (valeur des murs + situation). Déterminer la valeur implicite est possible grâce à l'utilisation de différentes formules que nous ne détaillerons pas ici.
- L'évaluation contingente (Ciriacy-Wantrup, 1947) : cette méthode consiste tout simplement en une enquête auprès d'un panel représentatif d'individus, en leur demandant le prix qu'ils seraient prêt à payer pour un type de bien dans une situation donnée. L'économiste Amédée Mollard (2011)<sup>81</sup> a réalisé par exemple récemment une étude sur les prix des produits du terroir du massif des Bauges (73) basée sur l'évaluation contingente.

Quelle que soit la méthode de valorisation choisie, il reste donc à « tester » les avantages comparatifs de ces aménités pour déterminer d'une part celles qui sont le plus attractives pour les migrants, et d'autre part là où ces avantages sont déterminants pour contrebalancer les influents classiques de la migration que nous avons déjà évoqués (emploi, proximité d'une aire urbaine). Rosen (1979) et Roback (1982) sont ainsi parvenu à déterminer des prix implicites des aménités supposées refléter la qualité de vie dans un endroit particulier. Différents « classements » des localités ont ainsi été proposés par rapport à cet indice (Berger et Blomquist, 1988 ; Giannias, 1996 et 97 ; Gyourko et Tracy, 1991 ; Stover et Leven, 1992 ; cités par Dissart, 2005). La valorisation des prix implicites des aménités a permis de valider les approches de la migration dites « d'équilibre versus déséquilibre » dont nous avons déjà parlé : les individus sont prêts à accepter une diminution de revenus à condition d'être compensés par une gamme d'aménités étendue, ce qu'a très bien montré

---

<sup>81</sup>Communication au colloque de l'ASRDLE, juillet 2011, Martinique

Gonnard (2006, op. cit.). On peut donc postuler que, dans son projet de migration d'agrément, l'individu effectue le calcul suivant :

$$R^2 + PI^{\text{aménités}} > R^1$$

Où  $R^1$  est le revenu antérieur à la migration,  $R^2$  le revenu suite à la migration, et  $PI$  le prix implicite des aménités du lieu de migration. De fait, si  $PI$  est très important, on peut accepter que  $R^2$  soit éventuellement inférieur à  $R^1$ . Bien entendu, ce calcul doit également être pondéré du coût de la vie dans le lieu d'arrivée : ce dernier sera déterminant par rapport aux prix implicite maximum que l'individu sera prêt à payer pour la gamme d'aménités offerte par le lieu d'arrivée, et la diminution éventuelle de revenu qu'il sera prêt à accepter.

En conséquence, on peut considérer que, grâce à ces différents travaux, la connexion empirique entre aménités et migrations d'agrément est établie (Deller et al., 2001). Qui plus est, on admettra, comme Talandier (2009, op. cit.), que « les indicateurs d'aménités naturelles participent fortement à la « touristicité » des cantons ». Dans cette même étude, Talandier relève aussi que, curieusement, l'éloignement d'une aire urbaine favoriserait le tourisme, mais aussi les installations résidentielles. Aussi peut-on valider l'hypothèse que les aménités naturelles et anthropiques constituent de véritables avantages comparatifs territoriaux à même de favoriser l'émergence du tourisme et des installations résidentielles à vocation récréatives. Ce constat doit par contre nous inciter à la prudence : comme le précise Dissart à la suite de son étude sur les régions rurales aux USA, « une région dotés d'aménités peut choisir d'en développer certaines et pas d'autres, d'où une possibilité de déconnexion entre la base de ressources naturelles et les installations récréatives développées » (Dissart, 2005, op. cit.). Ce qui nous ramène au choix des acteurs locaux : ces aménités peuvent, ou non, être considérées localement comme des ressources à même de favoriser le développement du tourisme et/ou de migrations d'agrément.

### **1.3 Lecture par les théories du développement endogène et de la ressource**

---

Au-delà de la question des aménités de « qualité de vie » que nous venons d'évoquer, il convient de ne pas sous-estimer la part du « rationnel » dans le choix de migration



qu'effectue l'individu : en somme, cela revient à dire que dans la mise en désir du territoire, interviennent aussi des facteurs motivants que l'on pourrait qualifier de « classiques » (possibilité d'un travail, d'un revenu...) ; ces derniers, comme l'a souligné Moss dans sa dernière version du concept d' « amenity migrations », prennent d'ailleurs une importance croissante. Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, l'avènement du phénomène de migrations d'agrément n'a pas été précédé d'un développement économique remarquable des zones rurales. On peut donc faire l'hypothèse que le migrant s'emploie à exploiter des ressources latentes du territoire et à en tirer une activité économique indispensable à son installation (du moins dans le cas des migrants appartenant à la catégorie des actifs). Deux questions se posent alors :

1. Quelles sont les opportunités locales dans ces zones rurales que l'individu arrive à « saisir », à même de lui procurer une activité et un revenu ?
2. Le tourisme joue-t-il un rôle par rapport à ces mêmes opportunités ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, nous nous proposons de mobiliser les théories du développement endogène et de la ressource territoriale, la seconde étant une prolongation de la première. Quelques éclaircissements conceptuels s'avèrent nécessaires : les théories de la croissance endogène ont été esquissées dès les années quarante par Milton Friedman, puis particulièrement développées par les économistes des pays du « Sud », qui voyaient là un pied-de-nez séduisant aux économies occidentales. Le principe s'inscrit dans les logiques keynésiennes -s'opposant à l'économie classique qui considère deux facteurs principaux de production, les matières premières et la main d'œuvre- en arguant que le développement n'existe pas sans un jeu d'acteurs locaux ; ceux-ci sont à même de faire émerger une économie locale en utilisant les ressources propres à leur territoire. La théorie de la croissance endogène repose ainsi sur quatre piliers principaux : les rendements d'échelle, l'innovation, le capital humain, assorti de politiques d'intervention de l'Etat. La croissance endogène est de fait éminemment territorialisée (les territoires sont spécialisés), et s'oppose pour le moins à l'idée de mondialisation qui considère, comme chacun sait, que l'on peut produire quasiment n'importe quoi n'importe où à condition que l'un des deux facteurs de production soit plus avantageux (c'est l'éternelle problématique des délocalisations pour profiter des bas coûts de main d'œuvre). On voit ainsi comment la question du développement endogène est aujourd'hui centrale, pour les pays en voie de développement comme pour les

pays industrialisés d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de remettre en cause la circulation outrancière des marchandises et des personnes.

La logique de ressource territoriale (Gumuchian et Pecqueur, 2007) relève de la même mouvance, en lignée directe des travaux en géographie du territoire : ce dernier, déjà identifié comme un objet géographique pertinent notamment par l'école grenobloise, est proposé comme un opérateur économique. L'idée est de « sortir alors de la logique des « avantages comparatifs » ricardiens voire des « avantages absolus » smithiens pour envisager une approche par les « avantages différenciatifs »<sup>82</sup> (Pecqueur, 2009). Ainsi, non seulement tous les territoires n'ont pas la même « vocation », mais un même produit sera « qualifié » différemment selon le territoire où il est produit (c'est, là encore, l'exemple typique du vin) : il y a donc une sorte de « rente de qualité territoriale » (Gumuchian et Pecqueur, op. cit.), qui peut rejaillir sur d'autres produits du territoire<sup>83</sup>. Pour résumer, cette approche considère donc que tout territoire est naturellement doté de ressources, qui possèdent les caractéristiques suivantes :

- un potentiel (elles n'existent pas formellement lorsqu'on veut les considérer) ;
- une spécificité (liées au territoire) ;
- des opérateurs qui mettent en œuvre un processus de métamorphose du territoire ;
- une horizontalité : pas de ressource sectorielle ;
- une construction sociale par des acteurs.

Les concepts de développement endogène et de ressource territoriale nous permettent de proposer une hypothèse de réponse à notre premier questionnement : les nouvelles populations qui s'installent sur les territoires joueraient pleinement le rôle d'opérateurs territoriaux. Elles identifieraient les ressources potentielles, et, grâce à leur potentiel de créativité et d'innovation dont nous avons déjà parlé, seraient capables de les rendre opérantes pour en tirer des activités économiques. Aussi, contrairement au schéma migratoire néo-classique où les individus sont « attirés » par le développement économique, les migrants d'agrément (qui sont « attirés » plutôt par les aménités résidentielles et récréatives)

---

<sup>82</sup>Communication lors du séminaire CERTU et CCI de LYON, jeudi 9 avril 2009

<sup>83</sup>En se basant sur ses travaux sur l'huile d'olive AOC dans le Diois, Pecqueur définit le concept de « panier de biens » : l'existence de l'huile d'olive de qualité reconnue permet d'estampiller d'autres produits « diois » (miel, charcuterie, fromage, etc.) en leur conférant une rente de qualité territoriale, qui permet de vendre ces produits labellisés plus chers qu'un produit similaire.

contribueraient à créer le développement local en dynamisant l'innovation par les ressources territoriales. Certes, cet argument mérite d'être étayé : outre nos propres résultats que nous développerons dans le prochain chapitre, nombreux sont les auteurs ayant mis en avant ce dynamisme des migrants dans la révélation et l'opérationnalisation des ressources territoriales. Par exemple, les travaux de thèse de Saleilles (2009) démontrent particulièrement cet état de fait par le biais de ses enquêtes parmi les entrepreneurs néo-ruraux. De même, Landel (2010) a remarqué que la culture de plantes aromatiques de la région du Diois avait été développée par des nouveaux habitants.

Reste la question du rôle joué par le tourisme ; là encore, nous échafauderons l'hypothèse d'une double fonction :

- le tourisme peut être vu comme une ressource latente : c'est le schéma presque classique de nombreux territoires ruraux mis en tourisme, où ce dernier a souvent été considéré comme vecteur –ou comme mythe ?- développementiste. L'opération a pu être réalisée de manière endogène (par les acteurs locaux), ou complètement exogène, ce qui est le cas par exemple des stations du plan-neige ;
- un territoire mis en tourisme peut être considéré comme un stock d'opportunités : en effet, nombreuses sont les possibilités d'innovations offertes au nouvel arrivant créatif et motivé. Nos enquêtes –nous y reviendrons- révèlent qu'ici, l'un crée un gîte ; là, un autre développe une nouvelle activité de plein air...

S'il est désormais mis en évidence que les aménités résidentielles et récréatives sont les principaux facteurs attractifs des nouvelles populations, il apparaîtrait que leur projet migratoire ne relève pas que de l'utopie : les individus sont ainsi capables d'opérationnaliser à bon escient les ressources des territoires sur lesquels ils s'installent, et, par leur capacité d'innovation, contribueraient activement au développement local. Cette approche –qui reste à vérifier par l'empirie- va à l'encontre de la représentation parfois rencontrée de migrants « consommateurs » des ressources locales et qui coûtent à la collectivité sans rien apporter. Ainsi, si cette hypothèse s'avérait validée, il resterait à proposer une focale de lecture qui intégrerait à la fois cette question des aménités, et celle des ressources : c'est ce que permettrait peut-être l'approche par les « capacités ».

## 1.4 Lecture par les capacités

---

L'originalité -si l'on peut dire- de la théorie des capacités (ou *capabilities*, selon la traduction que l'on retient de *capabilities*) tient peut-être en partie dans ses auteurs, l'économiste indien Amartya Sen et la philosophe américaine Martha Nussbaum. Une approche philosophico-économique n'est finalement pas si courante, méritant toute l'attention scientifique et politique lorsqu'il s'agit comme ici de transgresser les champs disciplinaires pour mieux comprendre le monde contemporain. Au-delà de considérations militantes, l'approche par les capacités repose sur une idée principale : le développement correspond à une augmentation des libertés réelles dont les individus disposent. La base repose –et critique en même temps- la fameuse théorie de la justice de Rawls (1987) : chaque individu dispose de « biens premiers » qu'il lui appartient de faire fructifier à bon escient pour accéder au bonheur selon une approche utilitariste<sup>84</sup>. La liste des « biens premiers » établis par Rawls comprend en premier lieu les libertés de base (liberté politique, liberté de pensée, de conscience, de mouvement...), en second lieu les aspects socio-économiques (répartition des richesses, revenus, accès aux positions d'autorité et de responsabilité), et enfin les bases sociales du respect de soi-même.

Sen et Nussbaum critiquent conjointement non pas l'existence de biens premiers, mais la possibilité qu'ont les individus d'en faire l'usage : Sen prend par exemple souvent l'exemple du handicap pour démontrer cet état de fait. La clé se situe donc dans les capacités qu'ont les individus d'accéder à ces biens premiers, et la liberté qu'ils ont (ou n'ont pas) de les faire fructifier. Ainsi, la capacité est définie par « notre aptitude à réaliser diverses combinaisons de fonctionnements que nous pouvons comparer et juger les unes par rapport aux autres au regard de ce que nous avons des raisons de valoriser » (Sen, 1985 ; cité par Monnet, 2007). Nussbaum dresse une liste de dix capacités fondamentales<sup>85</sup> inhérentes à la possibilité de mener une « bonne vie », selon la conception que chacun s'en fait : « capacité de vivre une existence qui soit d'une durée « normale », d'avoir une bonne santé (incluant l'accès à la nourriture et à un logement), de pouvoir se déplacer librement et de faire usage de ses facultés (sensibles, imaginatives et intellectuelles), d'entretenir des attachements humains,

---

<sup>84</sup>La doctrine éthique de l'utilitarisme pourrait se définir en quelques mots par le fait d'agir toujours de manière à ce qu'il en résulte la plus grande quantité de bonheur (principe du bonheur maximum).

<sup>85</sup>A noter qu'il s'agit en quelque sorte de capacités « génériques », c'est-à-dire des capacités sans lesquelles une société ne peut être considérée comme juste. Cependant, comme le précise Sen, la liste de capacités doit être adaptée au contexte : de nombreuses listes de capacités ont ainsi été proposées dans la littérature parmi les auteurs qui mobilisent cette théorie.

de se forger une conception du bien (dont résulte la protection de la liberté de conscience et des pratiques religieuses), d'entrer dans des relations avec les autres (de là l'importance du respect de soi et le rejet de toute forme d'humiliation), d'avoir le souci des autres espèces (en particulier animales), de pratiquer des activités ludiques (tels le rire et le jeu), enfin la capacité d'exercer un contrôle sur son environnement » (Nussbaum, 2007, p. 76-78 ; cité par Terestchenko, 2010). Par ailleurs, Sen, en bon économiste, définit une équation vectorielle<sup>86</sup> permettant de modéliser ces capacités pour un individu donné.

L'intérêt de la théorie des capacités par rapport à notre objet est de pouvoir raccorder la question des aménités à celle des ressources que nous venons de décrire, pour aller vers une approche de capacités territoriales. Les travaux de thèse de Loubet (2012), sur la mobilisation de l'approche par les capacités (AC) pour comprendre les liens entre tourisme et développement rural, sont à ce titre particulièrement novateurs et évocateurs : dans un article récent, l'auteure propose que « la mobilisation de l'AC est particulièrement pertinente dans l'analyse des migrations d'agrément, de deux points de vue. Tout d'abord, l'approche est suffisamment intégrative pour analyser les caractéristiques des territoires que les individus prennent en compte dans leur choix de résidence. Ensuite, elle fournit des éléments pour mesurer l'impact de ces migrations à l'échelle des territoires » (Loubet, 2012, in Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.). Dans cette approche issue des développements récents de l'AC, le territoire est considéré comme une « structure du vivre ensemble » (Deneulin et Stewart, 2002 ; cité par Loubet, 2012) : le concept de capacités territoriales est alors défini comme des capacités liées à l'inscription de l'individu dans le territoire, ce qui à notre sens se rapproche fortement de la notion de ressource. Ainsi, en mobilisant l'AC par rapport à notre objet, on pourrait retenir une approche intégrée qui définirait deux types de capacités :

- les capacités des individus de Nussbaum et Sen, par lesquelles l'individu est en recherche de bien-être personnel ;
- les capacités territoriales de Loubet, qui fondent le potentiel des individus à mobiliser les ressources et transformer collectivement le territoire sur lequel ils vivent.

---

<sup>86</sup>Pour consulter cette équation que nous ne développerons volontairement pas ici, se reporter par exemple à Monnet, E. (2007). La théorie des « capabilités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme. Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 18 avril 2008. URL : <http://traces.revues.org/211>

Le second intérêt des travaux de Loubet –toujours par rapport à notre objet- est de montrer que la stratégie de développement –bien connue- de nombreux territoires ruraux basée sur le tourisme se fonde sur la mobilisation des capacités territoriales de ces territoires. L’auteure dresse ainsi une liste de capacités significatives au sein de ces territoires ruraux qui ont choisi la voie du tourisme comme stratégie de développement : accès au revenu, accès à l’emploi, accès aux services, capital humain, capital social, tissu économique local, accès au logement. Ainsi, le projet touristique endosse-t-il le rôle de révélateur et de développeur des capacités territoriales : pour mettre en œuvre ce projet, il a fallu non seulement mobiliser les ressources, mais aussi le capital social et le tissu économique local. Qui plus est, à notre sens, le tourisme joue également un rôle d’effet levier sur ces capacités : nous suivrons ainsi Bensahel et Donsimoni lorsqu’elles proposent que « les effets d’apprentissage liés à l’activité touristique peuvent être exploités dans d’autres secteurs d’activité » (Bensahel et Donsimoni, 2001), mais aussi classiquement par le fait que le tourisme crée mécaniquement activité et emploi. On peut dès lors y voir une sorte de boucle rétroactive entre tourisme, individu, et capacités.

## Conclusion du chapitre 1

Rappelons l'objectif de ce premier chapitre, qui était de tenter de mobiliser les dispositifs théoriques adéquats pour caractériser cette mise en désir des territoires opérée par le tourisme, qui serait le principal facteur motivant des migrations d'agrément. Cette mise en désir d'un territoire peut ainsi, à notre sens, être lue sous forme de processus comportant deux éléments essentiels :

- Tout d'abord, la présence sur le territoire d'aménités naturelles et/ou culturelles qui peuvent être de formes diverses, bien que certaines semblent prédominantes : paysage, climat, eau, patrimoine...
- Ensuite, la spécification et la métamorphose de ces aménités par des opérateurs qui leur fait revêtir les caractéristiques de ressources territoriales.

On comprend que ce n'est finalement pas tant les aménités (quel territoire n'est-il finalement pas naturellement doté d'aménités ?<sup>87</sup>) mais ces opérateurs qui jouent un rôle essentiel : la mise en désir du territoire est de leur ressort propre, et mobilisent deux types de capacités :

- Celles des individus –les opérateurs- qui sont à la recherche d'une « bonne vie » (au sens de Nussbaum), c'est-à-dire de bien-être.
- Celles des territoires, c'est-à-dire la faculté de ces mêmes individus à métamorphoser les aménités pour en tirer le meilleur potentiel.

Dans cette approche intégrée du processus de mise en désir des territoires par le tourisme, nous prenons le parti de ne pas différencier les opérateurs territoriaux : ils peuvent être des acteurs locaux du territoire (comme dans le cas de politiques d'accueil), les migrants eux-mêmes, ou même des « touristes » de passage ou qui fréquentent régulièrement le territoire. A notre sens, dans cette approche, « habiter » le territoire ne signifie pas

---

<sup>87</sup>Bien que la présence d'aménités « remarquables » (ex. la mer, la montagne...) facilite grandement le processus de mise en désir par les opérateurs : cependant, les exemples de territoires qui n'avaient pas d'aménités naturelles particulièrement prégnantes mais qui ont « réussi » leur mise en désir sont multiples. Qui plus est, on peut considérer que les aménités sont des construits culturels : par exemple, l'intérêt pour un certain type de paysage change selon les cultures ou selon les époques.

uniquement résider, mais finalement s'y investir, en être acteur. D'où l'importance de la question des instruments de mesure de population, dont les principaux usités –le recensement– ne permettent pas de « saisir » l'ensemble des opérateurs à l'origine des processus de mise en désir. De fait, en dépit de ces limites conceptuelles de mesure, nous allons tenter de décrire l'ensemble de ces opérateurs –à défaut de les comptabiliser–, avec la proposition de formes de migrations d'agrément en lien avec ce processus de mise en désir des territoires par le tourisme.



## ***Chapitre 2 Approche par le paradigme individuel : les quatre formes de migration d'agrément proposées et leur lien avec le tourisme***

Depuis que le phénomène de migrations d'agrément a été observé par les chercheurs, les propositions ont été nombreuses pour opérer des « classements ». La tendance à la « catégorisation » est un exercice auquel se livre volontiers la science, qui de cette façon remplit en quelque sorte sa fonction de « rangement du Monde » (Retailé, 2001). Le principe de ce second chapitre sera dans un premier temps de faire état des différentes classifications, des différents « profils » de migrants, des différentes « catégories » de migrations d'agrément qui ont pu être mis au jour par différents chercheurs dans des champs disciplinaires variés. Bien entendu, la prétention ne sera pas à l'exhaustivité (on rappellera que les programmes de recherche sur les migrations d'agrément se multiplient, en France comme à l'international), mais visera à mettre au jour et à clarifier autant que faire se peut la très grande diversité des catégorisations existantes.

Nous le verrons plus loin, les propositions de classement s'appuient toujours sur l'une des caractéristiques des migrants. Celles qui reviennent le plus souvent sont les typologies par les motivations de la migration, et surtout par l'activité des migrants. Est-ce à dire que l'habitude de classer la population par Catégorie Socio-Professionnelle est si solidement ancrée<sup>88</sup> (du moins en France), qu'elle puisse allègrement s'étendre à tous les champs, tels que le phénomène de migration d'agrément ? On pourrait en effet, comme l'ont effectué plusieurs auteurs, faire des typologies par âge, par origine géographique ou culturelle, par type d'habitat, par date de migration, par la situation familiale, par lieu de migration choisi, ou pourquoi pas par type d'aménité recherchée en priorité dans le projet de migration... la liste peut être vaste !

En toute logique, notre proposition sera à la fois de dépasser la lecture par catégorie ou par profil, pour proposer une approche par formes de migrations d'agrément, en s'appuyant sur la proposition de Corneloup que nous avons développée précédemment. La proposition de forme a pour principal objectif de s'intéresser aux logiques d'action de l'individu (Amblard et al. 1996) : en l'occurrence pour ce qui nous concerne, « ce qui pousse » l'individu à effectuer

---

<sup>88</sup>La définition des CSP de l'INSEE date de 1954

son projet de migration. Bien évidemment, notre proposition de formes sera volontairement centrée sur cette « porte d'entrée » qu'est le tourisme dans la migration d'agrément. De surcroît, l'approche par les formes de migrations d'agrément permettra également de s'intéresser aux pratiques des lieux (Stock, 2001) des individus : en somme, l'idée sera d'illustrer par l'empirie cet aller et retour entre tourisme et migration d'agrément que nous avons évoqué précédemment.

## **2.1 Les profils identifiés par les chercheurs**

---

Nous avons fait remarquer précédemment que les études empiriques sur le phénomène des migrations d'agrément ont été assez nombreuses depuis les années quatre-vingt-dix ; à l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreux chercheurs issus de différents champs disciplinaires (sociologie, économie, géographie, anthropologie...) et de différents pays travaillent sur cette question. Aussi, nous n'aurons bien évidemment pas la prétention d'avoir entièrement balayé l'état de l'art ! La synthèse que nous présentons ci-dessous ne doit pas être considérée comme exhaustive : elle aura pour objectif premier d'illustrer la quantité et la diversité des recherches passées ou en cours sur les migrations d'agrément. En second, sa vocation sera de montrer les convergences entre les chercheurs, mais aussi les éventuels points d'achoppement. On pourra ainsi noter, en préliminaire, que si chaque chercheur reste marqué par son champ disciplinaire propre, la plupart s'intéressent aux facteurs motivants de la migration, établissent des portraits des migrants enquêtés, et enfin tentent de mettre au jour les impacts territoriaux : ce qui revient finalement assez fidèlement au modèle de Moss, bien que rares soient ceux qui le mobilisent explicitement.

### ***2.1.1 les facteurs motivants des migrations d'agrément établis par les chercheurs***

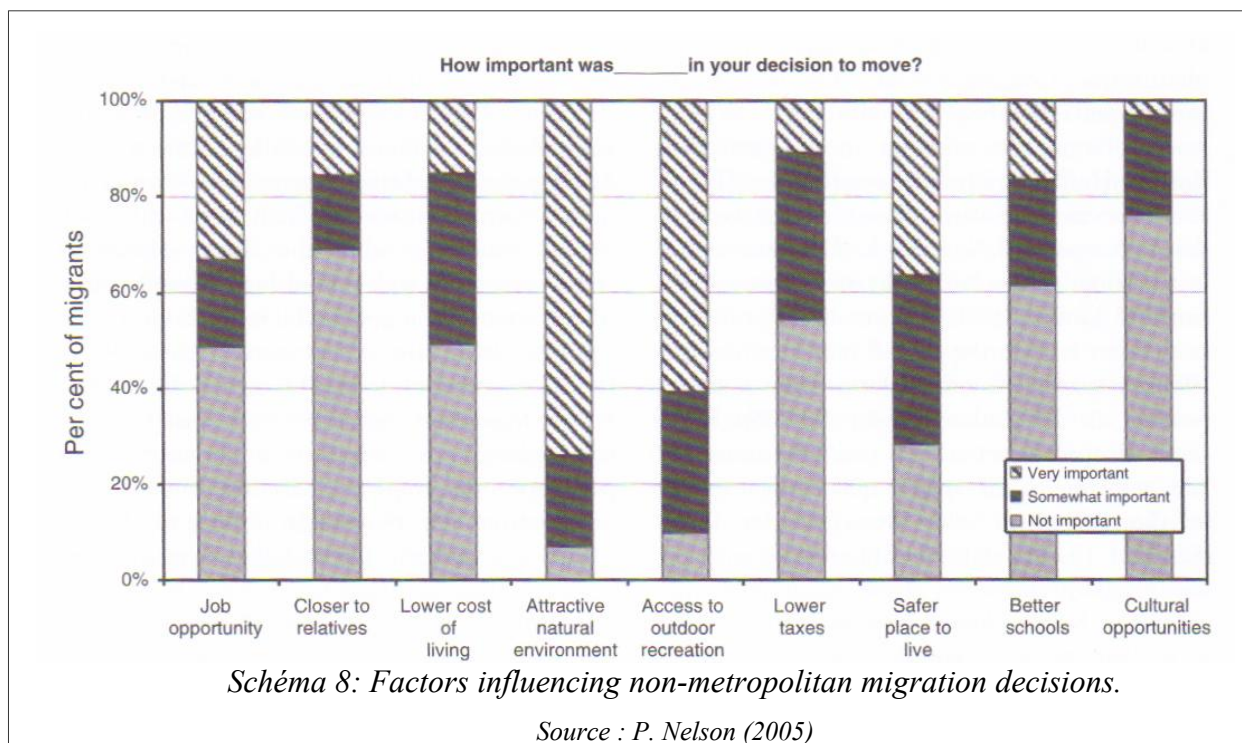
Bien que le champ soit vaste sur ce sujet, nous ne présenterons volontairement ici que les résultats de deux études, qui nous paraissent suffisamment significatives : en France, celle de Perrier-Cornet pour le compte de l'INRA en 2002, et la vaste enquête de Nelson aux Etats-Unis (2005, in Moss). Les autres enquêtes que nous avons pu compiler révèlent plus ou moins des résultats analogues : outre une exigence d'exhaustivité que nous n'aurions pu

atteindre pour les raisons citées ci-dessus, il ne nous a pas paru utile de les reproduire ici pour éviter toute redondance.

<i>(Classement par ordre décroissant de la première réponse)</i>	<b>1<sup>ère</sup> réponse</b>	<b>2<sup>ème</sup> réponse</b>	<b>Ensemble</b>
<b>L'environnement et le cadre de vie y sont meilleurs</b>	55	25	80
<b>Pour pouvoir accéder à la propriété</b>	11	6	17
<b>Pour les conditions de vie et l'éducation des enfants</b>	9	26	35
<b>Pour la retraite</b>	8	11	19
<b>Les locations sont moins chères</b>	7	7	14
<b>Moi (ou mon conjoint) sommes originaires du milieu rural</b>	4	11	15
<b>Pour la famille, les amis</b>	3	6	9
<b>Pour le travail</b>	3	2	5
<b>Autre</b>	1	2	3
<b><i>Ne sait pas</i></b>	0	4	
<b>Total</b>	100	100	

*Tableau 6: Pour quelle raison principale avez-vous l'intention d'aller habiter dans une petite commune ou dans une zone rurale ?*

*Champ : urbains déclarant avoir l'intention de s'installer dans une petite commune ou en zone rurale, soit 15 % de la population - Perrier-Cornet, 2002 ; enquête Inra-Datar-Credoc*



Ces deux enquêtes reflètent clairement les grandes tendances évoquées précédemment. A savoir, les premiers critères retenus dans les choix d'installation relèvent de la subjectivité pure, ce qui constitue là tout le sel de « l'agrément » dans la migration : l'environnement, le cadre, la « sécurité » supposée, les conditions éducatives des enfants qui apparaissent comme meilleures (au passage, on notera que cette considération était inverse il y a quelques décennies, le niveau éducatif était perçu comme plus élevé en ville). Viennent ensuite très directement les critères économiques (les économistes diraient que les ménages restent rationnels), puis la migration de retraite. Le « retour aux sources » reste quant à lui une motivation qui est loin d'être négligeable. Enfin, élément qui n'est pas présent dans l'enquête de Perrier-Cornet, les activités récréatives apparaissent chez Nelson comme une motivation citée à 60% : ce qui, bien entendu, intéresse directement notre propos et pourra être vérifié par nos propres enquêtes.

### 2.1.2 Tableau des différents profils de migrants et discussion

Les deux tableaux ci-dessous présentent une synthèse des enquêtes auprès des migrants réalisés par une dizaine d'auteurs. Nous avons séparé les profils établis par type d'activité de ceux élaborés d'après les motivations de la migration ou les types de migrants (parfois,

certain auteurs proposent les deux typologies). Nous avons ajouté un champ « spécificités », qui regroupe les typologies propres à certains auteurs, pour lesquelles nous n'avons pas relevé de lien direct avec les autres. Volontairement, nous n'avons pas précisé le champ disciplinaire des auteurs présentés : d'une part, la plupart des études sont de caractère transdisciplinaire, et d'autre part, certaines sont difficilement « classables » dans un champ scientifique particulier (le Collectif Ville-Campagne par exemple). Une proposition de notre part en ce sens aurait pu être considérée comme hasardeuse et critiquable scientifiquement. Enfin, nous avons intégré une typologie issue de nos premiers résultats, que nous avons publiée début 2011. Cette typologie se voulait une première esquisse, brossée dans le contexte particulier d'un article scientifique, et s'inspirant de celles d'autres auteurs : dans notre proposition ultérieure de « formes » de migration d'agrément, nous reprendrons certains exemples, mais au travers d'une focale différente, à savoir la « porte d'entrée » du tourisme dans la migration d'agrément.

Auteur		Cognard (2010)	Perlik (2003 – 2011)		Lynch (2005, in Moss)	Chipeniuk (2001)	Cheverri (2005, in Moss)
<b>Terrain principal d'étude</b>		Séronnais, Morvan, Diois	Alpes Suisses, italiennes et françaises	Alpes Suisses	Jackson Hole (ca)	Colombier Britannique (ca)	Nicaragua
<b>Distinction par l'activité</b>	<b>Actifs</b>	- Périurbains - Porteurs de projet - Artistes - Néo-agriculteurs	- Travail saisonnier - Périurbains - Migration d'agrément (= installation « complète »)		-Venus pour la récréation qui travaillent pour assumer leur style de vie	-« job migrant » -« business migrant »	
	<b>Inactifs</b>	- Retraités : retour au pays et post-touristes - Fragilité sociale : repli économique, néo-nomades	- Retraites		-retraités	-retraités	
<b>Spécificités</b>		Distingue les migrants nord-européens (actifs et retraités)					
<b>Distinction par le type de migration / de migrants</b>			- Tourisme -Résidence secondaire - Migration économique et/ou politique	-Migration -Résidence multi-locale -Far commuting			-Nicaraguéens -étrangers

Auteur		Collectif Ville-Campagne (Pineau et al.)	Mamdy, Roussel, Housard (1999)	Martin (2011)	Tommasi (2011)	Girard (2011)	Glorioso (1993 et 2003)
Terrain principal d'étude		France	Auvergne	Oisans, Trièves, Briançonnais	Sierra de Albarracin (es.), Limousin	Pyrénées Orientales	Baguio, Philippines
Distinction par l'activité	Actifs		-migrants alternants -migrants pour raisons professionnelles -créateurs / repreneurs d'activité	-Réorientation professionnelle -création / reprise d'une activité économique -télétravailleurs, périurbains de longue distance -nomades du travail, activité mobile -activité délocalisée, activité « transposable »			-« proto amenity migrants » : personnels des ONG -tourism business -TIC business -Missionnaires -agents de développement
	Inactifs		-retraités	-Migration de retraite -revenus de transfert, rentiers			-retraités -étudiants
Spécificités			-« atypiques » : étrangers, artistes, difficulté sociale, télétravailleurs				
Distinction par le type de migration / de migrants		-migrant patrimonial -migrant salarié -migrent en rupture -migrant retraité -migrant rural -migrant en relégation		-Résidence « secondaire » -fragilité sociale	-« esthètes » -« engagés » -« dépendants » -« déçus »	-originaires des PO avec retour au pays -Post-touriste -Migrants pour emploi -Migrants pour raisons familiales hors retour	

Tableau 7: Tableau des différents profils de migrants relevés dans la littérature

Source : auteur

Si l'on tente d'esquisser les points de concordance entre ces différents profils de migrants, on pourrait arriver à un premier schéma, du moins pour ce qui concerne les typologies avec entrée par l'activité :

<b>Migrant actif</b>	Travaille sur le territoire	Salarié (tourisme ou économie résidentielle)
		Créateur / repreneur d'entreprise (tourisme ou économie résidentielle)
	Navetteur sur une aire urbaine (quotidien, ou régulier avec travail à distance)	
	Autres actifs « atypiques » (ex. télétravailleurs, travailleurs nomades)	
<b>Migrant inactif</b>	Retraite	
	Fragilité sociale	Repli économique Néo-nomadisme

*Tableau 8: Points de concordance entre les différents profils de migrants relevés dans la littérature*

*Source : auteur*

Outre la sémantique et les spécificités régionales ou disciplinaires propres à chaque auteur, le tableau ci-dessus retranscrit assez fidèlement ces différentes études empiriques : qui plus est, on pourra considérer qu'il reflète correctement la réalité du terrain lorsque l'on cherche à dresser des profils d'activité des migrants (du moins en ce qui concerne les pays occidentaux). Les points de divergences entre les auteurs et les particularités sont donc plutôt à rechercher dans ce que nous avons nommé les distinctions entre les types de migrations et les types de migrants (distinction qui peut se discuter). Nous allons pouvoir trouver, par exemple :

- des distinctions par origine géographique : locaux / immigrés (sans connotation péjorative), originaires du territoire ou non, etc. ;
- des distinctions par la motivation de la migration ;
- des distinctions par la « réussite » de l'installation, comme par exemple chez Tommasi ;



- des distinctions par la temporalité de présence sur le territoire : résident permanent, secondaire, bi-résident, saisonnier...

Sans oublier, bien évidemment, les typologies que l'on pourrait qualifier de « mixtes », avec activité et motivation par exemple (Collectif Ville-Campagne, Girard...), qui sont par définition difficilement classables. Elles ont par contre à notre sens pour intérêt de révéler qu'il est finalement assez délicat d'opérer des « classements ». Notre postulat, à la lecture de la littérature mais aussi par rapport à nos enquêtes, serait plutôt d'affirmer de manière provocatrice qu'il y a autant de profils que de migrants !

\*\*\*\*\*

Comme nous l'avons indiqué en introduction de ce chapitre, notre proposition sera de dépasser ces approches par typologies. En effet, si elles permettent de se faire une idée assez précise des profils des migrants qui s'installent dans les territoires ruraux, elles ont aussi pour principale limite de rendre insuffisamment compte des parcours de migration des individus dans leur ensemble. Aussi, l'approche par les formes que nous nous proposons de développer ci-après se donne pour objectif d'esquisser une démarche à la fois intégrée et non « enfermante » de la migration d'agrément.

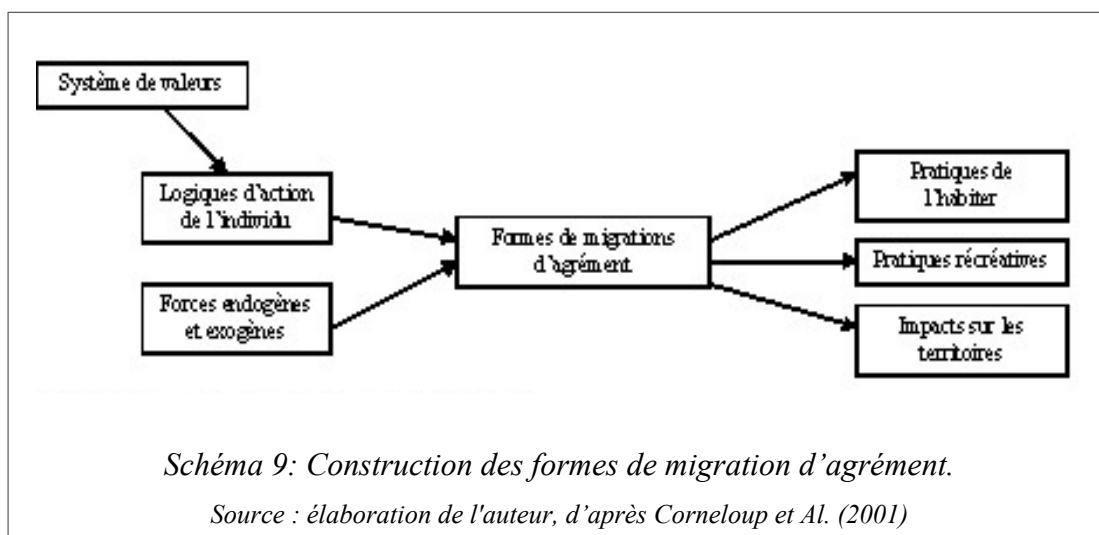
Comme abordé précédemment, notre proposition s'appuie sur le concept de « formes de développement » proposé par Corneloup et al. (2001), et sur la première esquisse de formes de migration d'agrément (Corneloup, 2011) que nous avons développée en première partie.

Cette notion de formes de développement s'appuie sur deux facteurs :

- Des forces endogènes et exogènes
- Des logiques d'action des individus, mus par un système de valeurs qui leur est propre.

Ainsi, notre notion de formes de migration d'agrément, qui place le tourisme dans un rôle pivot, se voudra intégrative à la fois des facteurs qui fomentent le projet de migration des individus (facteurs individuels et territoriaux, que nous avons développé au chapitre

précédent), mais aussi du nouveau choix de vie effectué par l'individu qui est fonction de ces facteurs mais aussi de son individualité. De fait, cette notion de forme souhaite aussi en quelque sorte mettre en application le modèle de Moss « dernière mouture », avec l'entrée spécifique du tourisme. On pourrait résumer l'approche par les formes de migration d'agrément par le schéma suivant :



## 2.2 La forme métropolitaine

Il s'agit là d'une forme de migration qui se base sur l'existence d'un lien, aussi ténu soit-il, avec l'urbain proche ou lointain. On pourrait alors légitimement parler d'un continuum urbain-rural, avec des frontières –physiques et symboliques- qui tendent à s'estomper. Cette forme est souvent basée sur le principe très moderne de l'hyper-mobilité : cette mobilité pourra être physique, avec par exemple une navette quotidienne ou régulière avec une ville voisine ou non. Ou bien on pourra parler de mobilité « technologique », certains individus travaillent ainsi à distance, sur tout ou partie de leur temps, en utilisant les NTIC<sup>89</sup> (la maison pourra être alors une sorte de bureau distancié). Bien souvent d'ailleurs, ces deux mobilités se conjuguent, la rencontre physique avec des relations professionnelles ne pouvant pas être remplacée systématiquement. Afin d'étayer cette forme par des exemples issus de notre corpus, dressons dès à présent le portrait de quelques migrants dont le « profil » semble correspondre.

<sup>89</sup>Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

### 2.2.1 La figure bien connue du navetteur

*« Moi pendant des années, ma femme aussi, ma fille, mon gendre, le matin on partait à 7 h, on allait au boulot, on remontait on s'arrêtait à Intermarché, on rentrait le soir et basta. Il n'y a que depuis que je suis à la retraite que je participe à quelques mouvements dans la commune, mais avant je ne faisais rien. Je descendais, j'allais au boulot, je faisais les courses et je remontais. » (Entretien M.T. du 7.02.11).*

Le navetteur constitue la figure la plus emblématique, parfois à la limite du caricatural, du phénomène périurbain. L'origine du terme n'est pas tranchée : souvent attribué à un belgicisme, on rencontre aussi parfois le mot comme une traduction de l'anglais « commuter » (ce que l'on peut vérifier dans plusieurs dictionnaires français anglais). La définition que nous retiendrons est celle d'une « personne qui fait régulièrement la navette au moyen d'un transport public ou d'un véhicule privé, de son habitation à son lieu de travail au sens strict, ou à son lieu d'étude et d'autres activités au sens large » (Chabot, 1973)<sup>90</sup>. Les études et les publications ont été nombreuses sur le sujet, sur lesquelles nous ne nous appesantirons pas. Toujours est-il que lorsqu'on part à la rencontre des nouveaux habitants dans les territoires ruraux, on trouvera fréquemment des personnes effectuant des déplacements vers la ville voisine (ou non). On pourra principalement repérer deux types de déplacements :

- Les personnes qui font la navette au quotidien : un certain nombre de personnes rencontrées assument leur choix de vivre à la campagne par de longs déplacements quotidiens vers leur lieu de travail. Bien évidemment, nous enfoncerons une porte ouverte lorsque nous affirmerons que le nombre de navetteurs quotidiens dans un territoire donné est inversement proportionnel à la distance de ce territoire avec la zone urbaine. Ainsi, au sein de notre panel, nous avons rencontré et enquêté de très nombreux navetteurs quotidiens à St Nizier du Moucherotte (18km de Grenoble), beaucoup moins dans le Trièves (50km), et aucun dans les villages les plus reculés de l'Oisans, ou alors de manière anecdotique, ou ponctuelle.

---

<sup>90</sup>Chabot, G. (1973). Migrations alternantes ou mouvements pendulaires dans les pays nordiques. In *Annales de Géographie*, vol. 82, n° 451, pp. 351-356. URL : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1973\\_num\\_82\\_451\\_18901\\_t1\\_0351\\_0000\\_1?Prescripts\\_Search\\_tabs1=standard&](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1973_num_82_451_18901_t1_0351_0000_1?Prescripts_Search_tabs1=standard&)

- Les personnes qui font la navette régulièrement : on trouve de nombreux individus pour qui, par exemple, le choix de migration est passé par une phase de discussion avec l'employeur (le phénomène existe aussi à posteriori). Nous avons ainsi rencontré des personnes effectuant l'aller-retour deux fois par semaine, et télé-travaillant depuis leur domicile le reste du temps. Certains disposent parfois d'un pied-à-terre en ville (ceux que T. Flognfeld a nommé les « travailleurs du mardi-jeudi »). L'agenda professionnel est ainsi organisé de façon à « grouper » les rendez-vous sur les périodes de présence au bureau, de même que ces déplacements réguliers en ville sont l'occasion aussi d'y effectuer les démarches indispensables (achats, médical...). Il va sans dire que cette forme moderne de travail ne convient quasiment qu'aux métiers du tertiaire.

Dans cette figure, c'est bien la mobilité entre deux points qui est la caractéristique principale d'un mode de vie délibérément issu de la modernité : en effet, c'est bien l'avènement des moyens de transport modernes (qu'ils soient individuels ou collectifs) qui a permis la déconnexion entre le lieu de domicile et le lieu de travail, situation encore inenvisageable il y a moins d'un siècle. Deux axes nous semblent fondamentaux pour caractériser cette mobilité du point de vue des individus :

- La façon dont les individus vivent leur mobilité : on trouvera là des personnes pour qui ce temps de transport est assumé, optimisé (travail dans le train par exemple), voire constitue une vraie coupure entre le temps professionnel et le temps domestique : « *je suis contente de faire la route, c'est mon sas de décompression, avant d'arriver ici, chez moi où je me ressource* » (Mme BG., habitante d'Ajoux (07) ; cité par Daller, 2012, op. cit.). Dans d'autre cas, la mobilité est clairement vécue comme une contrainte : « *les allers retours à Grenoble, parfois, c'est la voiture qui me ramène, ça devient dangereux* » (entretien Mme C.M., 10.05.10). L'ensemble des individus que nous avons interrogé s'accordent par contre sur la contrainte-temps du transport, et préféreraient dans tous les cas, même lorsque la mobilité est assumée, travailler à proximité. Cette contrainte arrive par ailleurs à la limite de l'inacceptable lorsque ce temps est ponctué de contraintes externes, telles que les embouteillages.

- Le coût de la mobilité : celui-ci est différemment vécu suivant qu'il existe ou non une offre de transports en commun. « *Depuis qu'on utilise le train, c'est super intéressant. Je suis plus décontractée depuis que je prends le train. Les employeurs prennent en charge 50% du coût, ça nous revient à 47€ par mois* » (entretien Ph. P., 30.06.10). Encore faut-il que le réseau de transports en commun soit bien maillé et performant pour être utilisable au quotidien dans une temporalité acceptable : « *je n'utilise pas les transports en commun, car les horaires ne sont vraiment pas adaptés* » (entretien N.L. 27.04.10). Quant à la grande partie des personnes interrogées qui utilisent l'automobile, tous sont unanimes sur le coût pesant de ce moyen de transport dans le budget, chacun cherchant souvent des solutions pour le réduire (changement pour un véhicule plus économique, co-voiturage voire auto-partage). De même, nombreux sont ceux qui s'inquiètent de l'impact en termes de pollution de leur mobilité quotidienne, qu'ils jugent parfois contradictoire avec un choix de vie plus proche de la nature.

De fait, la figure du navetteur pose actuellement question. Il n'est pas de notre propos que de prédire sa disparition, l'extension continue et exponentielle de la couronne périurbaine parisienne ne venant pas étayer cette proposition. Cependant, c'est l'avis même des personnes interrogées qui tend à remettre en cause un modèle issu de la vision moderne de l'hypermobilité : pourra-t-on, à terme, assumer collectivement un nombre important d'individus parcourant individuellement plusieurs dizaines de milliers de kilomètres annuels en automobile, et notamment dans une perspective où ce modèle occidental s'exporte dans d'autres pays ? Sauf à ce que la technologie ouvre des perspectives de transports individuels non polluants, la question mérite d'être posée, et remet en cause un modèle de vie à la campagne qui s'avère très impactant : certains auteurs et journalistes<sup>91</sup>, ainsi que les professionnels de l'immobilier, observent d'ailleurs un phénomène de retour dans les centres-villes de la part de populations ayant préalablement fait le choix du périurbain ; notamment dans un contexte où, dans de nombreux lieux, le prix de l'immobilier dans ce même périurbain devient dissuasif, et d'autant plus si on y ajoute le prix du transport et ses contraintes. Lorsque la somme des contraintes (financière ou temporelle) dépasse celle des aménités du lieu de vie (ce qui nous ramène à notre équation), nous avons ainsi pu observer des individus ayant fait le choix d'un retour à la ville, gardant parfois dans le cas où leurs revenus le permettraient leur maison comme résidence secondaire. Pour d'autres par contre, il

---

<sup>91</sup>L'Express du 04/09/2008 : « Retour vers les centres-villes ? », Raphaël Destieux

s'agira plutôt de développer des stratégies pour « rapprocher le travail » du choix de vie effectué, ce qui nous ramène aux autres formes de migration d'agrément.

### 2.2.2 *La figure emblématique du télétravailleur*

*« Comme traducteur je travaille pour différents clients. J'organise mon temps comme je veux. Je ressens très fortement la crise, quand on est à son compte c'est très variable. Mais je ne suis pas venu ici pour bosser comme un dingue. Le but était de rechercher une qualité de vie et de travail »* (entretien P. B. 10.05.10).

Le télétravail est souvent considéré comme l'une des figures emblématiques de la post-modernité, à savoir le desserrement qui ceint le salarié à son lieu de travail, et qui prévaut dans ses choix résidentiels. Ainsi, le télétravail est-il la manifestation la plus visible des nouvelles manières de travailler, de la dé-différenciation domicile-travail, mais aussi –revers de la médaille ?- de la recherche d'une flexibilité tout azimut de la part des employeurs, en faisant appel à des « indépendants » (installés ou pas en milieu rural). D'après B. Moriset (2004, op. cit.), « entre 10 et 20 % de la population active des pays industrialisés télétravaille, sous l'effet de la banalisation des technologies de téléaccès, de la réorganisation des firmes au sein de la « nouvelle économie flexible »<sup>92</sup> : aussi, cette nouvelle dynamique socio-spatiale du travail est-elle souvent perçue comme un puissant potentiel de redynamisation des espaces ruraux, voire même une cause (ou une conséquence ?) des mutations qui affectent ces derniers. Sans développer davantage de manière théorique la question du télétravail (la bibliographie est abondante sur le sujet), nous avons pu observer sur le terrain que la figure populaire du télétravail (travail à domicile à plein temps grâce aux outils des NTIC) n'est finalement pas celle qui s'avère la plus fréquemment rencontrée (ce que corroborent les enquêtes de Moriset) : beaucoup conjuguent télétravail et déplacements, ce qui nous rapproche de la figure précédente. Globalement, deux types de télétravailleurs cohabitent :

- Des salariés à domicile, ayant négocié avec leur employeur de travailler à distance. Cette figure très moderne d'organisation du travail, très souvent mise en avant, n'est finalement pas si fréquente qu'il n'y paraît. Au cours de nos enquêtes, nous n'avons

---

<sup>92</sup>Moriset, B. (2004). Télétravail, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatiotemporelles du travail et de la production. Cybergeog : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, document 257, mis en ligne le 06 février 2004. URL : <http://www.cybergeog.eu/index3815.html>

rencontré aucun « télétravailleur à 100% », mais seulement des situations mixtes, où l'employé se rend certains jours de la semaine au bureau. Nos enquêtés considèrent d'ailleurs cette présence physique nécessaire, considérant que travailler à plein temps en solitaire entraînerait un déficit certain de relations sociales, et une dynamique compliquée en termes de relation d'équipe. L'image de l'entreprise sans siège physique, avec des employés travaillant chacun chez eux aux quatre coins du pays, et communiquant par visioconférence que certains se sont plu à dépeindre dans un accès d'euphorie, se heurte donc au besoin –naturel s'il en est- de relations physiques, y compris dans le milieu professionnel : constatons ainsi avec soulagement, dans un monde exacerbé de communications cybernétiques, que l'électronique ne remplacera finalement jamais le contact humain !

- Des « indépendants » du secteur tertiaire : consultants, traducteurs, traders, graphistes, et autres conseillers de toutes sortes, on en viendrait presque à dire que chaque jour qui passe voit fleurir une nouvelle profession<sup>93</sup>. Du « conseiller en investissement indépendant » au « consultant en développement commercial » en passant par le « développeur en solutions e-business mobiles » (!), on peut certainement prédire aux instituteurs quelques grattages de tête à la lecture de la case « profession des parents » dans les cahiers de liaison de nos chères têtes blondes. Plus sérieusement, on a le sentiment que les migrants regorgent d'idées pour inventer de nouveaux services pouvant correspondre à des besoins identifiés ou créés de toute pièce, et permettant de s'installer à son compte. D'autant que cette « installation » est financièrement très accessible, puisque nécessitant simplement l'équipement en matériel de bureautique. Qui plus est, les nouveaux dispositifs tels que l'auto-entrepreneur<sup>94</sup>, les aides octroyées par Pôle Emploi à la création d'entreprise (rappelons que les projets de migration se construisent parfois au gré d'une rupture professionnelle), et les services d'accompagnement offerts aux créateurs rendent possible le « test » d'une nouvelle activité, avec à la suite son lot de réussites et d'échecs.

---

<sup>93</sup>Par exemple, si l'on en croit les nombreux articles dans la presse (ex. Le Monde du 13.04.12), la croissance des métiers du web n'est pas prête de se tarir, ouvrant un boulevard à de nombreuses professions très spécialisées dans le développement de l'Internet. On peut à ce titre consulter l'intéressant portail gouvernemental dédié à ces métiers : [www.metiers.internet.gouv.fr](http://www.metiers.internet.gouv.fr)

<sup>94</sup>On estime que depuis sa création en 2008, le statut a séduit quelques 1,1 millions d'auto-entrepreneurs. Source : revue Capital, juin 2012.

Il est fort intéressant de regarder comment l'exercice d'une profession à domicile modifie profondément le rapport au lieu des individus : *« je me suis fait un bureau séparé pour être au calme et dans un environnement de travail. Pour me cadrer, je m'astreins à des horaires : être à 8h dans mon bureau, et éteindre l'ordinateur à 19h au plus tard. Ce qui ne m'empêche pas de m'éclipser pour chercher les enfants ou faire du VTT en début d'après-midi, puisque personne ne surveille mes horaires »* (entretien R.F. du 04.09.10). L'aménagement de la maison, les petits rituels, sont souvent les marqueurs permettant de se créer un environnement de travail là où le cadre de l'entreprise ou le contrôle social des collègues est absent... et éviter le débordement du travail sur l'univers domestique. Ceci dit, le fonctionnement établi peut aisément être transgressé *« un dimanche s'il fait mauvais, je vais peut-être me mettre à bosser, et je me prendrai un jour dans la semaine dès qu'il fera beau »* (idem), la frontière avec le loisir étant tenue : le télétravailleur ponctuera souvent sa journée de moments sociaux (*« prendre son café au bar du coin à 14h »* - entretien C.M. du 17.05.10) ou récréatifs, destinés soit à décompresser, soit tout simplement à *« voir du monde »*. Reste que, pour de nombreux télétravailleurs, se pose également la question du travail du conjoint (conduisant parfois à des rapprochements vers les zones urbaines), mais aussi celle des déplacements souvent inévitables pour rencontrer les clients qui, aux dires des interviewés, sont parfois vécus comme pesants.

### 2.2.3 De la résidence secondaire à la seconde résidence

*« Je fais 4 jours à Lyon et 3 ici. Au départ, je logeais chez des amis lorsque je venais, et depuis cette année, j'ai loué un studio pour pouvoir venir plus souvent »* (entretien F. K. du 27.04.10).

Pour changer de prisme et ne pas se focaliser uniquement sur le critère de l'activité dans nos exemples de figures « métropolitaines », il est passionnant d'évoquer cet objet géographique extrêmement mouvant : la « maison de campagne », la « résidence secondaire », est en mouvement. D'un lieu de ressourcement, de retrouvailles familiales, réservé aux week-ends et aux vacances, « l'autre maison » est en train de devenir, au moins pour partie, une seconde résidence. On a déjà évoqué (Flognfeldt, in Moss 2006, op. cit.) ces travailleurs qui ont négocié avec leur employeur de ne se rendre sur leur lieu de travail que trois jours par semaine, et de travailler à domicile en début et fin de semaine. Ce « double-bureau » peut par



ailleurs se trouver tout aussi bien dans le rayon relativement raisonnable d'une ville voisine, mais aussi parfois distant de plusieurs centaines de kilomètres. Dans le Trièves, plusieurs personnes nous ont ainsi déclaré travailler à Paris (560km – 4h30 de train) ou à Aix en Provence (340km – 3h de route) trois ou quatre jours par semaine. Elles rejoignent leur lieu de travail en train ou en voiture, le choix variant selon différents critères : si le train semble le choix prioritaire (moindre pénibilité, moindre coût avec les abonnements possibles, ainsi que rapidité dans le cas du TGV), certains disposaient aussi d'une voiture de fonction, une manière pour l'employeur de prendre ainsi en charge les frais d'acheminement de son salarié. On a également pu observer en Suisse des migrants allant travailler à Londres en avion, ce qu'a pu également constater le Collectif Ville Campagne dans le Limousin, avec l'ouverture de la ligne low-cost Londres-Limoges. A noter tout de même qu'une partie des personnes interrogées nous a déclaré trouver pesant le temps passé dans les transports, et les jours d'éloignement de la résidence de campagne. Pour certains, il peut s'agir d'une situation transitoire, avec le projet futur de stabiliser une activité professionnelle sur le local, tandis que pour d'autres ce choix est assumé voire souhaité : l'argument avancé parfois était celui d'un « besoin » régulier de ville, notamment pour les activités culturelles qui font souvent défaut à la campagne.

Concernant ces « bi-résidents » (voire davantage pour certains...), la question qui brûle les lèvres est évidemment celle du lieu où ces personnes considèrent habiter ! Sans surprise, les réponses sont en général relativement floues, et même représentatives d'un certain malaise, comme si, de bi-résidents, ces individus devenaient bi-sédentaires, une situation géographique et sociale qui n'est ni reconnue par l'institution, ni par la société. Néanmoins, en creusant un peu, les personnes nous ont souvent déclaré se sentir plus « chez elles » dans leur maison montagnarde, ce qui peut par ailleurs se vérifier par le soin prodigué à l'aménagement qui traduit l'investissement affectif dans le lieu de vie. Il est par ailleurs intéressant de souligner que pour une partie des personnes interrogées, la « résidence secondaire » était clairement l'appartement en ville, considéré davantage comme un pied-à-terre (on entre alors dans le cadre du « logement occasionnel » de l'INSEE) : il faudrait, comme on l'a évoqué précédemment, pouvoir le visiter également, toujours dans le but d'observer les différences dans les choix d'aménagement de ces deux lieux de vie. Ce phénomène pose également de vrais problèmes de mesure, sur lesquels l'INSEE est en train de se pencher sérieusement : les travaux de Christophe Terrier dont nous avons déjà parlé

apparaissent ainsi comme précurseurs. Cela nous invite par ailleurs à développer de nouveaux indicateurs : comme nous l'avons évoqué en partie méthodologie, nos recherches nous ont amené par exemple à expérimenter la comparaison entre la population résidente et la population votante, ou encore tout simplement à demander aux personnes sur quel lieu ils se sont déclarés aux services des Impôts, et où ils reçoivent leur courrier (bien que cela relève parfois de « stratégies » destinées à payer le moins possible : l'exemple le plus classique étant celui de la taxe d'habitation moins chère à la campagne).

On n'oubliera pas bien évidemment toute une catégorie de résidents secondaires « classiques », ceux qu'a très largement évoqué Françoise Dubost dans ses travaux : des « enfants du pays » partis travailler dans les zones urbaines voisines, mais conservant leurs réseaux relationnels et familiaux dans le lieu de leurs origines, aux retraités (de retour au pays ou non) pratiquant la bi-résidence saisonnière (« *l'hiver on le passe dans notre appartement à Grenoble car c'est un peu dur ici* » - entretien P.K. du 10.05.10), la liste est large. A l'instar de nombreux chercheurs<sup>95</sup>, nous postulerons que la pratique de la multi-résidence n'est de fait pas réellement une nouveauté pour de nombreux individus, et qu'il devient extrêmement fin de différencier les « vrais » résidents secondaires de pratiques relevant de la résidence multiple. Ainsi, cette question du basculement de la résidence secondaire à la seconde résidence est-elle à creuser davantage : nonobstant le fait qu'elle bouscule les certitudes que l'on a sur ceux qu'Urbain a nommé « les touristes à part », elle invite à revoir de fond en comble les modèles de recensement de la population, d'imposition, mais aussi à interroger les nouveaux modes de relation au travail et au temps libres qu'ont conjointement permis les 35h, le développement des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication et la mise en mobilité de nos vies.

\*\*\*\*\*

Le lecteur aura noté que les quelques « figures » proposées pour illustrer notre forme métropolitaine ne sont non seulement pas exhaustives, mais se recoupent entre elles. On reprendra ainsi notre propos précédent qui était d'éviter de « catégoriser » les migrants, les projets migratoires se construisant de manière plus fine que ne saurait proposer une quelconque catégorie. Néanmoins, notre forme métropolitaine décrit relativement bien un

---

<sup>95</sup>Voir notamment les cahiers Espace « Résidence secondaire » de novembre 2000

nombre d'individus qui, dans leur projet de vie à la montagne, conservent un lien ténu avec une ou plusieurs zones urbaines proches ou non. Le dénominateur commun reste que ces régimes d'habiter sont la plupart du temps fondés sur la mobilité : ce qui nous ramène à notre sens à une forme éminemment moderne de migration d'agrément, voire post-moderne lorsque l'on évoque le travail à distance. Le champ de l'après-tourisme peut alors être mobilisé pour caractériser des formes de migrations permises avant tout par l'avènement des outils de la modernité (transports et communications).

De nombreux territoires ruraux ont très bien compris cet enjeu : on observe par exemple un peu partout des politiques offensives de développement des réseaux numériques (le département des Hautes-Alpes a par exemple lancé dès 2006 un programme d'équipement en haut débit de l'ensemble de son territoire<sup>96</sup>, objectif atteint en 2010). Les réseaux de transport sont également la clé de telles installations : nous avons pu constater dans nos enquêtes que les migrants privilégient bien souvent les territoires d'où il est facile de « sortir » et d'accéder aux zones urbaines ou aux plates-formes de mobilité. On notera enfin que cette forme constitue parfois une situation de « compromis » pour certains migrants, avec une mobilité assumée mais dont certains s'interrogent sur la pérennité : une évolution du projet migratoire est souvent évoquée, vers un retour aux zones urbaines, ou vers une installation plus complète.

### **2.3 La forme d'installation complète**

---

Cette forme est certainement celle qui a caractérisé les premières vagues de migrations d'agrément en montagne, et c'est d'ailleurs celle qui à la fois vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on pense installation, mais aussi celle qui est la plus désirée dans l'imaginaire des migrants comme des agents de développement local qui souhaitent attirer des populations nouvelles sur leur territoire. Dans cette forme, le projet de migration est pour ainsi dire intégré : il comprend la double dimension lieu de vie – lieu de travail, voire la triple dimension en ajoutant le lieu de loisirs. Il s'agit également de projets où l'investissement personnel du migrant est le plus important, puisque il y a là à la fois un changement de lieu de vie accompagné d'un changement d'activité professionnelle : ce dernier peut être partiel (exercice de la même activité dans un lieu différent) ou total (changement complet

---

<sup>96</sup><http://www.cg05.fr/1601-tres-haut-debit.htm>

d'orientation professionnelle) selon le profil, les compétences, et le projet de vie du migrant. On trouvera là des individus qui créent ou reprennent une activité, un commerce, que ce soit par exemple dans le secteur du tourisme, dans l'économie résidentielle, ou dans des activités délocalisables.

### 2.3.1 *Nouvelle vie, nouveau métier*

*« Construire la maison m'a mis le pied à l'étrier ! Comme j'étais licencié, j'ai demandé une formation de CAP charpentier, et j'ai créé l'entreprise dans la foulée »* (entretien E. C., 10.05.10)

Pour de nombreux migrants, le changement de lieu d'habitation s'accompagne d'un changement professionnel : on pourra alors légitimement parler de changement de vie. Un profil souvent rencontré est celui d'une réorientation dans une activité liée au tourisme, certains passant un brevet sportif (guides, moniteurs, accompagnateurs). Cette figure caractérise à notre sens la génération précurseur des migrations d'agrément en montagne : relevons par exemple dans les écrits romancés de Lionel Terray ou de Gaston Rebuffat les premières générations de guides de haute montagne d'origine parisienne et « bleusarde<sup>97</sup> », qui, par leur pugnacité et leurs compétences montagnardes, ont réussi à transgresser les lois séculaires de la puissante Compagnie des guides de Chamonix qui n'intégrait traditionnellement que les guides issus de la vallée<sup>98</sup>. Cette tendance n'est d'ailleurs pas en diminution : si l'on prend l'exemple des trente guides de haute montagne inscrits au Bureau de La Grave, aucun n'est né sur le territoire, et un seul y a quelques origines. Cette situation s'explique : certains entretiens avec des jeunes nés dans le canton nous ont ainsi révélé que leurs parents ne les poussaient pas aux métiers de la montagne, à leurs yeux peu qualifiés et précaires (voire considérés comme dangereux), mais plutôt vers des métiers manuels ou des études supérieures. Qui plus est, on note souvent un manque d'ambition des structures locales pour faciliter l'accès de ces jeunes aux pratiques de montagne : on déplore par exemple qu'au Club des Sports de Chamonix, les jeunes soient davantage incités à jouer au football dans la vallée plutôt qu'à pratiquer l'alpinisme (entretien avec C.M., responsable de la culture à

---

<sup>97</sup>Se dit d'une génération de grimpeurs et d'alpinistes qui ont fait leurs classes sur les rochers de la forêt de Fontainebleau, parmi lesquels certains grands noms de l'alpinisme : Robert Paragot, Lucien Bérardini ou encore Pierre Mazeaud. Voir notamment l'ouvrage « Paris, camp de base », Sophie Cuenot et Robert Paragot, éditions Guérin (2010).

<sup>98</sup>Voir également à ce sujet Bourdeau, Ph. (1991). Dimension socio-historique du tourisme en montagne. Revue de Géographie Alpine n° 4/1991, Grenoble, p. 89-104.

Chamonix). A La Grave, ce même club valorise davantage le ski de compétition : curieux hasard, l'Ecole du Ski Français de La Grave recrute davantage de jeunes « du pays », qui ont été poussés au Brevet d'Etat par ce même club des sports. Certains, parmi ces jeunes moniteurs, nous ont tout de même avoué « n'avoir jamais chaussé une paire de crampons de leur vie ».

Bien que la voie du tourisme sportif reste une « filière » porteuse, les besoins semblent arriver à saturation bien que la demande en termes de formation soit toujours forte : pas moins d'un millier de candidats se présentaient en 2012 à l'examen probatoire de guide de haute montagne (qui n'en retient que 150), un chiffre en constante augmentation. Pourtant, les professionnels s'inquiètent : « sur environ six mille accompagnateurs diplômés, à peine 20% arrivent réellement à vivre de leur activité », prévient Philippe Ragné, Président du Syndicat des accompagnateurs en montagne (entretien du 4.06.12). Qui plus est, la double activité est bien souvent la règle : parmi les migrants interrogés, beaucoup exercent une double activité (pisteur l'hiver et accompagnateur l'été), complétant bien souvent leurs revenus en travaillant comme manœuvres intérimaires sur divers chantiers en intersaison.

D'autres migrants choisissent plutôt la voie territoriale : chargés de projets de développement, d'accueil touristique, ou responsables de structures, les collectivités ont souvent tendance à recruter à l'extérieur les cadres territoriaux. La raison peut être double : soit que les compétences recherchés n'existent pas localement, soit que l'on cherche une personne qui n'ait pas « d'implication personnelle » sur le territoire, notamment lorsqu'il s'agit de postes politiques, tels qu'agents de développements ou directeurs de structures de promotion touristique. « *Le niveau de rémunération est moins élevé qu'en région parisienne, mais ce n'est pas gênant. Le boulot me plaît bien, c'est très différent, c'est intéressant. J'ai des responsabilités au sein de la structure, sur certains programmes, sur certains aspects administratifs* » (entretien H.H. 11.05.10). Certains se tourneront enfin vers des métiers non directement liés au tourisme : parmi ceux-ci, on trouve de nombreuses reconversions dans les métiers de l'artisanat et même de l'agriculture ; ce qui nous a permis des rencontres singulières sur le terrain avec un professeur de géologie reconverti en charpentier, ou encore avec un berger titulaire d'un doctorat !

Ainsi, nos enquêtes corroborent-elles les conclusions de Gonnard (thèse, 2006), et permettent d'esquisser les traits de stratégies professionnelles qui ne sont plus liées aux diplômes ou aux attentes économiques, mais bel et bien à ce que peut offrir le territoire en termes de potentialités. Dans ce même ordre d'idée, il s'agira pour certains d'une réelle évolution professionnelle (projet de formation pour une meilleure qualification et des meilleurs revenus), tandis que d'autres seront prêts à accepter des salaires moindres voire même des statuts plus précaires de saisonniers touristiques : les emplois de saisonnier constituent bien évidemment une potentialité toujours offerte sur laquelle nous reviendrons plus loin. On soulignera enfin que certaines de nos enquêtes révèlent un certain mal-être professionnel chez certains migrants (et notamment en ce qui concerne les femmes ayant suivi leur conjoint), qui doivent se contenter d'emplois précaires dans la restauration ou le service, tout en étant titulaires de diplômes supérieurs.

### ***2.3.2 Création ou reprise d'une activité économique***

*« Travailler en gîte, c'est un rythme que j'aime assez, les saisons sont très variables, il y a des mois creux et des mois très pleins. C'est une activité qui marche intensément pendant 6 mois : en juillet, on travaille 100h par semaine ! »* (Entretien J. K. du 4.05.10)

Les fameux « porteurs de projet » sont aujourd'hui le fer de lance des fameuses politiques d'accueil en milieu rural que nous avons déjà évoquées. Le principe repose sur la base de ces ressources territoriales (Gumuchian et Pecqueur, 2007) que nous avons développées précédemment, qui ne demandent qu'à être « révélées » et « activées » par les opérateurs dynamiques que sont les nouveaux habitants. Certaines potentialités se présentent sous la forme simple d'activités économiques préexistantes à reprendre (commerce, artisanat, ou tourisme par exemple), ou celle, plus complexe, d'innovations à mettre en œuvre à partir de l'identification de ressources. Plus prosaïquement parfois, des entrepreneurs peuvent être attirés par la possibilité d'implanter leur entreprise pour des coûts moindres (ce qu'impulsent certaines municipalités par la création de zones artisanales) : aux dires d'un entrepreneur lyonnais venu s'installer dans le Trièves (entretien F.K. op. cit.) *« les loyers ici sont six fois moins chers... et le cadre de vie est agréable ! »*. Un autre couple, ayant monté une activité très spécifique d'aménagement d'autocars, raconte : *« On cherchait un endroit avec de la place pour installer notre activité professionnelle. On aimait bien l'endroit, et il y avait une*

*opportunité avec la zone artisanale. J'ai appelé la mairie, savoir ce qu'il en était mais sans grand espoir, car quand il y a une zone artisanale tout est déjà vendu à l'avance. Le maire a accroché sur notre projet, on a acheté le terrain fin 2006 » (entretien A.B. 30.06.10).*

Ainsi, les politiques d'accueil, parfois portées par des politiques publiques régionales (cas du Limousin et de Rhône Alpes), visent à la fois à la « révélation » des ressources, et à la recherche de migrants potentiels, qui seront accompagnés dans leur installation par un suivi et diverses formations : ce « recrutement » des candidats potentiels à la migration peut prendre des dimensions diverses, allant de la présence d'un agent de développement local ayant pour mission principale l'accueil, jusqu'aux grands événements tels « Projets en Campagne » qui a lieu tous les deux ans à Limoges<sup>99</sup>. Dans d'autres territoires où les politiques d'accueil sont inexistantes, les migrants vont devoir développer peu ou prou des stratégies identiques, mais sans bénéficier d'un accompagnement (quand on ne leur met pas même des freins !). Ainsi, au sein de notre corpus, nous pouvons dessiner deux stratégies d'installation sur le territoire par nos fameux « porteurs de projets » :

- Pour certains, l'opportunité prime : « l'occasion fait le larron », la présence par exemple d'une activité à reprendre permet de donner vie à un projet de migration. Certains nous avouent par exemple avoir regardé les possibilités de reprendre un hébergement touristique dans les Alpes entières, tandis que d'autres passent par les réseaux tels les Sites de Proximité en Rhône Alpes. « *On a tracé un cercle de 1h autour de Grenoble pour effectuer nos recherches. On a visité plusieurs affaires à reprendre, mais ici le coin nous a vraiment plu. La structure existait déjà, mais elle ronronnait toute seule, il n'y avait pas réellement de développement commercial* » (entretien J.K., op. cit.). Bien évidemment, la réussite de l'installation passe alors non seulement par la viabilité économique de l'activité à court terme, mais aussi par des facteurs plus subjectifs qui tiennent à la capacité du migrant à s'adapter à un environnement nouveau. Dans cette idée, la plupart des politiques d'accueil vont plus loin que la simple « installation » du nouvel habitant, et proposent un accompagnement sur plusieurs mois pour limiter les échecs dus à une non-adaptation.

---

<sup>99</sup>Organisé par le Collectif Ville Campagne depuis 2001, cet évènement a pour objectif de mettre en rapport des territoires avec des personnes ayant la volonté de migrer. Il a accueilli 3500 visiteurs lors de sa dernière édition en 2009.

- Pour d'autres, le choix du lieu est prioritaire : le développement d'une activité sur place vient après le projet de migration, voire même souvent après l'installation ! Disposant souvent d'un pécule suffisant pour subsister quelques temps, le migrant repère les potentialités et les ressources à activer une fois installé. On se situe là clairement dans une stratégie d'après-tourisme, puisque dans ce cas le projet d'installation est fomenté depuis quelques temps, et précédé systématiquement d'une ou plusieurs expériences touristiques sur le territoire.

Pour aller plus loin sur ces deux types de stratégies, on peut mettre en avant l'idée que dans le premier cas, le projet d'installation tient en premier lieu à l'activité, tandis que dans le second, c'est le territoire qui prime et qui définira la stratégie entrepreneuriale du migrant. Dans tous les cas, si les politiques d'accueil saluent le succès de la démarche et mettent en avant des succès réels d'installation, il convient de rester prudent : nos entretiens, au corpus trop faible pour être représentatifs, décrivent aussi des échecs ; de même, le développement endogène par les porteurs de projet peut aussi être un mirage : comme le dit Cognard (2010), pour qui le porteur de projet est un mythe, « les plus attendus (les porteurs de projet) ne sont pas les plus nombreux du point de vue statistique ».

### **2.3.3 Des activités transposables**

*« Sur le territoire, j'ai apporté mon savoir-faire, mes idées en termes d'architecture novatrice. Aujourd'hui, je suis imité, c'est bon signe ! »* (Entretien J.L. M. 31.03.10).

Pour parler « d'activité transposable », il convient de se référer à la notion économique de « base résidentielle » (Hoyt, 1954) que nous avons évoquée précédemment, qui a été popularisée ces dernières années par les travaux de Davezies (op. cit.). Ce dernier nous met en garde à juste titre : « derrière l'économie productive, attention à l'économie résidentielle ». De fait, un territoire quel qu'il soit aura toujours besoin d'un certain nombre d'activités dédiées en priorité à la population locale ; d'autre part, l'arrivée de nouveaux habitants produira un effet multiplicateur sur cette économie, créant même parfois de nouveaux besoins, ce qu'a nettement mis en avant Talandier (op. cit.). Dans les lieux touristiques, les besoins pourront être encore démultipliés du fait de la présence temporaire de population, on parlera alors d'économie présenteielle (Ministère du Tourisme, Terrier et al., op. cit.). Ce



constat effectué, on admettra aisément qu'un certain nombre de métiers, correspondant à cette base résidentielle (médecin, instituteur, coiffeur, architecte, etc.), peuvent être « transposables » à condition que le besoin existe :

- Certains, originaires du territoire, qui vont s'employer à se former à une profession leur permettant de rester ou de retourner au pays : cette stratégie peut être observée aujourd'hui dans de nombreux territoires ruraux, ce qui tend à mettre un frein au phénomène bien connu d'exode rural. *« J'ai commencé par coiffer dans le milieu du cinéma, c'était une manière de partir, et de vivre une expérience nouvelle. Mais j'ai toujours pensé qu'il manquait un salon de coiffure ici : comme mes parents possédaient un petit local commercial, un jour je suis revenu et je me suis installé ; aujourd'hui, ma sœur a même rejoint le salon et s'est installée comme esthéticienne »* (entretien C.R. du 14.11.11).
- D'autres, heureux détenteurs des diplômes ou de l'expérience idoines, vont chercher à « vendre » leurs compétences sur les territoires qui en ont besoin, en intégrant fortement la dimension du cadre de vie dans le choix migratoire. Dans ce cas, le choix du territoire passera parfois en second, l'opportunité d'un travail faisant priorité : *« On s'est dit « on va bouger », on a d'abord regardé du côté des Pyrénées, puis on a vu qu'il y avait un poste de dispo pour Catherine sur Mens. On ne savait même pas où c'était. »* (entretien Ph. P. op. cit.). Il est à noter que ce choix migratoire « raisonnable » s'effectuera souvent dans une « deuxième vie » (30-40 ans), ce que corrobore la pyramide des âges des migrants en campagne. Mais on a pu également observer des cas de jeunes infirmiers ou médecins s'installant délibérément en montagne, certains territoires comme la Lozère s'efforçant d'ailleurs d'attirer ce type de migrants (Libération du 9.11.2010).
- Enfin, certains ont intégré dans leur projet de migration une reconversion professionnelle (ce qui nous ramène au profil « nouvelle vie »), qui peut d'ailleurs intervenir bien après l'installation sur le territoire (opportunité d'un poste fixe nécessitant de nouvelles qualifications par exemple). *« Je voulais faire la formation d'assistante sociale. J'aurais pu la faire à Lyon bien sûr, mais finalement à la campagne cela m'a donné le souffle pour le faire. Avec ce nouvel environnement, j'ai*

*pris du temps. J'avais une année de libre avec un congé parental, mais je n'avais pas envie de rester sans rien faire. J'ai donc passé le concours, puis fait la formation à distance » (entretien C.M. 10.05.10).*

Par ailleurs, nous avons pu observer que les migrations avec activités transposables sont en règle générale les plus pérennes, et ce bien que les revenus pour la même profession soient souvent inférieurs à ceux que la personne aurait pu obtenir en zone urbaine : les individus réussissent ainsi à stabiliser leur activité sur le long terme et à conjuguer cadre de vie et emploi : « *ici, il y a le lac de Monteynard, quelques rivières où l'on peut se baigner très facilement. En été au mois d'août, on passe ¼ d'heure dans l'eau après le boulot. Je ne suis pas venu ici pour ça mais c'est un plus* » (entretien H.H., op. cit.). On pourra néanmoins constater que certains n'hésitent pas, du fait de la « transposabilité » de leur profession, à expérimenter différents territoires au gré des opportunités, ou à la suite d'événements conjugaux.

\*\*\*\*\*

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'installation complète constitue la forme traditionnelle de migration d'agrément (Corneloup, 2012, op. cit.), celle perçue comme « idéale », tant du point de vue des migrants que des acteurs locaux (lorsqu'il existe une politique d'accueil) : triple dimension lieu de vie / lieu de travail / lieu récréatif, déplacements minimisés, apports de compétences nouvelles sur le local, reprises d'activités économiques en berne ou création de nouveaux services innovants, effets multiplicateurs dans l'économie résidentielle, la liste peut être longue. Qui plus est, on trouve des exemples où l'intégration sociale est facilitée par la dimension travail / acteur économique : « *notre voisin immédiat a été très sympathique, il nous a ouvert des portes. Aujourd'hui, son fils est maire. L'OT à Bourg d'Oisans nous a bien accueillis, nous ont beaucoup aidés* » (entretien J. H. 17.05.10). Le contraire existe aussi, certains locaux voire des migrants précédemment installés faisant preuve de scepticisme (notamment dans le cas de projets innovants), voire de rejet n'ayant souvent pas de fondement rationnel : « *quand nous sommes arrivés, cela a pris quelques années avant que les voisins viennent nous dire bonjour !* » (Entretien M. S. 18.05.10).

De nombreux migrants ont ainsi la volonté de faire, de s'investir, de mettre à profit leur énergie créatrice, ce qui parfois engendre des blocages, voire l'impossibilité de faire aboutir le projet, notamment lorsqu'il touche à la terre : *« quand je suis arrivé ici, je savais ce que j'allais faire mais ce n'est pas ce que j'ai fait ! Je voulais faire une ferme d'insertion. Dans celle que j'avais avant au Québec, j'ai accueilli beaucoup de jeunes, des stagiaires, et j'ai pu m'apercevoir que la ferme avait des effets positifs sur les gens. J'ai eu l'idée d'associer la démarche ferme animaux et accueil thérapeutique. Alors j'ai contacté des gens, j'ai eu du mal à trouver des collaborateurs, et surtout une terre, donc j'ai abandonné (...). Mais je garde quand même l'idée de la ferme, qui sait, peut-être à la retraite... »* (Entretien C.N. 30.06.10). La peur de l'autre et le sentiment d'envahissement n'ont ainsi pas totalement disparu des campagnes françaises<sup>100</sup>, ce qui tempère l'enthousiasme de l'accueil de nouveaux habitants. Et ce, bien qu'il ait été très largement démontré que la présence de ceux-ci constituent une chance pour le développement des territoires<sup>101</sup>.

## 2.4 La forme refuge

---

*« Des gens qui viennent dans le Trièves et qui pensent que c'est plus facile de vivre chichement à la campagne »* (Entretien D.B., Comité d'Expansion du Trièves, 5.05.10).

Les travaux de thèse de Cognard (2010, op. cit.)<sup>102</sup> ont très fidèlement dépeint des individus en relative situation de fragilité sociale, qui recherchent dans le rural et de manière plus resserrée dans la montagne une possibilité d'insertion, de réinsertion voire de reconstruction. Sans aller aussi loin, on pourra arguer que de nombreux projets de migration sont déclenchés par une rupture personnelle ou familiale, et une envie de s'éloigner, de changer de vie, de « se mettre au vert ». Il convient alors d'emblée d'être prudent dans la caractérisation d'individus en situation de « fragilité sociale » : qu'appelle-t-on fragilité ? Le fait de ne pas avoir de travail, d'être célibataire, d'être alcoolique ou d'avoir un casier judiciaire ? La rigueur intellectuelle nous impose de n'avoir ni préjugé, ni tentation de stigmatisation d'individus qui présentent des « caractéristiques » arbitrairement choisies.

---

<sup>100</sup>On peut corroborer cette affirmation avec le fort taux de vote pour l'extrême droite dans les campagnes lors des derniers scrutins

<sup>101</sup>Voir à ce sujet les travaux de l'Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS) [www.adrets-asso.fr](http://www.adrets-asso.fr)

<sup>102</sup>Ceux que Françoise Cognard a nommé les « réfugiés des villes » ou les « RMistes du soleil » (une expression à réactualiser en « RSAsiens » ?), représenteraient, toujours selon Cognard, pas moins de 39,4% des nouveaux habitants de la région du Diois (Drôme) !

Aussi, faute d'une étude plus poussée à l'heure actuelle dans la bibliographie sociologique sur la précarité et l'exclusion, nous nous en tiendrons aux « motivations » de la migration des individus interviewés : le lieu de vie étant clairement la motivation principale, cette forme peut donc à notre sens intégrer le paradigme de la migration d'agrément. Dans le prolongement de celles de Cognard, nos enquêtes nous amènent ainsi à proposer plusieurs facteurs de motivations de la part de ces migrants :

- D'une part, la montagne est plébiscitée par son coût de la vie perçu comme moins onéreux (logement, services, mais aussi absence de « tentations de consommation »).
- D'autre part, les liens sociaux apparaissent comme plus authentiques et plus évidents à nouer.
- La montagne et particulièrement les lieux touristiques offre également nombre d'opportunités d'emplois saisonniers à faible qualification.
- Le logement y est plus accessible qu'ailleurs : loyers moindres, disponibilité éventuelle de logements sociaux, propriétaires moins sourcilieux qu'en ville (pas de demande de caution parentale ou de bulletins de salaire), et possibilités de colocations.
- Certains voient enfin dans le milieu montagnard la possibilité d'expérimenter des modes de vie alternatifs ou néo-nomades.

On n'oubliera pas bien évidemment tout un panel de motivations récréatives : outre le simple fait de s'éloigner d'un milieu urbain, la montagne, le sport, sont bien souvent mis en avant comme un moyen efficace de réinsertion et de reconstruction personnelle. Pour illustrer cette affirmation, on pourra citer certaines expériences efficaces, telles que celles que mène l'association En Passant par la Montagne<sup>103</sup>, fondée par l'alpiniste Marc Batard, qui propose à des adolescents en difficulté une réinsertion par les sports de montagne, ou encore l'association Seuil<sup>104</sup> qui organise de longues itinérances à pied pour des jeunes condamnés, remplaçant efficacement le placement en centre éducatif fermé. Exemples extrêmes bien entendu, mais qui caractérisent bien la montagne et ses activités comme le lieu possible d'une nouvelle vie.

---

<sup>103</sup>Voir notamment leur site web [www.montagne.org](http://www.montagne.org) pour plus d'informations

<sup>104</sup>Idem [www.assoseuil.org](http://www.assoseuil.org)

### 2.4.1 Migrer en montagne pour prendre un nouveau départ

Nos enquêtes nous ont effectivement amené à rencontrer des personnes qui arrivent en situations de difficulté, dans un but de reconstruction de leur vie personnelle : les ruptures observées sont en majorité d'ordre affectif (séparations), mais aussi parfois de santé (asthme, allergies...), sociales (addictions telles que alcool ou drogue) ou même comportementales (démêlés avec la justice)... la liste peut être longue ! Ces personnes avouent avoir souhaité migrer en montagne pour expérimenter une vie plus saine, dans une recherche conjointe d'isolement et de repères rassurants. On a pu voir ainsi de vraies réussites dans la reconstruction personnelle, avec notamment un individu se désignant lui-même comme un ancien « clodo », aujourd'hui cuisinier dans un gîte et père d'une petite fille : « *c'est un copain à moi qui était lui-même déjà parti faire des saisons qui m'a dit « allez, viens ». La première fois je suis venu en stop, j'avais juste un petit sac. Heureusement, au gîte ils ont été formidables, ils ont compris ma situation et m'ont embauché à l'essai* » (entretien V.D 14.12.10). Malgré tout, la reconstruction personnelle est toujours fragile : la même personne nous a avoué avoir toujours du mal à gérer l'alcool, la tentation n'étant pas absente dans un petit village de montagne où « l'apéro » est un temps social institué ; cette difficulté lui ayant valu un grave accident automobile. Bien entendu, on repère aussi des échecs, avec des personnes venues fuir des addictions à l'alcool qui n'ont pu être réglées par la vie au grand air.

Cognard (2010) note par ailleurs que « les transferts sociaux (notamment RMI en 1988) ont ouvert de nouveaux horizons migratoires grâce à une liberté de localisation ». Cette tendance a notamment été confirmée par les travaux de Davezies (2003, op. cit.) et de Talandier (2007, op. cit.), sur la circulation invisible des richesses et l'importance des revenus de transfert. « *Avec 3 enfants, on a de l'argent de la CAF. A la campagne, c'est économique, il n'y a pas la tentation des biens de consommation. Je ne vais pas craquer sur des pompes, il n'y en a pas !* » (Entretien S.D. 11.05.10). Certains maires de communes rurales y ont d'ailleurs vu un effet d'aubaine, et ont mis en place suite aux lois SRU<sup>105</sup> un certain nombre de logements sociaux sur leur commune : le but avoué étant d'arriver à augmenter quasi artificiellement le nombre d'habitants, ce qui permet à la fois d'augmenter mécaniquement leur part de dotation aux collectivités (qui est fonction du nombre d'habitants), mais aussi de préserver certains services publics tels que l'école.

<sup>105</sup>Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains

A l'instar de nombreux chercheurs (Moss 2004 ; Chipeniuk 1998 ; Tommasi 2012 ; Cognard 2007, op. cit.), nous avons déjà soulevé la question des relations sociales qui semblent se nouer plus facilement dans le rural. Cette considération, qui peut s'appliquer d'ailleurs à l'ensemble de nos formes de migration d'agrément, mérite d'être étayée par quelques exemples : « *habiter ici, c'est au-delà de ce je pensais. Je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi bien ! J'avais peur de la vie de village au début, d'étouffer, mais je ne sens pas de lourdeur. En hiver, on connaît tout le monde, en été, c'est un pays touristique, il se passe tout le temps des choses qui amènent de l'émulation intellectuelle* » (entretien N.L. 27.04.10). L'intégration des enfants revêt également une importance toute particulière : « *lorsqu'elle est arrivée, Thifaine était en 6ème. Elle a fait de belles rencontres, elle s'est vite fait des copines. Elle a connu des gens de Lalley, Tréminis, St Maurice... Elle avait quand même quitté une grande copine à Lyon... Les jeunes sont dynamiques : ils ont créé une association jeunesse lorsqu'elle était en 4<sup>ème</sup>* » (entretien C.M., op. cit.). Bien entendu, la « vie de village » si souvent idéalisée n'est pas exempte non plus de désagréments, qui constituent aussi le revers du non-anonymat encensé par la plupart des migrants : « *la promiscuité, c'est très contradictoire. J'ai un peu étouffé au départ, j'avais l'impression de voir toujours les mêmes personnes. Ici on ne passe pas inaperçu, aujourd'hui je connais tout le monde. C'est à la fois super, mais parfois le manque d'anonymat me manque. Ça m'a fait du bien d'aller à Paris et de ne pas « être connue ». Il y a une forme d'enfermement ici : si vous avez une relation avec quelqu'un et qu'elle se termine, vous le payez bien !* » (Entretien F. J. 27.04.10).

## 2.4.2 Emploi et saisonnalité

La question de la saisonnalité est éminemment sous-jacente lorsque l'on parle d'emploi en territoire de montagne, et concerne une grande partie des personnes effectuant des projets d'installation, en particulier dans les zones touristiques. S'il n'existe pas de définition juridique à proprement parler de la saisonnalité<sup>106</sup>, on estime à environ 800 000 le nombre d'emplois saisonniers dans le tourisme (160 400 pour la Région Rhône Alpes)<sup>107</sup>. Selon les études disponibles, l'offre d'emplois saisonniers est en grande partie à faible

---

<sup>106</sup>Le code du travail stipule, à l'article L1242-2, qu'un contrat de travail à durée déterminée (CDD) peut être conclu pour un emploi à caractère saisonnier, dans certains secteurs d'activité « où il est d'usage constant de ne pas recourir au contrat de travail à durée indéterminée en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère par nature temporaire de ces emplois ». Ce qui concerne de fait principalement le secteur agricole et touristique.

<sup>107</sup>Données de l'observatoire national de la saisonnalité, 2010. Disponibles sur [www.saisonnalité.org](http://www.saisonnalité.org)

qualification (Boyer, 2005)<sup>108</sup>, ce qui ne veut pas dire nécessairement précaire : la jurisprudence protège en effet le travailleur saisonnier, en lui garantissant la priorité dans la reconduction saisonnière du poste occupé précédemment. Boyer distingue ainsi trois types de saisonniers : la saisonnalité choisie, subie, et celle s'inscrivant dans un parcours professionnel anticipé. De notre côté, au regard de notre objet et de nos enquêtes, nous aurions tendance à proposer une distinction entre saisonniers nomades et saisonniers sédentarisés, la seconde nous intéressant plus particulièrement en rapport au paradigme de la migration d'agrément. La question de la sédentarité peut bien évidemment être interrogée, notamment dans le cas de saisonniers effectuant chaque année la même migration entre le lieu de la saison d'hiver et celui de la saison d'été : à notre sens, ces deux types de sédentarités –saisonniers installés sur un territoire et saisonniers revenant chaque année- peuvent intégrer le champ de la migration d'agrément.

En ce qui concerne notre forme « refuge », c'est bien entendu les situations de saisonnalité subie qui vont être les plus fréquemment rencontrées. « *Ici en gros les seuls boulots disponibles, c'est de bosser au service dans les restos. En plus à force on les connaît, quand t'arrives tu commences à l'hôtel C.M., et puis après s'il y a une place qui se libère au V.G. tu la prends et tu la gardes, comme c'est mieux payé, et les horaires et les patrons plus sympas* » (entretien C.G. 14.12.11). De fait, il ne semble jamais très difficile de trouver un emploi de saisonnier, situation qui convient assez à des migrants qui sont dans l'optique d'une (re)construction personnelle : « *j'arrivais de Paris, de la banlieue, et l'école c'était pas trop mon truc. Alors ici t'arrives et t'as le ski, le paysage, des gens sympas, c'est sûr ça change !* » (Entretien A. C. 16.12.11). Pour d'autres au contraire, le faible niveau de qualification requis est souvent en décalage : certains, ayant fait un choix fort dans le lieu de vie, possèdent des diplômes qui leur auraient permis de prétendre à mieux, si l'offre existait sur le territoire. La situation de saisonnier, si elle peut être délibérément choisie et assumée vis-à-vis du choix de vie, peut aussi être envisagée comme transitoire. Ce qui, dans ce cas précis, met un bémol aux thèses développées par Gonnard (2006, op. cit.) que nous avons évoqué précédemment.

Enfin, on n'oubliera pas qu'un nombre non négligeable de personnes se retrouvent en situation de fragilité suite à la migration : c'est notamment le cas de femmes ayant suivi leur conjoint dans le projet migratoire, et qui n'ont pu ni trouver du travail, ni s'insérer dans la

---

<sup>108</sup>Boyer, A. (2005). Les saisonniers du tourisme : quel devenir ? Bulletin de l'ORM n°22, mai 2005.

société locale, ni même arriver à se « plaire » dans ce nouveau mode de vie. Le projet commun miroité de vie à la montagne peut alors se transformer en chimère, lorsque le conjoint doit se contenter de travaux saisonniers, parfois en ayant sacrifié une situation stable au choix de vie : la migration a ainsi parfois pour conséquence la déstabilisation du couple, voire la rupture : *« c'était plus son projet à lui que le mien (...). L'endroit m'avait plu le temps d'une semaine de vacances. Mais j'ai l'impression de m'être arrachée à la ville (...). On a acheté ensemble, mais pour moi c'était un peu tôt, avec les études, et c'est là qu'on s'est séparés »* (entretien C.M., op. cit).

### 2.4.3 La montagne pour expérimenter un mode de vie alternatif

Les travaux de Cognard ont aussi mis au jour des personnes qui migrent en montagne dans le but d'expérimenter un mode de vie militant que certains qualifieraient de post-soixante-huitard : on voit ainsi fleurir en Ariège, dans le Diois, en Lozère et dans les Alpes des habitats transgressifs, cabanes, yourtes ou tipis. On constate aussi dans de nombreuses stations de sport d'hiver, mais aussi l'été un certain nombre d'individus vivant en « camion » : ce choix peut être, selon les personnes, soit une façon de s'affranchir du coût d'un logement, soit un véritable choix de vie assumé. *« Nous on vit en camion depuis deux ans et on s'est préparé pour passer l'hiver (...). Je pense que le camion sert à bouger au rythme des saisons et au rythme économique : on bouge là où y'a du taf. C'est sûr faut quitter sa région. Cette vie permet de moins dépenser d'argent dans les charges (loyer, factures, EDF...) »* (C., forum Mercotribe.org, posté le 12.11.10). Même si la vie est loin d'être toujours évidente : *« aglagla !!! Et voilà qu'arrive l'hiver, mon tout premier vrai hiver en camion ! Ça fait quoi ?? Ça fait froid ! Même avec le chauffage qui fonctionne pourtant très bien... Que dire de la pluie continuelle qui délave la Savoie et qui dégueulasse tout ? Le tapis, le plancher, y'en a partout !! Franchement (...), je pense qu'il faut être un peu masochiste pour passer l'hiver en camion ! »* (C. sur son blog<sup>109</sup>, 14.12.2007). Ainsi, dans de nombreux cas, ce mode de vie alternatif sera plutôt une période transitoire, une « expérience » dans la vie des individus.

De fait, nous proposerons tout de même parmi ceux rencontrés deux types de mode de vie alternatifs en montagne :

---

<sup>109</sup><http://leblogdecharlotte.unblog.fr/2007/12/14/vivre-en-camion-l-hiver/>



- Des néo-nomades, qui voyagent au gré à gré des opportunités, en déplaçant leur véhicule ou leur habitat mobile. Les motifs du déplacement peuvent être très divers : si le travail vient souvent en priorité, le déplacement peut aussi se faire au gré des saisons (recherche de chaleur l'hiver et de fraîcheur l'été), des réseaux (présence d'amis ou de famille dans un secteur), mais aussi d'événements festifs ou militants. Schéou (2010)<sup>110</sup> a également mis au jour un nombre conséquent de retraités ayant choisi ce mode de vie, en vivant dans leur camping-car.
- Des « installés » en habitat transgressif : on trouvera là des configurations individuelles ou communautaires (ayant par exemple fait l'acquisition d'un terrain en commun), ou des personnes qui reviennent chaque année sur les mêmes lieux.

Les modes de vie alternatifs sont plus ou moins bien perçus selon les territoires où ils s'exercent : les collectivités comme les habitants permanents ne voient pas toujours d'un très bon œil des individus « squattant » les parkings, ne travaillant pas ou peu, ne payant pas d'impôts, et se permettant même parfois au coin du bar de donner des leçons de vie au « travailleur honnête qui se lève tôt ». Cependant, on trouve aussi des exemples d'intégration réussies à force de dialogues et de compréhension mutuelle, tels que cette communauté en Ariège (décrite par Cognard) qui a obtenu le droit de s'inscrire sur les listes municipales, ou ce couple vivant en yourte à La Grave qui se fait prêter un terrain par son employeur (assorti de l'accès à la salle de bains familiale).

Quelle que soit la configuration retenue, et dans le prolongement des thèses de Berthelot (2012, op. cit.), le cadre de l'après-tourisme et le paradigme de la transmodernité sont à notre sens particulièrement aptes à caractériser cette forme de migration : on se situe là dans une forme hybride entre voyager et habiter, habitat et mobilité. Les outils emblématiques de l'habitat touristique (véhicule aménagé, tente...) sont ici détournés de leur usage premier pour être réinvestis en habitat permanent. Le mode de vie assumé a vocation quant à lui à remettre en cause les fondements de la modernité, englobant l'idée de décroissance se traduisant par le « travailler moins », le « consommer moins », mais aussi par des traductions purement récréatives laissant une place large aux loisirs et aux relations sociales. La montagne apparaît alors comme un espace où s'ouvre le champ des possibles, où les règles

---

<sup>110</sup>Communication lors du colloque Sportnature.org « Itinérances longues, itinérances des profondeurs », La Grave, janvier 2010

sont plus lâches et la répression moins présente. En corollaire, on n'oubliera pas que dans ce type de migration, la montagne est là encore recherchée avant tout pour les aménités paysagères et récréatives qu'elle propose.

\*\*\*\*\*

Notre proposition de forme « refuge » est donc basée sur des logiques d'action des individus qui placent le projet de migration dans des objectifs de fuite, de reconstruction personnelle, voire d'opposition à la société. La dénomination « refuge » est choisie à dessein : d'une part, les montagnes ont toujours été dans l'Histoire des lieux de refuge, notamment en période de conflit ; d'autre part, la figure du refuge de montagne, où l'on s'abrite des éléments, et qui constitue aussi une étape dans un projet « d'aller plus haut », constitue à notre sens le symbole de ce type de migration. La montagne est vécue comme un lieu où il est « permis » de se reconstruire, d'expérimenter, de se donner une (nouvelle) chance. Dans ce même ordre d'idée, l'expérience de vie en montagne pourra aussi tout aussi bien être une étape, une transition entre une phase de vie et une autre.

Ce propos permet de caractériser toute une dimension de la notion d'après-tourisme : les choix résidentiels sont avant tout marqués par le sens que leur donnent les individus. La migration est alors non seulement d'agrément, mais aussi de rupture avec le désagrément. Au-delà de l'image du tourisme moderne donné par célèbre slogan du Club Méditerranée « vacances, j'oublie tout », l'après-tourisme proposera le « vivre à l'année dans une maison de vacances » comme un soin, une opportunité de construction personnelle de l'individu dans un projet faisant (à nouveau) sens pour lui. De même, cette configuration met également en exergue le statut donné à la récréation, dans sa fonction de ressourcement et de développement personnel.

## **2.5 La forme récréative**

---

Cette forme intègre les migrants pour qui le loisir est la logique d'action première, et les considérations liées à l'activité professionnelle peu prégnantes, ou secondaires. On trouvera par exemple les nombreuses migrations de retraite, ou de personnes vivant de revenus de transfert, mais aussi une frange non négligeable de personnes venues

expérimenter, dans certains lieux très particuliers, un mode de vie « californien » (Corneloup, 2003) lié à la pratique d'un loisir ou d'un sport. On trouvera enfin toute une frange d'individus avec des professions particulières rendant les choix de localisation résidentielle assez libres. La post-modernité pourra être ici mobilisée, notamment dans son aptitude à caractériser le culte du « fun », du « spot » (Mao, 2003), et du loisir comme opposition binaire au travail. De même, le cadre de l'après-tourisme apparaît ici comme particulièrement approprié pour décrire ce type de migration, avec une logique poussée à l'extrême de différenciation lieu de vie / lieu récréatif, et d'exacerbation du statut de la récréation.

Néanmoins, comme nous le verrons au cours des exemples que nous développerons plus loin, il serait passablement réducteur de considérer cette forme de migration comme focalisée sur le seul objectif hédoniste. Si effectivement des spots récréatifs ont été (ré)investis par des migrants d'agrément, et si les personnes âgées sont toujours autant attirées par la vie au grand air en faisant toujours preuve d'une tendance à l'héliotropisme, les facteurs de motivation sont plus complexes qu'il n'y paraît : on pourra notamment mettre au jour différentes phases, et des projets migratoires qui ne sont finalement pas si éloignés des formes de migration que nous avons pu proposer jusqu'alors.

### ***2.5.1 Des migrations de retraite toujours prégnantes***

*« Je n'avais pas de rejet de Paris, mais je ne m'y voyais pas sans activité professionnelle intense. Je voyais un voisin aller acheter son pain tous les matins avec son chien, je ne me voyais pas finir ma vie comme ça ! Je voyais ma vie comme autre chose, qui était resté un rêve : « t'aurais peut-être mieux fait d'être paysan que de faire ingénieur » (entretien P.R. 10.05.10)*

Si l'on prend en compte les données de la CNAV<sup>111</sup>, mais également celles de l'INSEE (RGP 1999 et 2006), il apparaît que, selon les régions, la part des retraités parmi les nouveaux arrivants dans les campagnes françaises oscille autour de 20%. Ce qui représente un nombre non négligeable, qu'il convient de prendre en considération ! On peut aussi rappeler qu'en 1999, pour l'ensemble des zones d'emplois françaises, les pensions de retraite représentaient pas moins de 27% du revenu basique alors que seulement 19% de ce revenu provenait du

---

<sup>111</sup>Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Données mobilisées notamment dans les travaux de Gonnard, 2006 (op. cit.)

secteur productif (Davezies, 2003). Les retraités constituent ainsi un véritable « or gris », toujours selon Davezies (1999) : par les effets multiplicateurs de type keynésien d'une part (consommation de biens et services), mais aussi parce que l'installation de retraités sur un territoire engendre la création indirecte d'emplois<sup>112</sup>. De fait, la migration des personnes au moment de la retraite ne constitue pas une réelle nouveauté : de nombreuses études existent sur la question, et ce depuis une trentaine d'années (voire depuis les années cinquante aux États Unis). Ceci dit, ce mouvement migratoire concernait jusqu'à une période récente (RGP de 1999) presque exclusivement les régions du sud de la France, ainsi que l'Ouest dans une moindre importance, villes et campagnes confondues. A l'inverse, on voit apparaître, depuis une quinzaine d'années, une frange assez importante de retraités choisissant de s'installer en montagne (du moins pour ce qui concerne le « troisième âge » plutôt que le « quatrième »). D'après nos enquêtes, on pourrait relier ce phénomène à deux facteurs principaux :

- D'une part, du côté des facteurs de facilitation, l'amélioration des services de soins en milieu rural. L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de l'Oisans (38) nous indiquait ainsi avoir doublé le nombre de ses interventions en cinq ans, et multiplié d'un tiers le nombre de ses salariés. On voit aussi des communes investir dans les systèmes de soin, dans le but d'attirer ou de retenir sa population de seniors. Ceci dit, il convient également de nuancer, certains maires nous ayant indiqué que cette question des services leur posait clairement problème, pour des raisons évidentes de coût, mais aussi parce qu'ils auraient préféré attirer une population plus jeune.

- D'autre part, du côté des facteurs de motivation, on pourra citer pêle-mêle le regain d'intérêt des régions de montagne en termes de cadre de vie, la volonté de pouvoir recevoir sa famille dans un lieu agréable, l'état de santé en amélioration grandissante à l'âge de la retraite qui permet d'envisager conjointement la pratique d'activités sportives et la rudesse plus importante du climat. Enfin, on n'oubliera pas une motivation fondamentale, celle du « retour au pays » pour des personnes qui, ironie du sort, ont justement vécu l'époque de l'exode rural.

En observant de plus près les trajectoires de vie des individus de notre corpus, on constate deux types de dynamiques : ceux qui ont « préparé » leur retraite, avec l'achat d'une

---

<sup>112</sup>On estime que la présence d'un retraité sur un territoire engendre la création de 0,5 emploi (Gonnard, 2006, op. cit.)

résidence secondaire en montagne (ou qui la possédaient déjà dans le cas de retours au pays) qui basculera ensuite en résidence principale. Pour d'autres au contraire, l'arrêt de la vie active est l'occasion d'un changement de cap, avec changement d'une résidence pour une autre. Il va bien entendu de soi que la variété des situations dépend en grande partie de la catégorie socioprofessionnelle des individus ; on observera quoi qu'il en soit que, dans la totalité des cas, les personnes avaient « expérimenté » longuement le territoire par le biais de séjours successifs avant de prendre la décision de s'y installer, confortant ainsi notre approche d'un après-tourisme.

Les migrations de retraite en montagne sont d'après nos enquêtes plutôt le fruit d'une longue préparation. Nos résultats en ce sens corroborent les nombreuses études existantes sur ce sujet, parmi lesquelles celles de Cribier (1998)<sup>113</sup> : une première phase se déroulera durant la vie active, et une seconde pendant la retraite proprement dite.

- La première étape est systématiquement la fréquentation touristique du futur lieu de vie sur des périodes de vacances. On verra là soit des personnes qui « expérimentent » des séjours sur différents territoires afin de « tester » leur habitabilité (Corneloup, Bourdeau et Martin, 2012, à paraître), soit des personnes largement fixées sur une idée qui vérifient par plusieurs séjours cette même habitabilité. On trouvera parmi celles-ci de nombreux individus dont le projet est de réinvestir des racines familiales existantes : « *Revenir ici était un vœu depuis longtemps (...) Renouer le lien n'a pas été évident. Nos grands-parents sont morts, on n'avait plus qu'une vieille tante ici* » (entretien V.R. du 12.05.10). Ces séjours multiples sont l'occasion de tisser des liens avec les habitants, de parler de son projet d'installation, d'expérimenter la vie locale par une présence privilégiée lors d'événements locaux, et bien entendu de trouver un bien à acquérir (pour ceux qui ne possédaient pas déjà un bien familial) : c'est ainsi que bien souvent, les personnes nous ont indiqué avoir loué le même meublé ou fréquenté le même hôtel pendant leurs multiples séjours, ce qui a permis de tisser « naturellement » des liens avec l'hébergeur.
  
- La seconde étape est l'achat (ou le réinvestissement) d'un bien qui sera en général d'abord une résidence secondaire. Cette phase sera alors celle d'une implantation plus

---

<sup>113</sup>Voir notamment par exemple Cribier, F. (1999). Les migrations de retraite des parisiens. Cahiers de l'IAURIF, Le défi de l'âge, Vol. 2, n° 122, p. 249-260.

poussée sur le territoire : on fréquente les commerces, on entreprend divers travaux qui nécessitent d'avoir recours aux artisans locaux, voire on commence à s'impliquer progressivement dans le milieu associatif local. Cette étape est aussi l'occasion d'inviter les proches (enfants déjà grands, amis), à qui on demandera implicitement la validation du futur choix de vie : il est en effet primordial qu'enfants et petits-enfants adhèrent au projet et expriment l'envie de fréquenter le lieu. Ces considérations nous permettent de noter une différence réelle avec des résidents secondaires « classiques » qui n'ont pas de projet d'installation complète, et qui ont davantage tendance à rester repliés sur leur résidence sans s'impliquer dans la vie locale.

- La troisième étape sera celle de l'installation proprement dite au moment du passage à la retraite : le changement de statut de la maison est l'occasion d'un réaménagement, d'une réorganisation. Quelques menus travaux, un agrandissement parfois, sans oublier le changement de certains meubles pour ceux, chargés d'affectif, provenant de la résidence antérieure... selon les personnes (et les capacités financières), cette installation va se traduire par la vente ou la conservation de la résidence d'avant. Certains effectueront aussi un choix intermédiaire, qui pourra par exemple être concrétisé par l'achat d'un bien fonctionnel dans l'ancien lieu de vie, destiné à une fréquentation épisodique ou saisonnière, pour visiter famille et amis.
  
- La quatrième étape sera la construction du nouveau mode de vie sur le territoire. On trouvera là foison de projets aussi riches que différents : « *nous voulions effectuer une activité para-agricole. On a eu la chance de trouver cette configuration [corps de ferme à rénover avec grands bâtiments agricoles]. La douzaine d'ha cultivée était déjà louée, on s'engageait par contrat à laisser ces terres aux agriculteurs. On a 1/2 ha pour nous, pour nos moutons. Ce bien, ça n'intéressait personne. Il y avait énormément de bâtiments en état très médiocre. C'était onéreux, il fallait de l'énergie et de l'obstination* » (entretien P.R. op. cit.). D'autres retraités s'investissent dans des associations, dans la vie municipale, parfois même dans l'école, ou même conservent des activités professionnelles : « *je continue à avoir pas mal d'activités en prise avec la recherche. Je vais 4 à 5 fois dans l'année sur Paris pour des raisons universitaires, et à peu près autant sur Lyon* » (entretien V.R. op. cit.). On a vu aussi des cas de retraités ayant repris un commerce (Tommasi, 2012, in Martin et al., op. cit.). Pour

d'autres, le mode de vie sera davantage auto-centré, entre bricolage, jardinage, loisirs, réceptions et déplacements pour rendre visite aux proches.

Enfin, nous avons également pu relever que ces installations récréatives de retraite ont souvent une durée dans le temps : à l'arrivée dans la période dite du « quatrième âge », une nouvelle migration pourra s'effectuer dans un lieu où le mode de vie est moins difficile, et les services plus accessibles. On trouvera là des cas de personnes qui retournent dans leur lieu de vie originel, notamment lorsqu'elles y ont conservé un logement, ou d'autres qui rachètent un bien dans un bourg ou une ville voisine, et retournent dans la résidence de montagne uniquement en période estivale, pour éviter en particulier les difficultés liées à la neige et au froid.

### 2.5.2 *Vivre de ses rentes*

Si l'on suit Laurent Davezies<sup>114</sup>, la part des transferts publics dans le revenu des territoires ruraux est de l'ordre de 70% en faveur de ces derniers. Autant dire que la France, pays socialisé, a réussi le pari de « lisser », par le jeu des transferts, la richesse de ses territoires. Cet état de fait, encore controversé<sup>115</sup>, tend à ouvrir un espace des possibles quant aux stratégies et aux choix résidentiels des individus. De fait, à condition de disposer de revenus de transferts ou de rentes suffisantes (que l'on peut parfois compléter par des travaux occasionnels ou saisonniers), on peut aisément faire un choix de localisation selon des critères autres que la proximité d'un lieu de travail, à savoir :

- Sur des critères récréatifs : le choix peut être fait par exemple sur l'existence d'aménités particulières (site de sports d'hiver par exemple), ou sur des choix de rapprochements avec des parents, ou de conjoint. Souvent aussi, le cadre de vie est en soi un critère, de nombreuses personnes nous ayant affirmé que la campagne était un meilleur espace pour élever ses enfants, loin des nuisances et de l'insécurité urbaine, ce que tend à démontrer l'enquête de Perrier-Cornet (op. cit.).

---

<sup>114</sup>Intervention lors des 2<sup>ème</sup> Rencontres du Territoire, 7-9 déc. 2010

<sup>115</sup>Le Prix Nobel de l'économie Paul Krugman, par exemple, soutient toujours la thèse ricardienne des avantages comparatifs, à savoir une économie plus favorable aux Centres qu'aux périphéries.

- Sur des critères économiques : pour de nombreux enquêtés, vivre loin des zones urbaines diminue les dépenses quotidiennes, que ce soit par l'accèsion au logement, par le coût de la vie en général mais aussi par la diminution des « tentations » de consommer qui sont légion en ville. Bien entendu, cette question du coût de la vie à la campagne mériterait d'être corroborée par des études économiques plus complètes.

Parmi la population vivant de ce type de revenus, on trouve donc aussi des transferts d'ordre privé. On ne parle pas nécessairement de rentiers aux revenus démesurés tels que traders ou ex-patrons pourvus de *golden parachutes* qui défrayent la chronique, mais d'individus qui, par exemple, possèdent quelques biens locatifs leur assurant un revenu suffisant pour vivre sans travailler. Citons par exemple ce couple de belges qui ont hérité d'un petit immeuble à Anvers, et qui, après quelques travaux, disposent ainsi de cinq appartements en location à l'année : « *ces locations nous procurent, toutes charges déduites, 2500€ de revenus par mois. C'est amplement suffisant pour vivre ici et profiter de la vie ! Il y a quand même un peu de suivi administratif à faire, et il faut aussi remonter, faire quelques réparations notamment lorsqu'il y a un changement de locataire* » (entretien S.B. 15.12.11).

Dans ce type de situation, les deux critères cités plus haut prévalent dans le choix de localisation, avec une nette primauté pour le choix récréatif. Par ailleurs, on peut souligner que la totalité des personnes interviewées avaient visité et séjourné au moins une fois sur le territoire choisi pour s'installer. Certains avaient même « comparé » différents territoires, par des séjours touristiques destinés à en vérifier l'habitabilité : « ressentir » le lieu, évaluer le coût de la vie, s'enquérir des opportunités de logement... Ces installations purement récréatives, fondées souvent sur la pratique d'un ou plusieurs loisirs (voir encadré plus bas), n'excluent pas en général un investissement sur le territoire, ce qui nous ramène de manière assez proche à la figure des migrations de retraite que nous avons décrit précédemment.

### 2.5.3 *Des nomades du travail*

« *L'été, je travaille à St Christophe comme moniteur de rafting, et je dors en caravane. Si vous regardez dehors [il désigne une vieille caravane bariolée et décorée], vous pouvez voir ma résidence secondaire !* » (Entretien E.D. 12.05.10).



Hormis chez Flognfeldt (2006, in Moss, op. cit.) et son étude sur les montagnes norvégiennes, on trouve assez peu de références dans la littérature sur ces individus utilisant leur résidence comme « camp de base ». Ces personnes, dans leur discours, abondent particulièrement à notre figure de l'après-tourisme : le choix du lieu d'habitation est lié uniquement aux aménités, et a été choisi dans un principe où la maison est le lieu du ressourcement, du loisir, et de l'épanouissement de chacun des membres de la famille. La montagne se prête particulièrement bien à de tels projets de vie, à condition que le lieu choisi présente les caractéristiques recherchées qui pourront différer selon les individus.

Sur le terrain, nous avons pu notamment rencontrer un pilote d'avion, des hôtesse de l'air, des militaires ou des commerciaux itinérants : ce que nous appellerons « activité mobile », c'est-à-dire tout un panel de professions qui nécessitent obligatoirement de « partir de chez soi » pour travailler. De facto, ces métiers rendent aussi le choix de localisation assez libre, et laissent bien souvent du temps pour en profiter : *« lorsque je rentre de vol, je suis « off » pendant 3 à 5 jours, voire plus, ce qui me laisse du temps pour me reposer, voir mes amis, profiter de la maison, faire du sport »* (entretien A. S. 16.12.11).

Parmi les profils rencontrés, on trouvera aussi des personnes que l'on pourrait nommer « nomades du travail » : ces derniers quittent leur domicile, pour la semaine ou parfois pour des durées plus longues, pour se rendre là où le travail se trouve. Certains sont spécialisés (ouvriers qualifiés par exemple), tandis que d'autres recherchent le tout-venant, avec pour critère principal le salaire. L'intérim et les travaux saisonniers sont bien entendu légion, bien que certaines personnes aient réussi à stabiliser une situation, en se faisant embaucher sur ce mode de fonctionnement, ou même en se « montant en indépendant » pour se vendre au gré à gré des travaux proposés, proposant aux entreprises un nouveau mode d'hyper-flexibilité.

Cette nouvelle forme de nomadisme assumé est mise en œuvre de différentes manières : la semaine, le logement utilisé peut être l'hôtel (notamment s'il est pris en charge par l'entreprise), ou pour certains le camping-car (ou le véhicule utilitaire voire le break garni d'un matelas pour les moins fortunés), qui permet aussi de récupérer le pécule prévu par l'entreprise pour l'hébergement afin d'arrondir le salaire. Ce mode de vie, qui peut apparaître précaire, s'accompagne souvent de périodes plus ou moins longues de « vacance » (au sens premier du terme) au domicile, qui permettent de se ressourcer, de profiter du lieu et de sa

famille, ou d'entreprendre des travaux. Ces périodes de temps libre peuvent être sciemment choisies (par exemple en hiver pour profiter de la neige, ou en été pour faire des travaux chez soi), ou tout simplement correspondre à des périodes de creux où le travail n'abonde pas.

Si l'on pourrait aisément qualifier ces installations « 100% récréatives » de post-modernes selon la nomenclature que nous avons développée précédemment, une autre analyse est également tentante : on aurait presque envie de relier ces styles de vie à une réinvention des modes d'organisations qui étaient encore la règle en montagne il y a quelques décennies, où les hommes partaient (notamment en hiver) plusieurs mois travailler ici et là et revenaient ensuite s'occuper de leur famille et de leurs champs au « pays »<sup>116</sup>. Assiste-t-on ainsi à un ré-enchantement de valeurs anciennes, ou, comme dirait Philippe Bonnin<sup>117</sup>, à « une expression angoissée de la quête du milieu originel » ? La transmodernité sera donc davantage à mobiliser pour caractériser des modes de vie où l'agrément du lieu de vie prime par rapport au travail, et où les individus ont trouvé un équilibre assumé entre travail, mobilité, temps libre et habitat.

---

<sup>116</sup>Dans le canton de La Grave par exemple, les hommes s'étaient fait une spécialité du colportage en hiver. Voir notamment l'ouvrage du Père P.L. Rousset « Au pays de la Meije » (1995), éditions du Scarabée.

<sup>117</sup>Berque, A., Bonnin, P., Ghorra-Gobin, C. (2006). La ville insoutenable. Ed. Belin, 366p.

### La figure du « ski-bum » à La Grave

Nous avons déjà cité une frange non négligeable de personnes venues expérimenter, dans certains lieux très particuliers, un mode de vie « californien » (Corneloup, 2003) lié à la pratique d'un loisir ou d'un sport : les ski-bums (Loret, 1995), littéralement « clochards des neiges », dans certaines stations de sports d'hiver (notamment Chamonix, La Grave mais aussi certaines stations nord-américaines telles Whistler) constituent l'exemple le plus connu. La figure classique du « ski-bum » est l'individu qui, ayant travaillé tout l'été, passe l'hiver dans son camion aménagé (cf. plus haut) et, tel la cigale, dépense ses économies en vivant chichement pour assouvir sa passion et skier tous les jours. « *Pour avoir mon forfait saison gratuit, j'avais dealé avec le téléphérique de nettoyer les toilettes chaque matin : je devais le faire avant l'ouverture du télé, du coup j'étais tous les jours le premier à prendre la cabine et pouvoir faire les traces* » (interview A.R. novembre 2005)<sup>118</sup>. On trouve bien entendu de nombreuses variantes à l'archétype post-moderne du ski-bum crasseux : beaucoup préfèrent l'appartement au camion, quitte à envisager la colocation pour diminuer les coûts, préférer les pâtes au rosbif en sauce, et la bière au Château Lafitte. Par ailleurs, on trouve aussi à La Grave un certain nombre de ski-bums installés, ou d'ex-skibums, qui, sans renoncer à leur passion pour le ski, ont fondé une famille et opté pour une activité professionnelle régulière : la figure du « travailleur nomade » est alors souvent mobilisée, bien qu'on retrouve d'ex-skibums dans l'ensemble de nos formes de migration d'agrément. Enfin, cette figure se retrouve également dans la pratiques d'autre sports passion, sur cette même logique de « spot » : on pourra citer l'exemple des grimpeurs à La Palud sur Verdon (Mao, 2003), des parachutistes à Tallard (05), sans oublier bien entendu les surfeurs sur la côte atlantique ou californienne... d'où le mode de vie du même nom.

\*\*\*\*\*

En reprenant notre schéma initial, la forme récréative est donc la résultante d'un système de valeurs d'individus recherchant avant tout un agrément lié à la récréation et de territoires offrant des aménités très particulières liées au cadre de vie (logique classique de la migration d'agrément) et/ou à la récréation (cet aspect pouvant être poussé à l'extrême dans la

<sup>118</sup>N.B. Cette interview est issue d'une série de portraits de ski-bums réalisée par l'auteur et publiée dans Ski Magazine de décembre 2005.

logique de « spot »). Les logiques d'action de ces individus vont être facilitées par des situations personnelles permettant de mettre au second plan ou d'occulter complètement l'activité professionnelle, ou par des choix que l'on pourrait qualifier de militants où le travail est clairement placé au second plan par rapport aux activités de loisir.

Cette forme est à notre sens celle qui reflète le mieux la notion d'après-tourisme. Ses composantes principales y sont clairement placées au centre : dé-différenciation entre lieu de vie et lieu récréatif, installation à l'année sur un lieu de vacances, triomphe des valeurs vacancières, statut central affecté à la récréation par rapport au travail, mais aussi place importante des revenus de transfert par rapport aux revenus productifs... s'il pouvait paraître baroque de regarder sous un même prisme les migrations de retraite des passionnés de sport se regroupant sur la logique de « spot », au regard de cette analyse l'analogie n'est pas si étrange qu'il n'y paraît. Par ailleurs, cela met au jour que ces formes de migration que nous qualifions de récréatives ne sont pas de l'ordre de l'anecdotique, mais constituent une part influente des installations. Certes, une étude d'ordre quantitative serait à conduire pour étayer plus précisément cette affirmation. L'exercice s'annonce délicat, ces populations étant par essence difficiles à saisir : beaucoup de migrants (hormis les retraités) nous ont avoué être encore rattachés administrativement chez des parents, la question de leur implantation légale n'étant pas centrale au regard de leurs objectifs de vie centrés avant tout sur des principes hédonistes éminemment post-modernes.

## **Conclusion du chapitre 2**

L'objectif de ce chapitre était, après un aperçu de l'état de l'art sur la caractérisation des migrants, de dépasser les approches par typologies pour proposer la notion de formes de migrations d'agrément. Celles-ci sont donc constituées de deux facteurs :

- Les logiques d'action des individus : le projet des migrants se place au centre, selon que l'objectif principal soit la fuite de la ville ou la conservation d'un lien ténu avec elle, l'aspect intégré d'un projet de vie personnel et professionnel sur le territoire, ou encore des intentions purement récréatives. Ces logiques d'action se rapprochent des « motivators » de Moss.
- Des forces endogènes et exogènes : si cet aspect peut également corroborer le paradigme de Moss avec les « facilitators », le double rôle du tourisme dont nous avons déjà parlé est à notre sens tout à fait central : mise en désir du territoire, fréquentation préalable durant les vacances pour vérifier l'habitabilité du territoire, puis pratique d'activités récréatives... ce rôle peut même devenir triple dans le cas où le tourisme est également un stock d'opportunités pouvant fournir au migrant une activité professionnelle. Sans oublier que le migrant est lui-même un promoteur du territoire, puisqu'il y reçoit fréquemment famille et amis : qui ne trouverait pas un intérêt à visiter un ami qui « vit à l'année dans une maison de vacances » ?

Notre proposition de formes est donc au nombre de quatre : la forme métropolitaine, la forme d'installation complète, la forme refuge et la forme récréative. Néanmoins, celles-ci se recoupent, les projets migratoires utilisant l'une ou l'autre dans leur construction : un même individu pourra s'installer dans un territoire sur des logiques avant tout récréatives, et en même temps intégrer dans ce projet de vie un travail à distance avec des déplacements réguliers vers la ville voisine. Cet aspect permet justement que cette proposition ne soit pas enfermante, mais permette de mettre au jour deux enjeux dans la migration d'agrément :

1. Caractériser des logiques d'actions individuelles permises, ou facilitées, par de puissantes forces endogènes et exogènes, parmi lesquelles le tourisme tient une place centrale.
2. Proposer l'inscription de ces formes dans des régimes d'historicité, modernité, post-modernité et transmodernité, qui en permettent la lecture de façon paradigmatique.

	<b>Forme métropolitaine</b>	<b>Forme d'installation complète</b>	<b>Forme refuge</b>	<b>Forme récréative</b>
<b>Logique d'action de l'individu</b>	Lien tenu avec la ville	Projet de migration intégré	Logique de fuite, de ressourcement	Statut central du loisir
<b>Forces exogènes / endogènes</b>	Mobilité, NTIC	Opportunités professionnelles locales	Disponibilité de logement, opportunité sociale	Spot récréatif, habitabilité récréative
<b>Paradigme mobilisé</b>	Modernité, post-modernité	Tradition, modernité	Transmodernité	Post-modernité, transmodernité

*Tableau 9: Les quatre formes de migration d'agrément. Source : auteur*

Ainsi, le paradigme de Moss est à notre sens particulièrement opérant pour caractériser le mode de vie des migrants d'agrément (notre premier enjeu). Néanmoins, comme nous l'avions proposé en termes d'hypothèse, il ne l'est pas pour y intégrer les forces sociétales motrices qui sont à l'origine de ces migrations d'agrément (notre second enjeu : il ne fait que les évoquer). Ce que semble par contre permettre le cadre de l'après-tourisme : en intégrant les migrations d'agrément dans une perspective générale de mutation du tourisme et du statut de la récréation, celui-ci nous permet en effet de proposer cette notion de formes qui a pour ambition d'inscrire celles-ci dans une focale de lecture plus large, avec un rôle tout à fait central dans l'évolution contemporaine des territoires ruraux.

## **Conclusion de la partie 2**

A l'heure de conclure ce propos, il convient de rappeler l'objectif de départ qui était d'interroger par la théorie et l'empirie le rôle du tourisme dans le phénomène de migrations d'agrément que nous avons décrit en première partie. Nous nous proposons donc ici de reprendre l'ensemble des éléments qui nous permettront de valider l'hypothèse que le tourisme joue bel et bien un rôle de fil conducteur dans l'ensemble du processus de migration d'agrément, en modifiant donc profondément les régimes d'habiter des individus.

Notre postulat de départ était que le tourisme constitue une double porte d'entrée :

- d'une part, parce que les valeurs sociétales ont été très profondément modifiées par la culture des vacances et du loisir : il est ainsi devenu acceptable socialement, donc envisageable individuellement, d'imaginer un mode de vie « dans une maison de vacances », non nécessairement connecté au lieu de travail (ce qui, comme nous l'avons proposé en première partie, renverse les théories migratoires classiques). Qui plus est, il est désormais relativement bien accepté que, dans son choix de vie, un individu puisse placer l'agrément et les loisirs au centre, et le travail en périphérie.
- D'autre part, parce que la mise en tourisme des territoires, ou les attributs touristiques que nous leur prêtons, a eu pour effet induit leur mise en désir : c'est ainsi que certaines caractéristiques des territoires ruraux (calme, paysage, relief, eau, loisir...) ont acquis le statut d'aménités ; le tourisme leur a donc attribué une valeur calculable, par exemple avec les méthodes de prix hédoniques ou d'évaluation contingente. Ces aménités deviennent alors valorisables en tant qu'avantages comparatifs, ou tout du moins différenciatifs (Pecqueur, op. cit.) : l'individu, dans le calcul qu'il effectue lors de son projet migratoire, intègre un prix implicite de ces aménités ; il peut ainsi accepter une diminution de ses revenus si l'addition de ce prix implicite (le différentiel d'agrément) est supérieure à sa situation précédente.

Au-delà d'une porte d'entrée, le tourisme est ensuite l'une des constituantes principales du projet de migration d'agrément :

- D'une part, parce que le tourisme peut être considéré comme une ressource territoriale : selon les individus, il constituera une opportunité professionnelle, source d'emploi ou de création d'activité. Pour d'autres, il jouera tout simplement son rôle récréatif : la récréation pourra avoir une place centrale (exemple du ski-bum) ou plus périphérique dans le projet migratoire de l'individu.
  
- D'autre part, parce que le tourisme pourra être vu comme un stock d'opportunités : contrairement au schéma migratoire classique, les migrants ne sont pas attirés par le développement, mais par les aménités. Les migrants jouent ainsi le rôle d'opérateurs territoriaux (Gumuchian et Pecqueur, op. cit.) innovants, à même de faire fructifier les capacités territoriales (Loubet, op. cit.). Dans cette perspective, le projet touristique des territoires pourra prendre un tout autre sens, les migrations d'agrément étant ainsi à même d'assumer la fonction de révélateur et de métamorphose des ressources territoriales.

Dans ce nouveau schéma migratoire, on n'oubliera pas non plus la mise en mobilité de nos vies et le progrès technologique qui, en ayant largement contribué à modifier la géographie des individus, du travail, et du mode d'organisation des territoires, sont aussi des forces motrices importantes pour comprendre les migrations d'agrément. Notre proposition est donc que le projet migratoire des individus se construit au travers du fil conducteur du tourisme, l'habitabilité (Corneloup, Bourdeau et Martin, op. cit.) d'un territoire étant notamment fonction de la place plus ou moins centrale de la récréation dans le projet migratoire : c'est ainsi que peuvent se lire dans ces projets migratoires les quatre formes de migration d'agrément –métropolitaine, installation complète, refuge et récréative- que nous avons proposées. Celles-ci peuvent également s'inscrire dans différents régimes d'historicité, toujours selon le statut attribué à la récréation.

A notre sens donc, le paradigme des migrations d'agrément doit se lire dans une perspective d'évolutions sociétales plus globales. L'hypothèse que nous avons souhaité démontrer au cours de cette partie est que la culture du loisir que nous ont inculqué les vacances et le tourisme tient un rôle central dans ces évolutions sociétales, et de ce fait a entre autres facteurs permis l'existence de nouvelles logiques migratoires constituées par les



migrations d'agrément. Dans cette perspective, le concept encore en chantier d'après-tourisme nous semble à même de caractériser ces évolutions sociétales globales : comme nous avons tenté de le démontrer, les évolutions du tourisme permettent ainsi « d'expliquer » les migrations d'agrément ; cependant, comme nous l'avons déjà esquissé, ces dernières contribuent également à modifier la fonction touristique des territoires, dans une sorte de boucle rétroactive, qui pourra constituer la prochaine étape dans la caractérisation des contours d'un après-tourisme.

## **Partie 3**

Comment la migration  
d'agrément participe à une ré-  
interrogation profonde de la  
fonction touristique des  
territoires



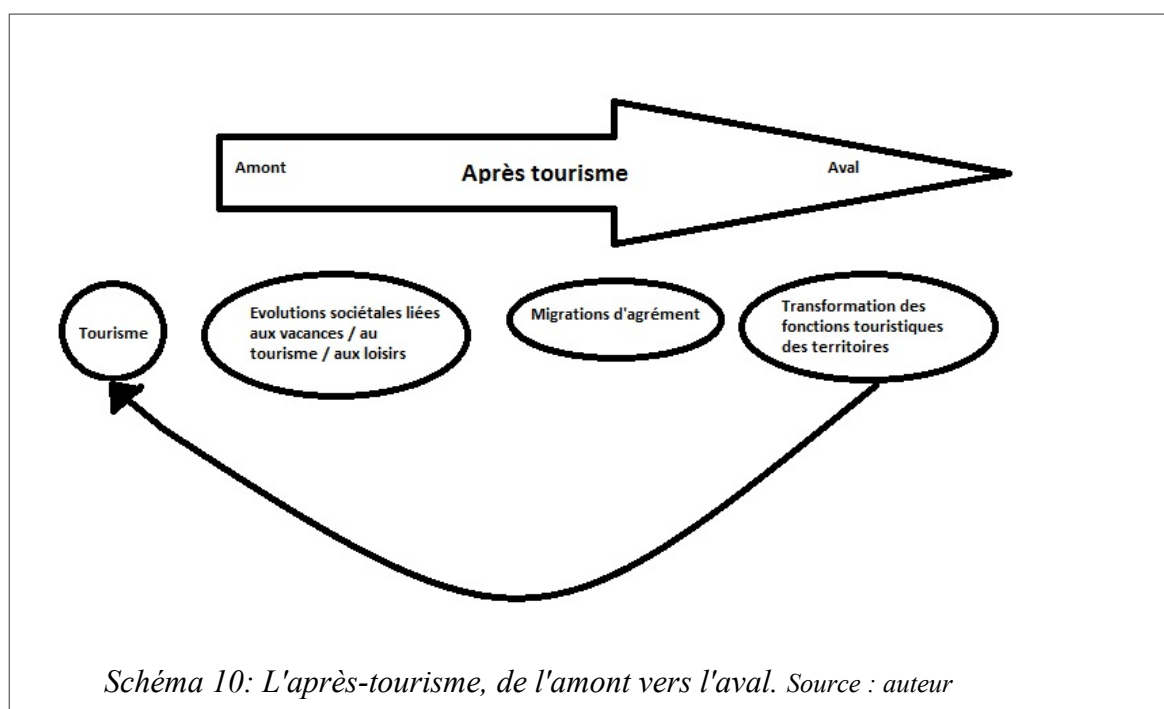
## **Partie 3 Comment la migration d'agrément participe à une ré-interrogation profonde de la fonction touristique des territoires**

Les nouveaux phénomènes de migrations d'agrément que l'on a pu mettre en évidence depuis une vingtaine d'années marquent par leur aptitude à bousculer les frontières établies. En mettant un terme à la figure du dépeuplement des campagnes qui était la règle pour la géographie des années quatre-vingt, ces approches ont aussi tendance à repousser voire à transgresser les phénomènes de péri-urbanisation, selon la focale avec laquelle on les observe. Il est ainsi à retenir que les individus, par le jeu de la facilité des transports, du développement des nouvelles technologies, de la répartition des revenus de transfert, mais aussi -et surtout- par de puissantes évolutions sociétales liées notamment aux vacances et aux loisirs, sont aujourd'hui plus libres de mettre en cohérence leurs choix résidentiels avec les valeurs qu'ils souhaitent porter dans leur mode de vie. Bien évidemment, les individus effectuent dans leur projet de migration un calcul, par lequel ils passent une sorte de « contrat géographique » (Corneloup, Bourdeau et Martin, op. cit.) avec le territoire : selon les modalités de valorisation des aménités dans ce calcul, on peut repérer différentes formes de migration d'agrément que nous avons proposées et décrites.

On pourrait ainsi dire qu'en ces lieux d'habitat rural, ces "nouveaux habitants" semblent avoir trouvé un certain équilibre entre la contrainte obligée de la ville (services, écoles, etc.) et la liberté assumée du rural éloigné (paysage, tranquillité, recherche de continuité entre le quotidien et les activités récréatives...), permis par la capacité de mobilité, par les possibilités de coprésences qu'autorise la société actuelle, dans une forme « d'enracinement dynamique » (Viard, 1981) : cet équilibre pourra ainsi à notre sens définir « l'habitabilité » (Corneloup, Bourdeau et Martin, op. cit.) des territoires ruraux. Dans cette perspective, le concept en chantier d'après-tourisme nous semble davantage à même de caractériser le phénomène de migration d'agrément de manière intégrée. Pour résumer, notre propos jusqu'ici nous aura permis de mettre en évidence une dimension « amont » de l'après-

tourisme, c'est-à-dire l'avènement d'évolutions sociétales éminemment liées au tourisme qui ont « permis » l'existence de migrations d'agrément que nous avons définies et caractérisées.

Reste bien entendu à développer ce que ces migrations d'agrément « font » aux territoires sur lesquelles elles s'exercent, c'est-à-dire à mettre en exergue la « spirale post-touristique » dont parle Viard : on pourra ainsi évoquer une dimension « aval » de l'après-tourisme, qui –et c'est là notre hypothèse principale- fonctionnerait comme une boucle rétroactive.



Objet de cette troisième partie, les questions à poser sont par exemple celles des impacts sur le foncier, sur l'économie locale, sur la gouvernance, sans oublier les impacts sociétaux inhérents à « l'intégration » de nouvelles populations sur un territoire. Enfin, l'une des questions centrales passera surtout par la réinterrogation des fonctions touristiques des territoires, modifiée par la présence de nouveaux habitants friands de pratiques récréatives de proximité ; ce tourisme qui, on l'a vu (et ironie du sort ?), aura été justement le biais par lequel les nouveaux arrivants ont « expérimenté » le territoire avant de décider de s'y installer. Nous pourrions donc faire la proposition suivante pour caractériser cette nouvelle dimension « aval » de l'après-tourisme : si la migration d'agrément influe de façon profonde sur la fonction touristique des territoires, le développement territorial de ceux-ci pourra s'en

trouver affecté. Pourrait-on dès lors dessiner les contours d'un modèle intermédiaire par rapport aux schémas connus ? Celui-ci pourrait se situer entre le développement territorial basé sur le tourisme (modèle classique), et celui, plus récent, qui repose sur la dynamique des migrations d'agrément (politiques d'accueil volontaristes actuelles dans certains territoires).

## **Chapitre 1 Comment la migration d'agrément modifie les fonctions touristiques des territoires**

Proposer que la présence de nouveaux habitants sur les territoires ruraux bouscule l'identité, l'économie, la gouvernance, l'organisation sociale, de ceux-ci revient pratiquement à enfoncer une porte ouverte. Les études sont d'ailleurs très nombreuses sur le sujet : citons bien entendu Moss (op. cit.), Chipeniuk (op. cit.), Cognard (op. cit.), mais aussi le Collectif Ville Campagne, la DATAR dans la réflexion prospective Territoires 2040<sup>119</sup>... tous, à un moment ou un autre de leurs études empiriques, ont caractérisé ou au moins évoqué les impacts –positifs et négatifs– des migrations d'agrément sur les territoires sur lesquelles elles s'exercent, et parfois, à l'instar de Moss (2006, op. cit.), proposé des modèles d'évolution. Cependant, peu d'auteurs ont proposé la réinterrogation des fonctions touristiques des territoires parmi ces « effets » : seul Jean Viard (2000) a finalement proposé la notion de « spirale post-touristique » des territoires, sans toutefois la modéliser.

Il y a là encore un véritable enjeu pour la recherche, que d'étudier et de comprendre comment le phénomène de migrations d'agrément est à même de modifier en profondeur les territoires sur lesquels il s'exerce. Notre propos dans ce chapitre visera donc à démontrer que les migrations d'agrément sont à même de modifier les fonctions touristiques des territoires, et notamment parmi celles-ci les capacités d'accueil, le foncier touristique ou encore les services. Puis, après un détour théorique vers les auteurs ayant proposé des figures d'évolution des territoires ruraux soumis aux migrations d'agrément, nous nous efforcerons de développer notre propre proposition : celle-ci pourra être vue comme un prolongement des théories de Jean Viard, sortes de « figures de spirale post-touristique » des territoires de montagne, ou plus simplement peut-être des configurations territoriales d'après-tourisme.

### **1.1 Les impacts des migrations d'agrément sur les fonctions touristiques des territoires**

---

Parler de fonction touristique nécessite en premier lieu de définir le terme : le taux de fonction touristique est en fait un indice statistique, toujours utilisé par l'INSEE, mis au point

---

<sup>119</sup>Notamment Vanier et al., Hubert et al., in DATAR (2010). Prospective périurbaine et autre fabrique de territoires. Territoires 2040 n°2, La Documentation française, 156p. Et Le Bras, in DATAR (2012). Des facteurs de changement 1. Territoires 2040 n°6, La Documentation française, 131p.

par P. Defert<sup>120</sup> en 1967. Il correspond au rapport entre lits touristiques (marchands ou non marchands tels que résidences secondaires) avec la population totale d'un lieu : ainsi, un taux égal à 100 signifie qu'un territoire est en capacité de doubler sa population touristique. A ce taux statistique, l'équipe MIT (équipe MIT, 2000) propose d'ajouter de nouvelles variables qui sont à notre sens davantage à même de caractériser la fonction touristique que les simples aspects statistiques : la fréquentation touristique, la présence de résidences secondaires, la dynamique économique, l'évolution de la population active tertiaire, ainsi que l'évolution du solde migratoire. Vis-à-vis de ces fonctions, nous proposerons de retenir trois types d'impacts : sur la capacité d'accueil tout d'abord, puis sur le foncier touristique, et enfin sur l'économie et les services.

### *1.1.1 Remise en cause de la capacité d'accueil par la reconversion résidentielle*

La station de Saint Honoré (38) est un cas très particulier. Vers la fin des années quatre-vingt, le canton de la Mure se lance dans un projet ambitieux : développer à 1500m d'altitude un complexe ex nihilo de 1400 lits, relié au domaine de l'Alpe du Grand Serre (en face nord). La vue est absolument imprenable (sommets de l'Obiou, du Dévoluy, du Vercors), mais le pari d'un domaine skiable en face sud est osé quant à l'enneigement. Alors que la station n'est toujours pas terminée, le promoteur s'écroule en mars 1993 : bien que le télésiège tournât jusqu'en 2003 (avant d'être démonté), le site ne connaîtra jamais de rentabilité, tandis que les immeubles déjà construits sont squattés, tagués, et vandalisés. Excès d'enthousiasme de cette collectivité face à une dynamique moderne de « l'or blanc » déjà obsolète ? Toujours est-il que cette même année 2003 sera également celle d'une vente à la bougie, avec pour but de tenter de se « débarrasser » de ce parc immobilier inutile et coûteux : contre toute attente, les lots disponibles s'arrachent à des prix défiant toute concurrence, par des acheteurs ayant l'intention de s'y installer à l'année. C'est ainsi que commence la renaissance de St Honoré, qui aujourd'hui a vu ses derniers immeubles terminés, pour un cadre de vie tout à fait agréable. Parmi les habitants que nous avons pu rencontrer, la plupart sont venus pour « la vue », « le prix », et la proximité raisonnable de l'agglomération grenobloise. La fonction touristique a quant à elle disparu, aucune infrastructure n'y étant dédiée, ni aucun hébergement marchand disponible.

---

<sup>120</sup>Defert, P. (1967). Le tourisme dans le Nord-Finistère. Revue Norois, Volume 55, pp. 537-539.



L'exemple de St Honoré est à notre sens tout à fait emblématique de dynamiques de reconversion résidentielles de l'immobilier touristique : il s'agit là presque de l'illustration parfaite d'un après du tourisme. Au-delà de cette « reconversion complète », les exemples de reconversion résidentielles des stations de ski ne manquent pas : un rapport du Cemagref de Grenoble note (pour les stations périurbaines de Grenoble) que « les taux de croissance des résidences secondaires, négatifs dès la période 1975-1982 et en très faible progression entre 1990 et 1999, alors que les résidences principales connaissent une progression constante »<sup>121</sup>. De même, l'hôtel du Parc de St Pierre de Chartreuse (38), faute de repreneur, a été réaménagé par la commune en logement social (François, 2007, op. cit.). Parallèlement, E. Marcelpoil note que « dans les 10 dernières années, la fréquentation touristique des stations en termes de nuitées n'a cru que de 0,7% » (Marcelpoil, 2008, p. 175). La montagne n'est d'ailleurs pas la seule touchée par le phénomène : Jean Rieucan note un phénomène tout à fait similaire sur la station littorale de la Grande Motte (34)<sup>122</sup>, avec l'installation progressive d'une population permanente composée de retraités, mais aussi et surtout d'actifs qui travaillent dans la couronne périurbaine de Montpellier.

Le phénomène de l'installation de nouvelles populations dans les stations touristiques est-elle un atout ou un problème ? Des aspects positifs et négatifs coexistent :

- Du côté positif, outre l'exemple extrême de la véritable renaissance d'un site tel que St Honoré, la présence de nouveaux habitants permet d'atténuer le côté « ville morte » des stations en intersaison : "il y a aujourd'hui sur le site de Prapoutel [station des Sept Laux, 38] des gens qui vivent à l'année, dans un site pas toujours accueillant selon les saisons. Ces résidents, ce sont des étudiants, des actifs, avec peut-être là une manifestation de la pression foncière en fond de vallée" (Marcelpoil, op. cit., p. 175). Rieucan (op. cit.) note aussi la création de nouveaux services, tel le groupe scolaire, mais aussi que « 65% des commerces de la Grande Motte sont aujourd'hui ouverts à l'année » (p. 18). François (2007, op. cit.), quant à lui, repère dans les stations périurbaines de l'agglomération grenobloise l'essor d'un dynamisme associatif et d'activités à vocation davantage récréative que touristique.

---

<sup>121</sup>Marcelpoil, E. (sous la direction de) (2007). Nouvelles pratiques touristiques en zone de montagne : vers un renouvellement des pratiques de gestion foncière ? Cemagref, p. 38.

<sup>122</sup>Rieucan, J. (2000). La Grande-Motte, Ville permanente, ville saisonnière. Annales de Géographie, t. 109, n°616. pp. 631-654.

- Du côté négatif, c'est bien entendu la réduction du nombre de lits touristiques qui pose problème. Un élu d'Allevard (38) s'insurge : « *les résidences permanentes au Collet [d'Allevard – 38] c'est une plaie, ça nous diminue les lits marchands qui ne sont déjà pas assez nombreux* » (entretien exploratoire V.N. 28.06.10). Pour comprendre cette problématique, il convient de revenir au modèle économique de la station de ski, et particulièrement celles du Plan Neige : celui-ci repose avant tout sur la vente d'hébergement marchand, les remontées mécaniques n'étant là que pour proposer un produit d'appel à cet hébergement (François, 2007, op. cit.). C'est ainsi que l'exploitation pourra être simplement équilibrée voire déficitaire, à condition que le parc immobilier fonctionne. Une équation économique est ainsi possible, qui lie à toute nouvelle extension du domaine la construction de nouveaux hébergements marchands assurant la rentabilité des investissements. Certaines stations, telles les Karellis (73), ont poussé cette logique à l'extrême, en étant le fruit d'un promoteur unique qui tient les rênes de l'ensemble de l'immobilier et de l'exploitation. Aussi, la reconversion résidentielle de lits « chauds » peut-elle être tout simplement considérée comme une perte sèche pour la station, voire même, dans le cas d'une intensification du phénomène, comme une remise en cause intégrale du modèle économique. Il est tout de même à noter que ce modèle est moins prégnant dans le cas des stations périurbaines qui accueillent une large partie de clientèle à la journée ; or, c'est justement dans ces stations que le phénomène de migration d'agrément est le plus perceptible.

On notera malgré tout un manque flagrant d'indicateurs disponibles sur ces reconversions résidentielles de lits touristiques : les « pertes » sont en fait souvent compensées par de nouvelles constructions, ce qui rend difficile la lisibilité du phénomène ; ainsi, la plupart des auteurs utilisent-ils le taux de résidence secondaire et celui de résidences principales : il y a malgré tout encore là un champ de recherche à investiguer. Un autre effet négatif concerne enfin le logement des saisonniers : déjà problématique dans la plupart des stations pour les mêmes raisons de perte de lits chauds évoquée précédemment, le logement saisonnier va être encore mis en concurrence avec l'arrivée de nouvelles populations. Il faut tout de même noter qu'une partie de la résidence permanente est aussi constituée de saisonniers sédentarisés. Néanmoins, les migrations d'agrément pourront également avoir

pour effet négatif de faire enfler les prix du foncier, au détriment encore d'une population saisonnière aux moyens déjà faible qui rencontreront d'importants problèmes pour se loger (Observatoire de la saisonnalité, op. cit.).

### 1.1.2 Impacts sur le foncier

S'il est avéré que le tourisme a en général une influence à la hausse sur le foncier (« *le prix des logements à Bourg d'Oisans est le même qu'à Grenoble à cause de la pression du foncier touristique* » - entretien M.M.G. 26.04.10), de nombreuses études tendent également à démontrer que les phénomènes de migration d'agrément ont le même type d'influence. Le mécanisme foncier répond en effet aux lois classiques de l'offre et de la demande. Comme le faisait remarquer le journal Libération<sup>123</sup>, « la spéculation sur l'immobilier ne s'est pas faite sans l'aval des Chamoniards eux-mêmes. Nombre d'entre eux se sont laissés séduire par la perspective de vendre jusqu'à trois fois la valeur locale de leurs biens, participant ainsi à la flambée des prix et à la spoliation de l'héritage de leurs propres enfants ou petits-enfants qui ne peuvent plus s'établir à Chamonix ». L'installation d'étrangers, et notamment d'anglais, dans la vallée de Chamonix, mais aussi à Bourg d'Oisans, dans le Morvan (Cognard, 2010, op.cit), ou en Charentes (Collectif Ville Campagne, 2011) a effectivement provoqué des effets de flambée des prix, à cause d'un vrai différentiel de pouvoir d'achat dû notamment au jeu des changes : ainsi, dans son étude sur l'immigration des britanniques à Chamonix, Geoffroy note qu' « un agent immobilier de Chamonix déclare sur les quatre dernières années avoir conclu 45% de ses ventes dans le canton avec des Anglais » (Geoffroy, 2005). On pourra rapprocher ces observations de la notion de « gentrification alpine » (Perlik, 2011), que l'auteur observe dans de nombreux villages du Valais. Cependant, il semblerait que ce phénomène ait aussi tendance à se tarir ces dernières années : le directeur de la communauté de commune de Bourg d'Oisans note que « *les anglais s'installent pour le foncier, mais cela semble se calmer, le rapport monétaire devient moins intéressant* » (entretien P.M. 4.05.10).

Au-delà de la question spécifique des migrants étrangers à fort pouvoir d'achat, la quasi-totalité des personnes que nous avons pu interroger trouvent le foncier trop cher (hormis St Honoré évidemment...) : « *j'ai la chance de travailler à mon compte avec un bon revenu, en plus j'avais vendu ma maison, j'avais de la réserve. Mais ça reste assez cher (...). Je*

---

<sup>123</sup>Libération, « Chamonix vend très cher son âme aux Anglais », 5 avril 2004.

*connais plusieurs personnes qui avaient regardé pour acheter, mais c'est trop cher lorsqu'on gagne 1500€ par mois »* (entretien C.N op. cit.). Nous nous trouvons donc finalement devant une situation paradoxale : comme nous l'avons démontré précédemment, les lieux touristiques attirent la migration d'agrément ; le tourisme ayant déjà fait grimper le prix du foncier, l'installation de nouveaux habitants risque encore de surenchérir, la demande devenant plus forte. Nous sommes donc en présence d'une sorte de spirale entraînant mécaniquement les prix à la hausse, et qui finalement dessert voire parfois freine l'installation de migrants : comme nous le verrons plus loin, certaines communes touristiques ont ainsi tendance à repousser la population permanente vers des communes périphériques offrant des conditions foncières plus abordables.

Cette question foncière permet également de mettre une nouvelle fois à mal les approches classiques de la périurbanisation : celles-ci considèrent en général que la raison principale qui pousse les habitants à s'éloigner des villes est la recherche d'un foncier plus accessible. Dans le cas de nos migrations d'agrément sur des territoires touristiques, ce schéma ne fonctionne absolument pas : on peut constater au contraire que des migrants sont parfois prêts à surenchérir par rapport au lieu où ils vivaient auparavant. *« On avait bien vu les prix ; c'était plus cher pour nous qu'auparavant (on était en logement aidé à Créteil), mais on pouvait l'assumer »* (entretien N.L. 27.04.10). Reprenant nos affirmations précédentes sur le prix implicite des aménités, c'est dire alors à quel point ces dernières ont un poids considérable dans le calcul (notre fameuse équation) qu'effectue le migrant pour définir l'habitabilité d'un lieu ! Néanmoins, cette proposition ne sera pas applicable à toutes les formes de migration d'agrément, et notamment la forme refuge : comme nous l'avons évoqué précédemment, ce sera au contraire la possibilité de trouver un logement à un tarif et des conditions accessibles qui bien souvent sera l'un des facteurs de facilitation principaux.

### ***1.1.3 Impacts sur l'économie et les services : lecture par l'économie présenteielle***

Si littérature est pléthorique sur les effets multiplicateurs du tourisme sur le développement territorial (voir par exemple Bensahel et Donsimoni, 2001, op. cit), bien peu d'études arrivent à les quantifier. Pour donner un exemple concret d'effet multiplicateur difficilement mesurable, aucune donnée n'est disponible (à notre connaissance) sur la création

brute d'emploi corrélée à la présence de tourisme sur un territoire. Tout juste peut-on effectuer le calcul grossier que la présence d'une centaine de touristes équivaut à la création d'un emploi (Chiffres clés du tourisme, 2008). Reste bien entendu à qualifier le type d'emplois générés ; si l'on exclut les emplois indirects (exemple : fabrication de biens liés à la consommation touristique) peu prégnants sur le local, deux types d'emplois (Bensahel et Donsimoni, op. cit.) nous intéressent particulièrement :

- Les emplois directs, qui répondent à la demande immédiate du tourisme (restauration, hébergement, office de tourisme, prestataires d'activités...)
- Les emplois induits, qui sont notamment liés à une économie résidentielle qui croît fortement lors de la présence touristique.

La création de ces deux types d'emploi influe non seulement sur l'économie du territoire, mais aussi sur sa vie sociale : le tourisme va ainsi permettre la sédentarisation ou l'installation de ménages sur le territoire. Qui plus est, ces individus vont être eux-mêmes consommateurs de biens et services locaux, donnant un nouveau coup d'accélérateur à l'économie résidentielle : il s'agit, comme nous l'avons déjà évoqué en première partie, d'un double effet d'entraînement du tourisme. Nous avons ainsi brièvement résumé le modèle de développement territorial basé sur le tourisme ; la mise en tourisme constitue, rappelons-le, la voie choisie par de très nombreux territoires ruraux pour bâtir leur projet de développement.

Comme nous l'avons déjà évoqué en première partie, l'avènement du phénomène de migrations d'agrément a conduit de nombreux acteurs à imaginer et construire des projets de développement territoriaux basés sur l'accueil de nouveaux habitants. Le mécanisme est sensiblement le même que celui du tourisme pour ce qui est des emplois induits : on suppose que l'installation de nouveaux habitants aura un effet d'entraînement logique sur l'économie résidentielle. En effet, on peut admettre que les ménages qui s'installent vont être utilisateurs de biens et services locaux ; certains, ayant de surcroît une personnalité militante, vont développer une sorte de « préférence locale » destinée notamment à protéger le tissu économique local et disposer de produits locaux ou fermiers : « *on achète les fruits et légumes ici, la viande aussi. On connaît aussi les gens qui vendent en direct* » (entretien Ph.P. op. cit.). De surcroît, qui dit installation dit souvent travaux, ce qui a pour effet direct de faire travailler les entrepreneurs locaux qui sont souvent privilégiés : « *quand j'ai construit, j'ai*

*préféré m'adresser au gens du coin, comme ça si j'ai un problème de plomberie, j'appelle le gars et il vient tout de suite »* (entretien C.N. 27.04.10).

Si l'effet multiplicateur semble avéré, il est par contre difficilement quantifiable. A notre connaissance, seul Hudge (1991, in Talandier 2007, op. cit.) aux États-Unis a pu calculer qu'un retraité s'installant sur un territoire génère 0,5 emplois en biens & services. Côté français, certains auteurs constatent des retombées économiques positives, tels Vollet et alii (2006) dans une étude sur quelques régions dans le sud de la France. Ce sont finalement les travaux de Davezies (2004), ainsi que ceux de Talandier (2007, 2010, op. cit.) sur la géographie des revenus qui seront les plus concluants en ce domaine. Davezies a notamment pu mesurer que les revenus de transfert (par exemple retraites et allocations diverses) étaient « captés » par l'économie résidentielle des territoires ruraux, entraînant un effet multiplicateur sur celle-ci. De même, l'association ADRETS (op. cit.), dont l'objet est le développement des services en milieu rural, a pu également démontrer que les nouveaux habitants permettaient de maintenir certains services voués au déclin, tels l'école ou les équipements médicaux, et a d'ailleurs soumis cet avis pour le prochain schéma de massif des Alpes 2014-2020. Nous avons également pu constater que certains élus ruraux en ont bien compris l'intérêt, tel le maire de Saint Christophe en Oisans : *« les villages comme les nôtres ont intérêt à jouer cette carte, voire à organiser du transport collectif pour garder du monde. Ce sont aussi des gens qui font marcher le commerce »* (entretien S.T. du 15.04.10).

En suivant le fil de notre démonstration, la combinaison tourisme + migration d'agrément semble à première vue particulièrement prometteuse : on peut supposer que les effets d'entraînement sur l'économie et l'emploi s'en trouveront démultipliés. A ce titre, les travaux combinés de Terrier et de Davezies (2006)<sup>124</sup> sur l'économie présenteielle nous semblent particulièrement appropriées : ces deux auteurs ont ainsi développé une approche intégrée de l'économie touristique et résidentielle, en se basant sur le taux de présence de Terrier (op. cit.). On appellera donc sphère économique présenteielle (anciennement résidentielle) l'ensemble des activités dont les produits et services sont destinés à être utilisés directement par les résidents permanents ou occasionnels et les actifs du territoire ; celle-ci s'oppose à la sphère non-présenteielle (anciennement productive). La sphère présenteielle, qui combine donc tourisme et résidentialité, est loin d'être négligeable sur les territoires de

---

<sup>124</sup>Terrier, C. (2006). L'économie présenteielle, un outil de gestion du territoire. In Cahiers ESPACES, numéro spécial Observation et Tourisme.

montagne : le Comité de Massif des Pyrénées remarque par exemple qu' « en 1982, l'emploi présentiel<sup>125</sup> représentait 57 % du volume d'emplois dans la zone massif ; en 2008, cette part s'élève à 73% »<sup>126</sup>.

Si le pari de l'économie présentielle générée conjointement par l'activité touristique et l'accueil de nouvelles populations semble probant sur le papier, il n'en est pas de même sur tous les territoires : parmi l'ensemble des élus que nous avons pu rencontrer sur nos terrains d'investigation, aucun n'avait misé sur l'économie présentielle, le concept étant d'ailleurs en général méconnu. La plupart pariaient davantage sur l'économie productive liée au tourisme, en voyant plutôt les nouvelles résidentialités comme une contrainte à la fois pour le parc d'hébergement marchand et pour le dimensionnement des services. On peut ainsi constater la difficulté généralisée qu'éprouvent les élus locaux à appréhender les notions d'économie résidentielle et présentielle, alors même qu'elles sont devenues courantes depuis quelques années dans les productions des bureaux d'études et les documents de planification de type SCOT. Il y a donc certainement un vrai travail de pédagogie à faire sur les territoires afin d'inventer de nouveaux modèles de développement économique basés sur la présence, qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité.

\*\*\*\*\*

Le phénomène de migration d'agrément n'est donc pas neutre sur les territoires sur lesquels il s'exerce : il est en particulier à même d'impacter les fonctions touristiques de ceux-ci, alors même que ces fonctions sont à l'origine de la mise en désir du territoire qui a « attiré » la migration d'agrément. Trois types d'impacts principaux ont pu être relevés : sur la capacité d'accueil touristique, par le jeu de la reconversion résidentielle d'immobilier marchand ; sur le foncier, en contribuant à la montée des prix ; sur l'économie et les services enfin, avec des effets multiplicateurs positifs qui, dans une lecture par l'économie présentielle, s'ajoutent à ceux générés par la mise en tourisme.

---

<sup>125</sup>On peut définir l'emploi présentiel comme les emplois inhérents à la production de biens et services visant la satisfaction de besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (définition élaborée sur base de celle de la sphère présentielle de l'INSEE, 2010).

<sup>126</sup>Comité de Massif des Pyrénées, révision du schéma de massif 2012-2013, url : [http://schema-massif.sig-pyrenees.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=221&Itemid=107](http://schema-massif.sig-pyrenees.net/index.php?option=com_content&view=article&id=221&Itemid=107)

Nous pouvons également ajouter un quatrième impact, sur le statut global et l'identité des territoires concernés. En effet, comme nous l'avons déjà proposé, les résidents permanents n'ont pas nécessairement les mêmes attentes que les visiteurs en termes de services, d'utilisation des espaces, ou encore d'aménagements. Qui plus est, ces nouveaux résidents sont souvent en demande de services plus « urbains » (garderies, Internet, loisirs de proximité...) ou plus performants (déneigement systématique, horaires plus larges des commerces et services...), qui n'étaient pas identifiés comme des besoins par les populations locales, voire qui suscitent l'interrogation de ces dernières. Ce phénomène ressemble peu ou prou à celui qui a pu être largement observé dans le périurbain (notamment Lazzarotti, 1995), lorsque des populations de navetteurs ont progressivement conquis ces espaces. A ceci près que les populations migrantes prennent aussi parfois le pas sur la fonction touristique, comme l'ont montré nos exemples. Il y a donc une question d'identité qui se pose pour les territoires concernés, entre tourisme, activités traditionnelles, ou migrations d'agrément.

Il y a donc bel et bien une boucle rétroactive entre tourisme et migration d'agrément, le premier suscitant la seconde qui en ré-impacte les fonctions. Ces affirmations nous permettent de mettre au jour une nouvelle dimension aval de l'après-tourisme qui conforte l'aspect intégré du concept : après avoir suscité la migration d'agrément, les fonctions touristiques des territoires sont réinterrogées, bousculées, réinventées, pour tendre à un modèle de développement basé sur l'économie présentielle qui semble prometteur. Qui plus est, après-tourisme ne signifie pas fin du tourisme, mais bien plutôt hybridation des fonctions touristiques et résidentielles dans des formes de développement innovantes. Notre prochain propos sera donc de proposer différentes formes d'évolution basés sur l'après-tourisme, après un détour par celles qui ont pu être développés par certains auteurs.

## **1.2 Les modèles d'évolution post-touristique existants**

---

Dans la continuité de nos développements précédents, la mise en évidence d'une double dimension amont et aval de l'après-tourisme amène logiquement à proposer des trajectoires d'évolution territoriales. La notion de trajectoire territoriale a notamment été développée par E. Marcelpoil et H. François<sup>127</sup>, mais se retrouve aussi dans divers travaux,

---

<sup>127</sup>Marcelpoil, E., et François, H. (2008). Les processus d'articulation des proximités dans les territoires touristiques . L'exemple des stations de montagne. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2/2008 (juin), p. 179-191. URL : [www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-2-page-179.htm](http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-2-page-179.htm)

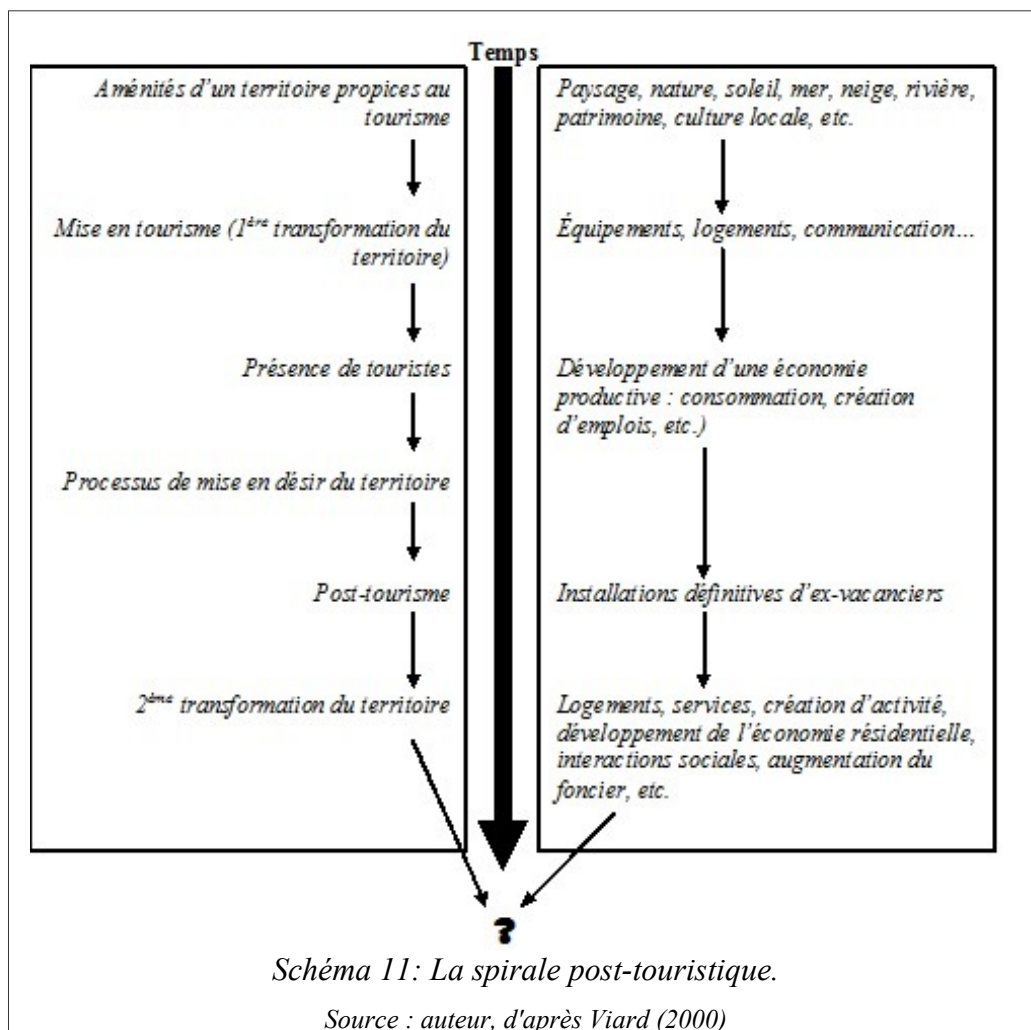


comme ceux de Vincent Vlés (2008). Pour ces deux auteurs, « un territoire touristique possède sa propre dynamique, explicative des processus de développement pour une part seulement, parce qu'il n'est qu'en autonomie relative. C'est un espace local appartenant à un espace plus vaste, la société globale, relation d'autant plus forte dans le cas du tourisme qui confronte directement un territoire, considéré comme une destination, à son environnement » (Marcelpoil et François, 2008, p. 185). Nous mettrons ainsi cette affirmation en parallèle avec le jeu de forces sociétales globales constitutif de notre propre définition de l'après-tourisme.

De fait, nous faisons l'hypothèse que la notion de trajectoire territoriale d'après-tourisme est pertinente. Celle-ci se traduira bien évidemment par différentes formes d'évolution : avant de développer notre propre proposition, il conviendra de faire un détour par les auteurs ayant déjà modélisé –sans la nommer de la sorte- la notion de trajectoire territoriale de territoires soumis au phénomène de migration d'agrément. Nous pensons ainsi tout particulièrement à la spirale post-touristique de Jean Viard que nous avons déjà évoquée précédemment, ainsi qu'au modèle proposé par Laurence Moss dans son ouvrage collectif de référence.

### *1.2.1 La spirale post-touristique des territoires*

Nous avons déjà développé en première partie cette figure de spirale post-touristique qu'a évoqué Jean Viard dans son *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux* (Viard, 2000, op. cit.). Le terme même de spirale sous-entend à notre sens la question de la trajectoire territoriale, même si Viard ne fait que l'esquisser, sans réellement développer ce qui se passe « après » le phénomène de reconversion résidentielle des territoires touristiques. Dans le Lubéron où il réside, l'auteur observe que les résidences secondaires sont de plus en plus habitées de façon permanente, ce que corroborent d'ailleurs les travaux de Bachimon (2000) sur le même secteur. Suivant ce que nous évoquions précédemment, l'installation de ces « vacanciers sédentarisés » -qui ont été attirés par la mise en désir opérée par le tourisme- va bouleverser profondément l'organisation économique, sociale, et politique de ces territoires. Ainsi pourrait-on modéliser cette « spirale post-touristique » des territoires dont parle Viard comme suit :



L'exemple de la vallée de Chamonix<sup>128</sup> est à notre sens assez parlant pour illustrer par l'empirie la figure de spirale post-touristique. La conquête des grands sommets des Alpes à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, très médiatisée (pour l'époque), a fait naître un intérêt pour l'alpinisme et la montagne en général (air pur, ressourcement, soin...) : ainsi, le massif du Mont Blanc a-t-il progressivement acquis le statut d'aménité paysagère et sportive. Le développement d'infrastructures de communication (route impériale en 1860, tunnel du Mont Blanc en 1965) a également facilité la mise en tourisme du territoire : « on a vu alors se construire les grands hôtels, puis les gens qui sont venus y travailler, ce qui a permis des mariages hors de la vallée qui étaient peu fréquents jusqu'alors », confie Claude Marin, responsable de la culture à Chamonix (entretien C.M. du 23.03.11). « De fait, le tourisme a été le grand pourvoyeur de population : après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, il y avait 4500 habitants à Chamonix, et en 1960 cinq mille. C'est donc bien l'avènement du tourisme d'hiver qui a permis de multiplier la

<sup>128</sup>Voir notamment l'ouvrage de Leclaire, Bruno et Boffelli (2008). Une histoire de familles, Chamonix au 21<sup>ème</sup> siècle. Editions Esope, 238 p.

*population quasiment par deux* ». Ainsi peut être identifiée la première phase de mise en tourisme de la vallée.

*« Le second flux d'installations peut être approximativement situé au début des années 1980 (...). Parallèlement au tourisme, on a commencé à voir des étrangers de proximité -notamment les anglais qui ont un tempérament opportuniste- redécouvrir ce pays : n'oublions pas que les anglais étaient parmi les premiers grands alpinistes à explorer le massif du Mont Blanc ». La spirale post-touristique s'enclenche, et opérera des transformations singulières sur la configuration socio-économique du territoire : « un indicateur éloquent : il y a cinq ou six ans, sur dix-huit enfants entrés en maternelle à Argentière [commune proche de Chamonix], on avait pu dénombrer onze petits anglais. Selon des estimations, il y a aujourd'hui 12 à 15% d'anglais à Chamonix ». La spirale post-touristique pourra également avoir des conséquences dommageables, ce qui prolonge la théorie que Jean Viard avait à peine esquissée : « aujourd'hui, nous vivons une dépopulation à Chamonix. Ce phénomène peut être attribué aux coûts de la vie, de l'immobilier, qui n'est pas en rapport avec la modestie des salaires du tourisme. On a pu constater le départ de très vieilles familles chamoniardes : les enfants, par le jeu des successions et des partages, ne pouvaient plus garder l'immobilier et sont bien souvent contraints à revendre. Ainsi, la population traditionnelle de Chamonix a été remplacée par une population venue d'ailleurs ».*

Si l'on suit l'exemple de Chamonix, on repère bien le phénomène de migration d'agrément, qui a été amené par la mise en tourisme, elle-même permise par l'acquisition du statut d'aménité des paysages et de l'environnement montagnard, ce qui corrobore les écrits pionniers de Jean Viard : il fut en effet l'un des premiers à proposer que la valeur implicite attribuée aux aménités propices au tourisme n'existe en effet que parce que les vacances et les loisirs nous ont amené à valoriser ce type d'attributs. « L'aval » de l'après-tourisme reste par contre à l'état d'hypothèse dans la vision de l'auteur (représenté par le point d'interrogation dans la figure) : que deviennent ces territoires à la suite de cette « mutation » post-touristique ? L'exemple de Chamonix fait redouter une dynamique bien sombre : *« je crains que la dépopulation que nous vivons actuellement ne continue dans les années à venir. Comme les enfants de chamoniards n'arrivent pas à conserver le patrimoine familial à l'heure des successions, j'ai peur qu'on en arrive à un profil que j'ai pu observer dans*

*certaines stations, à savoir un petit noyau qui arrive à rester, et des cités-dortoirs autour, telles que Sallanches ou le Fayet [deux villes distantes de 20km] où vivent de nombreuses personnes qui travaillent dans la vallée ». Cependant, de vrais aspects positifs existent : « à l'heure actuelle on peut considérer que 80% des clients sont anglais. Ce n'est pas Chamonix qui est allé les chercher ! Finalement, la ville fait très peu de promotion par rapport à celle qui est faite en direct par les migrants anglais. Il y a aussi un mélange de population qui est intéressant sociologiquement parlant. On ne compte plus les mariages mixtes ! Ces nouveaux habitants ont une perception nouvelle du territoire, du tourisme, de la vie locale, mais aussi de la mondialisation ». On peut ainsi percevoir qu'à Chamonix, le phénomène des migrations d'agrément n'a pas « impacté » les fonctions touristiques du territoire (en diminuant le nombre de lits par exemple), mais a au contraire plutôt renforcé l'internationalisation de la fréquentation, voire peut-être même contribué à embourgeoiser celle-ci.*

Par ailleurs, la temporalité dans laquelle s'exerce la mutation post-touristique n'est pas proposée par Viard : si l'on suit l'exemple de Chamonix, celle-ci s'exerce sur environ un siècle, mais cette proposition mériterait bien entendu d'être étayée par d'autres exemples empiriques. Enfin, nous pouvons bien entendu noter que si cette dynamique post-touristique est pertinente sur certains territoires touristiques, il n'est pas certain qu'elle s'exerce de la même manière partout, et ne fonctionne pas dans le cas où certains territoires ne seraient pas passés par la « case » tourisme pour que la migration d'agrément se développe : on pourrait ainsi avoir du « post tourisme sans tourisme », schéma qui est comme nous le verrons plus loin celui de nombreux territoires. Aussi, la figure de la « spirale post-touristique » de Viard, qui était restée à l'état d'essai dans les écrits de l'auteur, nous paraît éminemment pertinente pour décrire de nombreuses configurations de trajectoires territoriales d'après-tourisme : elle mériterait d'être complétée et étayée -comme nous l'avons proposé avec la vallée de Chamonix- par d'autres exemples empiriques.

### **1.2.2 Le modèle de Moss**

A partir de son ouvrage de référence (Moss, 2006, op. cit.) et du réseau international de chercheurs qu'il rassemble autour de l'Amenity Migration Research Center, Laurence Moss a lui aussi proposé un modèle dynamique d'évolution des territoires soumis au phénomène de migration d'agrément. A la différence de Jean Viard, Moss place la migration d'agrément en

position centrale, et n'intègre pas le tourisme comme une dimension prégnante : dans son approche, la migration d'agrément possède, comme nous l'avons déjà évoqué en première partie, la valeur de paradigme. C'est donc elle qui est le facteur clé, le prisme par lequel doit être lue les trajectoires d'évolution territoriale ; aussi, Moss propose-t-il le modèle d'évolutions territoriales suivant :

	<b>Socioculturel</b>	<b>Économie</b>	<b>Politique</b>	<b>Environnement</b>	<b>Exemples</b>
<b>En émergence</b>	La population accueille volontiers les AMs, avec des emplois et activités socioculturelles. Les coûts de la vie sont relativement abordables (excepté certains B & S importés)	L'économie traditionnelle locale reste prépondérante, mixée avec un tourisme diffus. Nouvelles activités créées par les AMs dynamiques et disposant de capital.	La gouvernance locale est peu consciente du phénomène. Politique du laissez-faire.	Peu d'impact, les terres restent propriété des agriculteurs locaux. Début des ventes et de la spéculation avec les AMs	Canada, Buckley Valley BC, Sumava (Rep. Tchèque)
<b>En développement</b>	Les traditions locales sont en déclin, et les développeurs et AMs prennent le contrôle du territoire. Les coûts de la vie augmentent. Les AMs sont peu conscients de leur impact.	Les activités récréatives, le tourisme deviennent le principal levier économique, mixés aux activités traditionnelles. On voit apparaître de nouvelles entreprises.	La question de rendre le territoire attractif pour la migration est en débat, mais rencontre l'adhésion des politiques locales. Développement de régulations locales.	Développement important de la résidence secondaire, des stations, et des zones protégées qui font tampon.	Snowy mountains et Victoria Alps (Australie), San Miguel de Allende (Mexique)
<b>A maturité</b>	Les AMs remplacent la population locale, repoussée par les coûts de la vie. Grande disparité de mode de vie entre population locale et AMs. La population locale est tiraillée entre conserver son mode de vie traditionnel ou se tourner vers de nouvelles opportunités.	Les activités des AMs prennent une large place dans l'économie locale, alors que la part du tourisme devient moins importante. La base économique peut être stagnante, requérant davantage d'innovation. Les coûts de l'immobilier augmentent considérablement.	Les développeurs sont en conflit avec les AMs et la population locale, qui souhaite mettre un frein au développement. De nombreux AMs ont été élus localement. On cherche des solutions pour corréliser ressources et besoins locaux.	Les espaces « vierges » ont reculé au profit de la résidence et des espaces aménagés pour les activités récréatives. Les services publics sont saturés.	Jackson Hole, Aspen
<b>Durable</b>	Apparition d'actions destinées à la population locale, principalement pour développer les compétences et la formation. Programme de logements sociaux à destination des résidents les plus modestes.	Développement d'entreprises du secteur tertiaire, modernisation de l'agriculture, développement d'activités culturelles et de l'éco-tourisme. La base de l'économie locale devient en phase avec les besoins.	Davantage d'implication locale, compétence des élus accrue notamment sur les questions économiques, sociales et environnementales. La collaboration avec d'autres collectivités s'étend.	Développement dense, utilisation des ressources mesurée et réglementée. Apparition de programmes de préservation de l'environnement, arrêt de la construction.	Whistler, Davos, région grenobloise
<b>En déclin</b>	De nombreux résidents sont contraints de migrer en périphérie (coûts de la vie). La population à faible revenus augmente.	Le tourisme de masse réapparaît, avec des profits moindres. Les activités tertiaires migrent. La valeur foncière stagne, ou commence à décliner.	Les leaders locaux redeviennent pro-développement, et renouent avec les promoteurs.	L'environnement s'urbanise, les paysages sont fragmentés.	Baguio (Philippines), Santa Fe

*Tableau 10: Les caractéristiques des migrations d'agrément contemporaines (Moss, 2006, p. 311).*

*Source : traduction auteur, d'après Moss (2006). NB : Amenity Migrants (AMs) pouvant être traduit par « migrants d'agrément ».*

Le tableau proposé par Moss présente un double intérêt :

- celui de proposer une dimension temporelle, un phasage du phénomène de migration d'agrément : « en émergence », « en développement », « à maturité », « durable », « en déclin » ;
- et d'autre part d'y adjoindre une vision intégrée comme dans ses modèles graphiques que nous avons commentés en première partie : Moss montre ainsi que les migrations d'agrément impliquent conjointement l'économie, le social, les politiques locales ou encore le foncier.

L'intérêt principal de ce modèle est qu'il est à notre connaissance l'un des premiers à établir que le phénomène des migrations d'agrément n'est pas neutre sur les territoires sur lesquels il s'exerce, mais a au contraire des effets sur l'ensemble du développement territorial. Ce qui rejoint de fait notre propos dans cette partie, où nous cherchons à savoir ce que ce type de migrations « font » au territoire. A contrario, nous pouvons observer que ce qui transparaît du tableau est presque une vision négative du phénomène<sup>129</sup>, à laquelle Moss introduit une notion de finitude : le phénomène serait ainsi cyclique et finirait par décliner. Enfin, le tourisme tient une place singulière dans ce modèle : en effet, celui-ci semble absent (ou tout du moins « diffus ») au moment où les migrations d'agrément s'installent, puis lorsque le phénomène décline c'est un tourisme de masse qui réapparaît.

De fait, la principale critique que nous pourrions émettre concerne justement les territoires touristiques : si nous reprenons l'exemple de Chamonix évoqué précédemment, il s'avère à priori extrêmement difficile de « classer » ce territoire dans une des catégories proposées : pour la partie « socioculturel », on hésite entre « à maturité » et « durable », pour « économie » entre « en développement » et « à maturité »... quant à la gouvernance, les structures familiales sont trop fortement ancrées localement pour permettre la moindre prise de pouvoir politique des migrants. La situation est donc de fait trop complexe pour être expliquée par le tableau. Qui plus est, en prenant en compte uniquement la sémiologie, la temporalité, et les témoignages recueillis sur place, on aurait plutôt tendance à dire que le

---

<sup>129</sup>Ce qui ne reflète pas réellement la vision de l'auteur, au cours des nombreuses discussions que nous avons pu avoir.

phénomène de migrations d'agrément dans la vallée de Chamonix est « à maturité ». Plusieurs indicateurs, relevés dans nos témoignages, corroboreraient à notre sens cette affirmation :

- le phénomène est déjà ancien, le commencement étant clairement situé dans les années quatre-vingt, et le poids démographique conséquent ;
- l'activité économique des migrants possède un poids non négligeable ;
- le foncier a été très largement affecté par les migrations.

Au travers de cet exemple rapidement brossé, nous serions tenté de dire que le modèle de Moss ne peut s'appliquer directement sur un territoire : il propose en fait un certain nombre d'indicateurs relatifs à différents critères (socioculturel, politique, etc.) qui ont pour intérêt de comprendre ce que les migrations d'agrément « font » (ou sont à même de faire) aux territoires sur lesquelles elles s'exercent. Il n'y aura pourtant à notre sens que des cas particuliers, qui de facto rendent inappropriée toute tentative de modélisation de trajectoires d'évolution territoriales. Enfin, un autre point est à notre avis discutable dans la modélisation de Moss : peut-il y avoir « déclin » du phénomène de migrations d'agrément dans une configuration post-touristique ? Notamment quand l'auteur propose comme conséquence la réapparition du tourisme de masse ?

De fait, la place et le rôle joué par le tourisme sont curieux dans le modèle que propose Moss. Pour lui, en amont, les migrations d'agrément amènent avec elles les pratiques récréatives et sont donc un levier de développement du tourisme. Cette proposition est relativement contradictoire avec l'ensemble de notre démonstration, qui au contraire place le tourisme comme facteur d'attraction et comme moteur sociétal de la migration d'agrément. De même, Moss place en aval le tourisme comme une conséquence plutôt négative du déclin de la migration d'agrément : or pour nous, au contraire, la migration va plutôt avoir le rôle de transcender les fonctions touristiques du territoire, en mêlant notamment activités récréatives de proximité et tourisme, mais certainement pas de provoquer un « retour en arrière » au tourisme de masse. Aussi, bien que les indicateurs proposés soient pertinents, nous sommes globalement en désaccord avec cette modélisation de trajectoires territoriales liée au phénomène de migration d'agrément, puisque s'inscrivant en contradiction avec le schéma de l'après-tourisme que nous proposons.



\*\*\*\*\*

Ainsi, parmi les deux modèles proposés pour décrire des trajectoires d'évolution territoriales d'après-tourisme, la spirale touristique de Viard est-elle à notre sens le plus pertinent, bien que (ou justement parce que) peu développé par l'auteur. La modélisation que propose Moss nous amène quant à elle une série d'indicateurs tout à fait pertinents pour comprendre les impacts des migrations d'agrément sur les territoires sur lesquelles elles s'exercent. La catégorisation proposée ne peut par contre se « calquer » directement sur des territoires. Qui plus est, le tourisme y est vu comme une conséquence et non comme une cause, ce qui ne fonctionne pas avec la figure de l'après-tourisme proposée pour définir une vision intégrée du phénomène de migration d'agrément. Notre prochain propos sera donc de proposer, à partir de nos propres résultats et dans le prolongement de la spirale post-touristique de Viard, des formes de trajectoires territoriales d'après-tourisme à même de mettre au jour la dimension aval du concept.

### **1.3 Des régimes d'après-tourisme**

---

La proposition de la notion de régimes d'après-tourisme qui constituera la suite de notre propos est bien évidemment issue de la lignée des régimes d'historicité (Hartog, op. cit), ainsi que des régimes d'habiter (Stock, op. cit.). Le terme de régime, que l'on pourrait définir comme la manière dont un phénomène se produit, se déroule, ou se rythme<sup>130</sup>, nous paraît approprié pour caractériser l'après-tourisme dans les différentes dimensions proposées jusqu'alors : ainsi, la définition que nous pourrions proposer pour cette notion de régimes d'après-tourisme serait les différentes modalités selon lesquelles le tourisme détermine les trajectoires territoriales. On retrouve ainsi la dimension « amont », avec la mise en tourisme, puis la mise en désir du territoire par le tourisme ; celle-ci attire la migration d'agrément qui mettra en route la spirale post-touristique -ou dimension « aval » de l'après-tourisme- en modifiant les fonctions touristiques du territoire.

Cette proposition de régimes d'après-tourisme est bien entendu tout à fait expérimentale : nous allons nous efforcer, à partir de différents terrains d'investigation sur

---

<sup>130</sup>La notion de régime a notamment été utilisée par les sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) pour caractériser des « régimes d'action », c'est-à-dire la manière dont les individus mobilisent leur équipement mental et gestuel pour mettre en œuvre un ajustement entre eux et les choses.

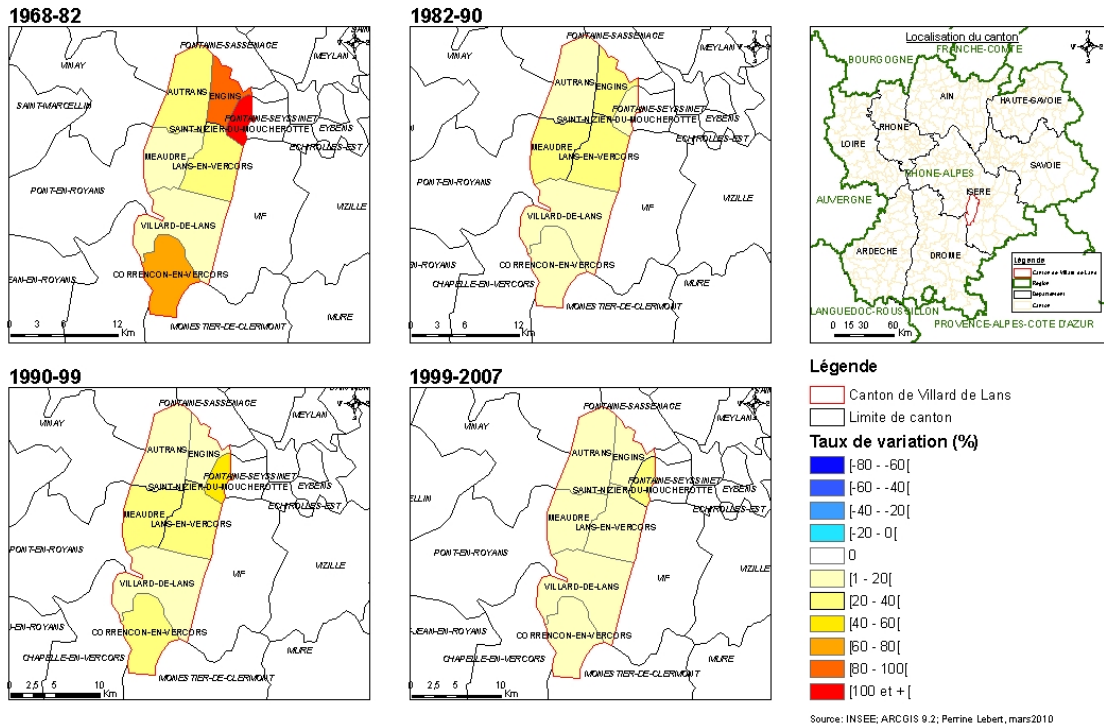
lesquels nous avons travaillé, de proposer différentes trajectoires territoriales qui constitueront autant de régimes d'après-tourisme. Notre proposition de quatre régimes différents n'est pas nécessairement exhaustive : en fonction de configurations territoriales que nous n'aurions pas pu appréhender au cours de notre recherche, ou d'évolutions futures des dynamiques d'après-tourisme, d'autres régimes pourront bien évidemment être proposés, si tant est que cette proposition apparaisse comme pertinente !

Pour déterminer nos régimes d'après-tourisme, nous nous sommes appuyés sur différentes configurations territoriales qui constituaient l'orientation problématique du travail de thèse (cf. méthodologie) : configuration péri-rurale, configuration intermédiaire péri-urbaine, configuration de type touristique. Nous prendrons ainsi l'exemple dans chaque configuration de différents territoires de montagne, en retenant comme précédemment l'échelle cantonale : Villard de Lans dans le Vercors (38), Mens et Clelles dans le Trièves (38), Valbonnais dans la Matheysine (38), Bourg d'Oisans dans l'Oisans (38), et Saint Michel en Maurienne (73). Nous y faisons à chaque fois l'hypothèse que le tourisme y exerce son influence de manière différenciée, et de fait que les trajectoires d'évolution territoriales allaient nécessairement être différentes. Comme nous allons le voir, la mise en tourisme (ou la non mise en tourisme) du territoire est à notre sens l'élément-clé qui nous permettra de déterminer les différents régimes d'après-tourisme : c'est en effet ce phénomène qui présidera au mécanisme de mise en place (ou pas) de la migration d'agrément, puis par la suite de transformation des fonctions touristiques du territoire. Ce qui place encore une fois le rôle du tourisme comme tout à fait central, ce qui est –rappelons-le- l'hypothèse principale de notre travail de recherche.

### *1.3.1 Un régime périurbain*

Nous allons prendre l'exemple du canton de Villard de Lans (Isère), qui est situé à moins de trente kilomètres de l'agglomération de Grenoble (au nord-est), à 1000m d'altitude dans le massif du Vercors.

## Evolution de la population dans le canton de Villard de Lans entre 1968 et 2007



Carte 9: Evolution de la population dans le canton de Villard de Lans entre 1968 et 2007

L'évolution est significative : on peut constater à la lecture des cartes ci-dessus un renouveau de la population assez précoce, qui peut être repéré dès les années soixante-dix. Cette évolution correspond à notre sens à l'adjonction de deux phénomènes :

- La mise en tourisme de ce territoire : depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, le tourisme a une place importante dans le développement du plateau du Vercors. Entre la station climatique de Villard de Lans, le développement des différentes stations de ski dès 1900, puis le couronnement avec les Jeux Olympiques de 1968, le plateau compte aujourd'hui plus de quarante mille lits touristiques. Cependant, l'exploitation touristique a évolué de manière différenciée selon les sites : si Villard de Lans, Autrans, ou Méaudre par exemple basent encore leurs chiffres d'affaire sur les sports d'hiver, ce n'est plus le cas de Saint Nizier du Moucherotte qui a connu progressivement le démantèlement de ses installations.

- Le phénomène bien connu de rurbanisation ou de périurbanisation : la proximité de l'agglomération grenobloise a bien entendu facilité l'installation de personnes effectuant la navette quotidiennement. Qui plus est, Grenoble est elle-même une ville attractive autant par le dynamisme de son secteur tertiaire que par l'agrément qu'elle offre son cadre montagnard.

Observons dès à présent plus finement l'évolution au regard des cartes :

- Au cours des années soixante-dix, on repère bien le phénomène de rurbanisation, particulièrement prégnant sur les communes proches de l'agglomération (au nord) telles St Nizier et Engins (situées entre 10 et 20 km de Grenoble). Parallèlement, Corrençon (au sud) libère du foncier, attirant l'installation permanente de saisonniers travaillant dans le tourisme sur Villard de Lans.
- Dès les années quatre-vingt, le foncier est déjà rare et prohibitif, ce que corroborent les enquêtes d'Herrera (2010). Même si la pression reste forte, l'augmentation de population reste mesurée mais constante, notamment avec la prise de mesures protectionnistes de la part des communes : « *personnellement j'ai été porteur d'un projet (...) d'une quinzaine de chalets d'hébergement touristique, et on a eu un refus de permis de construire et une des raisons principales de ce refus c'était la crainte que ce parc résidentiel de loisirs devienne de l'hébergement permanent* » (réunion socio-pros St Nizier du 15.01.11).
- La commune de Villard de Lans, quant à elle, reste très soucieuse de son foncier touristique et du nombre de lits marchands : la disponibilité de logements permanents reste donc anecdotique, d'où une augmentation de population très mesurée durant l'ensemble de la période observée.

Nous sommes donc en présence d'un système de convergence touristique-résidentielle : le tourisme est un phénomène déjà ancien et bien implanté sur le territoire, qui a permis sa mise en désir : « *j'ai découvert St Nizier par la pratique excursionniste et sportive et on s'est dit ce serait vraiment sympa d'habiter là (...)* » (réunion publique St Nizier 25.01.11). Cette mise en désir amène « naturellement » une trajectoire territoriale vers la migration

d'agrément, facilitée par la proximité de l'agglomération : « (...) *et je travaille en bas comme beaucoup* » (idem). Le territoire possède donc à la fois des facteurs d'attraction (nature, paysages, récréation...) forts, et des facteurs facilitants tout aussi prégnants (relative accessibilité), entraînant en toute logique une pression forte.

Qu'advient-il de ce territoire à l'heure où la migration d'agrément est un phénomène déjà ancien, et que deviennent ses fonctions touristiques ? L'évolution s'est effectuée de manière différenciée selon les communes et les volontés politiques des élus :

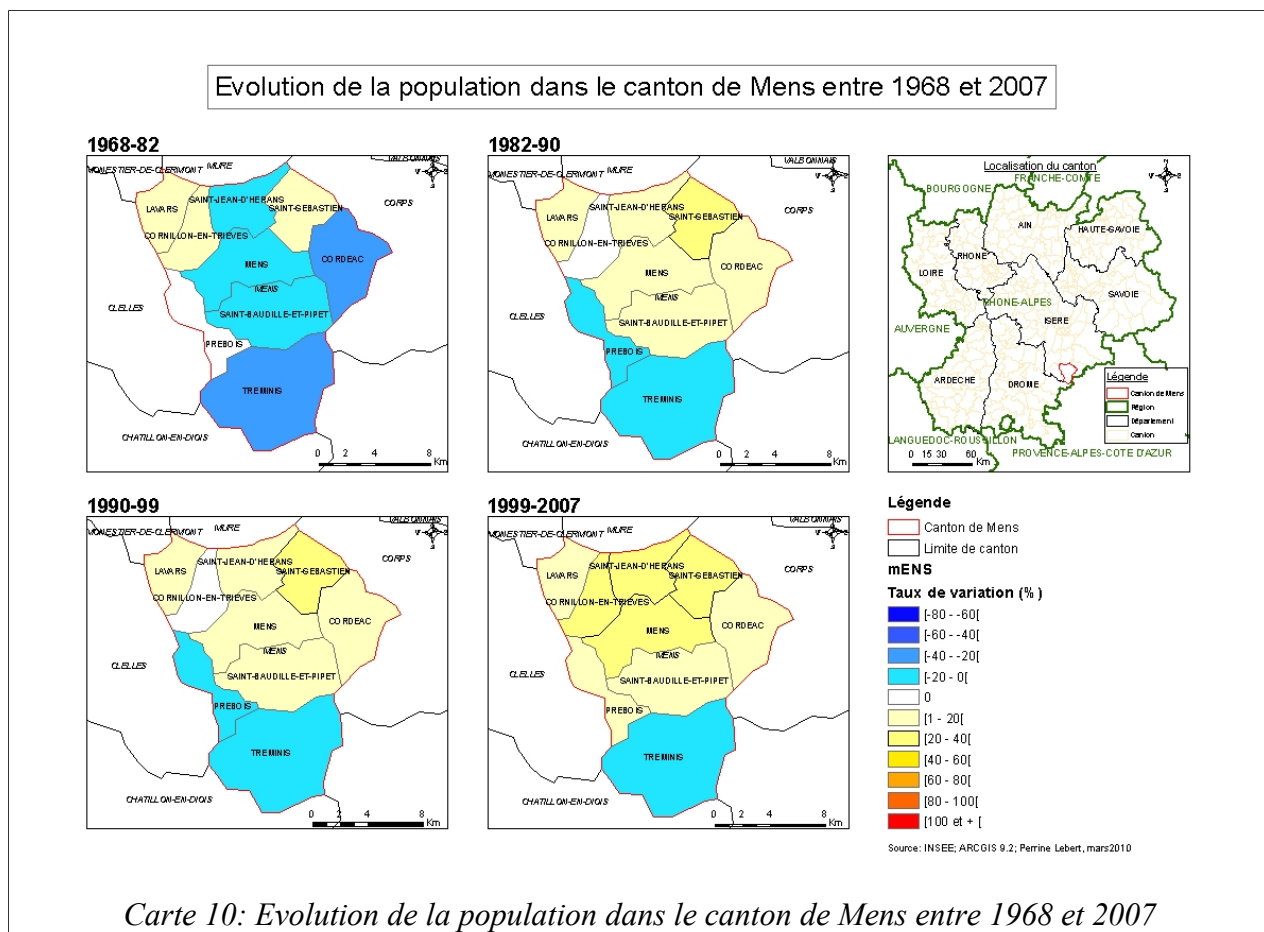
- Sur le territoire de St Nizier par exemple, nous avons clairement affaire à une transition vers le résidentiel, les installations à but touristiques étant anecdotiques. Cependant, le territoire reste très fréquenté par les excursionnistes : « *sur St Nizier on a plutôt tendance à constater que neige, pas neige, la voie parking elle est pleine, les embouteillages même chez nous il y en a, donc les consommateurs du week-end ils y sont* » (réunion publique, op. cit.) ; mais également par les nouveaux habitants, qui se sont installés aussi avec des visées récréatives. Il y a donc nécessité d'une réflexion globale sur un développement harmonieux entre récréation des habitants et pratiques touristico-récréatives de proximité, ce qui sera l'objet du prochain chapitre.
- Sur d'autres territoires tels Autrans, Méaudre ou Corrençon, le choix politique a été davantage de conserver le tourisme comme moteur du développement local. Cependant, ce tourisme est aujourd'hui extrêmement tourné vers la pratique récréative de proximité du bassin grenoblois, probablement plus que le tourisme de séjour : on constate par exemple une baisse régulière du nombre de nuitées annuelles sur l'ensemble du plateau, alors même que les chiffres d'affaire des remontées mécaniques augmentent de 2,5% par an (source : chiffres Isère Tourisme).

Quelles que soient les velléités des élus de protection du parc de lits marchands, la spirale post-touristique est en marche sur l'ensemble du Plateau : tandis que la pression résidentielle reste forte, l'activité touristique se tourne de plus en plus vers la clientèle de proximité. Il reste donc à trouver un équilibre qui permette à ce tournant touristique de trouver une harmonie avec la résidentialité, sans que celle-ci ne pollue les aménités paysagères : c'est l'exercice délicat auquel doivent se livrer les politiques publiques d'aujourd'hui. Le problème

du transport reste également central : comme nous l'avons évoqué précédemment, le modèle du navetteur quotidien devient difficilement tenable, notamment quand les temps de transport s'allongent démesurément à cause de la circulation et le coût du carburant augmente. Il y a fort à parier que la future liaison par câble entre Grenoble et le plateau, envisagée pour 2015, connaisse un succès dans les deux sens : pour les habitants qui se rendront sur l'agglomération, mais aussi pour les grenoblois pour l'accès aux pratiques récréatives.

### 1.3.2 Un régime sous influence urbaine

Pour illustrer ce régime, nous nous proposons de nous appuyer sur l'exemple du canton de Mens (Isère), qui est situé à une cinquantaine de kilomètres au sud de Grenoble, dans le territoire du Trièves.



La situation que l'on peut constater à partir des cartes reflète assez fidèlement un double mouvement : les communes les plus proches sont encore confrontées au phénomène des navettes vers la ville tandis que les communes les plus éloignées se repeuplent plus tardivement de nouveaux habitants pour qui le lien vers le centre urbain est plus ténu.

Que constate-t-on dans le détail ?

- Les communes situées à la fois plus près de l'agglomération mais aussi à proximité des voies de communication importantes (Lavars proche de la RN75, St Sébastien proche de la RN85) sont celles qui gagnent en premier de la population (installation précoce de navetteurs).
- Puis, plus on avance dans le temps, plus le mouvement s'amplifie vers les communes plus reculées. On a là affaire à des formes de migration qui seront de moins en moins métropolitaines : nos entretiens dans le canton montrent que le phénomène de navette quotidienne y est plus anecdotique.

On peut constater par ailleurs des différences d'évolution, le centre-bourg de Mens (1400 hab.) apparaissant comme plus attractif que certaines communes du rural isolé (ex. Tréminis), qui plus est, encore plus éloignées de la zone urbaine. Nous avons pu constater le cas de personnes ayant tout d'abord habité dans un hameau isolé, puis qui se sont par la suite rapatriées vers le centre bourg pour plus de commodité : *« à la base, je rêvais du terrain isolé, au milieu des bois. Mais au final, je suis content du choix de Mens »* (entretien E.C., op. cit.). Cet état de fait nous permet d'avancer que les formes de migration d'agrément de type métropolitaines apparaissent en général en premier, et que le critère de l'accès à la zone urbaine de référence reste prépondérant.

Avec l'avènement du phénomène de migrations d'agrément, on constate dans les discours que la périurbanisation n'est finalement pas (ou plus) un vecteur de développement plébiscité : *« notre but premier est de lutter contre la périurbanisation en remettant de la distance avec Grenoble par des chrono-aménagements pour limiter la vitesse sur les routes de 20 km/h. L'autoroute a mis les gens de Monestier à 20 min de l'agglomération. Les gens ont "20 min" dans la tête, alors qu'on ne met jamais 20 min sauf à minuit. L'idée est qu'on*

*mettre 30 min, même à minuit, notamment pour que les gens aillent faire leurs courses sur le territoire et non à Espace Comboire » (entretien B.L., Syndicat d'Aménagement du Trièves, 30.06.10). Qui plus est, ce type de territoire est aujourd'hui acculé à devoir gérer les arrivées de population : « [nous devons] réduire de manière drastique les mètres carrés constructibles, ne construire que 50 logements par an. Actuellement on est à une croissance de 2,5% par an, alors que sur l'agglo ils sont à 0,7 ».*

La place du tourisme dans le Trièves est plus contrastée : *« le tourisme est extrêmement contradictoire dans le Trièves. Il n'y a pas d'image forte, pas de pôle central (...). Ce n'est pas réellement un territoire touristique (...). La désertification rurale ne s'est pas faite complètement au Trièves, l'armature agricole est restée extrêmement forte. Du coup il n'y a pas eu besoin de passer par le tourisme pour lutter contre la désertification »* (entretien D.B., Comité d'Expansion du Trièves, op. cit.). Le tourisme en Trièves a davantage été *« un tourisme qui se voit peu : 30% du parc de l'habitat est en résidence secondaire »*. On pourrait alors avancer que ce n'est pas la mise en tourisme du territoire qui a attiré la migration d'agrément, mais plutôt les aménités (paysage, calme, montagne, etc.) que le territoire possède, qui ont été valorisées grâce à l'influence indirecte du tourisme sur nos modes de vie (ce que nous proposons en première partie). Nous sommes donc là peut-être en présence d'une forme de « post-tourisme sans tourisme ».

Le Trièves possède malgré tout 3500 lits. Les hébergements touristiques ont été développés sur une période récente, et principalement par des individus qui se sont installés sur le territoire : *« on trouve des formes nouvelles : une personne du couple va faire de l'hébergement touristique, l'autre garde son emploi en ville »*. L'installation du complexe d'agriculture écologique Terre Vivante, aujourd'hui mondialement connu, a aussi contribué à la fois au développement d'une forme de para-tourisme, mais aussi à attirer une population permanente sensible à ces questions : *« comme traducteur je travaille pour Terre Vivante, ça rejoint le projet de vie qu'on avait au départ »* (entretien P.B., op. cit.). La situation touristique du Trièves est donc singulière : c'est ici la migration d'agrément qui a contribué à « inventer » la mise en tourisme du territoire. Elle tend ainsi à auto-entretenir un tourisme de campagne doux, mais aussi l'arrivée de nouvelles migrations attirées par cette nouvelle mise en désir : *« [on voit arriver] des gens pour qui le Trièves est un lieu d'expérimentations pour*



*un certain mode de vie, pour vivre des utopies (sans côté péjoratif) : partage des espaces, développement durable... » (Entretien D.B., CET, op. cit.).*

La situation du Trièves rejoint ainsi davantage la théorie de Moss, qui « fonctionne » à notre sens parce que le tourisme n'était pas réellement prégnant lors de l'avènement du phénomène. Malgré tout, il y joue un rôle culturel indirect de mise en désir d'aménités ; par contre, les fonctions touristiques du territoire vont subir une véritable métamorphose, dans le sens où la récréation était là une ressource latente qui a été révélée par les nouveaux habitants, et qui constitue un levier de développement possible pour le territoire. Les activités récréatives ainsi créées ou déjà présentes vont d'ailleurs être tout autant « consommées » par le tourisme que par la population permanente : *« je fais de l'escalade, de la rando, de l'alpinisme. J'avais envie d'avoir de hauts sommets et de la neige l'hiver »* (entretien E.C., op. cit.). L'enjeu pour le territoire, sera de donc déterminer si le tourisme ainsi créé a vocation à devenir une activité plus prégnante ou non dans le futur : *« [aujourd'hui,] les objectifs sont de garder une place suffisante à l'agriculture, de mettre en place les moyens pour que le Trièves ne devienne pas un territoire dortoir, et développer un tourisme doux »* (Entretien D.B., CET, op. cit.).

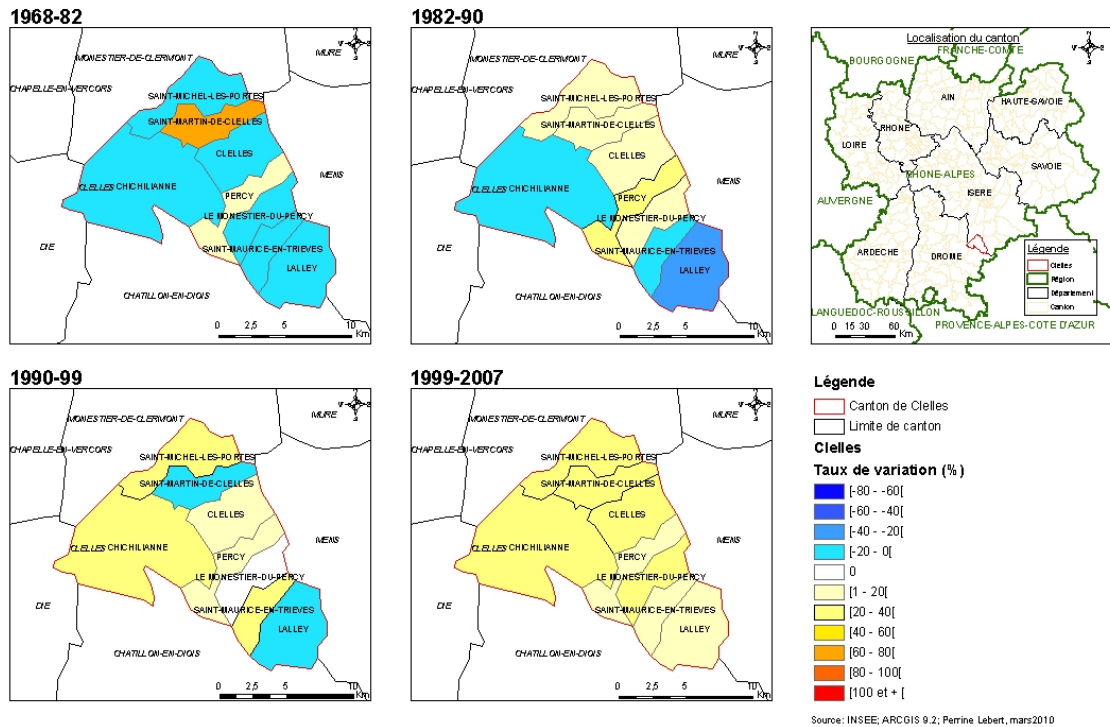
### ***1.3.3 Un régime de type rural***

Le canton rural de Clelles est distant de quatre-vingt kilomètres de l'agglomération Grenobloise (au nord). Il appartient lui aussi géographiquement au Trièves<sup>131</sup>, mais présente des dynamiques assez différentes du canton de Mens.

---

<sup>131</sup>Le Trièves s'étend du col de la Fau au nord au col de la Croix Haute au sud, et limité par le Vercors à l'ouest et le Drac à l'est.

## Evolution de la population dans le canton de Clelles entre 1968 et 2007



*Carte 11: Evolution de la population dans le canton de Clelles entre 1968 et 2007*

L'évolution démographique que nous pouvons constater à partir des cartes est presque l'exemple « parfait » d'un territoire soumis au phénomène de migrations d'agrément. Nous pouvons ainsi successivement repérer :

- Le fameux phénomène d'exode rural encore très prégnant dans les années soixante-dix, se traduisant par des départs de populations vers les villes voisines et un solde migratoire négatif<sup>132</sup> : « le Trièves comptait 18000 habitants au début du XXème siècle, et 5700 en 1975 : le territoire a vécu un fort exode rural » (entretien B.L., SAT, op. cit.).
- L'apparition du phénomène de migration d'agrément au cours de années quatre-vingt, et son installation dans le paysage dans les quinze dernières années, à l'instar de ce

<sup>132</sup>Le lecteur attentif aura noté les soldes singuliers de la commune de Saint Martin de Clelles : renseignements pris sur place, on nous a signalé de probables erreurs dans le recensement de 1982.

que proposent d'autres recherches du même type (ex. Rudzitis, 1999 ; Talandier, 2007, op. cit.) : « *[au début des années quatre-vingt] les communes ouvrent alors leur POS, créent du logement social... pour pallier à cet exode* ».

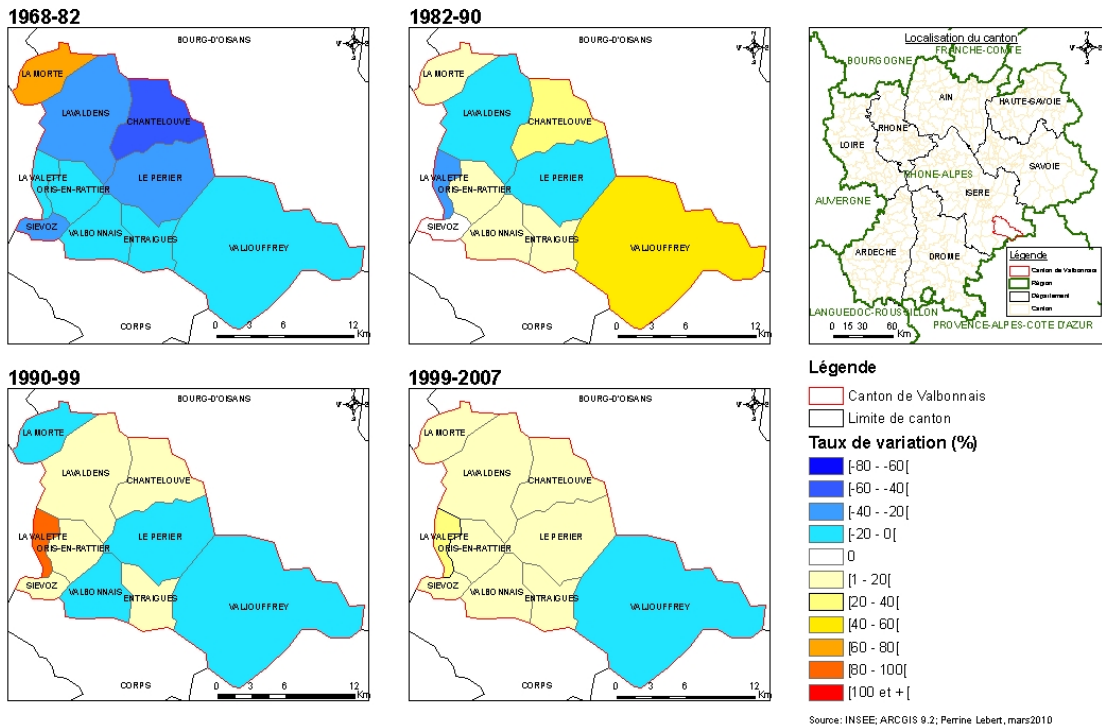
Comme nous l'ont montré précédemment les cartes sur la région Rhône-Alpes entière (cf. méthodologie), il ne s'agit pas là d'accroissements de population extraordinaires, mais bien d'un phénomène finalement assez diffus<sup>133</sup>. « *Nous avons connu une première vague de migration dans les années 80 : on était sur des logiques de territoire choisi, sans que les gens aient un projet professionnel. C'était le rêve de la maison individuelle, des ouvriers, des employés, attirés par les terrains peu chers à l'époque. Puis on a connu une seconde vague (...), du fait de l'autoroute A51 largement anticipée par les promoteurs immobiliers. [C'est alors qu'on a connu une] augmentation des prix, les cadres sup qui s'installent* ». Comme le constatent les observateurs locaux, le phénomène de navette est marginal : « *l'autoroute n'a pas augmenté le phénomène pendulaire : il concerne 36% des actifs du Trièves, mais seulement 15% sur Clelles [qui est desservie par le train] contre 50% sur Monestier. Ce taux ne varie plus* ».

Pour ce qui est du tourisme dans ce territoire du Trièves, la situation est similaire à celle évoquée au paragraphe précédent. Par contre, au sein de notre corpus de données, on retrouve cette figure d'évolution sur plusieurs territoires sous faible influence urbaine -comme par exemple celui du canton de Valbonnais ci-dessous- mais avec un rôle différent joué par le tourisme :

---

<sup>133</sup>Afin de nuancer les phénomènes exprimés par les cartes, il faut bien noter que pour un accroissement exprimé en pourcentage sur des communes faiblement peuplées, l'arrivée d'une ou deux familles (ou leur départ) peut influencer énormément sur le taux.

## Evolution de la population dans le canton de Valbonnais entre 1968 et 2007



Carte 12: Evolution de la population dans le canton de Valbonnais entre 1968 et 2007

La situation de ce canton, situé à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Grenoble, est en effet plus complexe à analyser sans connaître l'histoire locale qui est plus chaotique qu'à Clelles. On peut ainsi repérer divers phénomènes évoluant en parallèle :

- Dans les années soixante-dix, deux phénomènes convergent : l'exode rural qui bat son plein sur de nombreuses communes, et le déclin progressif des exploitations minières du plateau Matheysin, gros pourvoyeur d'emplois (la dernière exploitation fermera ses portes définitivement en 1997). Dans le même temps, la station de ski de La Morte – Alpe du Grand Serre commence à se développer, et attire une population venue y travailler qui s'y sédentarise.
- Dans les années quatre-vingt, la station est à maturité et attire moins d'habitants. Elle finira même par repousser sa population permanente pour préserver du foncier marchand (années 90). Par contre, la vallée du Valjouffrey, sauvage et alpine, connaît une première mise en tourisme, avec des aménités révélées notamment par la

création du Parc des Écrins en 1973. Quelques hébergements s'y développent, entraînant l'accroissement de sa population permanente<sup>134</sup>.

- De manière parallèle toujours, les migrations d'agrément commencent à arriver, s'installant prioritairement là où les communes libèrent du foncier : ce levier politique se lit particulièrement clairement à Chantelouve dès les années quatre-vingt, ou à la Valette dans les années quatre-vingt-dix.
- Aujourd'hui, la situation migratoire semble stabilisée, avec un phénomène de migration d'agrément toujours diffus ; hormis le Valjouffrey qui n'a rapidement plus aucun foncier disponible, et qui est parfois jugé comme « *trop rural, trop isolé, c'est vraiment le bout du monde, ça porte bien son nom, le Désert [en Valjouffrey]* » (entretien M.L. 10.12.11).

Nous sommes donc là face à une situation d'évolution contrastée. Nous avons choisi et commenté le cas de ce canton à dessein, pour illustrer la difficulté qu'il y a à appliquer des modèles préétablis sur des trajectoires d'évolution territoriale. A notre sens, l'étude fine est toujours incontournable, car l'histoire locale, les choix politiques, vont allègrement se mixer, accentuer ou infirmer des méta-phénomènes d'après-tourisme que nous avons décrit. Concernant le Valjouffrey par exemple, la ressource touristique a bel et bien été « révélée » par de nouveaux habitants : cependant, sa situation géographique et historique particulière (étroitesse, protection d'un parc national), ainsi que la rudesse du lieu, ont probablement empêché la migration d'agrément de s'y installer.

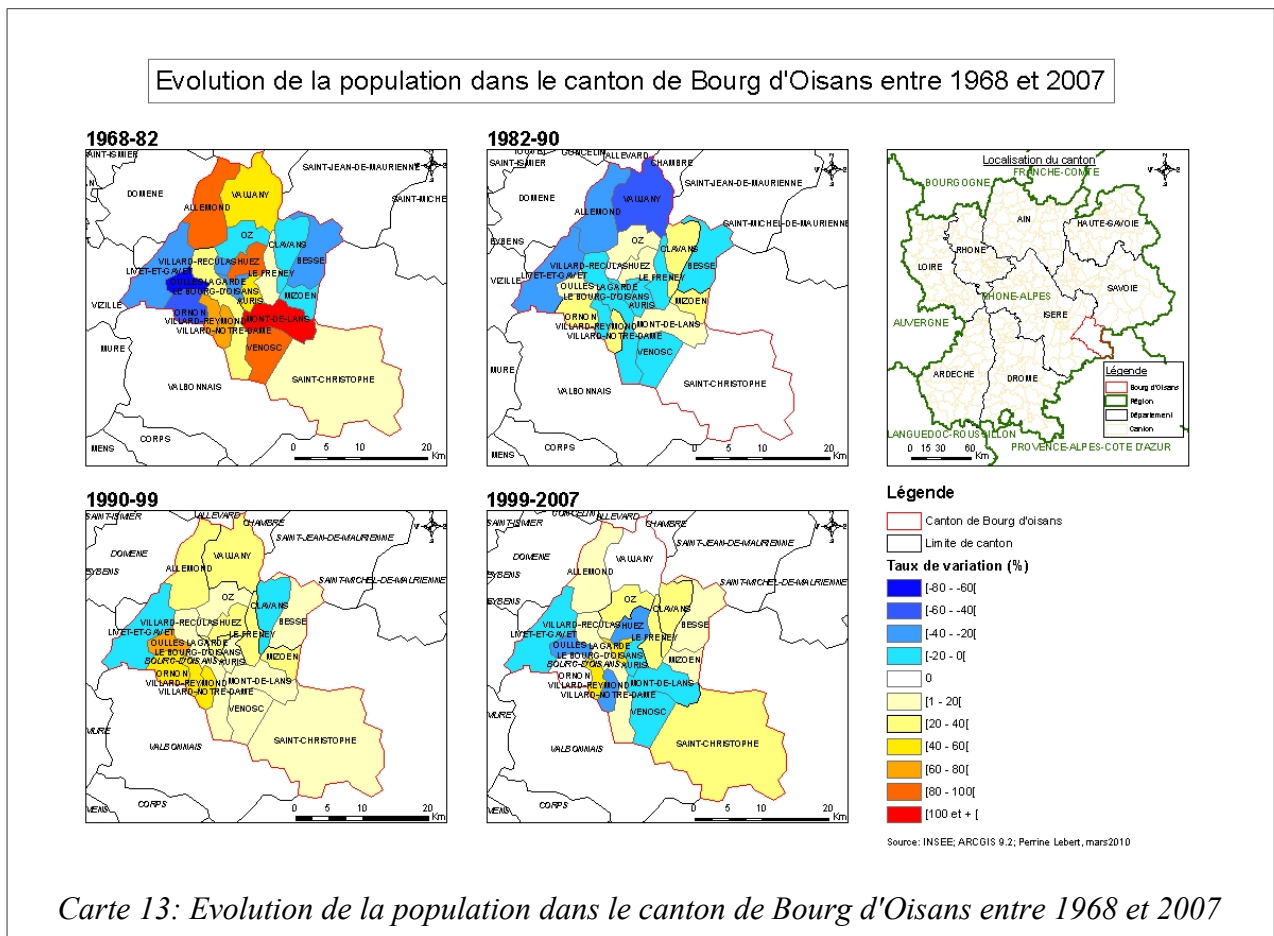
#### 1.3.4 *Un régime sous influence touristique*

Le canton de Bourg d'Oisans (Isère) est situé à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Grenoble. C'est un canton montagneux : les six vallées qui forment le pays de l'Oisans, situées entre 1000 et 1500m d'altitude, bordent de hauts sommets de plus de 3000m. Le Parc National des Ecrins est présent sur une bonne partie de ce territoire, et notamment sur la totalité de la commune de St Christophe. L'Oisans présente aussi la spécificité d'intégrer deux stations de ski importantes, celles de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes (situées sur les

---

<sup>134</sup>Il ne s'agit encore une fois que de quelques familles, mais l'accroissement lu sur les cartes paraît conséquent en taux, dû au nombre d'habitants très faible de la commune.

communes d'Huez, Mont-De-Lans, et Venosc), mais aussi des hauts-lieux de l'alpinisme comme La Bérarde (sur la commune de St Christophe).



Carte 13: Evolution de la population dans le canton de Bourg d'Oisans entre 1968 et 2007

L'évolution au regard des cartes est, de la même manière que le Valbonnais, plus complexe à saisir sans des études fines sur le terrain car empreinte de dynamiques différentes mais complémentaires. Excluons d'emblée du propos la commune de Livet et Gavet, qui correspond à un fond de vallée de friches industrielles, en perte constante de population. La dynamique de cette commune serait à étudier en propre : on pourrait la comparer aux autres anciennes vallées industrielles des Alpes, telles la Maurienne ou l'entrée de Tarentaise, sur lesquelles d'intéressantes études existent<sup>135</sup>. Cette précaution posée, que peut-on repérer dans le détail ?

<sup>135</sup>Voir notamment un ancien numéro de la Revue de géographie alpine, 1972, Volume 60, Numéro 60, avec un article de Louis Chabert : « L'industrie en Maurienne et en Tarentaise. Les fabrications disparues ou en difficulté », pp. 75-100.

- On constate tout d'abord un développement des deux grosses stations mentionnées plus haut qui continue dans les années soixante-dix (bien que les deux sites existent depuis les années trente), avec toujours ce phénomène de sédentarisation de saisonniers travaillant dans cette industrie touristique : les communes qui gagnent de la population sont alors celles sur lesquelles reposent les stations, ou celles qui y sont reliées : Vaujany, Huez, Mont de Lans, Villard Reculas et Venosc.
- Un autre phénomène a également engendré l'arrivée de populations dans les années soixante-dix : la construction des deux grands barrages hydroélectriques, le Verney et Grand'Maison. Cet énorme chantier occupa plusieurs centaines d'ouvriers et d'ingénieurs pendant plus de sept ans (1978 à 1985), entraînant leur installation sur le territoire : « *[nous avons connu] le phénomène des barrages : EDF a représenté jusqu'à 10% de la population* » (entretien A.S., maire de Bourg d'Oisans, 26.04.10). Bien souvent aussi, ces travailleurs sont repartis une fois le travail achevé : « *les gens d'EDF repartent souvent, lorsqu'ils ont fini leur mission : ils n'ont pas nécessairement choisi de venir, c'est le jeu des mutations qui les a amené ici* ». Ce qui explique les dynamiques de population des communes d'Allemond et de Bourg d'Oisans sur les recensements 1982 et 1990.
- On peut constater ensuite l'arrivée de migrations d'agrément, particulièrement au cours des années quatre-vingt-dix : « *la population a beaucoup changé ces dernières années. On a 1/3 de renouvellement entre chaque recensement ! (...) Beaucoup d'anglais et de hollandais, souvent des passionnés de vélo, qui achètent pour restaurer, pour louer* ». En Oisans, le tourisme déjà ancien (stations de ski, mais aussi alpinisme et séjours de montagne depuis plus d'un siècle) a véritablement joué le rôle de mise en désir du territoire. Si la montagne et le ski sont les aménités les plus souvent citées au cours de nos entretiens, le cyclisme a joué un rôle considérable, notamment dans l'installation d'anglais et de hollandais : l'Oisans est en effet l'une des étapes mythiques du Tour de France (l'un des événements sportifs les plus médiatisés au monde), avec les grands cols des Alpes, Lautaret, Galibier, ou Croix de Fer. Parmi les nouveaux arrivants, on trouve de nombreuses formes d'installation complète, avec reprise d'hébergements en désuétude qui ont été redéveloppés avec succès notamment avec une clientèle cycliste venue des pays originaires des migrants.

Il y a bien entendu également une frange de population qui effectue des mouvements pendulaires vers Grenoble, le temps de trajet -qui s'effectue en moins d'une heure- restant « acceptable », la route étant qui plus est régulièrement améliorée.

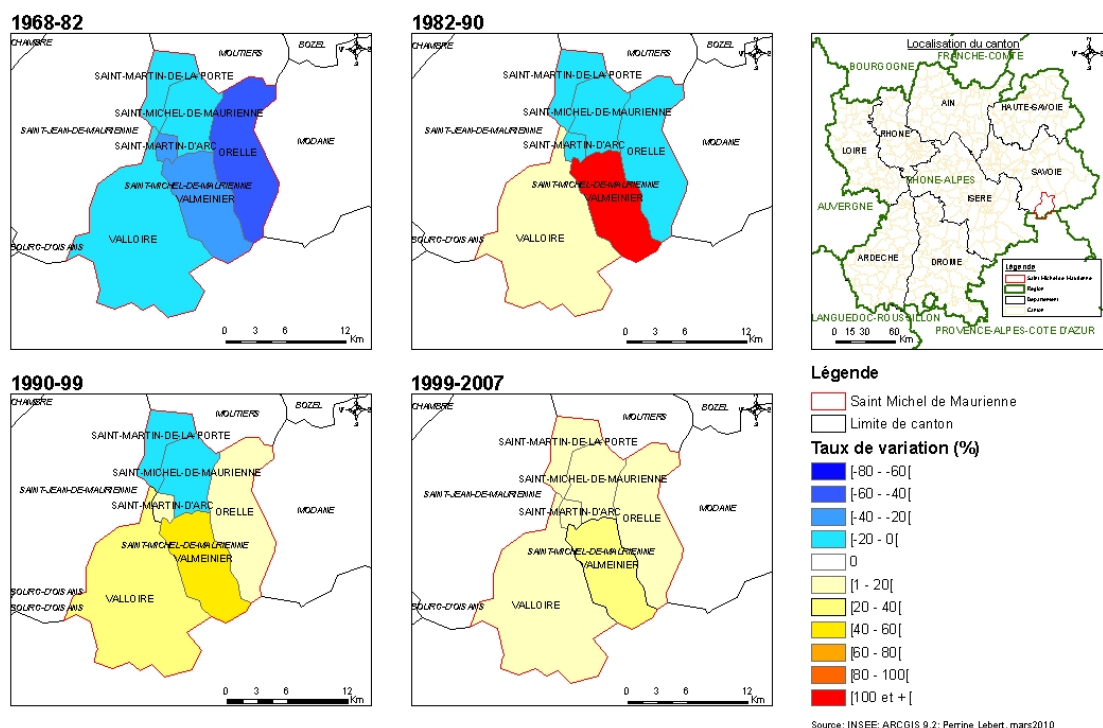
- Sur le dernier recensement, on constate que les stations ont tendance à repousser leur population vers les communes rurales périphériques. Pour expliquer ce phénomène, nos études empiriques révèlent deux tendances : d'une part, l'immobilier devient cher et les opérateurs, par des politiques locales spécifiques, tendent à privilégier les lits marchands dans les stations plutôt que le résidentiel. D'autre part, après une « première installation » sur la station, les saisonniers sédentarisés ont le souhait de rechercher plutôt un mode de vie basé sur la maison individuelle, et sur une vie locale à l'année que savent encore offrir les communes rurales et les centres-bourg périphériques.
  
- Enfin, certaines communes très isolées effectuent des paris audacieux liés à l'installation de nouveaux habitants. C'est le cas par exemple de la commune de St Christophe en Oisans : très isolée à 1400m d'altitude dans la sauvage vallée du Vénéon (comparable au Valjouffrey que nous évoquions plus haut), la commune est de surcroît d'accès difficile, la route -étroite- étant régulièrement sujette aux avalanches et aux chutes de pierre (les hameaux les plus reculés de la commune, les Etages et la Bélarde, ne sont d'ailleurs pas accessibles en hiver et donc inhabités). Pourtant, le maire développe un programme de 18 lots viabilisés, vendus à des prix différenciés selon si les personnes souhaitent résider en permanence, en secondaire, ou faire du locatif. *« A l'heure actuelle, deux lots sont déjà retenus pour de la résidence principale, et trois pour de la résidence secondaire. Les profils sont des gens qui habitent déjà la région (notamment des personnes travaillant aux Deux Alpes qui s'y rendent en voiture et par le télécabine de Venosc) et des personnes amoureuses du coin qui souhaitent s'y installer »* (entretien S.T., maire de St Christophe, 15.04.10). Les migrations d'agrément n'ont d'ailleurs pas attendu le « coup de pouce » de la mairie pour s'installer : nous avons déjà pu interroger sur place un moniteur de ski des Deux Alpes, un pilote d'avion, et une personne qui travaille en déplacement sur des chantiers en Russie.



La dynamique d'après-tourisme en Oisans semble donc avoir trouvé un certain équilibre : si le tourisme a joué son rôle d'attracteur pour les migrations d'agrément, celles-ci ne semblent pas avoir affecté les fonctions touristiques du territoire, les ayant au contraire entretenues. Les stations ont « naturellement » rejetées les populations permanentes vers les communes périphériques, mais, pour avoir interrogé des migrants, cela correspondait également à un souhait de ne pas vivre en station toute l'année, mais plutôt dans des villages ou dans des bourgs plus vivants. Ces derniers ont d'ailleurs bien saisi cette opportunité : « *notre idée est d'être, de devenir un lieu de vie en complément des stations alentours et non en concurrence* » (entretien A.S. Maire de Bourg d'Oisans, op. cit.).

Effectuons à présent une comparaison avec un autre canton soumis à des influences touristiques, celui de St Michel de Maurienne. Situé dans la vallée du même nom (100km au sud de Chambéry), le canton porte deux stations de ski de bonne taille (quoique plus petites que les deux précédentes), Valloire et Valmeinier.

Evolution de la population dans le canton de Saint Michel de Maurienne entre 1968 et 2007



Carte 14: Evolution de la population dans le canton de Saint-Michel de Maurienne entre 1968 et 2007

A la lecture des cartes, on peut constater un régime sous influence touristique plus facilement « lisible » que celui de Bourg d'Oisans. Le territoire a connu un exode extrêmement fort, suite au déclin conjoint de l'agriculture mais aussi de l'industrie de fond de vallée, ce qui explique la carte peu engageante du recensement de 1982. Les deux stations ont connu un essor assez tardif : si le ski à Valloire est pratiqué dès les années trente (le premier monte-pente est installé en 1937 par Jean Pomagalski), le développement du domaine skiable actuel ne commencera réellement qu'en 1978. La station de Valmeinier, quant à elle, voit le jour en 1987 : ce qui explique les dynamiques constatées sur les deux communes au recensement de 1990.

Les deux recensements suivants nous permettent de constater l'arrivée de migrations d'agrément, qui gagnent progressivement toutes les communes. Celles-ci sont principalement du fait d'employés du tourisme sédentarisés, Valloire mettant un point d'honneur à développer une activité d'été, et à « *garder un foncier disponible et un cadre de vie agréable pour que les gens aient envie de s'y installer en permanence. Nous ne voulons pas de ville morte en novembre* » (entretien L.C., DGS de Valloire 16.08.11). Ceci étant, le canton n'a pas à gérer de pression foncière générée par de la migration pendulaire (comme cela peut être le cas d'autres cantons de notre étude), étant situé définitivement trop loin de zones urbaines à fort potentiel d'emplois (bien que la construction de l'autoroute A43 en 2001 ait notablement réduit le temps d'accès). Enfin, la construction du télécabine d'Orelle en 1988 (le plus long d'Europe, reliant la station de Val Thorens) a eu pour effet de développer l'installation récente d'habitants permanents sur les communes alentours : le foncier y est en effet nettement plus accessible que la Tarentaise voisine devenue inabordable.

Les trajectoires territoriales des deux cantons étudiés sont donc assez différentes : le tourisme y a en effet joué un rôle différencié (si l'on excepte d'autres dynamiques liées par exemple à l'hydroélectricité). D'un côté (en Oisans), le tourisme a très nettement mis en désir le territoire, alors que de l'autre, il a joué davantage un rôle de pourvoyeur d'activité économique facilitant l'installation selon un modèle de développement plus classique. La question qui sera posée sera donc de comprendre pourquoi et comment le tourisme met en désir un territoire. Nous proposerons deux hypothèses :

- le territoire se devra d'avoir acquis une certaine « notoriété » grâce au tourisme, ce qui ne peut se faire que sur un temps relativement long. L'Oisans aurait eu ainsi suffisamment de « temps touristique » pour susciter sa mise en désir (ce qui est comparable à l'exemple de Chamonix), alors que Valloire n'en aurait pas eu suffisamment pour « installer » une notoriété suffisante.
- Les aménités du territoire doivent être dotées d'une « valeur » suffisamment importante, qui correspond à certains goûts (que nous avons acquis par le tourisme) mais aussi très probablement à la notoriété que nous évoquions : celle-ci peut s'acquérir soit par un temps long, soit être provoquée artificiellement (par exemple par la communication). Ainsi, les aménités de l'Oisans (grandes stations anciennes, grands cols cyclistes, hautes montagnes connues par la pratique de l'alpinisme) pourraient-elles être de « valeur » supérieure à celles de la Maurienne (qui ne possède pas de sommets alpins symboliques par exemple), qui est « plombée » de surcroît par une image encore prégnante de friche industrielle.

\*\*\*\*\*

A la lecture de nos propositions de quatre régimes d'après-tourisme –périurbain, sous influence urbaine, rural, sous influence touristique-, il ressort que deux facteurs influencent très fortement les trajectoires territoriales : la proximité d'une métropole dynamique et le tourisme. Si la première de ces influences est connue et étudiée, la seconde –ou la façon dont les deux s'articulent- intéresse particulièrement notre problématique. Le tourisme sera donc amené, selon les cas, à jouer un rôle en amont ou en aval (où ses fonctions se trouvent transformées par la migration d'agrément, direct ou indirect :

En amont, le tourisme jouera un rôle :

- Direct, lorsque la mise en tourisme est clairement le facteur qui met en désir un territoire en en révélant ses aménités : il s'agit là d'une entrée dans la spirale post-touristique.

- Indirect, lorsque le territoire n'a pas été mis en tourisme, mais que les aménités qui attirent la migration d'agrément ont été dotées de valeurs que nous avons apprises du tourisme : on pourra alors évoquer la possibilité d'un post-tourisme sans tourisme.

De surcroît, nous faisons l'hypothèse que tourisme a besoin d'un temps suffisamment long pour opérer son processus de mise en désir d'un territoire, et peut-être d'aménités « significatives », qui correspondent à ces valeurs que le tourisme nous a inculquées : il est ainsi probable que la dynamique de mise en désir de « fonctionne » pas sur tous les territoires mis en tourisme, ou en tout cas de manière différenciée.

En aval, les fonctions touristiques des territoires se trouvent modifiées par l'installation de nouveaux habitants :

- De manière directe, lorsqu'elles évoluent progressivement du rôle touristique stricto-sensu au rôle récréatif pour les nouveaux habitants, ou ceux résidant à proximité.
- De manière indirecte, lorsque ces fonctions touristiques auto-entretiennent la migration d'agrément.

Bien entendu, selon les trajectoires territoriales, ces différents schémas peuvent se combiner : insistons ainsi sur le fait qu'il faille absolument éviter de « calquer » un modèle de trajectoire sur un territoire donné. Ceux-ci ont simplement pour fonction de nous aider à comprendre certaines dynamiques, qui doivent être complétées par une lecture minutieuse et territorialisée de l'histoire et des phénomènes locaux.

## **Conclusion du chapitre 1**

Il semble désormais avéré que les migrations d'agrément sont à même de transformer profondément les fonctions touristiques des territoires sur lesquelles elles s'exercent. Ces mutations peuvent être vues positivement ou négativement, et sont en tout cas de plusieurs natures : sur le foncier tout d'abord, avec la reconversion résidentielle de foncier touristique, mais aussi avec un effet mécanique d'augmentation des prix ; sur l'économie et les services touristiques ensuite, les nouveaux habitants devenant en général à la fois consommateurs et acteurs du tourisme local. La conséquence sera alors le développement de nouveaux services innovants pour répondre à ces nouveaux besoins d'activités récréatives de proximité, mais aussi un effet levier sur le tourisme lui-même –qui est source d'activité potentielle pour les migrants- avec la révélation et l'activation de ressources territoriales latentes par ces nouveaux opérateurs dynamiques que sont les nouveaux habitants. Enfin, les migrations d'agrément peuvent être à même de bousculer l'identité et le statut du territoire sur lequel elles s'exercent : certains territoires vont ainsi passer partiellement ou complètement de la fonction touristique à la fonction résidentielle, tandis que d'autres verront au contraire le tourisme dynamisé par les nouveaux habitants. De même, comme l'a bien montré Moss, les territoires verront de fait leur identité « rurale » ou « touristique » modifiée par l'arrivée de ces nouveaux habitants : leurs besoins et leurs attentes diffèrent de celles des populations locales mais aussi de celles des touristes (tourisme vs récréation).

Nous sommes donc ainsi à même de faire la proposition d'une notion de trajectoire territoriale d'après-tourisme, celle-ci conférant une nouvelle dimension « aval » du concept, à savoir : qu'est-ce que les migrations d'agrément « font » aux fonctions touristiques des territoires sur lesquelles elles s'exercent ? Cette notion de trajectoire territoriale d'après-tourisme prolonge celle de spirale post-touristique qu'avait proposée Jean Viard. La trajectoire territoriale d'après-tourisme est bien évidemment unique au territoire concerné, et ne peut se transposer : malgré tout, il est possible de déterminer des similitudes, des tendances communes selon les configurations territoriales que l'on observe. Ainsi, nous proposons la notion de régimes d'après-tourisme dont la fonction sera de faciliter la lecture des trajectoires territoriales : les régimes d'après-tourisme que nous avons pu mettre au jour grâce à nos études de terrain sont au nombre de quatre –périurbain, sous influence urbaine, rural, sous

influence touristique- ; cependant, étant donné leur caractère expérimental, ils n'ont pas de prétention d'exhaustivité. Ces régimes nous permettent malgré tout d'esquisser une autre forme de développement territorial intermédiaire entre les schémas que nous connaissons bien, mise en tourisme d'un côté et attraction de nouveaux habitants de l'autre, qui semble prometteuse et qui sera l'objet du prochain chapitre.

## **Chapitre 2 Un modèle de développement territorial compatible entre tourisme et migration d'agrément ?**

A la suite de nos développements précédents, le concept d'après-tourisme acquiert des contours plus aboutis, qui nous ont permis de proposer la notion de trajectoire territoriale d'après-tourisme. Or, cette proposition est à notre sens de nature à bousculer les schémas de développement territorial que nous connaissions jusqu'alors. De fait, on peut dire qu'à l'heure actuelle deux modèles de développement rural sont aujourd'hui largement usités<sup>136</sup> :

- La mise en tourisme : c'est un modèle aujourd'hui pratiquement classique, le développement d'un tourisme rural, s'il rencontre bien évidemment une clientèle, est à même de créer un effet-levier sur l'économie productive et résidentielle.
- L'installation de nouveaux habitants : comme nous l'avons largement évoqué en première partie, cette nouvelle forme de développement est basée sur les migrations d'agrément et le potentiel créatif des migrants. Ce modèle très à la mode commence à faire ses preuves dans de nombreux territoires ruraux.

L'objet de ce chapitre sera alors de faire l'hypothèse qu'un modèle de développement intermédiaire, ou intégré, est possible entre tourisme et migration d'agrément ; voire même, osons-le, d'avancer que les deux vont souvent de pair. Cette hypothèse prendra notamment appui sur nos propositions précédentes, à savoir les aménités territoriales mises en désir par le tourisme et les capacités qu'ont les individus d'en faire usage, et sera étayée par différents exemples issus de notre corpus. Trois composantes, que nous avons déjà soulevé, nous paraissent d'ores et déjà centrales : l'utilisation des fonctions touristiques du territoire (qui ont subi une mutation avec les migrations d'agrément) ; le tissu économique, lié à ces mêmes fonctions mais aussi celui de l'économie résidentielle ; et le foncier enfin, pour résoudre le problème épineux de tension entre tourisme et résidence. Ainsi, sur fond d'incertitude et de crise (climatique, énergétique, économique, culturelle) dans le tourisme de montagne, la réflexion sur les migrations d'agrément et le post-tourisme devrait s'inscrire dans un enjeu à imaginer des solutions de diversification et de transition vers un nouveau modèle qui dépasserait l'économie touristique devenue un facteur de fragilité pour les territoires.

---

<sup>136</sup>Ce ne sont bien évidemment pas les seuls (l'industrialisation, le développement de l'agriculture, etc. sont des exemples d'autres schémas connus), mais ceux qui intéressent directement notre propos.

## 2.1 Des besoins non nécessairement antinomiques

---

Comme nous avons pu le voir en première partie, la quasi-totalité des auteurs ayant travaillé sur les migrations d'agrément ont mis en avant les attentes récréatives comme facteurs motivants principaux de ce type de migration, de même que nous l'avons fait lors de nos entretiens avec les migrants et dans nos formes de migrations d'agrément. En conséquence logique, la présence d'aménités récréatives sur les territoires d'accueil sont un facteur d'attraction, ce qui renvoie à notre concept de l'après-tourisme et sa dimension « amont ». Ironie du sort, le tourisme, après avoir été vecteur de la mise en désir d'un territoire, peut devenir source de nuisance pour les nouveaux installés : concurrence des usages de l'espace, recherche de tranquillité et de calme peu compatible avec la fréquentation touristique, volonté d'appropriation du territoire... la liste peut être longue<sup>137</sup> !

Pourtant, il est certainement possible que la mise en valeur des aménités récréatives puisse satisfaire les attentes des touristes et celles des résidents. Pour cela, il convient de s'intéresser de près à ce que les nouveaux habitants sont venus chercher sur les territoires en matière de récréation (en reprenant nos formes de migrations d'agrément), puis de les confronter aux attentes –largement développées dans la littérature- du tourisme. De surcroît, dans l'hypothèse où comme nous l'avons proposé précédemment tourisme et résidence ne sont pas incompatibles, nous pouvons imaginer dès lors des projets de développement intégrés, où par exemple aménagement, équipement, services ou encore activités récréatives sont pensés pour ce double usage.

### 2.1.1 *Des attentes récréatives concordantes ?*

L'hypothèse qui nous occupe implique avant toute chose de comprendre ce qui différencie les attentes récréatives du « touriste » de celles de « l'habitant », mais aussi quels sont leurs points d'accord. Pour ce faire, les travaux de Lajarge (2006, 2012) permettent un certain éclairage. Faisant en quelque sorte la synthèse de nombreux travaux de référence sur le tourisme (Dumazedier, Viard, Urbain, Amirou, Stock, Bourdeau...), l'auteur considère que le touriste opère dans sa pratique une « triple réduction du vaste champ des possibles qui lui était offert. Réduction temporelle (sous contrainte de ce que le temps normal libère), réduction spatiale (finalement une seule destination !) et réduction des activités possibles (malgré l'effet

---

<sup>137</sup>Nous retrouvons d'ailleurs ce type d'argumentation dans les travaux sur la résidence secondaire.



d'affichage de catalogues de voyage toujours plus volumineux) » (Lajarge, 2012, in Martin, Bourdeau, Daller, op. cit.). Le fait de « faire du tourisme » est ainsi considéré par l'auteur comme un « acte global », c'est-à-dire que l'individu se met sciemment dans une posture hors quotidien, délaissant l'Ici pour adopter des attitudes (ex. : tenue vestimentaire, grasse matinée...) et effectuer des activités appartenant délibérément au champ de l'Ailleurs.

Lajarge oppose à la figure du « touriste » celle qu'il nomme « récréatif » (Lajarge, 2006). Cette dernière relève très largement de l'entre-deux, ou de l'hybridation : au lieu d'établir des frontières bien définies entre temps de travail et temps de loisir, Ici et Ailleurs, activité et farniente... le récréatif est à la recherche de continuums, et « désire sa propre activité de loisirs, la génère dans une temporalité choisie et un espace connu et s'assure de sa réussite » (Lajarge, 2012, op. cit.). Entrent ainsi dans le champ de la « récréation » jardinage, réaménagement de la résidence, mais aussi tout simplement loisirs de proximité ou activités bénévoles. Le récréatif, qui par définition effectue en permanence différents « arrangements » au sens de Berthelot (2012, op. cit.), appartient donc à notre sens au champ de l'après-tourisme.

Si l'on reprend les formes de migrations d'agrément que nous avons développées en deuxième partie, nous retrouvons bien chez les migrants cette recherche de continuums et d'arrangements entre lieu de vie, travail et récréation. Citons quelques exemples : « *m'impliquer dans les associations locales est l'une des premières choses que nous avons faites en arrivant. Cela permet de connaître des gens. Aujourd'hui, on s'implique dans l'Aïkido et la musique pour les enfants* » (entretien J.L.M. 30.03.10) ; « *je suis tout le temps actif : travail dans la maison, m'occuper du jardin, aller aux champignons* » (entretien E.C. op. cit.) ; « *je me suis impliqué dans une assoc' qui s'appelle « Vivre en Trièves », ça s'impliquait beaucoup sur l'autoroute, sur l'économie...* » (entretien C.N. op. cit.).

La figure du « récréatif » est-elle ainsi à même de caractériser la façon dont le nouvel installé vit ses activités récréatives ? Lajarge en est convaincu : « [les récréatifs] pourraient être des individus dont l'emploi du temps se construira autour de choix de vie, plus nomades et multi-résidentiels, plus multi-actifs et indépendants, plus soucieux de pratiquer la nature que de la consommer, plus attentifs à se définir comme nouveaux éco-citoyens que comme touristes de nature. » (Lajarge, 2006, p46). Cependant, n'oublions pas non plus que les

nouveaux habitants continuent aussi à faire du tourisme, ne serais-ce que pour visiter les proches, ce que semblent montrer les entretiens de notre corpus, mais aussi les résultats d'autres auteurs (Cognard par exemple) : « *on prend des vacances chaque année. On repart parfois en Vendée. Chaque été on part minimum 3 semaines, on a besoin de décompresser (...). Généralement, on loue un gîte avec des amis dans un endroit paumé* » (entretien Ph. P. op. cit.).

Enfin, les migrants sont également en recherche d'activités récréatives sur leur territoire non pas pour eux-mêmes, mais pour les amis et proches qu'ils reçoivent : « *nos familles viennent nous voir régulièrement. C'est d'ailleurs pour cela qu'on change de logement en ce moment, pour accueillir les familles dans de meilleures conditions* » (entretien Ph. P, op. cit.) ; « *les amis, les frères et sœurs viennent nous voir ici, c'est plus sympa la montagne que rester en Hollande !* » (Entretien A.A., 30.05.10). Le phénomène VRF -Visiting Relatives and Friends- (Jackson, 1990) fonctionne ainsi particulièrement bien dans ces configurations où les individus sont fréquemment installés loin de leurs proches, et dans un lieu de résidence qui incite aux loisirs !

### **2.1.2 Services à la population vs services touristiques**

Comme nous l'avons évoqué, la question des services en milieu rural est centrale dans le processus de migration d'agrément. D'une part, parce qu'elle fait partie des critères de choix d'installation des populations : « *[pour pouvoir m'installer dans le Trièves] il fallait la possibilité de déménager mon entreprise : des locaux, un peu de stockage, une desserte en transporteurs* » (entretien F.K., op. cit.). Et d'autre part parce que « les services sont un facteur de lien social. Les populations des espaces ruraux et montagnards, même si elles n'ont pas des comportements calés à l'identique sur ceux des urbains, ne semblent plus prêtes, dans leur majorité, à accepter des services de qualité moindre qu'en ville » (Grasset, 1999, p. 118). Les services, au-delà de leur rôle premier de satisfaction des besoins, jouent donc le rôle d'aménité, de facteur de facilitation, ou même de ressource, lorsqu'on pense aux efforts que déploient certaines municipalités pour trouver des repreneurs à des commerces vacants. On comprend dès lors que la plupart des élus en milieu rural aient aujourd'hui parfaitement intégré que le (re)développement d'une économie résidentielle est un facteur clé de

l'attractivité (c'est ce que démontre le schéma du Collectif Ville Campagne – cf. partie 1) et de revitalisation rurale.

Le niveau de service que propose un territoire est un objet scientifique largement étudié : depuis les travaux pionniers de Walter Christaller dans les années trente sur la hiérarchisation des réseaux urbains en fonction des services, jusqu'à la classification de l'INSEE des niveaux de services<sup>138</sup>, de nombreux auteurs ont essayé de décrypter en quoi les services permettaient l'appréhension des processus de territorialisation, des jeux d'acteurs, et des processus de développement territorial (Grasset, op. cit.). Il est communément admis que la relation que les individus entretiennent avec les services détermine géographiquement des bassins de vie : ceci dit, comme nous l'avons déjà abordé, cette logique tend de plus en plus à être mise à mal, du fait de la mobilité croissante des individus. De surcroît, les migrants d'agrément y superposent souvent une organisation complexe qui tient compte des relations familiales, celles liées à l'ancien lieu de vie, ou encore de déplacements professionnels. Ainsi dans le Trièves, certaines personnes utilisent le même service à La Mure et d'autres à Grenoble (alors même que La Mure est plus proche). Tous par contre nous ont précisé qu'ils privilégiaient le local lorsque le service existe.

Les services sont un sujet politiquement sensible : les habitants, qu'ils soient anciens ou nouveaux, trouvent souvent un point d'accord lorsqu'il s'agit de démontrer leur attachement aux commerces de proximité. A La Grave (05) au printemps 2004, plus de deux cent personnes (sur un canton de huit cent) se sont mobilisées pour obtenir le maintien de leur bureau de Poste menacé. A La Chapelle en Valgaudemar (05)<sup>139</sup>, la fermeture de l'école à la rentrée 2010 a provoqué un vif émoi mais n'a pu être enrayée malgré la mobilisation des élus et des habitants : « c'est toute la vie du village qui en souffre, déclare Ivan Carlué, adjoint de la commission école. Ainsi, à cause de ça, un jeune couple avec deux enfants en bas-âge va devoir déménager... Mais on ne peut pas lutter. Le Maire, très affecté, n'a pas souhaité s'exprimer » (Le Dauphiné Libéré, 10.07.2010). L'école est en effet le service public le plus

---

<sup>138</sup>Classification de l'INSEE :

- niveau inférieur : sept équipements permettant un minimum de vie sociale
- villages-centres, disposant de 16 commerces et services de fréquentation quotidienne.
- Les bourg-centres, avec 28 services supplémentaires (commerces non alimentaires, services financiers, services locaux de l'Etat et professionnels de santé)
- Les urbains. (6 équipements supplémentaires)

<sup>139</sup>La commune de la Chapelle en Valgaudemar est située au bout de la vallée du même nom. Cette vallée –qualifiée « d'Himalaya français » par l'alpiniste et écrivain Gaston Rebuffat- reste l'une des plus enclavées des Alpes.

emblématique, qui cristallise à lui seul la problématique de désertification : le village est souvent déclaré « mort » sans son école, et on peut être certain qu'une fermeture ou une réouverture fera la une de la presse ; de facto, certains élus ont vu clairement dans la dynamique de migration d'agrément une possibilité de maintenir leur école.

Outre les habitants, les services sont également utilisés par les visiteurs de passage : ainsi, dans un territoire à économie touristique, on raisonnera davantage en présentiel qu'en résidentiel pour le dimensionnement des services publics, ce qui pose des problèmes d'une autre nature : « *il y a deux éléments antagonistes : Bourg d'Oisans est un canton touristique, et nous devons donc dimensionner nos équipements sur la pointe, c'est-à-dire sur 100 000 personnes, alors qu'il y en a 10000 à l'année. Nous avons donc un souci d'amortissement de nos équipements* » (entretien P.M., ComCom de Bourg d'Oisans, 4.05.10). Ce qui est vrai pour les équipements l'est également pour les commerces : on repère ainsi fréquemment sur les territoires touristiques de montagne la prégnance d'une « morte saison » au printemps et à l'automne, où la plupart des commerces sont fermés. « *Aujourd'hui, on a des gens qui viennent faire du business en station en saison, puis qui s'en vont. On préférerait avoir des gens qui s'investissent sur le territoire* » (entretien P.M., op. cit.). Deux questions de fond se posent alors : comment sédentariser des personnes à l'année sur des territoires où aucun service (voire parfois aucune vie sociale) n'existe en intersaison ? Comment motiver, ou contraindre, des commerçants à élargir leurs périodes d'ouverture, alors même que leur chiffre d'affaire de saison suffit souvent amplement à leur bilan économique ?

La réponse à ces questions complexes tient à notre sens dans une complémentarité économique qui doit être recherchée entre tourisme et résidence. Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, cette complémentarité n'existe pas toujours par elle-même dans une logique de marché pur, sauf si le bassin de population est suffisamment important, c'est-à-dire si le territoire touristique est également une zone urbaine qui vit à l'année : citons ainsi pour exemple les villes de Chamonix ou de Briançon. Sur d'autres territoires, cette complémentarité ne peut à notre sens qu'être impulsée par la puissance publique, selon deux logiques :

- Le maintien de services à l'année pour la population.

- La désaisonnalisation, avec le développement d'un tourisme quatre saisons, à même de motiver les acteurs économiques à prolonger leurs périodes d'ouverture.

Pour illustrer ces deux logiques, on pourra citer deux exemples :

- Sur la commune de Valbonnais (38), qui compte 500 habitants, la fermeture de l'épicerie en 2001 a incité la commune à reprendre celle-ci (ainsi que la station essence) en Délégation de Service Public. L'objectif était clairement de maintenir en vie le dernier commerce de proximité, alors même que celui-ci n'était pas rentable : le contrat de DSP prévoit ainsi que la commune verse une compensation annuelle au gestionnaire, sous condition que le commerce reste ouvert à l'année. Aujourd'hui, l'expérience fonctionne, bien que les élus regrettent que le gestionnaire ne soit pas plus impliqué.
- Sur la commune de la Chapelle en Valgaudemar (05), qui abrite 120 âmes, la municipalité se lance dans un projet ambitieux de réhabilitation de deux bâtiments communaux, un gîte d'étape et une colonie de vacances. L'objectif est d'ouvrir ces bâtiments à l'année, pour notamment développer un tourisme d'hiver jusqu'alors anecdotique<sup>140</sup>. L'ambition est bel et bien de créer un « produit » quatre saisons, pour engendrer un effet-levier sur l'économie et le secteur privé... et bien évidemment arriver à sédentariser davantage de population à l'année.

Au travers de ces deux exemples, on constate que la volonté politique est bien souvent le levier qui permet de maintenir et développer un niveau de services sur les territoires (bien que des exemples d'ordre privé existent également). La recherche de complémentarité avec le tourisme permet d'en assurer un minimum de rentabilité, et surtout de passer la main au privé lorsque l'impulsion économique est donnée (le rôle d'une collectivité n'étant pas nécessairement de gérer en direct des établissements) : il s'agira là non plus d'une « simple » politique de maintien des services mais de véritables projets de développement locaux. On notera tout de même que les petites collectivités ne peuvent pas en général assumer seules de telles politiques, devant bien souvent faire appel aux aides publiques, d'où l'importance des politiques de Région ou de Massif sur le développement local.

---

<sup>140</sup>La commune de La Chapelle a notamment rouvert en 2011 son domaine de ski nordique, fermé depuis plusieurs années.

Enfin, les échecs ne sont pas absents : dans le massif du Queyras (05), sur la commune d'Aiguilles, le départ du dernier médecin généraliste en 2009 a mis au jour l'importance de lutter contre la désertification médicale. Aussi, un important projet de maison de la santé a-t-il vu le jour en 2011, entièrement financé par les deniers publics. A l'heure actuelle, malgré des conditions alléchantes (outil de travail neuf et équipé mis à disposition, cadre de vie agréable), la collectivité n'est pas parvenue à attirer l'installation de praticiens : aussi a-t-elle dû mettre en place un système provisoire de turnover avec des médecins venant de Gap (100km) à la journée. Le problème de désertification médicale n'est d'ailleurs pas isolé, la France étant confrontée à une pénurie de généralistes, et à un manque d'attrait des jeunes médecins pour les zones rurales : la politique volontariste d'aide à l'installation décidée récemment par le Ministère de la Santé sera-t-elle à même d'y répondre ? Pour notre part, il s'agit plutôt d'un élément démontrant, comme nous l'avons proposé précédemment, que l'opportunité d'un emploi n'est pas nécessairement un facteur suffisant pour provoquer l'installation de nouveaux habitants dans les territoires ruraux (logique gravitaire vs logique d'agrément).

### *2.1.3 Imaginer un nouvel habitat de montagne pour interroger l'impasse de la concurrence foncière*

Nous avons évoqué au chapitre précédent les problèmes d'ordre foncier que pouvaient poser les migrations d'agrément, avec notamment sur certains territoires touristiques la concurrence entre les lits marchands et le résidentiel. Ce type de situation, on l'a vu, engendre en général une spirale où le foncier devient plus rare, les populations permanentes sont repoussées vers la périphérie, tandis que les prix sont mécaniquement entraînés à la hausse. Qui plus est, les stations de ski notamment ont encore tendance aujourd'hui à continuer la « course en avant » en construisant toujours plus d'immobilier touristique, alors même que les chiffres<sup>141</sup> n'enregistrent jamais des remplissages à 100%. Outre ces problématiques économiques, la question foncière en zone de montagne n'a en général que peu été abordée sous l'angle social, hormis bien entendu le « logement social » des populations saisonnières ou économiquement en difficulté. Notre proposition visera donc à considérer le logement marchand et le logement résidentiel non plus comme concurrents, mais plutôt comme

---

<sup>141</sup>Les Chiffres clés du tourisme en Oisans de 2008, publiés par Isère Tourisme, montrent par exemple un remplissage moyen des hébergements marchands de 33% en été, et de 60% en hiver.

complémentaires : il s'agira ainsi de penser différemment l'aménagement de l'espace, la construction, et la conception même des logements.

Afin d'étayer notre proposition, nous nous appuyerons sur une étude réalisée avec les étudiants de Master 2 de l'École Nationale d'Architecture de Grenoble, au cours de l'année 2010 sur le canton de La Grave (05). Cette étude visait à amener une proposition différente pour « habiter la montagne » : elle incluait la compréhension des phénomènes touristique et de migration d'agrément auxquels le canton de La Grave est conjointement soumis ; puis à imaginer et dessiner un nouvel habitat de montagne tenant compte de ces dynamiques, mais aussi de l'aspect patrimonial particulier de ces villages classés. Notre rôle constituait bien évidemment à superviser le premier volet, préalable nécessaire au second. De fait, au-delà des résultats propres à notre objet de recherche, le croisement entre géographie et architecture a aussi constitué une approche novatrice pour chacune des deux disciplines qui mériterait d'être développée pour penser différemment les questions foncières dans le développement territorial.

Le canton de La Grave (800 habitants) est géographiquement situé dans l'Oisans, sur le bassin versant de la Romanche, mais appartient administrativement au département des Hautes-Alpes (pour des raisons essentiellement historiques). Cette situation d'entre-deux engendre des dynamiques particulières : économiquement, le Pays de la Meije (dénomination « commerciale » du canton) est lié aux aires urbaines de Grenoble et de Lyon, mais dépend politiquement d'un « sud » assez éloigné tant en termes de distance que de culture. Qui plus est, le canton possède une identité propre, façonnée à la fois par des paysages uniques (vue exceptionnelle sur le massif de la Meije et ses glaciers), mais aussi par un développement singulier du tourisme : outre l'alpinisme estival historiquement très présent, le territoire n'a pas connu l'implantation d'une grande station de ski (bien que des projets aient existé), mais seulement celle d'un téléphérique (1976) utilisé d'abord l'été, puis ouvert l'hiver pour le « ski de printemps ». Les Vallons de la Meije que desservent ces bennes ont alors été « découverts » au début des années quatre-vingt-dix par quelques précurseurs de la mode du « freeride » (ski hors-piste), qui connaîtra un fort engouement dans la décennie suivante : d'un équipement jugé à l'époque « mal pensé, mal construit »<sup>142</sup>, le téléphérique est devenu aujourd'hui la quatrième entreprise la plus rentable des Hautes-Alpes<sup>143</sup>. Quant à nos

---

<sup>142</sup>Martin, N. le Téléphérique des Glaciers de la Meije a 30 ans. Le Dauphiné Libéré, 12.06.2006

<sup>143</sup>Infogreffe chiffres 2011, repris dans un article d'A. Chandellier dans le Dauphiné Libéré, juin 2012.

découvreurs du « spot », ils sont pour la plupart devenus les premiers migrants d'agrément du canton, suivis par de nombreux autres.

La situation démographique du canton enregistre une augmentation annuelle de 2,2% (chiffres INSEE 2009) de la population due essentiellement au solde migratoire (2%), et ce depuis les années quatre-vingt-dix : nous sommes donc en présence d'un marqueur caractéristique de la migration d'agrément. Cependant, la situation est contrastée entre les deux communes du canton : La Grave (« moteur » du tourisme local) enregistre une baisse de 0,5% tandis que Villar d'Arène, distante de 3km, voit sa population augmenter de 2,7% par an. Nous constatons ainsi le phénomène que nous avons mis au jour précédemment, à savoir que le foncier trop cher et peu disponible sur La Grave repousse la population permanente vers la périphérie, la commune de Villar d'Arène ayant quant à elle misé sur la libération de foncier constructible pour la résidence principale. La question qui se pose est donc de savoir comment « enrayer » ce phénomène, tout en apportant des réponses concrètes à un parc locatif vieillissant<sup>144</sup> et aux attentes des nouveaux habitants.

Le canton de La Grave s'inscrit à notre sens dans un régime sous influence touristique. Le tourisme est un fait déjà ancien, et l'image de la montagne, de l'alpinisme et du ski hors-piste ont contribué à la mise en désir du territoire pour l'installation de nouveaux habitants. Ainsi, le canton voit-il régulièrement l'arrivée de passionnés qui « franchissent le pas » vers l'habiter après une fréquentation touristique assidue, que ce soit de manière saisonnière ou permanente. Deux phases principales d'installation peuvent être à notre sens mises au jour :

- Une première période dans les années quatre-vingt qui voit arriver les « pionniers », passionnés du territoire qui s'installent comme professionnels de la montagne ou comme hôteliers. Nous sommes là dans la forme d'installation complète (recherche d'activité sur le canton, principalement dans le tourisme).
- Une seconde période depuis les années quatre-vingt-dix, portée par la mode du « freeride », plutôt sous la forme récréative (retraités, rentiers, ou figure particulière du « ski-bum » que nous avons développée en deuxième partie). Précisons tout de même

---

<sup>144</sup>Un programme ORIL (opération de restauration de l'immobilier de loisir) avait débuté en 2005, puis a été abandonné.



que de nombreux migrants sous forme récréative ont ensuite cherché (avec succès ou non – engendrant parfois le départ) à évoluer vers l'installation complète.

De fait, le canton est aujourd'hui confronté à de véritables problématiques concernant le logement :

- les lits touristiques doivent être préservés, voire améliorés (vétusté de certains hébergements locatifs constatés lors de la mise en place du programme ORIL) ;
- les nouveaux habitants qui arrivent souhaitent se loger à bon marché (relative indisponibilité de locations à l'année) ;
- les habitants qui se sédentarisent souhaitent investir pour s'installer plus durablement (cherté voire indisponibilité du foncier) ;
- le canton souhaite préserver son agriculture et donc ses terres pastorales ;
- enfin, du fait de la notoriété, du tourisme et de la proximité des grands bassins de population, la demande de résidence secondaire reste très forte.

Très logiquement, entre demande forte et rareté, les prix du foncier s'orientent à la hausse<sup>145</sup>. Les élus, quant à eux, s'interrogent pour conjuguer les problématiques exposées plus haut et maintenir un équilibre entre habitat et tourisme, tout en préservant l'aspect patrimonial et paysager. C'est donc cet ensemble de questionnements qui a amené à travailler avec l'équipe d'étudiants en architecture pour imaginer des solutions qui sortiraient quelque peu des sentiers battus.

Ainsi, les logements pensés par les jeunes architectes s'intègrent harmonieusement au hameau des Terrasses (situé sur la commune de La Grave), en densifiant le tissu plutôt qu'en accentuant le mitage. Ceux destinés aux habitants permanents renouvellent l'habitat traditionnel, en intégrant un sas d'entrée, de l'espace pour ranger le matériel de loisir, mais aussi des innovations comme le « salon en plein air » (système de verrières été et hiver), un « mini-appartement » indépendant destiné à recevoir des proches (intégration du phénomène VRF) ou à faire du locatif, sans oublier la présence systématique d'une pièce « bureau » à part, directement pensée pour le télétravail.

---

<sup>145</sup>Nous avons pu calculer une hausse du prix du terrain à bâtir de l'ordre de 10% par an durant les années 2000-2010, en prenant en compte les prix du m<sup>2</sup> équivalent d'une année sur l'autre. Cette situation semble s'atténuer sur les dernières années.



*Illustration 1: Repenser le logement pour les habitants permanents, v1*

*Source : rendu de l'atelier international « habiter la montagne habiter le paysage » XVème session • année 2010, ENSAG*



*Illustration 2: Repenser le logement pour les habitants permanents, v2*

*Source : rendu de l'atelier international « habiter la montagne habiter le paysage » XVème session • année 2010, ENSAG*

Les logements conçus pour l'accueil touristiques, quant à eux, sortent complètement de la logique d'immobilier collectif que l'on trouve habituellement en station : ils se présentent sous la forme de logements individualisés compacts d'une capacité de 4 à 8 lits, d'une superficie de 50 à 80 m<sup>2</sup>. Ce sont bien évidemment des espaces aménagés et équipés dans lesquels les mobiliers sont incorporés.



*Illustration 3: Repenser le logement touristique*

*Source : rendu de l'atelier international « habiter la montagne habiter le paysage » XVème session • année 2010, ENSAG*

Cette approche architecturale, si elle a reçu un accueil favorable des élus, n'a évidemment pas connu de déclinaison opérationnelle. Elle porte en elle différentes problématiques, qui ne sont pas localement encore en passe d'être traitées :

- Sur le plan culturel, le principe de la maison traditionnelle est bousculé : s'il ne semble pas gênant de continuer à construire des maisons à l'architecture classiquement périurbaine (qui se fondent très mal dans le décor), les programmes présentés ont été qualifiés de « futuristes », avec toute l'interprétation symbolique que l'on peut avoir de ce qualificatif... qui plus est, l'Architecte des Bâtiments de France (invité mais non présent lors du rendu) aurait nécessairement à rendre un avis si un tel programme devait voir le jour.
- Sur le plan foncier, rien n'a encore été décidé ni arbitré dans le PLU<sup>146</sup> vis-à-vis de surfaces à lotir ou non.
- La question des équipements est également prégnante pour savoir si l'on peut ou non accueillir des populations supplémentaires, de même que celles de la ressource en eau

<sup>146</sup>Plan Local d'Urbanisme

(régulièrement problématique) et du retraitement des eaux usées qui ne sera résolu que par la fin des travaux de la station d'épuration en 2016.

- Sur le plan du développement local, les élus n'ont pas encore réellement déterminé de stratégie, qui pourrait se traduire par des décisions sur le foncier touristique et résidentiel.
- Enfin, la problématique des migrations d'agrément n'est que peu appréhendée localement, et n'est en tout cas pas perçue comme un levier de développement.

Au final, cette étude réalisée avec l'œil des « jeunes » architectes ouvre davantage de pistes de réflexion qu'elle n'apporte de solutions concrètes. Ceci étant, elle permet à notre sens de sortir de la dualité lits touristiques / résidence permanente, en amenant une complémentarité possible et harmonieuse sur un territoire où cette question est éminemment prégnante. Comme nous le proposons dans le paragraphe précédent, les traductions concrètes ne pourraient émaner que d'une volonté politique locale forte, en s'intégrant dans une stratégie de développement locale intégrée, ambitieuse et innovante.

\*\*\*\*\*

Comme nous l'avons évoqué dans les parties précédentes, les différents auteurs ayant travaillé sur les migrations d'agrément ont très largement mis au jour que l'un des facteurs de motivation centraux de ce type de migration est la récréation. Comme cette dernière constitue également le leitmotiv de toute pratique touristique, nous avons pu émettre et à notre sens valider l'hypothèse que les attentes et les besoins des touristes et des nouveaux habitants en montagne ne sont pas antinomiques : c'est le cas par exemple en ce qui concerne les activités récréatives, les services et les équipements, et même l'habitat. Aussi, plutôt que de penser en opposition voire en conflit tourisme et résidence, les projets de développement futurs pourraient plutôt réfléchir à des complémentarités.

Les aménités doivent pour se faire (re)devenir le centre de gravité du développement territorial : ce sont ces dernières qui constituent l'attractivité des territoires, que ce soit pour le tourisme ou pour la résidence. Prises comme des ressources, les aménités pourraient à notre sens générer tout autant de la fréquentation touristique que de l'installation. Considérés ainsi, tourisme et résidence ne seraient plus en conflit mais au contraire constitutifs d'un même

projet, d'une même dynamique, celle de l'après-tourisme. Celle-ci ne serait pas, comme nous l'avons déjà proposé, un processus où le tourisme disparaît au profit de la résidence, mais bien plutôt une dynamique où le tourisme continuerait à jouer son rôle de mise en désir du territoire, générant l'arrivée de nouveaux habitants qui eux-mêmes deviendraient une ressource. Ces nouveaux acteurs du développement territorial peuvent ainsi jouer des rôles variés, selon les régimes d'après-tourisme concernés : renouvellement et diversification de l'activité économique, de la vie sociale, tourisme généré par le VRF ou par l'innovation, apparition de nouveaux services et d'activités récréatives... la palette peut être large et riche, montrant ainsi la diversité des trajectoires territoriales possibles au regard de ce que les migrations d'agrément peuvent « faire » au tourisme.

## **2.2 Des essais de compatibilités possibles pour un « développement harmonieux » entre tourisme et résidence : l'exemple de St Nizier**

---

Comme nous l'avons proposé précédemment, nous repartons du principe que les attentes récréatives des touristes et des habitants sont d'une certaine manière « compatibles », et que de ce fait un développement touristique prenant en compte cette double réalité est certainement possible. L'idée est donc de mettre fin à une certaine idée de « concurrence » qui semble exister entre tourisme et migration d'agrément, situation que nous avons décrite et illustrée dans le paragraphe précédent. Le principe sera donc ici d'étayer cette proposition, en nous appuyant sur l'étude que nous avons menée au cours de l'année 2011 pour le compte de la commune de Saint Nizier du Moucherotte présentée dans l'encart ci-après.

### **A propos de la trajectoire post-touristique de Saint-Nizier-du-Moucherotte**

*Extrait de Corneloup, J., Bourdeau, Ph., et Martin, N. (à paraître). L'habitabilité récréative à Saint-Nizier du Moucherotte (op. cit.).*

A l'amont de l'entre-deux Grenoble-Vercors et en rebord du Plateau du Vercors, le cas de la commune de Saint-Nizier-du Moucherotte est d'autant plus emblématique qu'il illustre une trajectoire territoriale au sein de laquelle le tourisme occupe une place à la fois centrale dans les représentations collectives et très ambiguë dans la société et l'économie locales. En effet, la commune a été créée en 1929 sur la base d'une légitimité fonctionnelle liée au développement de l'excursionnisme et du tourisme, aussi bien l'été que l'hiver, notamment grâce au tramway Grenoble-Villard-de-Lans et à la création d'un syndicat d'initiative en 1932. Puis, face à une agriculture déclinante, elle s'est donnée des airs de station de sports d'hiver au moment de l'implantation en 1955-56 d'une télécabine desservant un hôtel (3 étoiles, 25 chambres) proche du sommet du Moucherotte. Son apogée culmine dans les années 1960 avec l'installation de 4 téléskis et l'ouverture d'une Ecole du Ski Français. Cet essor a été parachevé à l'occasion des Jeux Olympiques de 1968 avec la construction d'un tremplin utilisé pour les épreuves de saut à ski . Et en parallèle au développement du ski alpin, 40 kilomètres de pistes de ski de fond ont été tracés. Durant cette période faste, une dizaine d'emplois, la plupart saisonniers, ont été créés dans le secteur des remontées mécaniques. Un petit projet immobilier au sommet du Moucherotte a aussi été envisagé, mais n'a pas été réalisé en raison de l'opposition de la SAFER. On notera qu'à l'exception des deux téléskis, les plus proches du village, les principales opérations d'aménagement touristique ont été réalisées à l'initiative d'opérateurs ou décideurs extérieurs au territoire, en l'occurrence un groupe privé d'Aix-en-Provence pour les équipements du Moucherotte, et l'Etat pour le tremplin olympique.

A son maximum atteint dans les années 1970, la capacité d'accueil de Saint-Nizier représente près de 300 lits répartis entre 4 hôtels (200 lits), des centres de séjours climatiques pour enfants (50 lits), et divers hébergements de type gîtes ruraux et maisons familiales (50 lits). Cette station somme toute très modeste bénéficie pourtant d'une notoriété que la mémoire locale associe volontiers à un « lieu de rendez-vous de la jet-set » ; une représentation héritée pour l'essentiel de la « belle époque » des années 1960, marquée par le

séjour de quelques vedettes de la chanson et du cinéma à l'Hôtel de l'Hermitage (Moucherotte) et du tournage d'un film sur place en 1961. Le déclin de la fonction touristique s'amorce dès la deuxième partie des années 1970, qui voit en 1977 la fermeture conjointe de la télécabine du Moucherotte, de l'Hôtel de l'Hermitage et des téléskis adjacents, les tentatives de reprise et de relance un temps envisagées se soldant par des échecs. L'ESF locale, qui compte encore 2 moniteurs en 1980, sera fermée peu de temps après. Seul le tremplin sera ponctuellement utilisé jusqu'en 1989 pour des compétitions de saut à ski avant d'être laissé à l'abandon. La désaffectation des équipements touristiques concernera aussi la saison estivale puisqu'une piste de luge d'été créée dans les années 1980 sera démantelée au début des années 1990.

La fonction résidentielle prend alors le pas sur la fonction touristique réduite à l'excursionnisme dans les années 1980 et 1990 : dès la fin des années 1970, une étude réalisée par l'Institut de Géographie Alpine évalue la fréquentation hivernale de Saint Nizier comme dépendante aux trois-quarts d'une clientèle grenobloise et rhônalpine issue des classes moyennes, seulement 19 % de visiteurs séjournant sur place (David et al., 1980). Le doublement de la population (de 575 habitants en 1990 à 1010 en 2008) va de pair avec la transformation progressive de tous les hôtels et hébergements en logements résidentiels. Le tournant post-touristique est alors clairement engagé, et sera symboliquement marqué en 2000-2001 par le chantier de nettoyage des friches de l'hôtel de l'Ermitage, de la télécabine et des remontées mécaniques du Moucherotte. Outre la friche du tremplin olympique, seuls subsistent aujourd'hui 2 téléskis symboliquement situés au cœur du village, qui ne fonctionnent que par intermittence, lorsque l'enneigement –de plus en plus aléatoire– le permet.

### *2.2.1 Une étude pour un « développement territorial et d'aménagement touristique et sportif durable »*

Fin 2010, la commune de St Nizier du Moucherotte décide de commanditer une étude<sup>147</sup> dont l'objet était de savoir s'il était opportun de remplacer ces fameux téléskis devenus obsolètes, ou de les démanteler purement et simplement. Lors de nos premiers

---

<sup>147</sup>Cette étude, à laquelle nous avons activement participé, a été menée sous l'égide de l'ANCEF (Association Nationale des Centres Et Foyers de ski de fond et de montagne).

échanges avec les élus, il apparaissait que cette problématique au premier abord assez simpliste cachait en fait nombre de questions sous-jacentes. Qui dit remise en état entend évidemment financements relativement importants pour une commune de cette taille, justifiant une telle étude. Apporter une réponse impliquait de comprendre à la fois l'usage qui était fait de ces installations, et de réfléchir à un réel projet pour celles-ci dans le cas où la décision serait de les remettre au goût du jour. Nous avons donc décidé en toute logique d'interroger les utilisateurs présumés de ces remontées, soient les excursionnistes<sup>148</sup> présents sur le site, les scolaires et bien entendu les habitants du village.

Les résultats furent pour le moins surprenants : sur le panel des habitants, 48,5% des personnes interrogées<sup>149</sup> utilisaient le site dans leur pratique hivernale, tandis que 75,2% considéraient que « le territoire de St Nizier est adapté à la pratique de mes loisirs ».

<b>saint nizier approprié loisirs</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	6	5,7%
oui	79	75,2%
non	20	19,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

*Illustration 4: Le site de Saint Nizier est-il approprié à la pratique de vos loisirs ?*

Concernant les excursionnistes, beaucoup sont des « fidèles » du lieu, et viennent de l'agglomération grenobloise, à la journée, la demi-journée, ou même pour quelques heures pour « prendre l'air ». L'hiver 2011 ayant été une année sans neige à St Nizier (zéro journée d'ouverture des téléskis), nous n'avons malheureusement pas pu interroger de véritables skieurs : cependant, nombre d'excursionnistes interrogés nous ont confié être attaché au ski à St Nizier, pour y avoir souvent fait leurs premiers pas sur les planches, ou pour son « passé olympique ».

Ces premiers résultats nous incitèrent à pousser plus avant notre réflexion et nos investigations. En effet, à travers cette question des téléskis, c'est en fait les fonctions touristiques du territoire qui étaient interrogées, et le passage à une fonction récréative qui est au cœur de notre interrogation théorique. Si comme nous l'avons évoqué précédemment, la

<sup>148</sup>L'absence d'hébergement sur la commune nous fait préférer ce terme à celui de touriste.

<sup>149</sup>105 questionnaires retournés en marie et 44 entretiens directs, soit environ 18% de la population de la commune interrogée.



fonction résidentielle à Saint Nizier a complètement remplacé la fonction touristique, le tourisme a-t-il encore quelque chose « à faire » avec le territoire ? Qui plus est, ces deux fonctions ne pourraient-elles pas devenir compatibles ? De fait, la tentation était grande de faire l'hypothèse que sur un territoire tel que Saint Nizier, les migrations d'agrément pourraient être à même de générer une nouvelle forme de tourisme... ce qui nous permettrait alors d'étayer l'une de nos dimensions « aval » du concept d'après-tourisme.

Ainsi, d'une simple problématique de remplacement d'appareils, sommes-nous arrivés avec le concours des élus et des habitants à la définition d'un « projet de développement territorial et d'aménagement touristique et sportif durable pour la commune de Saint Nizier du Moucherotte », projet évolutif qui repose sur la compréhension des mutations du tourisme et des problématiques liées à l'installation de nouveaux habitants relevant du cadre des migrations d'agrément. Cette redéfinition du projet impliquait d'étoffer quelque peu l'arsenal méthodologique, nécessitant non plus une « photographie » mais un véritable « portrait » de la population, avant d'enclencher et d'accompagner un véritable processus de concertation doté d'outils dédiés permettant une réflexion commune avec les habitants sur un tel projet, dans ses différentes dimensions.

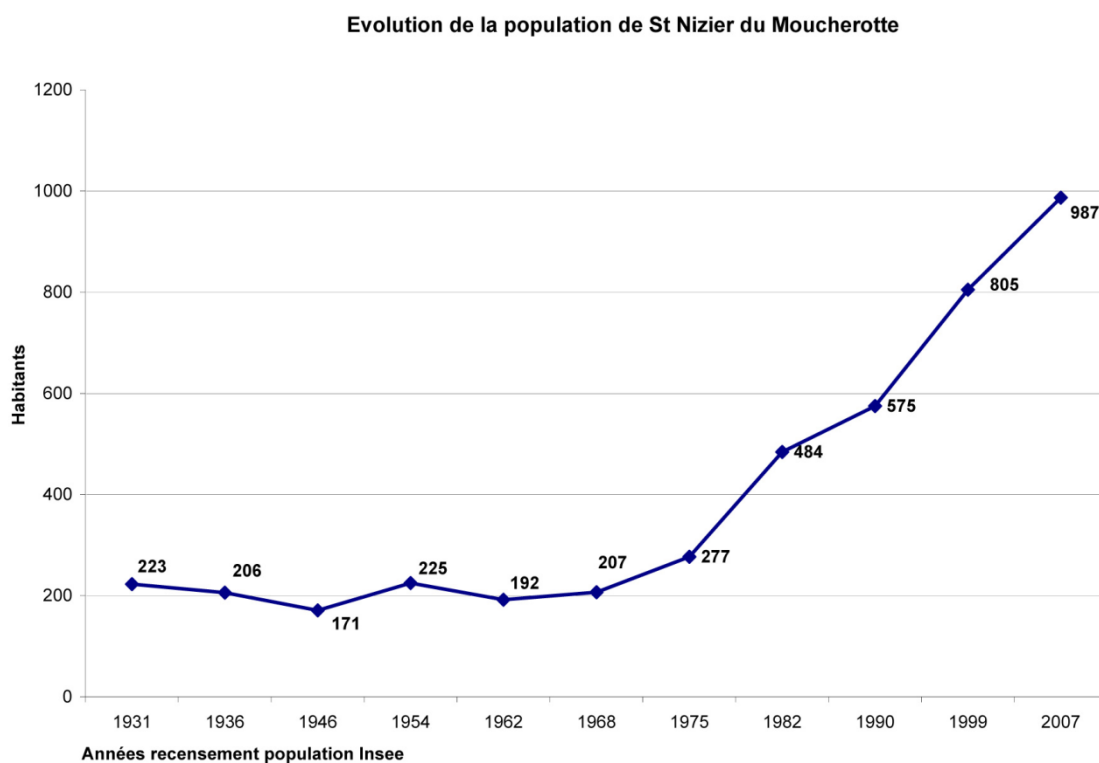
Plusieurs phases successives ont alors été définies, chacune comportant sa méthodologie propre :

- Une phase d'observation des caractéristiques socio-culturelles et socio-économiques de la population, et de ses pratiques récréatives : outre les données classiques de l'INSEE, nous avons également utilisé la série de questionnaires et d'entretiens mentionnés plus haut.
- Une série de réunions avec les socio-professionnels, les responsables associatifs, préparant une réunion publique plus importante à laquelle était conviée l'ensemble de la population (plus de cent personnes présentes). Ces réunions ont été intégralement retranscrites pour être ensuite analysées à l'aide d'un logiciel d'occurrence.
- Une restitution de l'ensemble de l'enquête à laquelle était encore une fois conviée la population, permettant de dessiner les premières perspectives de mise en œuvre du projet.

- La création d'un conseil communal de développement local, composé de différentes commissions animées par des habitants volontaires, permettant à la fois de sérier au mieux les composantes du projet, et d'utiliser à bon escient les compétences et bonnes volontés de la population.

Concernant les caractéristiques socio-culturelles et socio-économiques de la population, plusieurs évolutions majeures dans les dernières décennies ont retenu notre attention, qui sont autant de marqueurs du phénomène des migrations d'agrément :

- L'évolution démographique tout d'abord, la population ayant pratiquement triplé entre 1975 (277 habitants) et 1999 (804 habitants), pour atteindre quasiment le millier d'habitants aujourd'hui.

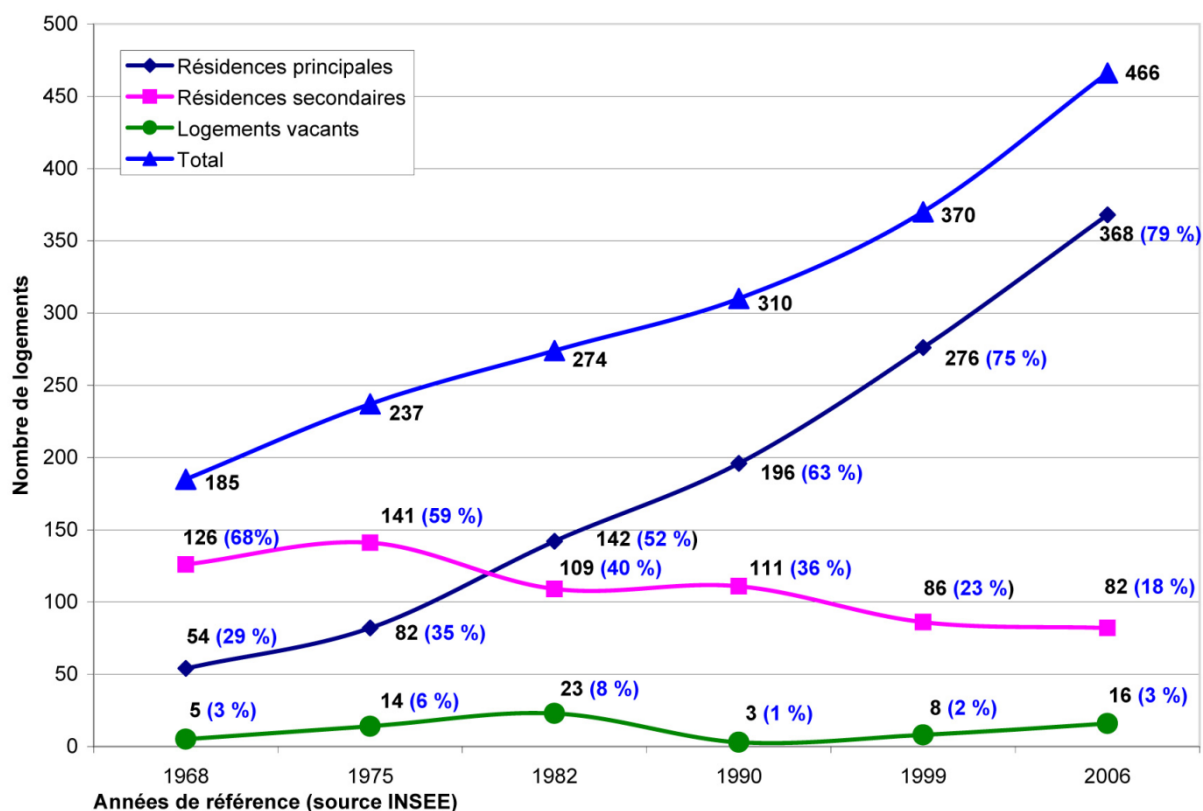


*Illustration 5: Evolution de la population de Saint Nizier du Moucherotte*

- L'évolution de la typologie de résidentialité ensuite, la périurbanisation de Saint Nizier pouvant facilement se lire dans l'évolution du poids de la résidence principale

par rapport à celui de la résidence secondaire. Le graphique ci-dessous met très explicitement en avant un croisement des deux courbes qui s'est opéré au tout début des années quatre-vingt. Le déclin de la fonction touristique du site évoqué précédemment a entraîné la mise en marché d'un certain nombre de logements secondaires, qui présentaient probablement aux yeux de leurs précédents propriétaires moins d'intérêt en l'absence d'infrastructures de loisirs. Ces logements ont trouvé acquéreurs auprès d'une nouvelle population alors qualifiée de « rurale » (Bauer et Roux, 1976), qui commence à investir fortement les franges périurbaines du bassin grenoblois.

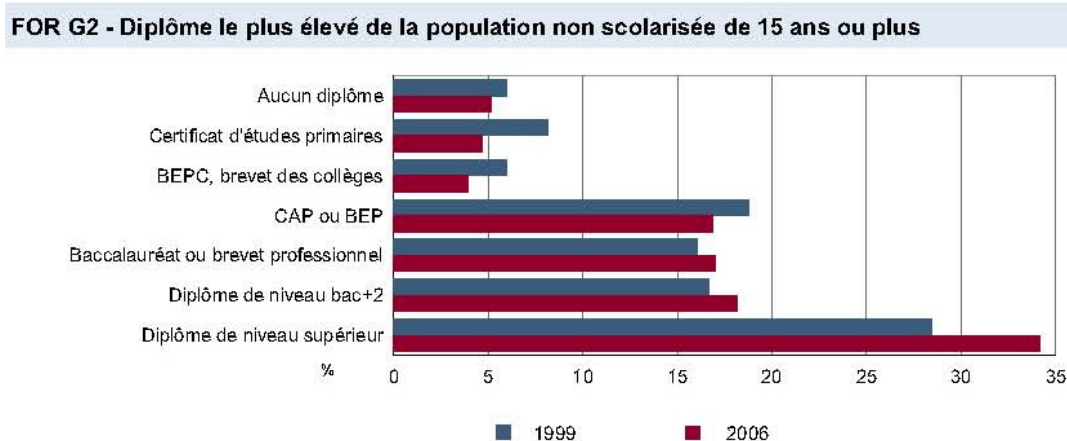
**Evolution du nombre de logements par typologie de résidence sur la commune de St Nizier du Moucherotte 1968 / 2006**



*Illustration 6: Evolution de logements par typologie de résidence sur la commune de Saint Nizier du Moucherotte 1968 / 2006*

- L'évolution du niveau de formation initiale des habitants enfin, et son corollaire logique, un niveau de revenus globalement élevé. La comparaison du niveau

d'instruction de la population entre 1999 et 2006 montre en particulier une poussée des diplômes de niveau supérieur. Parallèlement, 73% des ménages ont un revenu moyen par foyer fiscal autour de 38000 € (source INSEE, 2007).



*Illustration 7: Niveaux de formation de la population de St Nizier entre 1999 et 2006*

Nous sommes donc à notre sens en présence des principaux marqueurs du phénomène de migration d'agrément au sens de Moss : population qui augmente considérablement à partir des années quatre-vingt, déclin de la résidence secondaire au profit de la résidence principale, et installation de population au niveau d'instruction élevé (laissant présager une frange de créatifs culturels ?). Le village est-il ainsi soumis à une forme de gentrification alpine (Perlik, 2011, op. cit.) ? S'ajoute de surcroît à St Nizier une variable supplémentaire, à savoir la reconversion résidentielle d'une friche touristique, marqueur caractéristique d'un post-tourisme. Aussi ferons-nous l'hypothèse que le cas de cette commune est tout à fait caractéristique d'une dynamique globale d'après-tourisme, en conjuguant post-tourisme et migration d'agrément ; avec en point d'orgue un mode de développement qui se cherche une voie médiane entre tourisme et résidentialité. Notre étude, partie d'un problème simple, va donc entrer, sans y être nécessairement invitée au départ, de plein pied au cœur de cette problématique. Avec le recul, elle ne pouvait tout simplement pas s'y soustraire.

## 2.2.2 Habiter, vivre, être à Saint Nizier

Notre postulat de départ va donc partir du principe qu'en ce qui concerne la conception d'un projet de territoire, il ne s'agit plus de faire pour et sans les habitants (Laforgue, 2009), mais avec eux en modifiant la manière de penser l'action publique et le politique (Lascoumes, 2007). Le préalable indispensable sera donc d'étudier et de comprendre comment se définit aujourd'hui l'habiter à Saint Nizier du Moucherotte, qui peut se comprendre par le tryptique « habiter, vivre, être » (Jean, 2012, in Martin et al.) que nous avons proposé en titre. De manière pratique, à la question de ce que signifie « être de Saint Nizier », 84% des personnes interrogées nous ont indiqué qu'il suffisait, pour eux, « d'habiter à Saint Nizier »... et non – comme on l'entend parfois dans les milieux ruraux- d'être né sur le territoire, d'y être propriétaire, ou d'avoir quatre générations au cimetière !

être de Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	7,6%
Avoir des ascendants qui sont de Saint Nizier	8	7,6%
Etre né à Saint Nizier	7	6,7%
Etre propriétaire à Saint Nizier	22	21,0%
Habiter à Saint Nizier	88	83,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

*Illustration 8: Etre de Saint Nizier c'est ?*

Nous serions malgré tout tentés d'avancer qu'un tel chiffre n'aurait pu être obtenu si nous avions réalisé cette enquête quinze ans en arrière, et que celui-ci est révélateur d'une profonde mutation de la configuration sociogéographique de la population, comme le montre le tableau ci-dessous.

1ère génération Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
non	15	14,3%
oui	84	80,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

*Illustration 9: Famille implantée à Saint Nizier depuis ?*

Notre proposition s'appuiera donc sur l'idée du passage en une quarantaine d'années d'un régime d'habiter rural-touristique, à un régime de type « rurbain », puis aujourd'hui à un régime d'habiter récréatif (Corneloup, Bourdeau et Martin, op. cit.). En effet, jusqu'aux années quatre-vingt environ, la population Saint-Nizarde était essentiellement composée de personnes vivant et travaillant sur le territoire, que ce soit dans le domaine agricole ou touristique, deux mondes qui, on l'a vu, ont connu un déclin significatif. L'avènement de friches touristiques a alors eu pour effet la disponibilité d'un foncier relativement accessible, ex-lits marchands ou logements secondaires devenus moins attractifs du fait de l'absence d'infrastructures : ceci a permis l'arrivée d'une frange de population issue de l'agglomération proche, attirée en priorité par la possibilité d'accès à la propriété à prix moindre, et en second par le souhait de vivre au calme. Cette tendance nous a été confirmée par des entretiens avec des habitants arrivés sur la commune il y a une trentaine d'années. De fait, la population a été en grande partie renouvelée comme nous l'a montré le tableau précédent.

Au vu du prix du foncier à St Nizier, le coût de la vie n'est bien évidemment plus le facteur d'attractivité première : au contraire, les nouveaux habitants sont donc bien souvent obligés de payer un ticket d'entrée onéreux pour accéder à un projet de vie sur le territoire, ce qui nous rapproche du paradigme de la migration d'agrément. Ceci dit, les motivations avancées en priorité restent liées aux aménités rurales et à l'accession à la propriété, comme le montre le tableau ci-dessous.

motivation installation Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	7	6,7%
Aucun	12	11,4%
Naissance	7	6,7%
Famille recomposée	1	1,0%
Rapprochement familial	8	7,6%
Pouvoir accueillir parents et amis	5	4,8%
Installation dans la commune pour la retraite	7	6,7%
Retour dans la commune pour la retraite	3	2,9%
Mutation professionnelle	6	5,7%
Rapprochement lieu de travail	10	9,5%
Accession à la propriété	35	33,3%
Prix du foncier	10	9,5%
Quitter le milieu urbain	55	52,4%
Pour ne pas subir la pollution	38	36,2%
Par crainte de situations d'insécurité pour vous-mêmes	9	8,6%
Par crainte de situations d'insécurité pour vos enfants	13	12,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

*Illustration 10: Quel événement a motivé votre installation à Saint Nizier ?*

Le régime d'habiter récréatif de Saint Nizier constitue à notre sens un savant mélange entre la forme métropolitaine et la forme récréative de migration d'agrément (cf. 2<sup>ème</sup> partie). Comme nous l'avons proposé de manière théorique, « habiter » à St Nizier se concrétise par un contrat géographique qui lie l'habitant au territoire : à St Nizier, celui-ci passe notamment par la gestion des déplacements entre le « haut » (St Nizier) et le « bas » (l'agglomération grenobloise), qui doit être bien évidemment une contrainte acceptée : « *les gens qui montent à la journée (c'est l'impression que ça me donne), on a l'impression qu'ils regardent pour savoir qui on est, pour venir s'installer là-haut, alors qu'on pourrait très bien habiter à 10 min. en tram de notre boulot, il y en a certains qui se posent des questions, on a l'impression qu'on est un peu des bêtes curieuses* » (réunion publique, op. cit.).

Cette navette quotidienne est effectuée par une bonne majorité des habitants en ce qui concerne le travail, bien que certains opèrent des compromis (télétravail à domicile une partie de la semaine), ou « optimisent » le trajet : combinaison travail-loisir avec une activité culturelle en fin de journée, déplacement à vélo pour « profiter » de l'aspect sportif de la remontée, etc. La proximité de l'agglomération permet à certains « *d'habiter en haut mais de*

*vivre en bas* » (réunion publique, op. cit.), même si cette réalité est à notre sens de moins en moins vraie : comme nous l'avons déjà évoqué, 75,2% des personnes interrogées au cours de notre enquête ont répondu oui à la question « le territoire de St Nizier est-il adapté à la pratique de vos loisirs ? », démontrant ainsi l'ancrage récréatif des projets de migration : « *si je suis venu habiter St Nizier c'est comme certainement beaucoup de personnes pour profiter du calme, de l'air pur, du potentiel de rando, de ski et autre, et en contrepartie accepter des contraintes qui sont parfois difficiles, et donc tout ce cadre de vie j'espère pouvoir le conserver* » (réunion publique, op. cit.). Comme nous l'avons évoqué en deuxième partie, le contrat géographique fonctionne tant que les éléments constituant l'acceptabilité des déplacements restent équilibrés. Ainsi, les coûts de garde des enfants, le prix de l'essence, le bilan carbone, le transport des adolescents au collège et au lycée, le potentiel de loisirs (recentrage sur l'urbain pour ce qui concerne les activités culturelles), l'entretien du jardin (corvée ou agrément), le déneigement, le froid ou encore d'une manière plus radicale, le divorce ou le changement de travail peuvent aisément faire pencher la balance et devenir des facteurs déclenchant la rupture du contrat.

« Vivre » à St Nizier implique de la part du nouvel habitant la constitution de liens sociaux renforçant l'ancrage territorial : « *sur le lien social du village, il y a des choses qui fonctionnent très bien, des moteurs sociaux, des crèches qui réunissent les familles. (...) Est-ce que le lien social du village, est-ce qu'une aire de jeu, un lieu de rencontre qui ne serait pas un grand parc ludique mais des choses simples, des choses qui font que les gens se rencontrent en dehors du rythme scolaire, [seront des points abordés au cours de l'étude] ?* » (Réunion publique, op. cit.). Ce type de remarques, glanées au cours de notre enquête, tordent le cou aux éventuelles représentations de village-dortoir ; la vie à St Nizier s'inscrit ainsi dans différents cercles de socialité :

- Le premier concerne les relations amicales, de voisinage, ainsi que celles qui se tissent autour d'intérêts communs, tels notamment les enfants et l'école. Les activités récréatives sont également l'objet de liens sociaux, qui permettent à certains habitants de se reconnaître mutuellement dans un groupe (pratiquants de la randonnée, du footing ou du ski de fond) et de pratiquer ensemble.



- Le second est constitué de différents réseaux plus institutionnalisés, tels que les associations ou la vie communale : *« j'ai repris le club, on est en janvier, j'ai eu 10 % d'augmentation en 15 jours [...] J'ai organisé deux repas dansants à la salle des fêtes. Ça fait 240 repas, et 4 fois dans l'année on va manger chez Marina avec le club, on est une trentaine de personnes, donc le social c'est réunir des gens pour le plaisir d'être ensemble »* (réunion des associations, op. cit.). L'investissement dans ce type de lieu n'apparaît pas comme excessivement dynamique : les habitants invoquent souvent le manque de temps entre travail et temps de transport, mais regrettent souvent de n'être pas plus impliqués dans la vie du village et répondent bien volontiers quand une sollicitation leur est faite (en témoigne le succès des réunions publiques).
- Enfin, le troisième concerne la sociabilité électronique, qu'on ne saurait oublier : que ce soient les réseaux sociaux pour pratiquer une activité (Camptocamp pour l'alpinisme par exemple), pour être informés des nouvelles de la communauté (mailing des parents d'élèves), ou même pour organiser du covoiturage, la socialité proche ou lointaine passe très souvent par les réseaux sociaux.

Enfin, « être » à St Nizier implique de s'appropriier corporellement, socialement et culturellement le lieu pour en faire un espace de réalisation et d'expression de soi. Cette appropriation passe tout d'abord par une exploration très complète de toutes les facettes de la naturalité du territoire, le cadre de vie étant la motivation première du projet de migration : *« s'il y a de la neige tant mieux, s'il n'y en a pas tant pis [...] Il y a de la neige on fait du ski, il n'y a pas de neige, on n'en fait pas, il y a des fraises on en mange, il n'y en a pas, on n'en mange pas »* (réunion publique, op. cit.). Les sports de nature, mais aussi tout simplement les activités soft (balades, flâneries) seront autant d'occasion de découvrir chemins, forêts, sommets, itinéraires, voire d'innover et d'explorer les interstices pour ajouter sa propre marque au territoire.

L'appropriation culturelle passe quant à elle par une culture à acquérir sur l'histoire du territoire, au moyen d'informations glanées dans la littérature (peu fournie) ou dans les discussions avec les anciens. Ceci pourra éventuellement occasionner des points de friction : des résistances locales s'affichent lorsque des nouveaux habitants souhaitent écrire et diffuser un guide sur les pratiques locales ou sur un sentier d'interprétation puisant son contenu dans

le patrimoine historique du lieu. Conscients de ces réticences à leur égard, les néo-résidents s'arment de patience et d'humilité. Ils peuvent par exemple ostensiblement montrer la gratuité de leur démarche en montant un dossier sur le patrimoine local sans s'offusquer publiquement de le voir enterrer par la municipalité ; ou ils peuvent encore chercher à montrer l'intérêt général de leurs compétences sportives en les mobilisant au profit d'actions citoyennes, comme par exemple le nettoyage de sites naturels au cours desquels les cordes et techniques d'escalade seront utilisées pour retirer des pneus des scialets. Toujours est-il que cette culture locale nouvellement (et parfois durement) acquise trouvera un moyen de s'afficher par une retransmission aux proches ou aux amis de passage. Enfin, c'est bien entendu l'histoire personnelle sur le territoire, tissée au fil du temps et des expériences, qui contribuera à l'enracinement culturel de l'habitant et à l'émergence du sentiment « d'être de ».

### *2.2.3 D'un projet de développement touristique à un projet de territoire*

Comme nous l'avons évoqué plus haut, notre approche lors de cette étude a tout d'abord consisté à convaincre la municipalité que les habitants devaient être associés à la réflexion autour d'un projet de développement touristique. Or, le débat autour du renouvellement des téléskis a très rapidement débordé de son cadre strict pour poser plusieurs questions fondamentales :

- Les activités à caractère touristique sur le territoire sont génératrices de conflits d'usage avec les habitants, notamment en ce qui concerne le dérangement de leur vie quotidienne... et leurs propres activités récréatives.
- Néanmoins une partie de la population vit (encore ?) directement ou indirectement du tourisme : magasin de sport, commerces de proximité, restaurateurs...
- Bien que faisant la plupart de leurs achats « en bas » (dans l'agglomération), les habitants souhaitent le maintien et la revitalisation des commerces de proximité : leur viabilité économique doit alors en partie reposer sur la fréquentation touristique.
- L'hébergement marchand a totalement disparu du village, alors qu'une demande existe (randonneurs notamment).
- Du fait de l'absence ou de la vétusté des équipements, les habitants sont fréquemment amenés à se déplacer sur le Plateau dans le cadre de leurs activités récréatives : les

Saint Nizards pratiquent ainsi le ski alpin majoritairement à Lans en Vercors ou à Villard de Lans.

- Les équipements touristiques actuels (téléskis) ou à développer dans le futur servent également à la population dans le cadre de leurs activités récréatives.
- Le projet de liaison par câble depuis l'agglomération (hypothétique ?) pourrait bousculer profondément la géographie du territoire : habitudes de transport, fréquentation, aménagements de plates-formes modales...

Ces questionnements nous ont amené à dépasser très largement dans le cadre de notre étude la simple question technique de l'aménagement d'un espace et de l'implantation de quelques équipements. A partir de ces constats et des paramètres qui ont permis de les mettre en évidence, comment élaborer différents scénarios où le tourisme et les activités de pleine nature en montagne liées aux loisirs, aux sports, à l'environnement, et aux espaces naturels, soient un moyen de créer une activité économique supplémentaire et complémentaire à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat locaux ? Ainsi, le « projet de développement territorial et d'aménagement touristique et sportif durable pour la commune de Saint Nizier du Moucherotte » que nous serons amenés à proposer est un projet évolutif qui reposera sur quatre postulats fondamentaux :

- Habiter à Saint Nizier est un choix effectué essentiellement sur des critères récréatifs : ces aménités doivent être conservées et valorisées dans le cadre du projet.
- L'excursionnisme est un potentiel économique fort : il convient d'harmoniser les attentes de ces clientèles avec celles des habitants.
- Une activité touristique doit continuer à exister et à se développer dans de justes proportions, ne serait-ce que pour permettre de préserver commerces et équipements, et de sauvegarder une économie productive locale.
- L'implication active des habitants dans l'ingénierie de projet doit être recherchée et valorisée, ce qui implique de repenser les modalités de l'action publique.

Le quatrième postulat est bien évidemment celui qui a été mis prioritairement en œuvre. Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, sa traduction opérationnelle aura été la mise en place d'un conseil communal de développement local, pris en main par les habitants, avec différentes commissions censées rendre des conclusions opératoires aux élus à l'automne

2013. Il existe parmi ces dernières une commission particulière animée par les jeunes du village (11 à 19 ans), qui travaille sur les problématiques spécifiques de la jeunesse. Le principe est donc que les conclusions opératoires des commissions, qui travaillent sur base des trois premiers postulats, deviennent le socle de la construction du projet de développement. Ce dernier aura l'originalité de mêler harmonieusement tourisme et résidence, tant en ce qui concerne les aménagements, les services, ou encore l'animation de la commune. Son leitmotiv est d'être « un projet pour ceux qui y vivent, pour ceux qui en vivent, et pour ceux qui y sont accueillis » (Jean, op. cit.). Détail intéressant, il a d'ores et déjà été décidé que le Conseil communal de développement local sera pérenne au-delà de l'ingénierie du projet : preuve que cette forme de démocratie participative peut convenir aujourd'hui à des territoires ruraux, et que les personnes qui y habitent se sentent concernées par leur développement.

\*\*\*\*\*

L'exemple de Saint Nizier du Moucherotte, étayé par l'étude nous y menons, permet de mettre au jour une trajectoire territoriale d'après-tourisme. On peut y retracer de manière quasi parfaite la spirale post-touristique de Viard : d'aménités propices à une mise en tourisme, on a vu arriver puis périliter le développement d'une économie touristique, qui s'est vu remplacée par un processus de migrations d'agrément. Si l'on préfère utiliser la proposition de régimes d'après-tourisme que nous avons faite plus haut, St Nizier se situera plutôt dans un entre-deux entre le régime périurbain et le régime sous influence touristique.

Ce qui importe aujourd'hui est que cette trajectoire territoriale d'après-tourisme n'est pas à notre sens à son terme, mais bien plutôt à son commencement. C'est bien ce qui va se passer « après » qui est prégnant, c'est-à-dire comment un territoire comme St Nizier, qui a connu successivement tourisme et migration d'agrément, va demain parvenir à transcender cette dualité pour inventer une forme de développement médiane. Le principe est que d'une part un tourisme excursionniste existe et pourrait être développé, et que d'autre part les habitants, dans leur projet de migration, ont souvent recentré leurs pratiques récréatives sur le local : la réflexion s'engage donc pour notamment imaginer des équipements et services compatibles entre tourisme et récréation. Un tel modèle ne peut à notre sens n'être élaboré que de manière participative, en impliquant les citoyens comme cela est en train de se faire sur ce territoire. Nous sommes en effet là typiquement dans une approche par les capacités

telle que nous la proposons en deuxième partie : dans le sens où ce sont les individus eux-mêmes, par leurs capacités individuelles, qui sont à même d'identifier et de faire fructifier des capacités territoriales de St Nizier, qui ne sont plus nécessairement les mêmes que celles qui ont prévalu à la mise en tourisme passée, mais qui par contre sont celles qui seront très certainement la base d'un développement futur que l'on qualifiera peut-être de « récréatif ».

## ***Conclusion du chapitre 2***

L'hypothèse de ce chapitre avançait l'idée qu'un modèle de développement intégré pouvait exister entre les deux modes « classiques » de développement rural que sont la mise en tourisme et l'installation de nouveaux habitants. Le principe de base de cette réflexion est que ce sont bel et bien les mêmes aménités qui attirent en montagne le tourisme et la migration d'agrément. L'équation que nous avons proposée en deuxième partie fonctionne selon le même esprit, à savoir que l'individu intègre dans son calcul le prix implicite de ces aménités pour prendre la décision de séjourner ou de s'installer sur un territoire.

Dans cette perspective, on peut arguer que les principales attentes et besoins des touristes sont compatibles avec ceux des nouveaux habitants, pour peu qu'on les pense de manière intelligente et innovante. Ainsi, on a pu repérer sur le terrain que les espaces et équipements dédiés à la récréation (pistes de ski, piscine, salles de sport, bancs publics, etc.) sont utilisés indifféremment, tandis que les services et commerces peuvent également l'être, dans la mesure où une impulsion politique incite les opérateurs privés à considérer l'économie résidentielle du territoire, et que le tourisme se dé-saisonne quelque peu. De même, plutôt que de continuer à construire de manière déraisonnable de l'immobilier touristique neuf et de pester contre la reconversion résidentielle, il est certainement possible de penser différemment l'occupation foncière du territoire, en considérant que tourisme et migration d'agrément peuvent constituer un ensemble indicible et en imaginant avec l'aide des architectes un habitat innovant respectant de surcroît l'aspect patrimonial.

Les propositions énumérées ci-dessus peuvent bien évidemment paraître utopiques. On constate sur le terrain que le « tout-tourisme » a encore de beaux jours devant lui, et que très souvent dans les lieux touristiques les habitants ont concrètement du mal à se loger, quand il ne sont pas repoussés vers les communes périphériques. A l'inverse, dans d'autres lieux où la migration d'agrément est très prégnante, les nouveaux habitants ont parfois tendance à considérer le tourisme comme une nuisance (en particulier quand ils n'en vivent pas), ou tout du moins comme un mal nécessaire. Nous sommes donc encore assez loin de rencontrer des projets de développement territoriaux intégrant harmonieusement tourisme et migration d'agrément comme capacités territoriales. Le projet qui se dessine à St Nizier du Moucherotte

ira-t-il dans ce sens ? Toujours est-il que l'après-tourisme acquiert ici un nouveau statut : celui de pouvoir être appréhendé non plus comme un ensemble de formes d'évolution du tourisme, mais comme un projet de développement territorial, complétant ainsi les trajectoires territoriales d'après-tourisme que nous avons pu mettre au jour précédemment.

### **Conclusion de la partie 3**

Après avoir défini puis observé le phénomène de migration d'agrément au travers d'un paradigme individuel, notre propos dans cette troisième partie consistait à l'appréhender par le prisme d'un paradigme territorial : à savoir « ce que font » les migrations d'agrément aux territoires sur lesquels elles s'exercent. Peu d'auteurs se sont intéressés à cette dimension, hormis Moss (2006) qui a proposé différents scénarios d'évolutions territoriales, et Viard (2000) qui a proposé la notion de « spirale post-touristique ». Notre objectif était aussi de nous permettre de caractériser une dimension « aval » du concept d'après-tourisme qui nous occupe, ce qui lui confèrera peut-être ainsi une dimension opératoire. Ainsi, nous parlons bien ici de processus (d'amont en aval), que nous nommerons trajectoire territoriale d'après-tourisme.

La transformation principale qu'opèrent les migrations d'agrément sur les territoires est d'en modifier les fonctions touristiques. Ainsi, le foncier est impacté, tant par une hausse mécanique des prix que par la reconversion résidentielle de logements marchands, enrayant le mécanisme économique des stations de sports d'hiver : ce qui constituerait un impact plutôt négatif. De manière positive, la migration d'agrément a aussi souvent pour effet de démultiplier l'économie résidentielle des territoires, qui s'ajoute ainsi aux revenus générés par le tourisme, impliquant de raisonner désormais en termes d'économie présentielle. Cette nouvelle forme d'économie, à notre sens prometteuse, est encore souvent mal appréhendée dans les territoires, que ce soit par les politiques ou les opérateurs économiques.

En partant de ces impacts sur les fonctions touristiques, nous avons pu identifier à notre tour différentes figures d'évolution des territoires soumis au phénomène de migrations d'agrément, figures que nous nommons « régimes d'après-tourisme », qui constituent donc à notre sens les différentes formes possibles pour notre dimension « aval » du concept d'après-tourisme. Ainsi, nous proposons quatre régimes d'après-tourisme, qui reprennent des terminologies communes en géographie : un régime de type périurbain, un régime sous influence urbaine, un régime de type rural, un régime sous influence touristique. On pourra alors dire que nos propositions de régimes sont déterminées selon la manière dont le tourisme



a « façonné » le territoire, en exerçant son influence en amont (mise en tourisme vs mise en désir) et en aval (tourisme vs récréation), de manière directe ou indirecte (aménités territoriales directement mises en tourisme, ou facteurs d'attraction de la migration d'agrément par les valeurs que nous avons apprises du tourisme). N'oublions pas également la dimension temporelle qui a une influence non négligeable sur ce « façonnement ». Notre proposition pourra être schématisée par le tableau suivant :

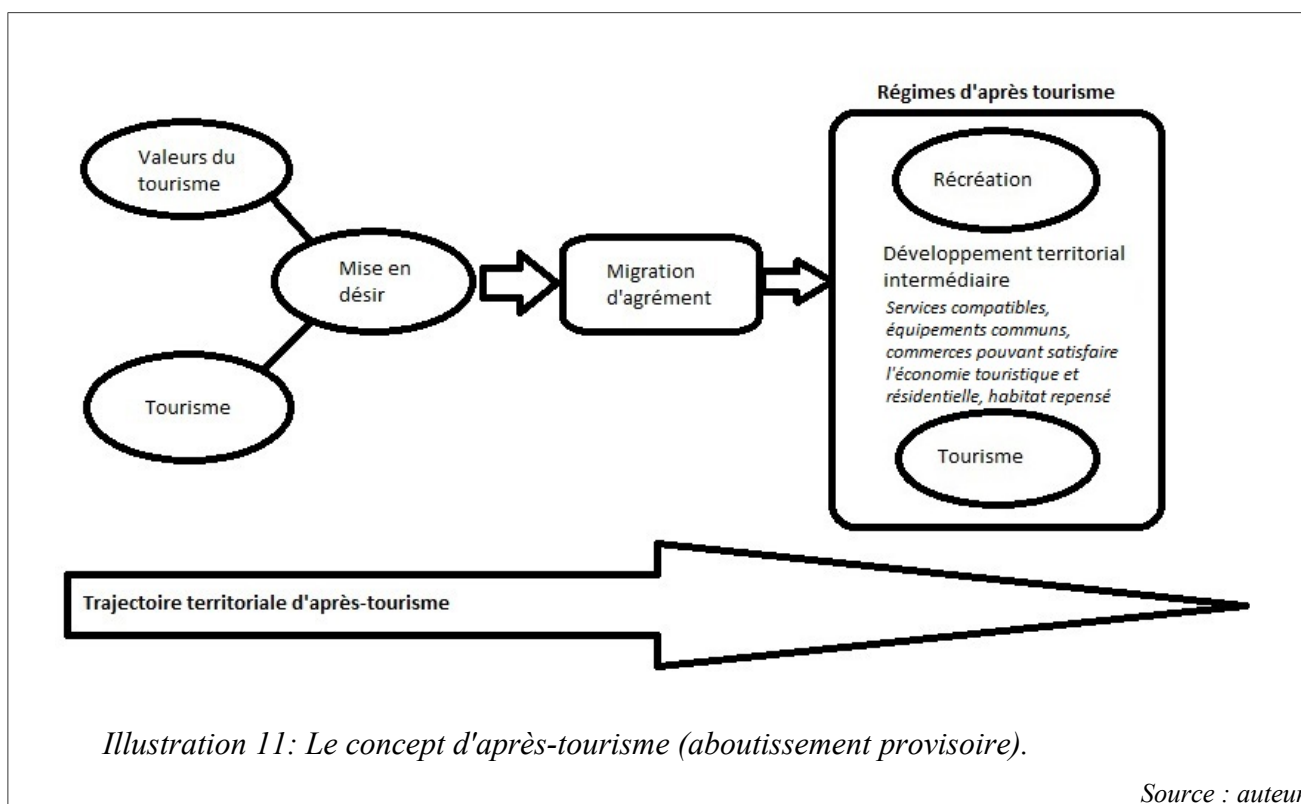
	<b>Régime péri-urbain</b>	<b>Régime sous influence urbaine</b>	<b>Régime rural</b>	<b>Régime sous influence touristique</b>
<b>Rôle amont du tourisme</b>	Direct ou indirect	Direct ou indirect	Direct ou indirect	Direct
<b>Principales formes de migration d'agrément rencontrées</b>	Forme métropolitaine	Forme métropolitaine Installation complète	Forme métropolitaine Installation complète Forme refuge	Forme métropolitaine Installation complète Forme récréative
<b>Temporalité du phénomène de migrations d'agrément</b>	Début dans les années soixante-dix, apogée dans les années quatre-vingt et tassement	Début dans les années quatre-vingt, apogée dans les années quatre-vingt-dix	Début dans les années quatre-vingt-dix, apogée dans les années deux mille, tassement ?	Multiplés phases d'installation
<b>Evolution du foncier</b>	Foncier peu cher au départ, évolution continue à la hausse, rareté.	Foncier peu cher au départ, évolution à la hausse, tassement	Foncier peu cher au départ, évolution à la hausse	Foncier déjà cher, évolution à la hausse, rareté, migrations vers les marges
<b>Evolution de la sociologie de la population locale</b>	Population agricole vers classe moyenne navetteuse, puis gentrification	Population agricole vers classe moyenne navetteuse ou installée, retraités	Population agricole qui se mixe avec une classe moyenne installée, et population en fragilité sociale, retraités	Sociologie complexe : familles anciennes de propriétaires, travailleurs du tourisme, saisonniers, retraités, gentrification récréative
<b>Evolution de l'économie locale</b>	Agriculture et tourisme, vers économie résidentielle	Agriculture vers économie résidentielle et tourisme de proximité	Agriculture qui se mixe avec économie résidentielle et tourisme	Tourisme qui se mixe avec économie résidentielle
<b>Evolution des politiques locales</b>	Accueil, puis gestion des migrations d'agrément. Gestion de la pression foncière.	Accueil, puis gestion des migrations d'agrément.	Accueil des d'agrément, voire politiques d'accueil dynamiques.	Protection du parc de lits touristiques, gestion ou hostilité envers les migrations d'agrément
<b>Transformation des fonctions touristiques</b>	Tourisme vers récréation. Réapparition / renforcement du tourisme, recherche d'harmonie avec la récréation	Apparition des pratiques récréatives, éventuellement du tourisme suite aux MA.	Tourisme qui se renforce avec les MA	Pas ou peu de transformation

*Tableau 11: Dynamique des régimes d'après-tourisme*

*Source : élaboration de l'auteur*

Les auteurs ayant travaillé sur « l'après » migration d'agrément envisagent en général un futur relativement sombre, qui se traduit soit par la disparition du tourisme au profit de la

migration d'agrément (Viard, Moss), soit au contraire par une usure au fil du temps du phénomène d'installations et d'un retour au tourisme de masse (Moss), ou encore par un embourgeoisement des villages de montagne avec des personnes qui ne vivent pas réellement sur et par le territoire (Perlik). A l'inverse de ces trois scénarios, nous proposons au contraire qu'un développement territorial intermédiaire entre tourisme et migration d'agrément est possible, si l'on considère que visiteurs et habitants ont des motivations initiales similaires, et qu'équipements, aménagements, services ou encore habitat peuvent être pensés non plus en opposition mais en complémentarité. L'exemple de St Nizier du Moucherotte montre qu'à condition d'associer pleinement les habitants au processus, un territoire pourra considérer la migration d'agrément comme une capacité territoriale à même de redéfinir un développement harmonieux qui pariera sur une économie présentielle. En ces termes, l'après-tourisme pourra acquérir le statut de projet de développement territorial, projet qui sera toujours spécifique au territoire concerné mais qui pourra être déterminé selon le régime d'après-tourisme qui aura pu être repéré. Ainsi, le concept d'après-tourisme peut-il à présent être appréhendé en termes de processus opérationnel, au l'on pourra résumer par le schéma suivant :



*Illustration 11: Le concept d'après-tourisme (aboutissement provisoire).*

*Source : auteur*





## Conclusion générale

Le phénomène de repeuplement des territoires ruraux français (presque) généralisé, révélé par les chiffres des recensements successifs des trois dernières décennies, pose un grand nombre de questions à la géographie, notamment lorsqu'il s'agit d'y apporter des clés de lisibilité, et d'autre part de le conceptualiser. Relativisons cependant : les variations de population que nous pouvons observer ne constituent pas un phénomène massif, mais se lisent au contraire avec des pourcentages d'augmentation de population plutôt diffus. Aussi, si nous pouvons légitimement parler de transgression des modèles migratoires classiques (qui postulent que les villes et les bassins d'emplois sont les principaux attracteurs de la migration), nous ne sommes pas non plus face à une remise en cause totale de ces modèles dits gravitaires, qui restent (et resteront probablement ?) les plus nombreux en volume.

Malgré tout, ces installations de nouveaux habitants sont de nature à brosser un nouveau visage des territoires ruraux et montagnards, et invitent le chercheur à dépasser les cadres de pensée habituels pour réfléchir à de nouvelles perspectives heuristiques et à de nouveaux indicateurs. Développé par Laurence Moss et de nombreux autres chercheurs, le paradigme des migrations d'agrément (Amenity Migrations) est efficace pour appréhender le phénomène : avec sa double dimension facteurs de motivation / facteurs de facilitation, il offre un cadre de lecture permettant de comprendre les logiques d'actions des nouveaux habitants de la campagne. Défini comme un « mouvement vers, ou adjacent aux lieux perçus comme ruraux et offrant un environnement naturel de meilleure qualité et/ou des cultures plus distinctives » (Moss & Glorioso, 2011), le concept suggère de surcroît, dans sa dernière version, que l'impact de ce type de migrations n'est pas neutre sur les territoires sur lesquels elles s'exercent.

Nous avons ainsi mis en exergue ce phénomène de migrations d'agrément au cours de ces pages, en l'appliquant à un « panel » diversifié de configurations péri-urbaines, rurales et montagnardes faisant l'objet d'une gradation de présence, d'intensité et d'ancienneté de l'activité touristique, ainsi que de processus de métropolisation et de transition post-touristique et post-agricole :

- des configurations péri-rurales (Matheysine et Trièves, Isère) ;
- une configuration intermédiaire péri-urbain / rural (Plateau du Vercors, Isère) ;
- des configurations de type touristique (Maurienne - Savoie, Oisans - Isère, vallée de Chamonix – Haute-Savoie).

Nous avons par ailleurs suggéré que les migrations d'agrément s'offrent à deux focales de lecture : un paradigme individuel par lequel on s'intéresse aux trajectoires de vie des individus au travers de leur projet migratoire, et un paradigme territorial où l'angle d'attaque sera ce que « font » les migrations d'agrément aux territoires ruraux et montagnards.

Bien entendu, le concept de migrations d'agrément présente également des limites, dont nos études de cas rendent compte : tout d'abord des limites pratiques, du fait que nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, d'outils concrets pour mesurer de manière fiable les migrations d'agrément. Elles sont de fait souvent mises au jour par le croisement de différents indicateurs proposés par certains auteurs (comme le taux de présence de Christophe Terrier) : nous avons pu de notre côté mettre en évidence que l'utilisation du nombre de résidences principales et de résidences secondaires pouvait être un indicateur fécond, notamment lorsque ces courbes viennent à se croiser comme nous l'avons mis en évidence sur l'exemple de St Nizier du Moucherotte. Au final, notre proposition pour caractériser de manière efficace la présence de migration d'agrément sur un territoire tiendra en trois critères :

1. Être en présence d'un accroissement même diffus de population sur les derniers recensements ;
2. Considérer qu'il n'y a pas eu dans le même temps de développement économique remarquable du territoire qui aurait pu engendrer les mécanismes gravitaires ;
3. Justifier par un certain nombre d'enquêtes qualitatives auprès des « nouveaux installés » que la dimension « agrément » est prépondérante dans le choix d'installation.

Nous avons pu ensuite mettre en avant certaines limites théoriques au concept : outre celles que certains auteurs ont pu proposer -tels Manfred Perlik (Perlik, 2012, in Martin et al. 2012)-, notre propos aura été de démontrer que les migrations d'agrément ne doivent pas être prises en tant qu'objet mais en tant que processus. Dans cette perspective, nous arguerons que

ce phénomène n'existe pas « seul », mais s'insère au contraire dans une dynamique globale de changements sociétaux profonds. C'est cette dynamique que nous nommerons après-tourisme : l'un des objectifs de ce travail de thèse aura été de contribuer à la construction de ce concept en chantier, imparfait et temporaire comme le désigne Philippe Bourdeau.

Le postulat de l'après-tourisme repose sur un double rôle joué par le tourisme, que l'on pourra qualifier d'inattendu. D'une part, le tourisme a « révélé » certains territoires en les mettant en désir, ou a mis au jour des aménités territoriales liées aux valeurs portées par le tourisme : eau, soleil, montagne, par exemple. D'autre part, les vacances et les loisirs ont été des vecteurs de transformation profonde de la société, qui ont permis l'émergence d'une culture des loisirs, d'où des valeurs récréatives peu à peu promues en valeurs centrales dans les choix de vie des individus. Cette double dimension -territoires où les aménités sont mises en désir et deviennent des avantages comparatifs territoriaux, et valeurs récréatives prépondérantes- influe très fortement le choix de vie des individus et constitue de facto le méta-motivateur central permettant la migration d'agrément : c'est ce que nous avons nommé la dimension amont de l'après-tourisme, dont les migrations d'agrément constituent à la fois une composante (non exclusive) et un indicateur...

Cette transformation des modes de vie, où l'hybridation entre lieu de vie, lieu de travail et lieu récréatif, devient possible, et où la dé-différentiation entre l'Ici et l'Ailleurs devient norme, invite à « regarder » les projets migratoires des individus de manière différente, et à les inscrire dans une dimension d'historicité pour les relier à ces changements sociétaux. Nous sommes donc en présence d'un côté d'une équation -que nous avons mise au jour<sup>150</sup>- posée par l'individu pour déterminer ses choix d'installation, où la valeur des aménités récréatives est parfois supérieure à celle du revenu stricto-sensu. Celle-ci engendre un « contrat géographique » que les individus passent avec le territoire sur lequel ils s'installent, qui en définit l'habitabilité propre à chacun. D'un autre côté, les transformations sociétales liées au triomphe des valeurs vacancières que nous avons évoqué influent fortement sur l'idée même de migrer à la campagne (ruralité idéalisée, mobilité rendue possible, etc.). C'est bien cette double dimension, historicité et « contrat » géographique, que nous nous sommes proposé de cerner et de comprendre au cours de ces pages, et qui nous a amené à

---

<sup>150</sup> $R2 + PI \text{ aménités} > R1$

Où R1 est le revenu antérieur à la migration, R2 le revenu suite à la migration, et PI le prix implicite des aménités du lieu de migration. De fait, si PI est très important, on peut accepter que R2 soit éventuellement inférieur à R1. Bien entendu, ce calcul doit également être pondéré du coût de la vie dans le lieu d'arrivée.



dépasser les approches par « typologie » de migrants, en proposant la notion de formes de migrations d'agrément : métropolitaine, installation complète, refuge, et récréative.

Ainsi, nous avons par exemple pu observer que les territoires situés dans les sphères d'influences de la métropole Grenobloise (Trièves, Vercors, Oisans) étaient propices aux formes métropolitaines, et ce d'autant plus que la distance est faible (comme à Saint Nizier). L'installation complète est favorisée soit par la possibilité de développer un projet sur un territoire (exemple de la zone artisanale à Mens), soit par les fonctions touristiques du territoire (comme en Oisans), qui offrent des opportunités de création ou de gestion d'infrastructures liées au tourisme (ex. hébergement). La forme récréative, quant à elle, requiert souvent la logique de « spot » (Mao, 2003) : la vallée de Chamonix ou le canton de La Grave, territoires fétiches des alpinistes et des skieurs hors-piste, se prêtent ainsi particulièrement bien à ce type d'installations.

Nous avons considéré que le phénomène de migrations d'agrément est en quelque sorte le pivot de la dynamique d'après-tourisme. En effet, il en possède non seulement les caractéristiques (dépassement de l'utopie et de l'uchronie touristique, reconfiguration des liens entre l'Ici et l'Ailleurs, hybridation et recherche de continuums entre travail, habiter et récréation), mais il est en est à notre sens l'un des marqueurs territoriaux principaux : en quelque sorte, l'avènement de migrations d'agrément serait à même de « révéler » l'enclenchement d'une dynamique d'après-tourisme sur un territoire. Ainsi, nous avons posé comme hypothèse, à l'instar d'autres auteurs, que l'arrivée de populations nouvelles sur un territoire n'est pas neutre pour celui-ci : ces installations sont à même de modifier profondément les fonctions touristiques du territoire, alors même que, ironie du sort, le tourisme aura été comme nous l'avons proposé plus haut le facteur principal générant ces dynamiques migratoires.

Par exemple, nous avons pu établir que « l'attractivité » de Saint Nizier a été fondée à la fois par la mise en tourisme de ce territoire qui en a construit l'image (tremplin Olympique, hôtel de l'Ermitage, ski alpin et nordique, etc.), mais aussi par des valeurs apprises du tourisme (paysage, montagne...) ; peu à peu, les migrations d'agrément ont « remplacé » le tourisme, notamment au sein de l'immobilier : les fonctions touristiques du territoire ont à l'heure actuelle pratiquement disparu (absence d'hébergement), mais sont en pleine

réinterrogation notamment vis-à-vis du rôle récréatif prêté au territoire saint-nizard, que ce soit pour ses habitants ou pour ceux de l'aire grenobloise proche.

Ce sont ces recompositions territoriales engendrées par les migrations d'agrément que nous nommerons la dimension aval de l'après-tourisme. Contrairement aux études s'intéressant aux trajectoires migratoires des individus (assez nombreuses dans la littérature), ce champ d'investigation était en relative jachère à l'heure de commencer ces pages, hormis certaines esquisses telles la spirale post-touristique proposée par Jean Viard. En premier lieu, nous nous sommes attachés à déterminer la nature de ces impacts sur la fonction touristique que pouvait exercer la migration d'agrément sur les territoires : la reconversion de lits touristiques en résidentiel, le prix du foncier, les services à la population, le développement de l'économie résidentielle, ou encore l'influence sur le statut des territoires concernés sont quelques-unes des incidences, positives et négatives que nous avons pu mettre au jour. Nous avons pu par ailleurs pointer la difficulté de mesure de celles-ci : le développement d'outils pertinents et efficaces pour ce faire pourrait ainsi constituer un large champ de recherche pour l'avenir. Toutefois, il apparaît que l'influence que peuvent avoir les migrations d'agrément sur la transformation des fonctions touristiques des territoires n'est pas uniforme ; elle s'exerce au contraire de manière différenciée selon les territoires, selon trois facteurs que nous avons proposé :

1. La « notoriété » touristique du territoire, c'est-à-dire la façon dont il aura été mis en désir par le tourisme, souvent liée à l'ancienneté et l'intensité de cette mise en tourisme : l'exemple de Chamonix est ici assez parlant pour étayer le propos, avec un tourisme ancien et renommé.
2. La « valeur » des aménités du territoire, qui est déterminée comme nous l'avons proposé précédemment par l'imaginaire du tourisme : ainsi, la comparaison que nous avons pu établir entre l'Oisans (hauts sommets renommés, Parc des Écrins, grands cols cyclistes...) et la Maurienne aux montagnes moins « connues » bien que tout aussi belles !
3. La proximité d'une aire urbaine influente et dynamique : là encore, l'Oisans, le Trièves ou le plateau du Vercors possèdent l'atout de se situer en dessous de la

« distance psychologique » d'une heure de trajet de l'aire urbaine grenobloise, qui, comme nous avons pu l'observer, apparaît souvent comme un seuil d'éloignement rédhibitoire pour les individus.

Selon la configuration et l'histoire du territoire, ces facteurs peuvent se compléter et s'additionner, ou au contraire s'isoler, notamment si le territoire n'a pas connu de mise en tourisme antérieure (auquel cas c'est le second et le troisième facteur qui peuvent être prépondérants). La temporalité aura également un rôle important. Ces différents facteurs nous ont ainsi permis de proposer une ébauche de différents modèles d'évolution, que nous avons nommé régimes d'après-tourisme. Reprenant les nomenclatures issues de l'INSEE, notre proposition de régimes est au nombre de quatre : un régime de type périurbain, un régime sous influence urbaine, un régime de type rural, un régime sous influence touristique.

Selon ces régimes, nous avons pu observer des évolutions différenciées, caractérisant un rôle direct ou indirect du tourisme : ainsi, sur certains territoires, les fonctions touristiques ont pu évoluer vers des fonctions récréatives péri-urbaines (comme à St Nizier), tandis que sur d'autres, les fonctions touristiques se conjuguent avec les fonctions récréatives et auto-entretiennent la migration d'agrément (comme à Chamonix ou dans l'Oisans). Sur d'autres territoires enfin, comme dans le Trièves, les aménités ont généré directement la migration d'agrément dans passer par la phase de mise en tourisme ; le tourisme pouvant même parfois apparaître par la suite, par le jeu des « Visiting Relatives and Friends » ou d'une mise en tourisme opérée par les migrants eux-mêmes (ouverture d'hébergements et de prestations de services par exemple), ce qui pourra s'apparenter à l'activation d'une ressource latente.

Enfin, notre dernier questionnement au cours de ce travail aura été d'interroger les modèles de développement des territoires ruraux et montagnards. En effet, nous connaissions jusqu'alors le modèle de la mise en tourisme (fort usité –usé ?- depuis longtemps), et plus récemment le modèle d'attractivité de nouvelles populations que nous avons développé en première partie (notamment dans le Massif Central). Ces deux modèles ont pour point commun de miser sur l'effet starter. En effet, il est admis et démontré depuis longtemps que le tourisme crée de l'activité et donc du revenu et de l'emploi, mais aussi depuis une époque plus récente que les opérateurs territoriaux dynamiques et innovants que sont les nouveaux

habitants sont à même de faire fructifier les ressources des territoires sur lesquels ils s'installent.

Pour notre part, nous postulons que le tourisme possède en fait un double effet d'entraînement : sur l'économie productive d'un côté, mais aussi sur l'économie résidentielle, puisque le tourisme produit la migration d'agrément. De fait, nous avons proposé que la combinaison « tourisme + migration d'agrément » est prometteuse pour le développement territorial, du moins sur le papier : elle serait en effet à même de générer une économie de type présentielle. Cette combinaison suppose qu'un modèle de développement intermédiaire (par rapport aux deux autres modèles présentés plus haut) est possible ; il implique que, si la migration d'agrément est faite d'une recherche de continuums et d'arrangements entre lieu de vie, travail, et récréation, les besoins qui y sont liés sont les mêmes que ceux recherchés pour le tourisme. L'équation que posent les individus dans leur choix d'installation serait peu ou prou la même que le calcul qu'effectue le vacancier dans le choix de sa destination de vacances (la « triple réduction » de Lajarge, 2006).

Ainsi, les aménagements ou les logements, par exemple, plutôt que de se faire concurrence, peuvent être conçus aisément pour ce double usage. On pourrait ainsi penser le développement différemment, en considérant à la fois les aménités et les habitants comme une ressource, ce qui revient à penser celui-ci en termes de capacités territoriales. Ce modèle pourrait ainsi être vu comme une première esquisse de « mode de développement d'après-tourisme ». Cependant, nous avons pu constater sur le terrain que la construction d'un tel modèle n'est pas simple et se heurte à la fois à des cultures ancrées et à des réticences : mettre en route un projet de ce type supposerait une solide connaissance des processus à l'œuvre sur les territoires, un réel engagement des acteurs locaux et des habitants, une capacité d'innovation importante ainsi qu'un accompagnement qui est probablement pour l'instant l'apanage de bien peu de cabinets de consultants...

Ainsi, de notre questionnement de départ, qui visait à comprendre quelles sont les mutations et recompositions observées dans la manière dont la récréation et les migrations d'agrément contribuent à redéfinir le statut et la dynamique des espaces ruraux et montagnards, retenons que des transformations sociétales profondes en partie liées au tourisme ont permis ce phénomène de relance du peuplement des territoires ruraux. Par

ailleurs, celui-ci engendre des recompositions des fonctions récréatives sur les territoires sur lesquelles il s'exerce. Ce sont ces dynamiques complètes que nous avons proposé de nommer trajectoires territoriales d'après-tourisme : elles nous invitent à penser différemment le développement territorial vers un modèle touristique-récréatif qui reste à inventer. L'après-tourisme, au-delà d'un concept qui, on l'espère au cours de ces pages, aura acquis des contours plus aboutis, pourra ainsi être imaginé comme projet de développement pour les territoires ruraux et montagnards. Il y a là probablement tout un champ de recherche pluridisciplinaire à ouvrir, à la fois pour la géographie du tourisme, l'économie, la sociologie et peut-être même la science politique. La problématique qui pourrait se poser à la recherche serait une vision prospectiviste : elle s'attacherait alors à dessiner pour le futur des territoires montagnards des projets de développement intégrés, qui transcendent les frontières entre tourisme et résidence, considèrent les nouveaux modes d'habiter, raisonnent en termes d'économie présentielle, exploitent ses capacités territoriales tout en n'ignorant pas les processus de métropolisation.

# Bibliographie

Allemand, S., Ascher, F., Lévy, J. (dir.) (2005). Les sens du mouvement - Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines. Avec le concours de l'Institut pour la Ville en Mouvement. Éditions Belin, 336 p.

Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G. et Livian, Y.F. (1996). Les nouvelles approches sociologiques des organisations. Paris : Seuil, 239 p.

Ateljevic, I. (2009). Transmodernity: Remaking our (tourism) world. Philosophical issues in tourism, p. 278-300.

Amirou, R. (1995). Imaginaire touristique et sociabilités du voyage. Éditions PUF, 281p.

Appadurai, A. (Ed.). (1996). Modernity at large: cultural dimensions of globalization (Vol. 1). University of Minnesota Press, 229 p.

Aubert, N. (2004). L'individu hypermoderne. Erès, 319 p.

Augé, M. (1992). Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité. Seuil, 153 p.

Augustin, J.-P., Bourdeau, Ph., Ravenel, L. (2008). Géographie des sports en France. Éditions Vuibert, Paris, 192 p.

Aydalot, P. (1985). Economie régionale et urbaine. Editions Economica, 487 p.

Bachimon, Ph., Baudry, L., Berthet, K., et Herrero C. (2000). Dans le Luberon, les résidences secondaires sont-elles encore secondaires ? Espaces, 176 : pp. 28-32.

Baudrillard, J. (1990). *La transparence du mal: essai sur les phénomènes extrêmes*. Galilée, 179 p.

Baumann, Z., (2000), *Liquid modernity*, Polity, Cambridge, 240 p.

Beck, U. (1986). *Riskogesellschaft: auf dem Weg in eine andere Moderne*. Suhrkamp Verlag KG, 396 p.

Bensahel, L., & Donsimoni, M. (2001). *L'activité touristique, facteur de développement économique. Le tourisme, facteur de développement local*, Presses Universitaires de Grenoble, 109 p.

Benson, M., & O'Reilly, K. (2009). Migration and the search for a better way of life: a critical exploration of lifestyle migration. *The Sociological Review*, 57(4), pp. 608-625.

Berque, A. (2008). *La pensée paysagère*. Archibooks, Collection Crossborders, 112 p.

Berque A., Bonnin P., Ghorra-Gobin C. (2006). *La Ville insoutenable*. Paris, Collection Mappemonde, 366 p.

Berthelot, L., Corneloup, J. (sous la direction de) (2008). *Itinérance, du Tour aux détours*. Editions du Fournel, 200 p.

Berthelot, L. (2012). *Vers un après-tourisme ? La figure de l'itinérance récréative pour repenser le tourisme de montagne. Etudes des pratiques et de l'expérience de l'association Grande Traversée des Alpes*. Thèse de doctorat, Université Joseph-Fourier-Grenoble I.

BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) étude du (2003). *Les migrations résidentielles en France à l'horizon 2010*.

Blanchet, A., Ghiglione, R. et alii. (1987). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris, Dunod/Bordas, 197 p.

Blanchet, A., Gotman, A. (1992). L'enquête et ses méthodes. Coll. 128 sociologie, Nathan Université, Paris, 127 p.

Boltanski, L., Thevenot, L. (1991). De la justification, les économies de la grandeur. Editions Gallimard, 483 p.

Bonnet, E., Collet, B. et Maurines, B. (2004). Mobilités de travail, dissociation spatiotemporelles et carrières familiales. Communication lors du colloque « Mobilités et territoires urbains », 23-25 juin 2004.

Bonnin, Ph, de Villanova, R. (dir.) (1999). D'une maison l'autre : parcours et mobilités résidentielles. Paris, Créaphis, 371p.

Bouhaouala, M. (1999). Micro-mentalités et logiques d'action des dirigeants des petites entreprises du tourisme sportif. Contribution a une sociologie économique du sport. Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier Grenoble 1.

Bourdeau, Ph. (1991). Dimension socio-historique du tourisme en montagne. Revue de Géographie Alpine n° 4/1991, Grenoble, pp. 89-104.

Bourdeau, Ph. (2003). Territoires du hors-quotidien. Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines. Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature. Rapport de diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Université Joseph Fourier-Grenoble 1, Grenoble.

Bourdeau, P., Corneloup, J., Mao, P., & Boutroy, É. (2004). Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires: un état des lieux de la recherche française depuis 1990. Cahiers de géographie du Québec, 48(133), pp. 33-46.

Bourdeau, Ph. (dir.) (2007). Sports d'hiver en mutation. Éditions Hermès/Lavoisier, Paris, 250 p.



Bourdeau, Ph. (2007). « Les sports de nature comme médiateurs de l'entre-deux ville-montagne : vers un post-tourisme ? ». In Monteventi-Weber, L., Deschenaux, C., Tranda-Pittion, M. (dir.) (2008). *Campagne-ville, le pas de deux. Enjeux et opportunités des recompositions territoriales*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 352p.

Bourdeau, Ph., Christin, R. (2011). *Le tourisme : émancipation ou contrôle social ?* Ed. du Croquant, 288 p.

Bourguet, M., Moreux, C., & Piolle, X. (1989). La montagne, espace unique d'un loisir sans mesure? *Revue de Géographie alpine*, 77(1), pp. 227-242.

Bourrat, Y. (2000). La résidence secondaire. Obstacle ou tremplin du développement local ? *Espaces*, 176, pp. 16-21.

Boyer, A. (2005). Les saisonniers du tourisme : quel devenir ? *Bulletin de l'ORM* n°22, mai 2005.

Castells, M. (2000). Materials for an exploratory theory of the network society 1. *The British journal of sociology*, 51(1), pp. 5-24.

Cebula, R. J., & Vedder, R. K. (1973). A note on migration, economic opportunity, and the quality of life. *Journal of Regional Science*, 13(2), pp. 205-211.

Ceriani, G., Gay, J. C., Stock, M., Violier, P., Knafou, R., & Coëffé, V. (2008). Conditions géographiques de l'individu contemporain. *Revue électronique des sciences humaines et sociales*.

Chabot, G. (1973). Migrations alternantes ou mouvements pendulaires dans les pays nordiques. *Annales de Géographie*, 1973, vol. 82, n° 451, pp. 351-356.

Champion, T. (2005). The counterurbanisation cascade in England and Wales since 1991: the evidence of a new migration dataset. *Revue Belge de Geographie*, 1, pp. 85-101.

Chevalier, M. (1981). Les phénomènes néo-ruraux. *L'Espace géographique*, 1981, pp. 33-47.

Chipeniuk, R. (2004). Planning for amenity migrations in Canada, Current capacities of Interior British Columbian Mountain Communities. *Mountain Research and Development*, vol. 24 n°4.

Ciriacy-Wantrup, S. V. (1947). Capital returns from soil-conservation practices. *Journal of farm economics*, 29(4), pp. 1181-1196.

Cognard, F. (2001). Reprise démographique et nouvelles populations dans les moyennes montagnes françaises. *Espace, populations, sociétés*, 1-2, pp. 53-68.

Cognard, F. (2010). Migrations d'agrément et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais. Thèse de doctorat, Université de Clermont Ferrand.

Cordobes, S., & Ducret, R. (2010). Le « territoire créatif » : nouveau modèle ou utopie? *Créativité et innovation dans les territoires*, n°195.

Corneloup, J. (1993). Escalades et société. Contribution à l'analyse du système, du communicationnel et du social. Thèse de doctorat, Université Paris X.

Corneloup, J. (1999). Les imaginaires en escalade. *Les cahiers de l'imaginaire*, 18, pp. 28-37.

Corneloup, J., Bouhaouala, M., Vachée, C., & Soulé, B. (2001). Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 24(1), pp. 21-46.

Corneloup J., Mao P., Bourdeau Ph. (2003). Analyse des processus de territorialisation des hauts lieux de pratiques touristiques et sportives de nature ; l'exemple des gorges du Verdon. *Téoros*, Vol. 22, n°2, Montréal, pp. 52-62.

Corneloup, J. (2009). Dynamique culturelle et loisirs sportifs de nature. In Ferreol G. (dir.) (2009). *Représentations corporelles et loisirs sportifs*. Intercommunications, Bruxelles, pp. 177-193

Corrado, F. (dir.) (2010). *Ri-abitare le Alpi. Nuovi abitanti e politiche di sviluppo*. Eidon edizioni, 149 p.

Cribier, F., Kych, A. (1995). Les migrations de retraite. In Chauvire, Y., Noin, D. *Atlas de France*, Paris, La Documentation Française, vol. 2, pp. 106-125.

Cribier F. (1999). Les migrations de retraite des parisiens. *Cahiers de l'IAURIF, Le défi de l'âge*, Vol. 2, n° 122, p. 249-260.

DATAR (2010). *Prospective périurbaine et autre fabrique de territoires. Territoires 2040 n°2*, La Documentation française, 156p.

DATAR (2012). *Des facteurs de changement 1. Territoires 2040 n°6*, La Documentation française, 131 p.

Davezies, L. (1999). La territorialisation des personnes âgées : l'or gris et le grey power. *Cahiers de l'IAURIF n° 122*.

Davezies L, Lejoux P. (2003). *Derrière l'économie productive, attention à l'économie présentielle*. 39ème colloque de l'ASRDLF, Lyon.

Davezies, L. (2008). *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*. Paris, La République des Idées, Seuil, 110 p.

Davezies, L. (2004). Développement local : le déménagement des Français. In *Futuribles*, n°295, mars 2004, pp. 43-56.

De Radkowski, G.H. (2002). *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*. PUF, 166p.

Debarbieux, B. (1989). Les statuts implicites de la montagne en géographie. *Revue de géographie alpine*, 77(1), pp. 279-291.

Debarbieux, B. (2001). Conclusion. La montagne dans la recherche scientifique: statuts, paradigmes et perspectives. *Revue de géographie alpine*, 89(2), pp. 101-121.

Debarbieux, B. (2001). La montagne : un objet géographique? In Veyret, Y. (dir.). *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*. Paris, SEDES.

Deller, S. C., Tsai, T. H. S., Marcouiller, D. W., & English, D. B. (2001). The role of amenities and quality of life in rural economic growth. *American Journal of Agricultural Economics*, 83(2), pp. 352-365.

Defert, P. (1967). Le tourisme dans le Nord-Finistère. *Revue Norois*, Volume 55, pp. 537-539

Desmichel P. (2000). *Réalité économique et perception sociale du tourisme en milieu rural fragile*. Thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, mention géographie, Université de Limoges.

Diry, J.P. (2001). *Les « nouveaux habitants » des campagnes « isolées » du Massif Central*. Clermont-Ferrand, CERAMAC.

Dissart, J.C. (2003). *The role of outdoor recreation facilities in remote rural economic development planning : an exploratory approach*. Thesis (Ph. D.), University of Wisconsin – Madison.

Dissart, J.C. (2012). Aménagement et développement territorial : le rôle des aménités. Habilitation à Diriger les Recherches en Aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours.

Dubost, F. (dir.) (1998). L'autre maison : la « résidence secondaire », refuge des générations. Paris, Éd. Autrement, n°178.

Dumazedier, J. (1962). Vers une civilisation du loisir ? Paris, Éditions du Seuil, n°29.

Dussel, E. D. (1992). 1492, el encubrimiento del otro:(hacia el origen del " mito de la modernidad").

Entrikin, J. N. (1991). The betweenness of place: Towards a geography of modernity. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

Esoh Elame, J. (2004). Intégrer la dimension interculturelle dans l'évaluation du développement durable. In Offredi, C. (dir.). Dynamique de l'évaluation face au développement durable. L'Harmattan, col. La Librairie des Humanités, Paris, 245 p.

Équipe MIT (2000). La mise en tourisme des lieux: un outil de diagnostic. Mappemonde, 57(1), pp. 2-6.

Équipe MIT (2002). Tourismes 1. Lieux communs. Belin, coll. "Mappemonde", 319 p.

Équipe MIT (2005). Tourismes II. Moments de lieux. Belin, coll. "Mappemonde", 349p.

Ehrenberg, A. (1995). L'individu incertain. Calmann-Lévy, 351 p.

Estèbe, Ph. et al. (2007). L'économie résidentielle et le développement local : conséquence ou levier ? Rapport pour la Préfecture de Région Midi-Pyrénées, Octobre 2007.

Feifer, M., (1985). Going places. Macmillan, London.

Florida, R. (2004). *The rise of the creative class and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*. Paperback Ed., 434 p.

Font, E., & Thireau, V. (1997). Réseaux d'entrepreneurs en milieu rural de faible densité. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, (2), pp. 709-722.

Fougerouse, C. (1996). *Le renouveau rural*. l'Harmattan, 378 p.

François, H. (2007). *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station. Le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*. Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier - Cemagref Grenoble.

François, H., Bourdeau, Ph., Perrin-Bensahel, L. (sous la direction de) (2013). *Fin (?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine. Les idées et les théories à l'épreuve des faits*, l'Harmattan, collection Tourisme et Société, 228 p.

Garcia, P. (2002). Les régimes d'historicité : un outil pour les historiens ? Une étude de cas : la « guerre des races » ». *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 25 | 2002, [En ligne], mis en ligne le 07 mars 2008.

Geoffroy, C. (2005). *L'immigration des Britanniques à Chamonix*. Actes du colloque « La sociabilité dans tous ses états ». CRIDAF, 29 p.

Ghiglione, R. et Matalon, B. (1978). *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*. Paris, Armand Colin, 301 p.

Giraut, F. et Antheaume, B. (2005). *Le territoire est mort, vive les territoires*. Ed. de l'IRD, Paris, 384 p.

Glorioso, R.S. (1993). *Key policy implications for strategic use of amenity resources: A study of longer-term amenity migration. Baguio bioregion, the Philippines*. Bangkok: Asian institute of Technology, n°. NR-93-10.

Gonnard, S. (2004). La ressource territoriale : un avantage résidentiel porteur de développement des territoires. Le cas des migrations de retraités. Communication au Colloque du CERMOSEM « La notion de ressource territoriale », Mirabel, 14-15 octobre 2004.

Gonnard, S. (2006). L'inversion des flux migratoires interrégionaux: de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial? Thèse de doctorat, Université Paris X.

Grasset, E. (1999). Les services aux populations dans le développement territorial en montagnes méditerranéennes. Application à l'Ardèche méridionale et au Diois. Thèse de doctorat, Grenoble, Université Joseph Fourier, 477 p.

Gumuchian, H. (1998). Quels services, pour quelles campagnes de demain ? Montagnes méditerranéennes, n°8, pp. 97-102.

Habermas, J. & Raulet, G. (1981). La modernité : un projet inachevé. In Vingt ans de pensée allemande. Critique Paris, (413), pp. 950-969.

Hantz, C. (2009). L'itinérance récréative et les jeunes. Mémoire de Master 2 « Tourisme durable et dynamiques territoriales », Université Joseph Fourier Grenoble.

Hartog, F. (1995). Temps et histoire : " Comment écrire l'histoire de France ?" Annales, 1219-1236.

Herrera, C. (2010). A la recherche de la ressource foncière territoriale sur les territoires de montagne. Revue de géographie alpine (98-2).

Hoyaux, A.F. (2007). Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique. Internet [consulté en février 2009]. 19 p.

Hoyt, H. (1954). Homer Hoyt on Development of Economic Base Concept. Land Economics, vol. 30, pp. 182-186.

Jackson, R. (1990). VFR Tourism: Is It Underestimated? *The Journal of Tourism Studies*, 1(2), pp. 10-17.

Kahley, W. J. (1991). Population migration in the United States: a survey of research. *Economic Review (Federal Reserve Bank of Atlanta)*, 76(1), p. 12.

Kaufmann, J.C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin, 127 p.

Kaufmann, V. (2004). La mobilité au quotidien : nécessité, proposition et test d'une nouvelle approche. In Vodoz, L., Pfister Giaucque, B., Jemelin, C. (dirs.). *Les territoires de la mobilité. l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 57-69.

Kayser, B. (1990). *La Renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris. Armand Colin, 316 p.

Kayser, B. (1993). *Naissance de nouvelles campagnes*. Datar, Éd. de l'Aube, 174 p.

Knafou, R. (1978). *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises. L'aménagement de la montagne « à la française »*, Masson, 319 p.

Knafou, R. (1998). *La planète « nomade »*. Les mobilités géographiques d'aujourd'hui, Paris, Belin, 250 p.

Knafou, R. (2000). Les mobilités touristiques et de loisirs et le système global des mobilités. In Bonnet, M., Desjeux, D. (dirs.). *Les territoires de la mobilité*. Paris, PUF, pp. 85-94.

Knafou, R., & Violier, P. (2000). *Tourismes en France : vivre de la diversité*. *Historiens et Géographes*, (370), pp. 367-384.

Koselleck, R. (1990). *Le futur passé*. Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales.



Laforgue, D. (2009). Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], n°4.

Lajarge, R. (2006). Des parcs sans jardin et des récréatifs sans touristes ? In *Tourisme en campagne : scénarios pour le futur. Revue POUR n°191*, Paris, pp. 42-46.

Lamine, C., Landel, P. A., & Duffaud-Prevost, M. L. (2010). Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique. Communication au colloque « transversalités de l'agriculture biologique », Université de Strasbourg, 23 et 24 juin 2011.

Lang, R. (2003). *Edgeless cities: Exploring the elusive metropolis*. Brookings Institution Press, 154 p.

Lascoumes, P. (2007). *Sociologie de l'action publique*. Paris, Armand Colin, 128 p.

Lash, S. (1990). *The sociology of postmodernism*. Psychology Press, 300 p.

Lazzarotti, O. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. L'Harmattan, 320 p.

Lazzarotti, O. (2001). *Les raisons de l'habiter. Habilitation à diriger les recherches*, Université de Paris 7 - Denis Diderot.

Le Bras, H. (1997). *La planète au village*. L'Aube, 220 p.

Leclaire, B. (2008). *Une histoire de familles, Chamonix au 21ème siècle*. Editions Esope, 238 p.

Lévy, J., & Lussault, M. (2004). Le moment-dictionnaire. *Espaces Temps*, 84(1), pp. 62-73.

Lipovetsky, G., Charles, S. (2004). *Les temps hypermodernes*. Hachette, 125 p.

Loret, A. (1995). Génération Glisse - Dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des "Années Fun". Editions Autrement, 325 p.

Loubet, F. (2011). Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux. Application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin. Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Creppem/Cemagref.

Lussault, M. (2007). L'homme spatial (la construction sociale de l'espace humain). La Couleur des idées, 366 p.

Luyckx Ghisi, M. (2001). Au-delà de la modernité, du patriarcat et du capitalisme, la société réenchantée ? L'Harmattan, coll. Economies Plurielles, 218 p.

Mansfield, J. E. (2000). The arts in the New Zealand curriculum: from policy to practice. Doctoral dissertation, ResearchSpace, Auckland.

Maffesoli, M. (2008). Après la modernité ? La logique de la domination, la violence totalitaire, la conquête du présent. Ed. CNRS, coll. Compendium, 923 p.

Maffesoli, M. (2010). Du nomadisme : vagabondages initiatiques. CDE, le Livre de poche, 181 p.

Magda, R. M. R. (1989). La sonrisa de Saturno: hacia una teoría transmoderna (Vol. 49). Anthropos Editorial.

Marie, M., Viard, J. (1988). La Campagne inventée. Actes Sud Sciences humaines, Hors collection, 240 p.

Mao, P. (2003). Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards. Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier Grenoble.

Marcelpoil, E., et al. (2006). Nouvelles pratiques touristiques en zone de montagne : vers un renouvellement des pratiques de gestion foncière ? Appel d'offre - Direction du Tourisme Hausse du foncier et de l'immobilier, quels enjeux autour du tourisme. CEMAGREF Grenoble et PACTE Territoires, 72 p.

Marcelpoil, E. (2008). Les trajectoires d'évolution des destinations touristiques de montagne. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, 2 tomes, IRSTEA et Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Marcelpoil, E., et François, H. (2008). Les processus d'articulation des proximités dans les territoires touristiques. L'exemple des stations de montagne. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2/2008 (juin), pp. 179-191.

Martin, N., Bourdeau, Ph., & Daller, J.F. (2012). Les migrations d'agrément, du tourisme à l'habiter. L'Harmattan, Collection Tourisme et société, 408 p.

McIntyre, N. (2009). Rethinking amenity migration: Integrating mobility, lifestyle and social-ecological systems. *Die Erde*, 140(3), 229.

McIntyre, N. (2011). *Mobilities, Lifestyles and Imagined Worlds*. Centre for Tourism & Community Development Research, Lakehead University, Ontario, Canada.

Monnet, E. (2007). La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme. *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 18 avril 2008.

Mora, O., et al. (2008). Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030. INRA, Paris.

Moriset, B. (2004). Télétravail, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatiotemporelles du travail et de la production. *Cybergeo : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire*, document 257, mis en ligne le 06 février 2004.

Moss, L.A.G. (ed.) (2006). *The Amenity Migrants: Seeking and sustaining Mountains and their Cultures*. CAB International.

Neveu, E. (1990). The Tourist gaze (John Urry). *Réseaux*, 9(44-45), pp. 434-436.

OCDE, Rapport annuel 2000, 140 p.

Pecqueur, B., & Gumuchian, H. (2007). *La ressource territoriale*, Ed. Anthropos, 252p.

Perlik, M. (2006). The Specifics of Amenity migration in the European Alps. in Moss L.A.G. (ed.). *The Amenity Migrants: Seeking and sustaining Mountains and their Cultures*, CAB International, pp. 215-231.

Perlik, M. (2011). Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain. Les nouveaux résidents partagés entre amour du paysage et capital symbolique. *Revue de géographie alpine* (99-1).

Perret, B. (2002). Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives. Rapport pour le Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale (CERC).

Perrier-Cornet, Ph. (dir.) (2002). *Repenser les campagnes*. Éd. de l'Aube, série Bibliothèque des territoires, 280 p.

Perrier-Cornet, Ph. (dir.) (2002). *A qui appartient l'espace rural ?* La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube/Datar, Collection bibliothèque des territoires, 141 p.

Phillips, M. (2005). Differential productions of rural gentrification: illustrations from North and South Norfolk. *Geoforum*, 36(4), pp. 477-494.

Pich, N. (2002). *Le tourisme dans le Trièves, retombées et perspectives d'avenir*. Mémoire de DEA, Université Joseph Fourier Grenoble.

Piolle, X. (1990). Proximité géographique et lieu social, de nouvelles formes de territorialité ? Espace géographique 1990-1991, vol. 20-21, n°4, pp. 349-358.

Portier, O., Davezies, L. (2003). Les effets d'entraînement potentiels du développement résidentiel sur le développement des systèmes productifs. Institut d'urbanisme (Créteil).

Rapoport, A. (1977). Pour une anthropologie de la maison. Paris, Dunod. 208p.

Ray, P. H., & Anderson, S. R. (2000). The cultural creatives. New York: Three Rivers Press, p. 44.

Ravenstein, E.G. (1885). Migration laws. British Royal Statistical Society.

Rawls, J. (1987). Théorie de la justice. Editions du Seuil, 666 p.

Ricoeur, P. (1983). Temps et récit, 3 vols. Paris : Seuil.

Ridker, R. G., & Henning, J. A. (1967). The determinants of residential property values with special reference to air pollution. The Review of Economics and Statistics, 49(2), pp. 246-257.

Rieucou, J. (2000). La Grande-Motte, ville permanente, ville saisonnière. Annales de Géographie, Paris, N° 616, pp. 631-654.

Roback, J. (1982). Wages, rents, and the quality of life. The Journal of Political Economy, pp. 1257-1278.

Rochefort, R. (2002). Le mode de vie rural n'existe plus en France. In La France à 20 minutes, Belin, pp. 230-232.

Rosen, S. (1979). Wage-based indexes of urban quality of life. Current issues in urban economics, 3.

Roussel, V., & Mamdy, J. F. (2000). Nouveaux venus et organisation des territoires. L'exemple de l'Auvergne. *Economie rurale*, 257(1), pp. 56-66.

Rousset P.L. (1995). *Au pays de la Meije*, éditions du Scarabée.

Roux, J. M., & Bauer, G. (1976). *La rurbanisation ; ou, la ville éparpillée*. Paris : Éditions du Seuil, 189 p.

Rudzitis, G. (1996). *Wilderness and the Changing American West*. New York: John Wiley & Sons, 240 p.

Rudzitis, G. (1999). Amenities Increasingly Draw People to the Rural West. *Rural Development Perspectives*, vol. 14, no. 2, pp. 9-13.

Saieilles, S. (2007). *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*. Thèse de doctorat, Université Montpellier I.

Segaud, M. (2008). *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Armand Colin. 222 p.

Sencébé, Y. (2002). Les manifestations contrastées de l'appartenance locale. In Sylvestre, J.P. (sous la direction de). *Agriculteurs, ruraux et citoyens. Les mutations des campagnes françaises*. Educagri Editions, 344 p

Sen, A., & Nussbaum, M. (1993). Capability and well-being. *The quality of life*, 1(9), pp. 30-54.

Sen, A. (1999). *Commodities and capabilities*. OUP Catalogue, 102 p.

Sibony, D. (1991). *Entre-deux. L'origine en partage*, Seuil, Paris, 399 p.

Soja, E. W. (1996). *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and other real-and-imagined places*. Oxford: Blackwell, p. 53.

Staszac, J.F., Collignon, B. (2004). *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*. Paris, Bréal, 468 p.

Stewart, S. I. (2000). *Amenity migrations*. In Luft, K., Macdonald, S. (ed.). *Trends 2000, shaping the future. 5th Outdoor Recreation & tourism trend symposium*, Lansing, MI, 2000.

Stockdale, A. (2005). *In-migration and its impacts on the rural economy*. *The New Rural Economy*, pp. 119-133.

Stock, M. (2001). *Mobilités géographiques et pratiques des lieux: étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués: Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*. Thèse de doctorat, Université Paris7.

Stock, M. et al. (2004). *Le tourisme, Acteurs, lieux et enjeux*. Belin Sup Géographie, 2004, 304 p.

Stock, M. (2006). *L'habiter comme pratique des lieux géographiques*. *EspacesTemps.net*, Textuel.

Stock, M. (2006). *L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles*. *EspacesTemps.net*, Textuel.

Talandier, M. (2008). *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation : le cas du monde rural français*. Thèse de doctorat, Université Paris X.

Talandier, M., & Davezies, L. (2009). *Repenser le développement territorial ?* Ed. du PUCA, 144 p.

Talandier, M. (2009). *Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus*. *Géocarrefour*, 83(4), pp. 259-267.

Tarrius, A. (1990). Expériences pour une anthropologie du mouvement : d'une sociologie des transports à une anthropologie de la mobilité spatiale. Habilitation à diriger des recherches, Université Paris X.

Taylor, R. (2009). No boundaries: Exurbia and the study of contemporary urban dispersion. *GeoJournal*, DOI 10.1007.

Teboul, J. (2004). Culture et loisirs dans la société du temps libre. Editions de l'Aube, Paris, 350 p.

Terestchenko, M. (2010). Amartya Sen, Martha Nussbaum et l'idée de justice. *Revue du MAUSS permanente*, 14 octobre 2010 [en ligne].

Terrier, C., Sylvander, M., Khiati, A. (2005). En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements. *INSEE Première*, n° 1050, 4 p.

Terrier, C. (2006). L'économie présentielle, un outil de gestion du territoire. In *Cahiers Espaces*, numéro spécial Observation et Tourisme.

Terrier, C. (2007). Mobilité touristique et population présente : les bases de l'économie présentielle des départements. Rapport pour le Ministère des transports et de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Ullman, E. (1941). A theory of location for cities. *American Journal of Sociology*, May 1941, vol. 46, pp. 843-964

Ullman, E. (1954). Amenities as a factor in regional growth. *Geographical Review*.

Urbain, J.-D. (2002). Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles. Payot, Paris, 392 p.



Urry, J. (2000). Sociologie des mobilités : une nouvelle frontière pour la sociologie ? Armand Colin, 253 p.

Urry, J. (2002). The Tourist Gaze. Sage publications, London, 282 p.

Vachon, B. (2004). Actes du colloque « L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? » CNRS, université Montpellier III, sous la direction de Daniel Puech et Anne Rivière- Honegger.

Vanier, M., & Estèbe, P. (2008). Le pouvoir des territoires: essai sur l'interterritorialité. Economica-Anthropos, 160 p.

Valette-Florence, P. (1999). Les styles de vie. Bilan critique et perspectives, du mythe à la réalité. Nathan, Collection : connaitre et pratiquer gestion, 146 p.

Veltz, P. (1996). Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel. PUF, Paris, 264 p.

Viard, J. (1981). La dérive des Territoires. Actes Sud, 160 p.

Viard, J. (2000). Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux. L'Aube, La Tour d'Aigues, 176 p.

Viard, J. (2002). Le sacre du temps libre : la France des 35 heures. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. Monde en cours, 221 p.

Viard, J. (2006), Eloge de la mobilité, l'Aube, La Tour d'Aigues, 208 p.

Vignal, C. (2005). Villes sans bornes. Études foncières, n° 114, pp. 22-24.

Violier, P. (2001). La mise en tourisme vue par les géographes. In Sacareau I. & Vacher L. (éd.). La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales, La Rochelle, Let-Otelo, pp. 15-22.

Violier, P. (2002). La Baule, de la station au lieu de vie. *Revue Mappemonde* n°66, pp. 20-24.

Vivant, E. (2006). La Classe créative existe-t-elle ? *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 101 « Economies, connaissances, territoires », novembre, pp. 155-161.

Vlès, V. & Clarimont, S. (2008). *Tourisme durable en montagne: entre discours et pratiques*. Ed. Afnor, 226 p.

Vollet, D. (1997). *Les phénomènes d'induction d'emploi par les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux*. Thèse de doctorat en Analyse et Politique Économiques, Université de Bourgogne.

Vollet, D., Callois, J. M., & Roussel, V. (2006). Impact of retirees on rural development: some observations from the south of France. *The Journal of Regional Analysis & Policy*, University of Wisconsin, 35(2), pp. 54-74.

Vuillemin, S. (2011). Quand l'ailleurs devient familial. *EspacesTemps.net*, [en ligne]. Actuel, 28.02.2011

Williams, A. M., et Hall C.M. (2002). *Tourism, Migration, Circulation and Mobility : The Contingencies of Time and Place*. In *Tourism and Migration : New Relationships between Production and Consumption*. Londres : Kluwer Academic Publishers, pp 1-60.

Worms, J.P. (2007). *Les créatifs culturels en France*. Association pour la biodiversité culturelle, Y. Michel, 131 p.

Zinser, C. I. (1995). *Outdoor recreation: United States national parks, forests, and public lands*. J. Wiley.



# Table des matières

Remerciements.....	1
La Montagne est belle.....	5
Introduction Générale.....	7
Ensemble de la démarche de travail.....	13
Partie 1 Les migrations d'agrément : un phénomène, des enjeux de connaissance.....	29
Chapitre 1 Migration d'agrément : un phénomène, vers la formalisation de concepts.....	31
1.1 Identification d'un phénomène nouveau.....	31
1.1.1 Géohistoire d'un phénomène en France.....	32
1.1.2 Un renversement des schémas habituels de la migration.....	35
1.1.3 Une appropriation politique du phénomène.....	36
1.2 Construction de l'objet par les chercheurs.....	40
1.2.1 Les chercheurs américains : le concept d'amenity-led migration.....	40
1.2.2 Les chercheurs européens.....	45
1.2.3 Les chercheurs français : d'Amenity Migration à la migration d'agrément.....	47
1.3 Limites et critiques apportées au concept.....	50
1.3.1 Limites démographiques et problèmes de mesure.....	51
1.3.2 La question de la métropolisation / gentrification.....	53
Chapitre 2 Styles de vie, formes culturelles et migration d'agrément.....	58
2.1 Une lecture de la migration d'agrément par la culture : vers des « lifestyle migrations » ?.....	59
2.1.1 « Créativ class », « culturels créatifs » et migrations d'agrément.....	59
2.1.2 La figure des « lifestyle migrations » .....	62
2.2 Une lecture possible par une géographie de l'individu ?.....	65
2.2.1 Mobilité et « poly-topicité » du migrant d'agrément.....	66
2.2.2 Comment la migration d'agrément bouscule les conceptions de l'habiter géographique.....	68
2.3 Une lecture par les régimes d'historicité.....	72

2.3.1 Modernité, post-modernité et transmodernité.....	72
2.3.2 Formes culturelles des migrations d'agrément.....	78
Chapitre 3 L'inscription de la migration d'agrément dans le champ de l'après-tourisme....	83
3.1 Approches d'un post-tourisme ou d'un tourisme résidentiel.....	84
3.1.1 Le post-tourisme comme tourisme post-moderne.....	85
3.1.2 Le post-tourisme comme reconversion résidentielle des lieux touristiques.....	88
3.2 Ici-Ailleurs, hybridation et entre-deux.....	90
3.2.1 Vers un dépassement de la dialectique de l'Ici et de l'Ailleurs.....	91
3.2.2 Comment la migration d'agrément peut-elle s'inscrire dans la figure le l'entre-deux, ou de l'inter ?.....	93
3.3 L'après-tourisme, une notion en chantier.....	96
3.3.1 La figure de l'après-tourisme en construction.....	96
3.3.2 L'après-tourisme, un concept approprié pour une nouvelle lecture plus transversale des migrations d'agrément ?.....	99
Partie 2 Paradigmes de lecture des migrations d'agrément.....	109
Chapitre 1 Approche par le paradigme territorial : clés théoriques de lecture.....	110
1.1 Lecture démographique : de la résidence à la présence.....	110
1.2 La modélisation des aménités.....	113
1.3 Lecture par les théories du développement endogène et de la ressource.....	115
1.4 Lecture par les capacités.....	119
Chapitre 2 Approche par le paradigme individuel : les quatre formes de migration d'agrément proposées et leur lien avec le tourisme.....	124
2.1 Les profils identifiés par les chercheurs.....	125
2.1.1 les facteurs motivants des migrations d'agrément établis par les chercheurs..	125
2.1.2 Tableau des différents profils de migrants et discussion.....	127
2.2 La forme métropolitaine.....	133
2.2.1 La figure bien connue du navetteur.....	134
2.2.2 La figure emblématique du télétravailleur.....	137
2.2.3 De la résidence secondaire à la seconde résidence.....	139
2.3 La forme d'installation complète.....	142
2.3.1 Nouvelle vie, nouveau métier.....	143
2.3.2 Création ou reprise d'une activité économique.....	145
2.3.3 Des activités transposables.....	147

2.4 La forme refuge.....	150
2.4.1 Migrer en montagne pour prendre un nouveau départ.....	152
2.4.2 Emploi et saisonnalité.....	153
2.4.3 La montagne pour expérimenter un mode de vie alternatif.....	155
2.5 La forme récréative.....	157
2.5.1 Des migrations de retraite toujours prégnantes.....	158
2.5.2 Vivre de ses rentes.....	162
2.5.3 Des nomades du travail.....	163
Comment la migration d'agrément participe à une ré-interrogation profonde de la fonction touristique des territoires.....	173
Partie 3 Comment la migration d'agrément participe à une ré-interrogation profonde de la fonction touristique des territoires.....	175
Chapitre 1 Comment la migration d'agrément modifie les fonctions touristiques des territoires.....	178
1.1 Les impacts des migrations d'agrément sur les fonctions touristiques des territoires.....	178
1.1.1 Remise en cause de la capacité d'accueil par la reconversion résidentielle....	179
1.1.2 Impacts sur le foncier.....	182
1.1.3 Impacts sur l'économie et les services : lecture par l'économie présentielle. .	183
1.2 Les modèles d'évolution post-touristique existants.....	187
1.2.1 La spirale post-touristique des territoires.....	188
1.2.2 Le modèle de Moss.....	191
1.3 Des régimes d'après-tourisme.....	196
1.3.1 Un régime périurbain.....	197
1.3.2 Un régime sous influence urbaine.....	201
1.3.3 Un régime de type rural.....	204
1.3.4 Un régime sous influence touristique.....	208
Chapitre 2 Un modèle de développement territorial compatible entre tourisme et migration d'agrément ?.....	218
2.1 Des besoins non nécessairement antinomiques.....	219
2.1.1 Des attentes récréatives concordantes ?.....	219
2.1.2 Services à la population vs services touristiques.....	221

2.1.3 Imaginer un nouvel habitat de montagne pour interroger l'impasse de la concurrence foncière.....	225
2.2 Des essais de compatibilités possibles pour un « développement harmonieux » entre tourisme et résidence : l'exemple de St Nizier.....	232
2.2.1 Une étude pour un « développement territorial et d'aménagement touristique et sportif durable ».....	234
2.2.2 Habiter, vivre, être à Saint Nizier.....	240
2.2.3 D'un projet de développement touristique à un projet de territoire.....	245
Conclusion générale.....	257
Bibliographie.....	265

## Index des illustrations

Illustration 1: Repenser le logement pour les habitants permanents, v1.....	229
Illustration 2: Repenser le logement pour les habitants permanents, v2.....	229
Illustration 3: Repenser le logement touristique.....	230
Illustration 4: Le site de Saint Nizier est-il approprié à la pratique de vos loisirs ?.....	235
Illustration 5: Evolution de la population de Saint Nizier du Moucherotte.....	237
Illustration 6: Evolution de logements par typologie de résidence sur la commune de Saint Nizier du Moucherotte 1968 / 2006.....	238
Illustration 7: Niveaux de formation de la population de St Nizier entre 1999 et 2006.....	239
Illustration 8: Etre de Saint Nizier c'est ?.....	240
Illustration 9: Famille implantée à Saint Nizier depuis ?.....	240
Illustration 10: Quel événement a motivé votre installation à Saint Nizier ?.....	242
Illustration 11: Le concept d'après-tourisme (aboutissement provisoire). ....	254



## Index des tableaux

Tableau 1 : Les trois formes de migration de mode de vie.....	54
Tableau 2 : Comparaison entre classe créative et créatifs culturels.....	60
Tableau 3 : Comparaison entre les trois paradigmes.....	75
Tableau 4 : Signaux transmodernes.....	76
Tableau 5 : Hypothèses de correspondances entre régimes d'historicité et migrations d'agrément.....	78
Tableau 6: Pour quelle raison principale avez-vous l'intention d'aller habiter dans une petite commune ou dans une zone rurale ?.....	126
Tableau 7: Tableau des différents profils de migrants relevés dans la littérature.....	130
Tableau 8: Points de concordance entre les différents profils de migrants relevés dans la littérature.....	131
Tableau 9: Les quatre formes de migration d'agrément. Source : auteur.....	169
Tableau 10: Les caractéristiques des migrations d'agrément contemporaines (Moss, 2006, p. 311).....	193
Tableau 11: Dynamique des régimes d'après-tourisme.....	253

## Index des cartes

Carte 1 : Typologie urbaine-rurale des communes de Rhône-Alpes.....	17
Carte 2 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1968 et 1982.....	18
Carte 3 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1982 et 1990.....	19
Carte 4 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1990 et 1999.....	20
Carte 5 : Variation de la population dans les cantons montagnards hors métropolisation de la région Rhône-Alpes entre 1999 et 2007.....	21
Carte 6 : Solde migratoire entre 1968 et 1982.....	32
Carte 7 : Solde migratoire entre 1990 et 1999.....	33
Carte 8 : La France en 2020.....	34
Carte 9: Evolution de la population dans le canton de Villard de Lans entre 1968 et 2007...198	
Carte 10: Evolution de la population dans le canton de Mens entre 1968 et 2007.....201	
Carte 11: Evolution de la population dans le canton de Clelles entre 1968 et 2007.....205	
Carte 12: Evolution de la population dans le canton de Valbonnais entre 1968 et 2007.....207	
Carte 13: Evolution de la population dans le canton de Bourg d'Oisans entre 1968 et 2007. 209	
Carte 14: Evolution de la population dans le canton de Saint-Michel de Maurienne entre 1968 et 2007.....212	



# **Annexes**



## Table des annexes

Annexe 1 : variations de population en valeur absolue.....	III
Annexe 2 : cartes non utilisées illustrant des régimes d'après-tourisme.....	VI
Annexe 3 : guides d'entretien.....	IX
Annexe 3.1 : guide d'entretien migrant.....	IX
Annexe 3.2 : grille d'entretien élus locaux .....	XIII
Annexe 3.3 : grille d'entretien personne ressource .....	XV
Annexes 4 : sélection d'entretiens autres que migrants et acteurs locaux.....	XVI
Annexe 4.1 : entretien Eric Chosson, animateur technique régionale des Sites de proximité - Plate-Forme régionale développement rural, Région Rhône-Alpes. 5.05.2010.....	XVI
Annexe 4.2 : entretien Cécile Ossant – service accueil du conseil régional du Limousin. 6.11.2009.....	XVIII
Annexe 5 : données complètes sur le terrain d'étude de Saint Nizier du Moucherotte .....	XX
Annexe 5.1 : questionnaire habitants - tri à plat.....	XX
Annexe 5.2 : questionnaire habitants - tableaux croisés .....	LII
Annexe 5.3 : chiffres-clés INSEE diplômés et formation.....	LX

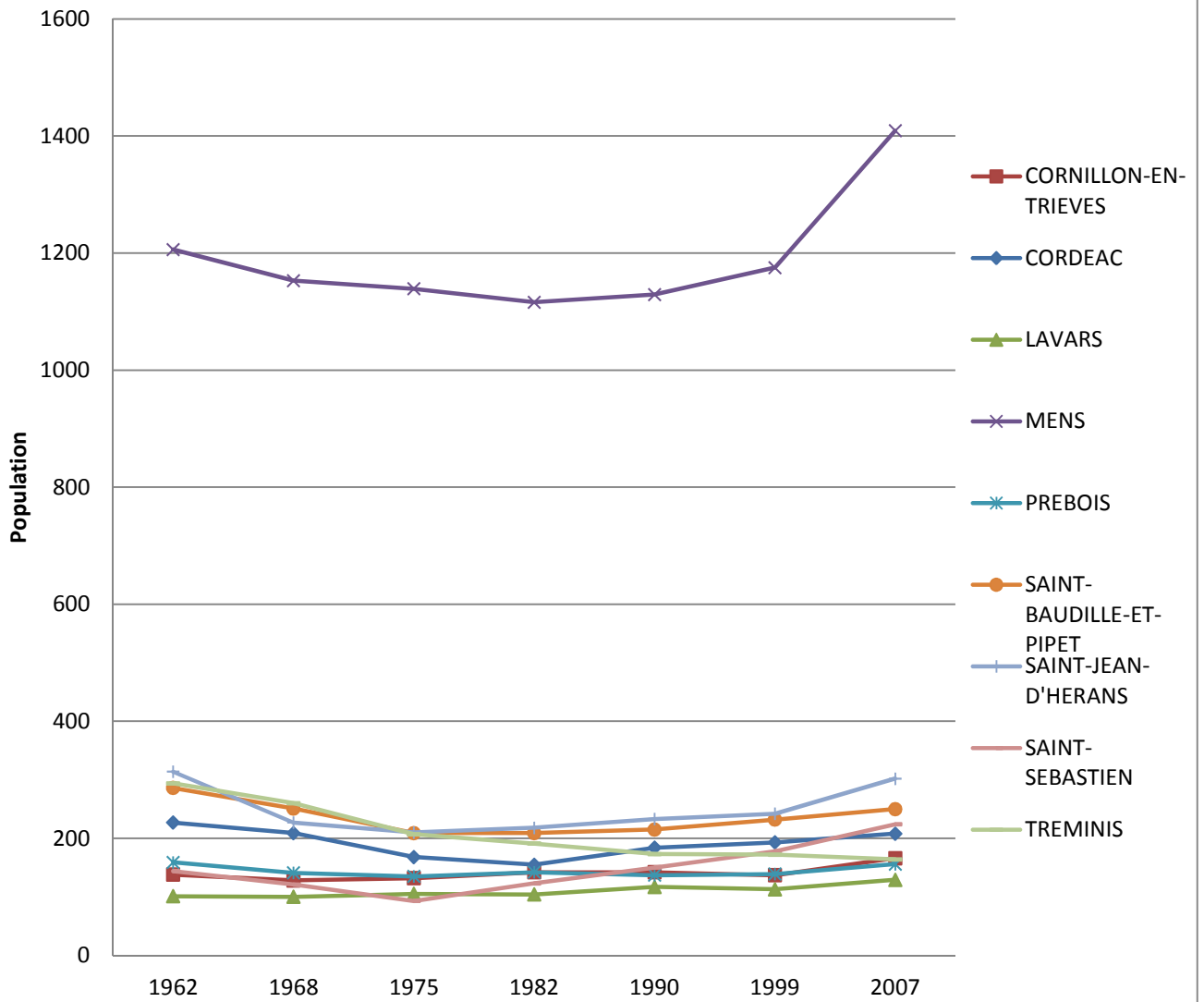


## **Annexe 1 : variations de population en valeur absolue**

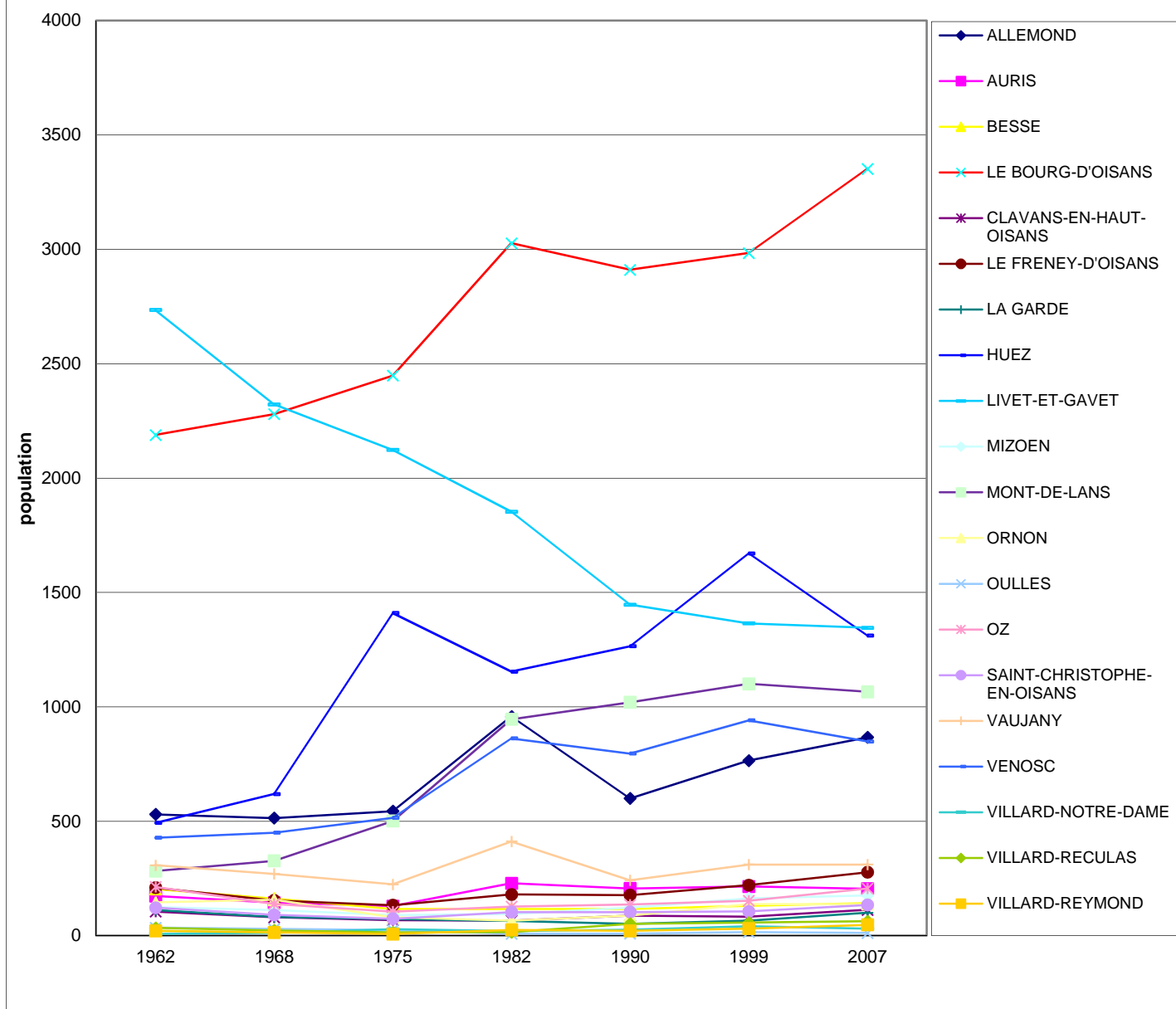
Cette présentation permet de visualiser les variations de population de manière différente des cartes présentées en partie 3, chapitre 1, section 1.3. Comme nous le faisons remarquer, on peut constater ici que les variations sont souvent très faibles étant donnée la population de référence des communes. Ainsi, l'installation parfois d'une seule famille peut faire enregistrer une variation en pourcentage importante. Ainsi, le repeuplement des territoires par le jeu des migrations d'agrément est le plus souvent diffus, les chiffres étant à regarder de près et à compléter impérativement par des enquêtes de terrain.



### Variation de population dans le canton de Mens entre 1962 et 2007



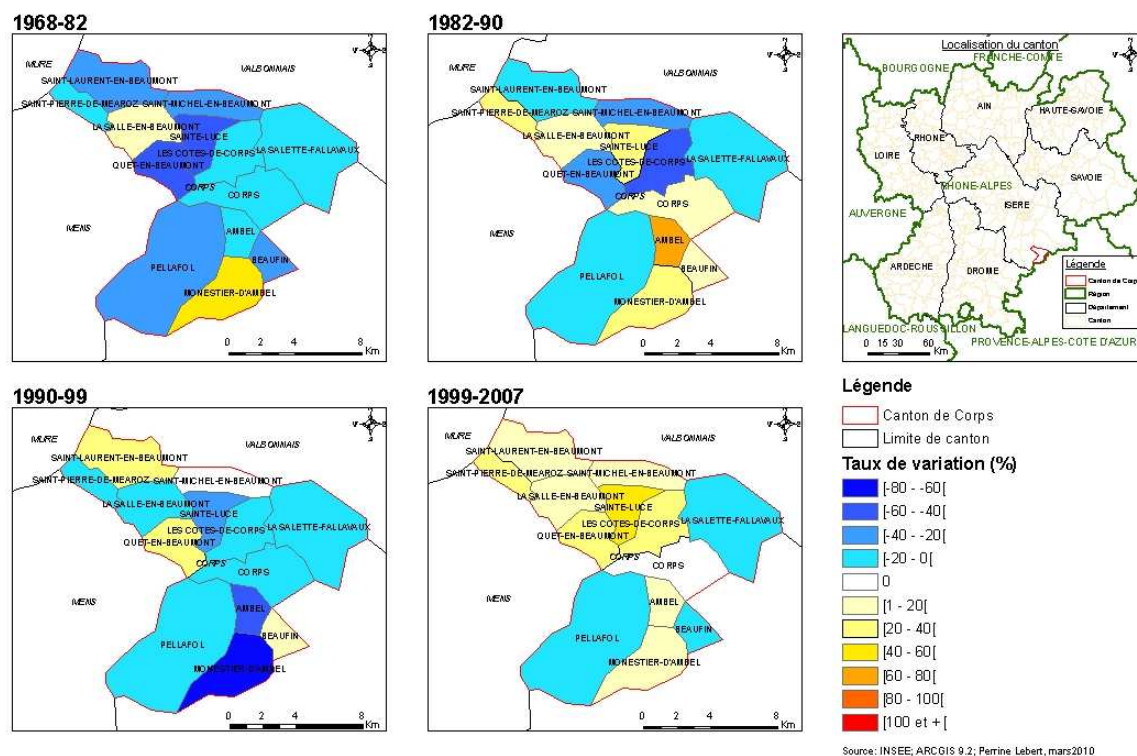
**Variation de la population dans le canton de Bourg d'Oisans entre 1962 et 2007**



## Annexe 2 : cartes non utilisées illustrant des régimes d'après-tourisme

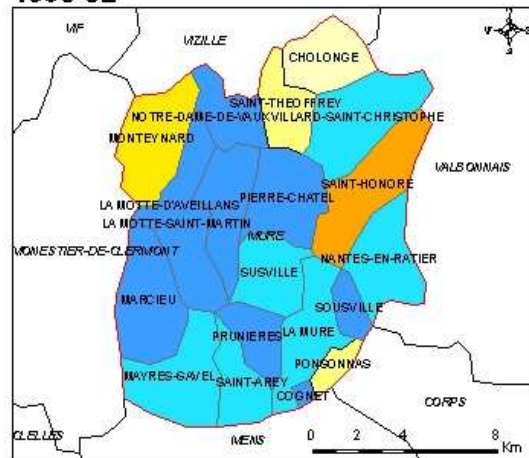
La carte du canton de Corps présente un régime de type rural, avec un peuplement qui privilégie la proximité de la RN75. Celui de la Mure sera qualifié de régime sous influence urbaine, l'agglomération de Grenoble étant située à une quarantaine de kilomètres au nord. Le canton de Saint Jean de Maurienne présente un régime intermédiaire entre le type rural et sous influence touristique. On y constate notamment le développement de la station intégrée des Karellis (sur la commune de Saint Julien-Montdenis), qui ne comporte pratiquement pas d'habitat permanent, ainsi que de stations village récentes : Saint Sorlin d'Arves et Albiez-Montrond.

Evolution de la population dans le canton de Corps entre 1968 et 2007

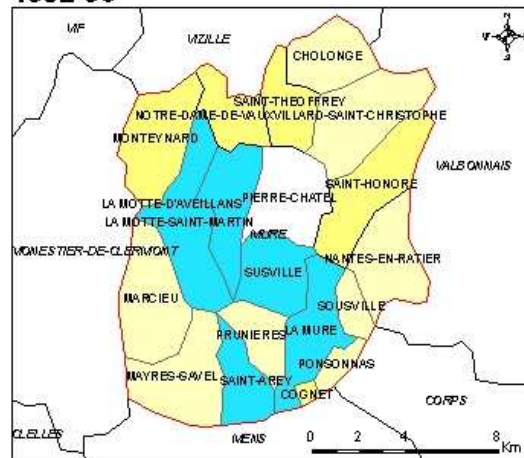


# Evolution de la population dans le canton de La Mure entre 1968 et 2007

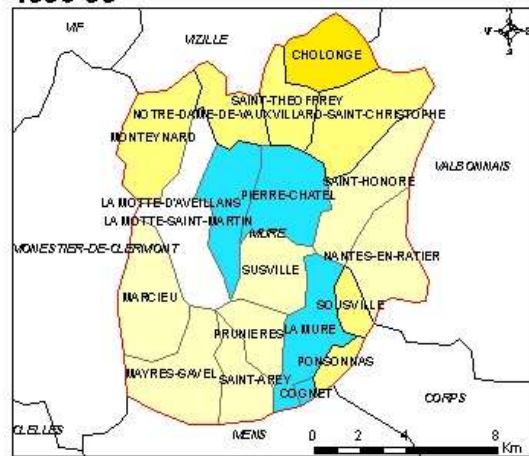
**1968-82**



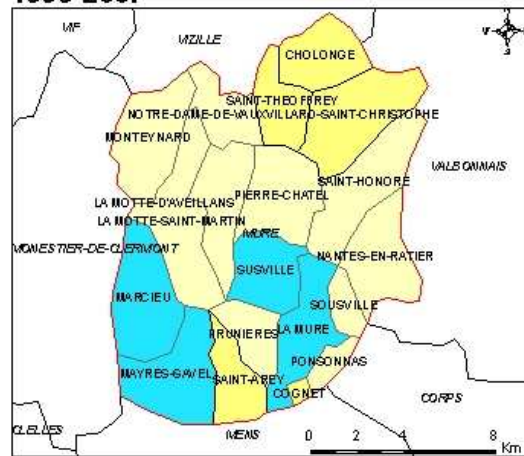
**1982-90**



**1990-99**



**1999-2007**



**Légende**

- Canton de la Mure
- Limite de canton

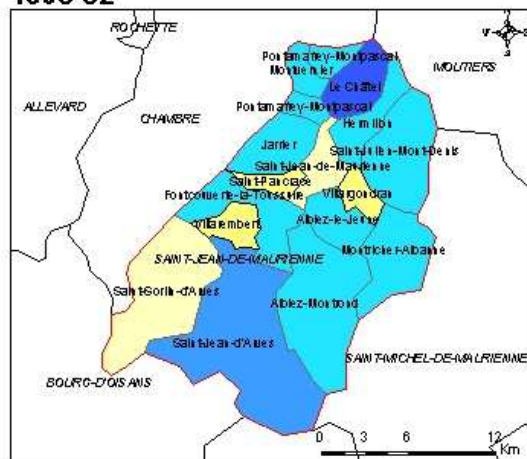
**Taux de variation (%)**

- [-80 - -60[
- [-60 - -40[
- [-40 - -20[
- [-20 - 0[
- 0
- [1 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 80[
- [80 - 100[
- [100 et + [

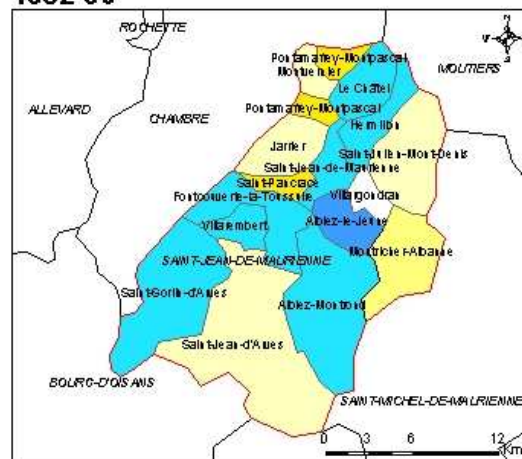
Source: INSEE; ARCGIS 9.2; Perrine Lebert, mars 2010

# Evolution de la population dans le canton de Saint Jean de Maurienne entre 1968 et 2007

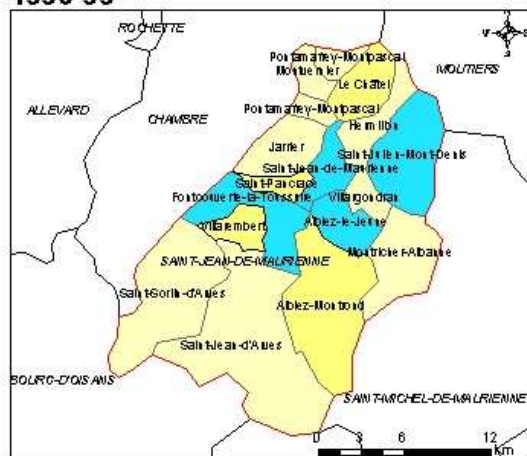
1968-82



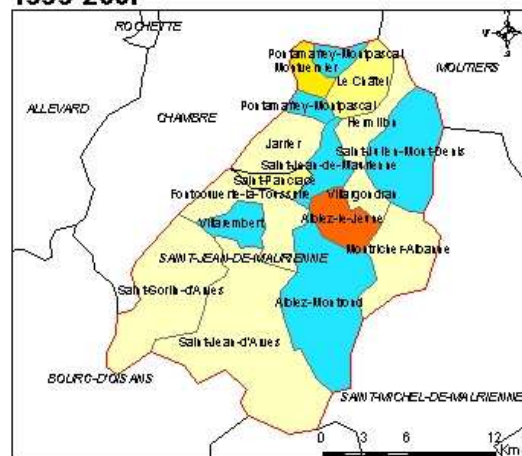
1982-90



1990-99



1999-2007



Légende

- Canton de Saint Jean de Maurienne
- Limite de canton

Taux de variation (%)

- [-80 - -60[
- [-60 - -40[
- [-40 - -20[
- [-20 - 0[
- 0
- ]0 - 20[
- ]20 - 40[
- ]40 - 60[
- ]60 - 80[
- ]80 - 100[
- ]100 et + [

Source: INSEE, ARCGIS 9.2; Perrine Lebert, mars 2010

## Annexe 3 : guides d'entretien

### Annexe 3.1 : guide d'entretien migrant

---

#### 1. Profil

- 1.1 Age, origine
- 1.2 Origine de la famille
- 1.3 Niveau d'étude, profession
- 1.4 Situation familiale
- 1.5 Enfants, âge ? Scolarisation, emploi...

#### 2. Situation avant migration

- 2.1 Lieu d'habitation, type d'habitation
- 2.2 Activité exercée avant la migration. Cette activité vous plaisait-elle ? Vous satisfaisait-elle financièrement ?
- 2.3 Aviez-vous une autre situation familiale auparavant ?

#### 3. Raisons de la migration

- 3.1 Élément répulsifs du lieu de vie précédent
- 3.2 Éléments déclencheurs de la décision
- 3.3 Décision rapide, mûrie ?
- 3.4 Réaction de l'entourage
- 3.5 Habitude de la migration ou non ?

#### 4. Choix du lieu

- 4.1 Raisons invoquées du choix du lieu
- 4.2 Lieu visité, pratiqué auparavant (tourisme, famille, amis...) ?
- 4.3 Image perçue du lieu avant la migration ? Est-ce un lieu touristique ?
- 4.4 Influence de la montagne dans le choix ?
- 4.5 Était-ce le lieu choisi au départ, le lieu de rêve ? A-t-on mis "de l'eau dans son vin" ? Pour quelles raisons ?
- 4.6 Le foncier était-il abordable selon vous ici ? Et aujourd'hui ?
- 4.7 Quelles étaient / sont les éléments indispensables dans le choix du lieu (existence ou proximité de certains services, distance de la ville, ADSL, couverture GSM, voirie...) ?

#### 5. Installation

- 5.1 Depuis combien de temps ?
- 5.2 "Première installation" ou avez-vous déjà bougé auparavant ? Où ?
- 5.3 Quelles ont été les démarches préalables à l'installation ? Combien de temps cela a-t-il pris ?
- 5.4 Qui avez-vous contacté ?
- 5.5 Auriez-vous souhaité être (davantage) aidé dans votre installation ? Comment ?
- 5.6 Quel type d'habitat ? Comment l'avez-vous choisi ?
- 5.7 Budget prévu / consacré à l'achat. Était-ce conforme à ce que vous imaginiez ?
- 5.8 Pratiquez-vous la multirésidence ? Êtes-vous absent de chez vous par moments (fréquence ?) ? Pour quelle(s) raison(s) ? Est-ce agréable / assumé / pesant ?

## 6. Activités et ressource

- 6.1 Quelles sont vos activités ou ressources ?
- 6.2 Percevez-vous des revenus de transfert ? Lesquels (part) ?
- 6.3 L'activité était-elle un motif d'installation sur le territoire ?
- 6.4 Saviez-vous ce que vous alliez faire comme activité avant de vous installer ?
- 6.5 L'activité choisie était-elle conforme à ce que vous espériez ? Envisagez-vous d'en changer ?
- 6.6 Est-elle conforme à votre niveau d'étude ?
- 6.7 Avez-vous la même activité qu'auparavant ?
- 6.8 Si non, pourquoi en avez-vous changé ? Avez-vous suivi une formation ? Envisagez-vous de le faire ? Laquelle, sous quelles modalités ?
- 6.9 Estimez-vous travailler trop ou pas assez ? Souhaiteriez-vous travailler moins ?
- 6.10 Travaillez-vous plus ou moins qu'avant ? Pour quelle raison ?
- 6.11 Vos revenus sont-ils suffisants ? Adaptés à la quantité de travail fournie ?
- 6.12 Travaillez-vous parfois à la maison ? Le soir, le week-end ?
- 6.13 Si vous aviez la possibilité, travailleriez-vous plus près de votre domicile ?
- 6.14 Pensez-vous apporter une ressource au territoire ?

## 7. Accueil, intégration dans le milieu local

- 7.1 Comment qualifieriez-vous l'accueil que vous avez reçu (de la part des élus, des habitants...) ?
- 7.2 Le cas échéant, comment s'est passé l'accueil des enfants à l'école ?
- 7.3 Vous être vous inscrit sur les listes électorales ? Si non, pour quelle raison ?
- 7.4 Vous impliquez-vous dans les associations locales ?
- 7.5 Où faites-vous vos achats ? Y-a-il une logique (proximité, déplacements fréquents dans un lieu, éthique...) ?
- 7.6 Vous êtes-vous fait des amis sur le territoire ?
- 7.7 Vous sentez-vous intégré ? Quel temps cela a-t-il pris ?
- 7.8 Avez-vous eu du mal à vous adapter ? Si oui, pour quelles raisons ?
- 7.9 Envisagez-vous de vous impliquer davantage dans le futur ?

## 8. Loisirs

- 8.1 Quels sont vos loisirs habituels ?
- 8.2 Pratiquez-vous de « nouveaux » loisirs suite à votre installation ? Lesquels ? Qu'est-ce qui a suscité cette pratique ?
- 8.3 Quel temps y consacrez-vous ?
- 8.4 Estimez-vous y consacrer suffisamment de temps ? Plus / moins qu'avant ? Vouloir en consacrer davantage ? Si oui, comment ?
- 8.5 Estimez-vous avoir changé votre organisation temps de travail / temps de loisir ?
- 8.6 Estimez-vous vous être rapproché / éloigné de vos lieux de loisirs ? Lesquels et pourquoi ?
- 8.7 La proximité d'un lieu de loisir particulier est-elle l'une des raisons de l'installation ?
- 8.8 Avez-vous trouvé des partenaires ici pour pratiquer vos loisirs ?
- 8.9 Voyez-vous toujours vos amis de votre « vie précédente » ? A quelle fréquence ?
- 8.10 Recevez-vous souvent ? Les personnes reçues chez vous viennent-elles passer du temps ? En profitent-elles pour visiter ou pratiquer des loisirs sur le lieu ?
- 8.11 Continuez-vous à pratiquer des loisirs antérieurs ? Lesquels, à quelle fréquence ? Dans le lieu antérieur ou dans un autre lieu ?
- 8.12 Pratiquez-vous des loisirs « urbains » ? Dans quel lieu ?
- 8.13 Faites-vous un jardin ?

8.14 Faites-vous des travaux dans votre habitation ? Considérez-vous cela plutôt comme un loisir ou une contrainte ?

8.15 Prenez-vous des vacances ? À quelle fréquence ? Plus ou moins qu'avant ?

8.16 Faites-vous du tourisme ? Lieux pratiqués et raisons du choix.

## 9. Mobilité

9.1 Possédez-vous une voiture ? Plusieurs ?

9.2 Avez-vous dû « investir » dans un véhicule lors de votre installation (2<sup>e</sup> voiture, véhicule plus récent, plus économique, plus adapté...) ? Pour quelles raisons ?

9.3 Quel est votre kilométrage annuel ? Est-il supérieur / inférieur à avant ?

9.4 Quels sont vos déplacements habituels (lieux, motifs) ?

9.5 Quels sont vos déplacements les plus longs (lieux, motifs) ?

9.6 Déplacements liés au travail / aux loisirs (lieux, longueur...) ? Supérieurs ou inférieurs à avant ?

9.7 Budget consacré à la mobilité ? Est-il suffisant / soutenable / pesant ? Est-il conforme / inférieur / supérieur à ce que vous imaginiez ? Envisagez-vous de l'augmenter / le réduire ? Pour quelles raisons, et comment ?

9.8 Comment vivez-vous votre mobilité (agréable, assumée, contrainte...) ? Celle de vos proches ?

9.9 Vous déplacez-vous sur votre ancien lieu de vie ? À quelle fréquence, pour quelles raisons ?

9.10 Vous êtes-vous rapproché / éloigné de votre famille, proches ? A quelle fréquence leur rendez-vous visite ? Est-ce suffisant / insuffisant ? Est-ce une contrainte ?

9.11 A quelle fréquence vous déplacez-vous en ville ? Distance ? Pour quelles raisons ? Est-ce une contrainte / un plaisir ?

9.12 Utilisez-vous les transports en commun ? Si oui / non, pour quelles raisons ?

9.13 Le territoire est-il suffisamment desservi par les transports en commun ?

9.14 Quelles sont les facteurs qui vous feraient utiliser davantage les transports en commun ?

9.15 Êtes-vous sensible aux questions actuelles (développement durable, bilan carbone...) ? Est-ce culpabilisant par rapport à votre mobilité ? Seriez-vous prêt / envisagez-vous de faire des choix en ce sens ? Lesquels, sous quelles modalités ?

## 10. Points négatifs

10.1 Qu'est-ce qui « manque » selon vous sur ce territoire ? (dans l'absolu, et par rapport à votre lieu de vie antérieur)

10.2 Quels sont les facteurs qui ont compliqué / compliquent votre installation / intégration ? Qui vous empêchent d'aller au bout de votre projet ?

10.3 Quels sont les services qui font défaut sur le territoire ?

10.4 La couverture en TIC est-elle suffisante selon vous ? Est-ce important dans votre mode de vie ?

10.5 Si vous pouviez changer des choses sur le territoire, que feriez-vous ? Quel projet verriez-vous pour ce territoire ?

10.6 Vous arrive-t-il de vous sentir isolé ? De vous ennuyer ?

## 11. Représentations

11.1 Que représentait pour vous la vie à la campagne au départ ? Avez-vous été ravi / déçu ?

11.2 Y-a-t-il des choses auxquelles vous ne vous attendiez pas ?

11.3 Que représentait la ville à votre départ ? Et aujourd'hui ?



## 12. Bilan et projets

12.1 Quels sont vos projets à moyen et long terme ?

12.2 Regrettez-vous parfois votre décision d'installation ?

12.3 Etes-vous attaché au lieu aujourd'hui ?

12.4 Envisageriez-vous de partir un jour ? Pour quelles raisons ? Pour quel lieu ?

12.5 Quels sont les changements éventuels sur le territoire qui pourraient vous faire prendre la décision de partir ?

## Annexe 3.2 : grille d'entretien élus locaux

---

### 1. Présentation du territoire

- 1.1 Parcours de l' élu
- 1.2 Présentation du territoire : configuration, activités économiques, identité, forces et faiblesses, atouts et contraintes...
- 1.3 Nb de résidents permanents, secondaires, lits touristiques ?
- 1.4 Image du territoire perçue, de l'intérieur et de l'extérieur
- 1.5 Est-ce un territoire que l'on peut qualifier de touristique ?
- 1.6 Projets à l'œuvre à l'heure actuelle

### 2. Evolution démographique

- 2.1 Description de la population de la commune (pyramide des âges, CSP...)
- 2.2 "Historique" démographique
- 2.3 A-t-on constaté une arrivée de nouvelles populations ? Nombre ?
- 2.4 Nombre de personnes installées dans les dix dernières années ?
- 2.5 Début du mouvement d'installation ?
- 2.6 Peut-on repérer des "cycles" ?
- 2.7 Profils repérés ?
- 2.8 Durées des installations ?
- 2.9 Y-a-t-il eu des échecs ? Des départs ? Qui, et pour quelles raisons ?
- 2.10 Lieux d'installation (bourgs, hameaux, station...) ?
- 2.11 Types de logements (maison, appartement, ancien, neuf...) ?
- 2.12 D'où viennent-ils ?
- 2.13 Raisons des migrations, motifs d'installation
- 2.14 Les loisirs ou la présence d'aménités touristiques sur le territoire sont-ils une raison de la migration ?
- 2.15 Structure familiale des migrants
- 2.16 Activité professionnelle des migrants
- 2.17 Comment les appelle-t-on ? Se désignent-ils ?
- 2.18 Leur insertion dans le milieu local ?
- 2.19 La mobilité de ces migrants ?

### 3. Impacts

- 3.1 Intérêts / apports
- 3.2 Problèmes posés
- 3.3 Impacts en matière de logement, concurrence sur le logement ?
- 3.4 Impacts sur le foncier
- 3.5 Concurrence terrains agricoles / foncier ?
- 3.6 Reconversion logement touristique / logement résidentiel ? Est-ce une chance ? un problème ?
- 3.7 Logements disponibles sur le territoire ? Programme en cours ? Est-ce dû à l'arrivée de migrants ?
- 3.8 Impacts sur l'école ?
- 3.9 Impacts sur les services ? Nouvelles demandes spécifiques des migrants ?
- 3.10 Impacts sur l'emploi ?
- 3.11 Impact sur la création d'entreprise ?
- 3.12 Rapport "coûts / apports" des migrants
- 3.13 Accueil des "nouveaux" par la population, attitudes, intégration...

3.14 Impacts sur les transports (mise en place / fréquence accrue de transports publics, transport scolaire, prise en compte du bilan carbone...)

4. Politiques d'accueil

4.1 Existe-t-il une politique d'accueil (commune, intercommunalité, association...)?

4.2 Si non, est-ce envisageable / envisagé pour l'avenir ? Pour quelles raisons ?

4.3 Le territoire aurait-il besoin d'être accompagné dans ce sens ?

4.4 Sentiments des élus, de la population, sur cette question ?

### **Annexe 3.3 : grille d'entretien personne ressource**

---

#### 1. Présentation du territoire

- 1.1 Présentations. Rôle, statut, fonction sur le territoire...
- 1.2 Présentation du territoire : configuration, activités économiques, identité, forces et faiblesses, atouts et contraintes...
- 1.3 Nb de résidents permanents, secondaires, lits touristiques ?
- 1.4 Image du territoire perçue, de l'intérieur et de l'extérieur
- 1.5 Est-ce un territoire que l'on peut qualifier de touristique ?

#### 2. Evolution démographique

- 2.1 Description de la population de la commune (pyramide des âges, CSP...)
- 2.2 "Historique" démographique
- 2.3 A-t-on constaté une arrivée de nouvelles populations ?
- 2.4 Début du mouvement d'installation ?
- 2.5 peut-on repérer des "cycles" ?
- 2.6 Profils repérés ?
- 2.7 Durées des installations ?
- 2.8 Y-a-t-il eu des échecs ? Des départs ? Qui, et pour quelles raisons ?
- 2.9 Lieux d'installation (bourgs, hameaux, station...) ?
- 2.10 Types de logements (maison, appartement, ancien, neuf...) ?
- 2.11 D'où viennent-ils ?
- 2.12 Raisons des migrations, motifs d'installation
- 2.13 Les loisirs ou la présence d'aménités touristiques sur le territoire sont-ils une raison de la migration ?
- 2.14 Structure familiale des migrants
- 2.15 Activité professionnelle des migrants
- 2.16 Comment les appelle-t-on ? Se désignent-ils ?
- 2.17 Leur insertion dans le milieu local ?

#### 3. Impacts

- 3.1 Intérêts / apports
- 3.2 Problèmes posés
- 3.3 Impacts en matière de logement, concurrence sur le logement ?
- 3.4 Impacts sur le logement / le foncier
- 3.5 Concurrence terrains agricoles / foncier ?
- 3.6 Reconversion logement touristique / logement résidentiel ? Est-ce une chance ? Un problème ?
- 3.7 Impacts sur l'école ?
- 3.8 Impacts sur les services ? Nouvelles demandes spécifiques des migrants ?
- 3.9 Impacts sur l'emploi ?
- 3.10 Impact sur la création d'entreprise ?
- 3.11 Accueil des "nouveaux" par la population, attitudes, intégration...

#### 4. Politiques d'accueil

- 4.1 Existe-t-il une politique d'accueil (commune, intercommunalité, association...) ?
- 4.2 Le territoire aurait-il besoin d'être accompagné dans ce sens ?
- 4.3 Sentiment personnel sur la question
- 4.4 Sentiments des élus, de la population, sur cette question ?

### **Annexe 4.1 : entretien Eric Chosson, animateur technique régionale des Sites de proximité - Plate-Forme régionale développement rural, Région Rhône-Alpes. 5.05.2010.**

---

Les sites de proximité sont présents sur le terrain. Ils interviennent dans des périmètres de 3 à 5 cantons. Nous avons trois objectifs principaux :

favoriser l'emploi et la création d'activité,  
accompagner les porteurs de projet,  
favoriser l'emploi et la formation.

Les acteurs économiques s'emparent des ressources et de leurs besoins et proposent des activités que nous nous chargeons de diffuser. La question de l'arrivée de nouvelles populations se pose de manière spontanée. Il faut l'accompagner. Dans les années 70, il y avait une population de type "changer le monde". Dans les années 80 au contraire, nous avions des installations avec des projets d'entreprises en milieu rural. Aujourd'hui, les migrations sont principalement liées au cadre de vie.

On travaille cette question comme un moyen et non pas comme un but en soi (pas comme dans le Limousin). On propose un ensemble de services :

- construction d'offres d'activité : repérage des potentiels locaux, producteurs existants, besoins de services...

- On les propose ensuite à des candidats à la migration : on propose des temps de trois jours à une semaine d'immersion dans le territoire. Ce sont aussi des temps où l'on va sensibiliser les acteurs locaux à l'accueil. On ouvre aussi à des gens déjà installés depuis quelques temps (6 mois, un an...). On a dépassé globalement le temps où l'on cherchait à tout crin à faire venir des gens. D'autant que les territoires aujourd'hui l'inscrivent souvent dans leur politique : par exemple, l'un des axes de la Convention de Massif du massif central est sur l'accueil de nouvelles populations. Il y a par contre toujours un grand besoin de sensibiliser les acteurs locaux sur ce sujet.

#### **Comment recenser les potentiels locaux ?**

C'est une démarche de tous les jours. On fait des diagnostics de territoire, on observe les tendances et les situations à problème. On constate souvent un vieillissement de la population, des chefs d'entreprise. Il faut donc repérer ces potentialités de transmission / reprise, pour maintenir le tissu d'activité. Nous avons réalisé une enquête exhaustive auprès de tous les chefs d'entreprise en partenariat avec la Chambre des métiers.

Nous faisons également la cartographie de certains territoires : le but est de localiser géographiquement les types d'entreprise et les échéances.

On a produit un document méthodologique sur la construction d'activités. Il est difficile de maintenir les services de santé dans les espaces ruraux. Il convient d'avoir un système d'alerte un peu organisé. Enfin il faut réfléchir à l'offre de logement, aux supports de l'activité (locaux), sans oublier les services et l'accueil (ex. santé, éducation, loisir...)

#### **Qui sont les porteurs de projet ?**

On a un service d'accueil et de suivi des porteurs de projet. Nous sommes des accompagnateurs et des facilitateurs de projets !

Les profils sont plutôt des gens plutôt déjà établis dans la vie, enfants en bas âge, projet d'installation à la campagne pour des raisons d'agrément, situation de rupture avec une activité professionnelle précédente.

## **Annexe 4.2 : entretien Cécile Ossant – service accueil du conseil régional du Limousin. 6.11.2009**

---

### **Sur quoi vous êtes-vous appuyés pour lancer cette politique « offensive » d'accueil (outre les constats de déclin démographique) ?**

Des travaux de prospective, et notamment « Limousin 2017 ». Il s'agit principalement d'un état des lieux des « souffrances » que le Limousin pouvait avoir.

### **Qu'entendez-vous par « territoire attractif » ? Quels sont les éléments d'attractivité du territoire Limousin ?**

La politique régionale s'est construite de l'intérieur. Il n'y a pas encore eu de réflexion produite sur ces questions, mais nous commençons à travailler sur la question de notre image, à communiquer vers l'extérieur plutôt que de simplement accueillir les personnes qui se présentent à nous. Il faut en tout cas développer des offres ciblées, et travailler avec les territoires pour rendre lisible les possibilités offertes en Limousin.

### **Pourquoi l'espace rural attire plus que l'espace urbain, en Limousin ? (« l'espace à dominante rurale, sur lequel habitent 38 % des Limousins, concentrerait près de la moitié du gain migratoire de la région sur les 25 prochaines années »)**

Pas de réponse à cette question

### **Quels sont les éléments essentiels pour motiver de nouvelles personnes à s'installer en Limousin ?**

On n'a pas défini vraiment les éléments incontournables à l'installation. Les gens sont déjà souvent eux-mêmes porteurs de projets. L'idée est donc de les accompagner dans leur démarche, voire de les soutenir financièrement (800 projets bénéficiaires de l'Aide à l'Installation Active). Aujourd'hui, on ne regarde plus seulement les porteurs de projets sous l'angle économique, mais en termes de projets de vie.

### **En termes d'infrastructures / services ?**

La formation est importante : on a un partenariat fort avec l'AFPA, et nous proposons des aides spécifiques aux anglophones par exemple.

### **En termes de potentialités ?**

Il faut qu'il y ait rencontre entre une offre et une demande : c'est une connexion pas toujours facile. Par exemple, il est difficile de trouver un boucher-charcutier alors même que les potentialités de reprises existent. La reprise et la création d'activités sont prépondérantes, davantage que le travail à distance. Ces dernières années, il y a une recrudescence des projets agricoles, notamment en maraîchage.

### **En termes d'aménités ?**

Il est évident que les gens sont porteurs d'une démarche de qualité de vie, de changement de vie. La présence de services, de vie associative locale... ont leur importance.

### **Le Parc de Millevaches semble être davantage attractif, pourquoi ?**

Le PNR a 5 ans d'existence, mais 30 ans de gestation ! C'est un territoire particulièrement rural, qui est attractif parce qu'il y a des réseaux sociaux très forts. Les projets collectifs, écolo-quelque chose, y fleurissent facilement.

**Quels sont les aires de « recrutement » des nouveaux arrivants ? Comment communiquez-vous ?**

Par le biais de salons principalement, mais aussi par un site web en projet uniquement dédié à l'accueil. L'idée est principalement de diffuser à l'extérieur notre offre d'activité disponible. La région parisienne, le nord de la France, sont les principales régions d'émigration, mais depuis peu, on voit arriver aussi des porteurs de projets originaires du sud, qui fuient notamment les coûts prohibitifs de l'immobilier.



## Annexe 5 : données complètes sur le terrain d'étude de Saint Nizier du Moucherotte

### Annexe 5.1 : questionnaire habitants - tri à plat

#### 1. Personne enquêtée :

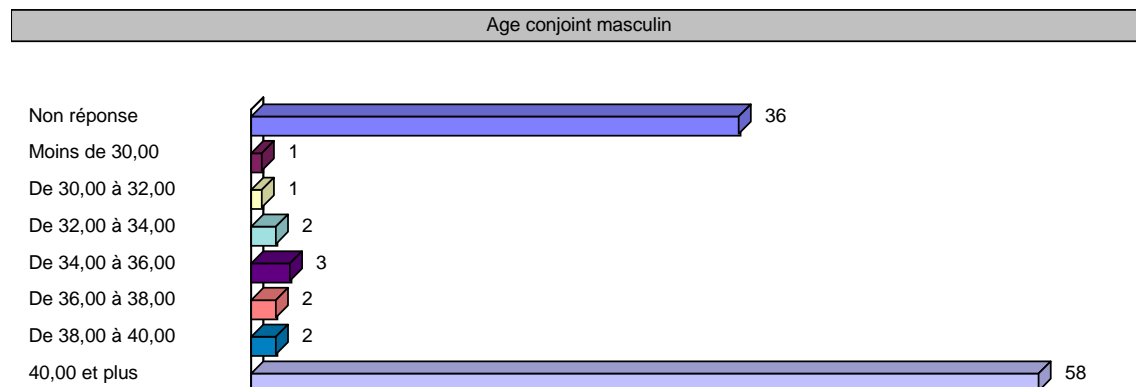
sexe	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
Homme	47	44,8%
Femme	52	49,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

#### 2. Situation familiale

situation familiale	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	7,6%
Célibataire	16	15,2%
vie en couple	81	77,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Age conjoint masculin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	36	34,3%
Moins de 30,00	1	1,0%
De 30,00 à 32,00	1	1,0%
De 32,00 à 34,00	2	1,9%
De 34,00 à 36,00	3	2,9%
De 36,00 à 38,00	2	1,9%
De 38,00 à 40,00	2	1,9%
40,00 et plus	58	55,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Minimum = 29, Maximum = 84  
 Somme = 3740  
 Moyenne = 54,20 Ecart-type = 13,58



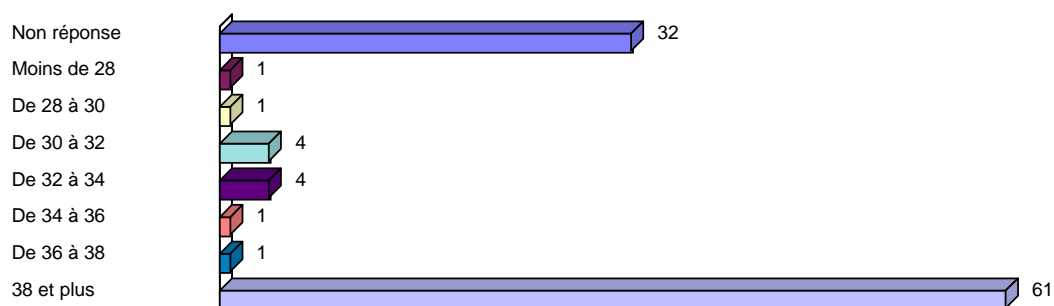
Age conjoint féminin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	32	30,5%
Moins de 28	1	1,0%
De 28 à 30	1	1,0%
De 30 à 32	4	3,8%
De 32 à 34	4	3,8%
De 34 à 36	1	1,0%
De 36 à 38	1	1,0%
38 et plus	61	58,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Minimum = 26, Maximum = 85

Somme = 3828

Moyenne = 52,44 Ecart-type = 14,66

Age conjoint féminin



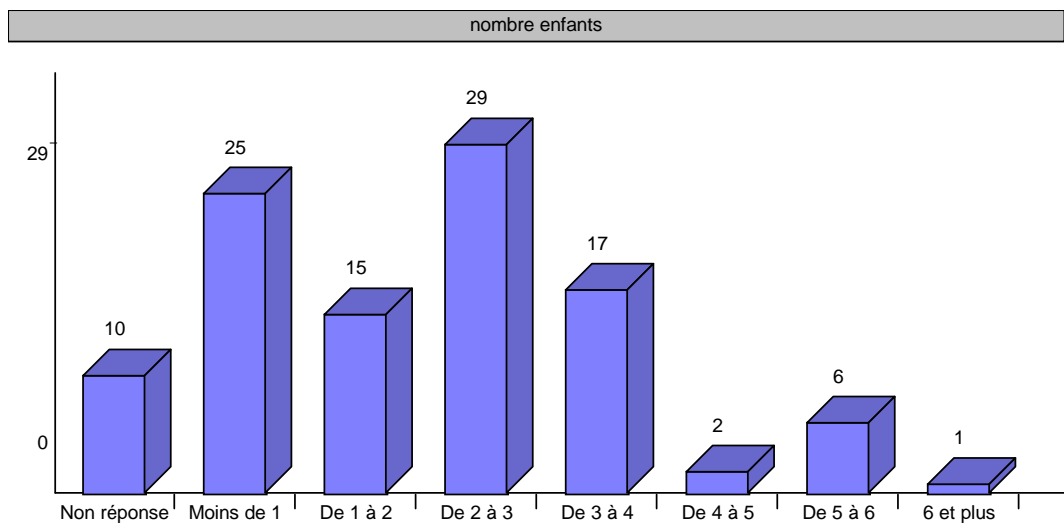
Statut famille	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	91	86,7%
Famille mono parentale	7	6,7%
famille recomposée	7	6,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

nombre enfants	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	10	9,5%
Moins de 1	25	23,8%
De 1 à 2	15	14,3%
De 2 à 3	29	27,6%
De 3 à 4	17	16,2%
De 4 à 5	2	1,9%
De 5 à 6	6	5,7%
6 et plus	1	1,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Minimum = 0, Maximum = 6

Somme = 168

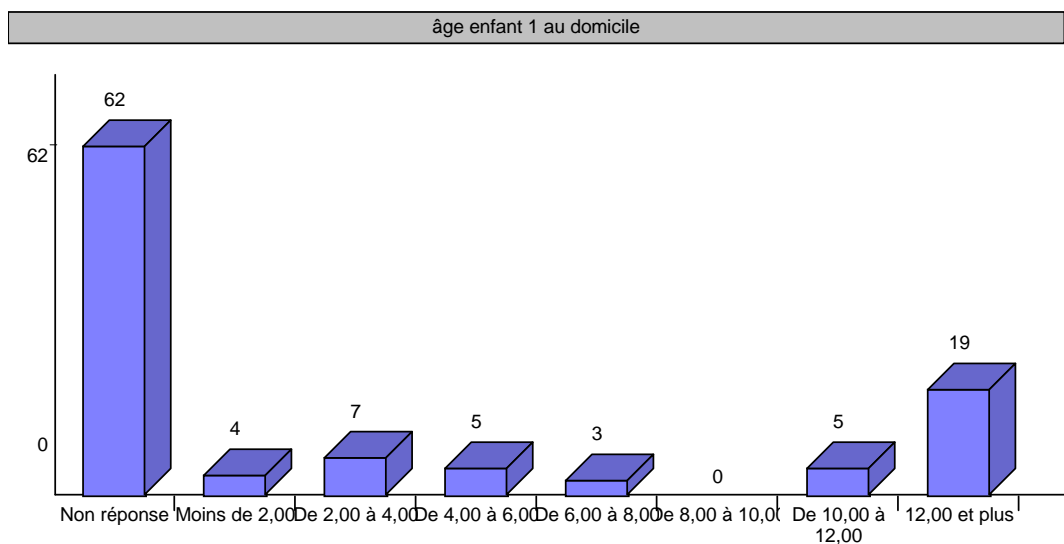
Moyenne = 1,77 Ecart-type = 1,48



### 3. Age des enfants vivant au domicile familial

âge enfant 1 au domicile	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	62	59,0%
Moins de 2,00	4	3,8%
De 2,00 à 4,00	7	6,7%
De 4,00 à 6,00	5	4,8%
De 6,00 à 8,00	3	2,9%
De 8,00 à 10,00	0	0,0%
De 10,00 à 12,00	5	4,8%
12,00 et plus	19	18,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

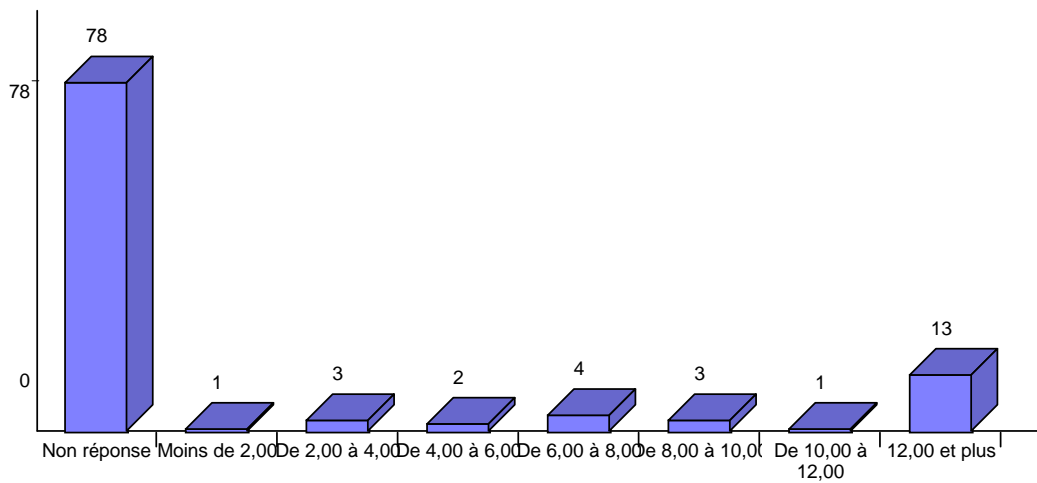
Minimum = 1, Maximum = 39  
 Somme = 492  
 Moyenne = 11,44 Ecart-type = 8,85



Age enfant 2 au domicile1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	78	74,3%
Moins de 2,00	1	1,0%
De 2,00 à 4,00	3	2,9%
De 4,00 à 6,00	2	1,9%
De 6,00 à 8,00	4	3,8%
De 8,00 à 10,00	3	2,9%
De 10,00 à 12,00	1	1,0%
12,00 et plus	13	12,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Minimum = 1, Maximum = 22  
Somme = 301  
Moyenne = 11,15 Ecart-type = 6,54

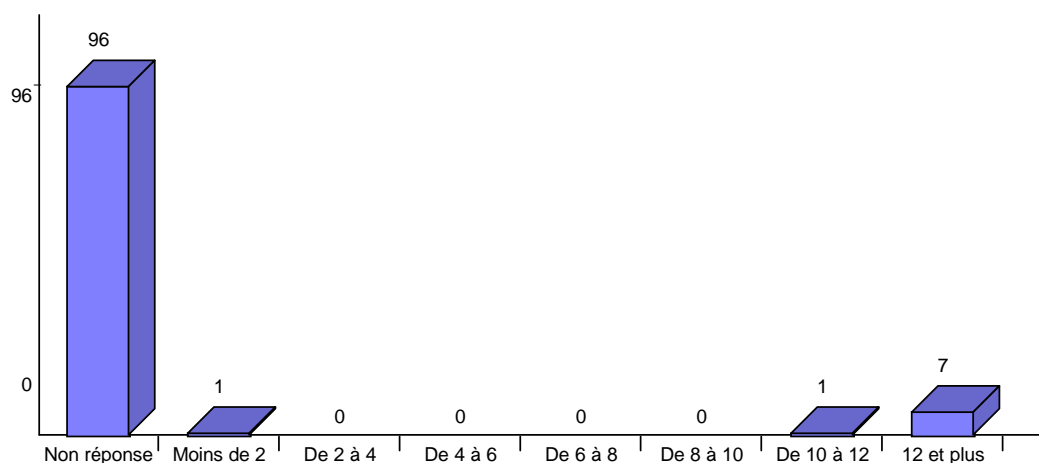
Age enfant 2 au domicile1



âge enfant 3 au domicile	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	96	91,4%
Moins de 2	1	1,0%
De 2 à 4	0	0,0%
De 4 à 6	0	0,0%
De 6 à 8	0	0,0%
De 8 à 10	0	0,0%
De 10 à 12	1	1,0%
12 et plus	7	6,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Minimum = 0, Maximum = 40  
Somme = 166  
Moyenne = 18,44 Ecart-type = 13,41

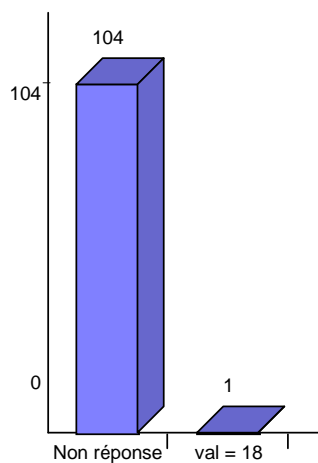
âge enfant 3 au domicile



Age enfant 4 vivant au domicile1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	104	99,0%
val = 18	1	1,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Minimum = 18, Maximum = 18  
Somme = 18  
Moyenne = 18,00 Ecart-type = 0,00

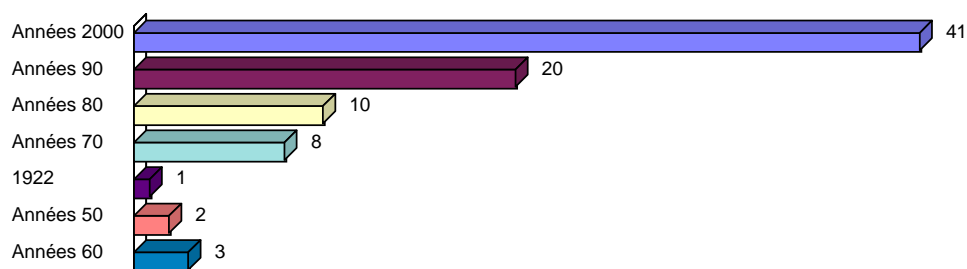
Age enfant 4 vivant au domicile1



4. Famille implantée à Saint Nizier depuis :

1ère génération Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
non	15	14,3%
oui	84	80,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Valeurs	Nb. cit.
Années 2000	41
Années 90	20
Années 80	10
Années 70	8
1922	1
Années 50	2
Années 60	3
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>



nombre générations à Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	89	84,8%
2 générations	3	2,9%
3 générations	4	3,8%
plus de 3 générations	9	8,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

## 5. Hameau de résidence

Hameau de résidence	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
Les Arcelles	3	2,9%
Charvet	9	8,6%
Rochetière	11	10,5%
Les Michallons	12	11,4%
Les Guillets	6	5,7%
La Chaussère	4	3,8%
Centre Village	38	36,2%
Les Volants	2	1,9%
Les Girauds	0	0,0%
autre	14	13,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Hameau de résidence \_AUTRE  
Si « autre », précisez :

Valeurs	Nb. cit.
La Roche	5
Les Soldannelles	3
Les Bruyères	2
Le Côteau	1
Les Roux	1
Mas de l'hôte	1
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>

## 6. Type de logement

Type de logement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
Appartement	24	22,9%
Maison individuelle	75	71,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

## 7. Statut

Statut habitant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	7	6,7%
Locataire	15	14,3%
propriétaire	83	79,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Si 'propriétaire', précisez	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	23	21,9%
héritage	5	4,8%
acquisition	77	73,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

## 8. Partagez-vous votre vie entre 2 ou plusieurs lieux de résidence permanents (hors hôtels) ?

autres lieux de résidence	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
oui	7	6,7%
non	92	87,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

## 9. Envisagez-vous de changer de logement ?

changement logement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
oui	13	12,4%
non	86	81,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Dans la commune de Saint Nizier :

dans la commune de Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
non	4	3,8%
oui	8	7,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Motif :

Valeurs	Nb. cit.
achat souhaité mais trop cher!	2
appartement trop petit avec l'arrivée du 3eme enfant	1
être propriétaire	1
fin de bail	1
loyer élevé	1
proximité de Grenoble et cadre de vie	1
trouver plus grand	1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

Pour une autre commune du Plateau du Vercors :

pour une autre commune du Plateau du Ver	Nb. cit.	Fréq.
non	6	5,7%
oui	3	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Motif :

Valeurs	Nb. cit.
Lans en Vercors peut-être (accès au logement un peu moins cher)	1
pour un village plus vivant et plus agréable à vivre (plus d'animations, de tourisme)	1
vie de village plus importante à Lans en Vercors	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

Pour une autre commune du département :

pour une autre commune du département	Nb. cit.	Fréq.
non	5	4,8%
oui	3	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	



Motif

Valeurs	Nb. cit.
se rapprocher des commodités	2
plus en contact avec la vallée	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

10. Niveau de formation des personnes vivant au domicile familial :

Conjoint masculin

Niveau de formation initiale du conjoint	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	18	17,1%
sans	2	1,9%
CAP-BEP	15	14,3%
Bac	10	9,5%
Bac+2	13	12,4%
Bac+3 et plus	47	44,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Conjoint féminin

Niveau de formation initiale du conjoint1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	16	15,2%
Sans	3	2,9%
CAP-BEP	14	13,3%
Bac	10	9,5%
Bac+2	17	16,2%
Bac+3 et plus	45	42,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Enfant 1 :

Niveau de formation initiale enfant 1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	57	54,3%
Sans	28	26,7%
CAP-BEP	4	3,8%
bac	2	1,9%
Bac+2	2	1,9%
Bac+3 et plus	12	11,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Enfant 2 :

Niveau de formation initiale enfant 2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	69	65,7%
Sans	21	20,0%
CAP-BEP	1	1,0%
Bac	5	4,8%
Bac+2	3	2,9%
Bac+3 et plus	6	5,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Enfant 3 :

Niveau de formation initiale enfant 3	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	91	86,7%
Sans	5	4,8%
CAP-BEP	3	2,9%
Bac	2	1,9%
Bac+2	2	1,9%
Bac+3 et plus	2	1,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Enfant 4 :

Niveau de formation initiale enfant 4	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	99	94,3%
Sans	0	0,0%
CAP-BEP	1	1,0%
Bac	1	1,0%
Bac+2	2	1,9%
Bac+3 et plus	2	1,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Enfant 5 :

Niveau de formation initiale enfant 5	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	101	96,2%
Sans	0	0,0%
CAP-BEP	0	0,0%
Bac	2	1,9%
Bac+2	0	0,0%
Bac+3 et plus	2	1,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

11. Niveau de revenus annuel de la famille en euros :

Niveau de revenus annuels de la famille	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	38	36,2%
Moins de 20000	4	3,8%
De 20000 à 30000	13	12,4%
De 30000 à 40000	10	9,5%
De 40000 à 50000	15	14,3%
De 50000 à 60000	12	11,4%
De 60000 à 70000	6	5,7%
70000 et plus	7	6,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Minimum = 10000, Maximum = 110000

Somme = 2906751

Moyenne = 43384,34 Ecart-type = 18968,94

12. Travaillez-vous à domicile au moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communication ?

travail à distance du conjoint masculin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	21	20,0%
oui	23	21,9%
non	61	58,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

travail à domicile du conjoint féminin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	18	17,1%
oui	14	13,3%
non	73	69,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

13. Catégorie socioprofessionnelle de la situation actuelle du conjoint masculin :

catégorie socio pro du conjoint masculin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	19,0%
Agriculteur exploitant	4	3,8%
Artisan	7	6,7%
Commerçant et assimilés	1	1,0%
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	0	0,0%
Profession libérale et assimilés	3	2,9%
Cadre de la fonction publique	6	5,7%
Profession intellectuelles et artistiques	1	1,0%
Cadre en entreprise	19	18,1%
Profession intermédiaire de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	2	1,9%
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	0	0,0%
Technicien	2	1,9%
Contremaître, agent de maîtrise	2	1,9%
Employé de la fonction publique	4	3,8%
Employé administratif d'entreprise	0	0,0%
Employé de commerce	0	0,0%
Personnel des services directs aux particuliers	0	0,0%
Ouvrier qualifié	2	1,9%
Ouvrier non qualifié	1	1,0%
Ouvrier agricole	0	0,0%
Retraité agriculteur exploitant	0	0,0%
Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise	4	3,8%
Retraité cadre et profession intermédiaire	21	20,0%
Retraité employé et ouvrier	3	2,9%
Chômeur n'ayant jamais travaillé	0	0,0%
Inactif divers (autres que retraité)	3	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Catégorie socioprofessionnelle de la situation actuelle du conjoint féminin :

catégorie socio pro du conjoint féminin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	18	17,1%
Agriculteur exploitant	1	1,0%
Artisan	1	1,0%
Commerçant et assimilés	2	1,9%
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	1	1,0%
Profession libérale et assimilés	6	5,7%
Cadre de la fonction publique	4	3,8%
Profession intellectuelles et artistiques	4	3,8%
Cadre en entreprise	11	10,5%
Profession intermédiaire de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	9	8,6%
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	2	1,9%
Technicien	3	2,9%
Contremaître, agent de maîtrise	1	1,0%
Employé de la fonction publique	6	5,7%
Employé administratif d'entreprise	4	3,8%
Employé de commerce	0	0,0%
Personnel des services directs aux particuliers	1	1,0%
Ouvrier qualifié	1	1,0%
Ouvrier non qualifié	1	1,0%
Ouvrier agricole	0	0,0%
Retraité agriculteur exploitant	1	1,0%
Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise	3	2,9%
Retraité cadre et profession intermédiaire	12	11,4%
Retraité employé et ouvrier	9	8,6%
Chômeur n'ayant jamais travaillé	0	0,0%
Inactif divers (autres que retraité)	4	3,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

14. Avant de vous installer à Saint Nizier, quelle était votre situation socioprofessionnelle ?

Conjoint masculin :

situation sociopro antérieure du homme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	21	20,0%
Agriculteur exploitant	2	1,9%
Artisan	5	4,8%
Commerçant et assimilés	2	1,9%
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	2	1,9%
Profession libérale et assimilés	5	4,8%
Cadre de la fonction publique	12	11,4%
Profession intellectuelles et artistiques	3	2,9%
Cadre en entreprise	24	22,9%
Profession intermédiaire de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	8	7,6%
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	0	0,0%
Technicien	6	5,7%
Contremaître, agent de maîtrise	4	3,8%
Employé de la fonction publique	2	1,9%
Employé administratif d'entreprise	0	0,0%
Employé de commerce	0	0,0%
Personnel des services directs aux particuliers	0	0,0%
Ouvrier qualifié	4	3,8%
Ouvrier non qualifié	1	1,0%
Ouvrier agricole	0	0,0%
Retraité agriculteur exploitant	0	0,0%
Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise	0	0,0%
Retraité cadre et profession intermédiaire	1	1,0%
Retraité employé et ouvrier	0	0,0%
Chômeur n'ayant jamais travaillé	0	0,0%
Inactif divers (autres que retraité)	3	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Avant de vous installer à Saint Nizier, quelle était votre situation socioprofessionnelle ?

Conjoint féminin :

situation sociopro antérieure femme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	18	17,1%
Agriculteur exploitant	1	1,0%
Artisan	0	0,0%
Commerçant et assimilés	1	1,0%
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	0	0,0%
Profession libérale et assimilés	7	6,7%
Cadre de la fonction publique	4	3,8%
Profession intellectuelles et artistiques	6	5,7%
Cadre en entreprise	12	11,4%
Profession intermédiaire de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	14	13,3%
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	2	1,9%
Technicien	4	3,8%
Contremaître, agent de maîtrise	1	1,0%
Employé de la fonction publique	7	6,7%
Employé administratif d'entreprise	9	8,6%
Employé de commerce	3	2,9%
Personnel des services directs aux particuliers	1	1,0%
Ouvrier qualifié	4	3,8%
Ouvrier non qualifié	1	1,0%
Ouvrier agricole	0	0,0%
Retraité agriculteur exploitant	0	0,0%
Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise	0	0,0%
Retraité cadre et profession intermédiaire	2	1,9%
Retraité employé et ouvrier	0	0,0%
Chômeur n'ayant jamais travaillé	0	0,0%
Inactif divers (autres que retraité)	8	7,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

15. Origine géographique avant votre installation à Saint Nizier :

Conjoint masculin :

Origine géographique homme avant installation	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	22	21,0%
Commune	6	5,7%
Département Région	58	55,2%
Région	9	8,6%
Autre	8	7,6%
Communauté européenne	1	1,0%
Autre	1	1,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Conjoint féminin :

Origine géographique femme avant installation	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	18	17,1%
Commune	10	9,5%

Département Région	54	51,4%
Région	11	10,5%
Autre	11	10,5%
Communauté européenne	1	1,0%
Autre	0	0,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

16. Au jour d'aujourd'hui, votre installation à Saint Nizier est-elle définitive ?

installation définitive	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	5,7%
oui	51	48,6%
non	9	8,6%
ne sait pas	39	37,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

17. Etes-vous engagé(e) dans une association à Saint Nizier ?

Conjoint masculin :

engagement association homme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	22	21,0%
non	64	61,0%
oui	19	18,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Précisez :

Valeurs	Nb. cit.
gymnastique volontaire	4
Vocaniz	3
ainés, club du bruyant	1
bibliothèque	1
entre les lignes	1
La Tirelire , Association Syndic co-prop	2
Lire et faire lire	1
Pompier	1
Saint Nizier environnement	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>

Conjoint féminin :

engagement association femme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	19,0%
non	55	52,4%
oui	30	28,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>



Précisez :

Valeurs	Nb. cit.
bibliothèque	4
Dire et lire	2
gymnastique volontaire	2
Vocaniz	4
ACCA Saint Nizier du Moucherotte	1
ainés, club du bruyant	1
Alchemille	1
crèche les Diablotins	3
entre les lignes	1
gymnastique volontaire	3
Quand Fanny	1
ski club, lire te faire lire	1
vocamis /mpt	1
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

18. Etre de Saint Nizier, c'est :

être de Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	7,6%
Avoir des ascendants qui sont de Saint Nizier	8	7,6%
Etre né à Saint Nizier	7	6,7%
Etre propriétaire à Saint Nizier	22	21,0%
Habiter à Saint Nizier	88	83,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

19. Quel événement a motivé votre installation à Saint Nizier ?

motivation installation Saint Nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	7	6,7%
Aucun	12	11,4%
Naissance	7	6,7%
Famille recomposée	1	1,0%
Rapprochement familial	8	7,6%
Pouvoir accueillir parents et amis	5	4,8%
Installation dans la commune pour la retraite	7	6,7%
Retour dans la commune pour la retraite	3	2,9%
Mutation professionnelle	6	5,7%
Rapprochement lieu de travail	10	9,5%
Accession à la propriété	35	33,3%
Prix du foncier	10	9,5%
Quitter le milieu urbain	55	52,4%
Pour ne pas subir la pollution	38	36,2%
Par crainte de situations d'insécurité pour vous-mêmes	9	8,6%
Par crainte de situations d'insécurité pour vos enfants	13	12,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

décision liée aux animaux	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	12	11,4%
oui	3	2,9%
non	90	85,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

20. Classez de 1 à 9 les propositions suivantes :

classer propositions motivation installa	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (rang 4)	Fréq.	Nb. cit. (rang 5)	Fréq.	Nb. cit. (rang 6)	Fréq.	Nb. cit. (rang 7)	Fréq.	Nb. cit. (rang 8)	Fréq.	Nb. cit. (rang 9)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non réponse	8	7,6%	1	1,0%	0	0,0%	2	1,9%	1	1,0%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	8 (2,71)	7,6%
Avoir un terrain/jardin	17	16,2%	10	9,5%	9	8,6%	13	12,4%	13	12,4%	7	6,7%	4	3,8%	9	8,6%	11	10,5%	93 (4,54)	88,6%
Campagne/ruralité	19	18,1%	16	15,2%	11	10,5%	20	19,0%	12	11,4%	3	2,9%	3	2,9%	2	1,9%	7	6,7%	93 (3,68)	88,6%
Air pur	9	8,6%	21	20,0%	21	20,0%	12	11,4%	14	13,3%	9	8,6%	4	3,8%	3	2,9%	1	1,0%	94 (3,69)	89,5%
espace	13	12,4%	21	20,0%	22	21,0%	17	16,2%	11	10,5%	4	3,8%	7	6,7%	1	1,0%	0	0,0%	96 (3,39)	91,4%
Nature	33	31,4%	16	15,2%	16	15,2%	12	11,4%	13	12,4%	4	3,8%	2	1,9%	1	1,0%	0	0,0%	97 (2,80)	92,4%
Convivialité	0	0,0%	4	3,8%	12	11,4%	7	6,7%	11	10,5%	31	29,5%	19	18,1%	5	4,8%	4	3,8%	93 (5,61)	88,6%
Vie culturelle	1	1,0%	1	1,0%	0	0,0%	1	1,0%	2	1,9%	7	6,7%	11	10,5%	24	22,9%	45	42,9%	92 (7,97)	87,6%
Vie sociale	1	1,0%	1	1,0%	3	2,9%	7	6,7%	3	2,9%	10	9,5%	26	24,8%	34	32,4%	7	6,7%	92 (6,87)	87,6%
Activités de loisirs	4	3,8%	6	5,7%	2	1,9%	5	4,8%	14	13,3%	17	16,2%	16	15,2%	13	12,4%	16	15,2%	93 (6,17)	88,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>		<b>105</b>	

21. Pratiquez-vous des sports et activités de loisirs de nature en montagne ?

En hiver

Conjoint masculin :

pratique activités en hiver par homme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	25	23,8%
Ski alpin	56	53,3%
Ski de fond	48	45,7%
Raquettes	37	35,2%
Chiens de traîneau	1	1,0%
Ski joering	0	0,0%
Course d'orientation	7	6,7%
Autre	31	29,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autres, précisez :

Valeurs	Nb. cit.
ski de randonnée	14
course à pied	2
escalade	2
gym	2
trail	2
luge	1
parapente	1
ski alpinisme	1
trail, cyclisme	1
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>

Conjoint féminin :

pratique activités en hiver par femme1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	27	25,7%
Ski alpin	44	41,9%
Ski de fond	45	42,9%
Raquettes	44	41,9%
Chiens de traîneau	2	1,9%
Ski joering	0	0,0%
Course d'orientation	4	3,8%
Autre	16	15,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autres, précisez :

Valeurs	Nb. cit.
ski de randonnée	8
gym	2
escalade	1
marche	1
ski alpinisme	1
ski nordique	1
snowboard	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>

Enfant 1 :

Pratique activité en hiver par enfant1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	67	63,8%
Ski alpin	35	33,3%
Ski de fond	21	20,0%
Raquettes	9	8,6%
Chiens de traîneau	0	0,0%
Ski joering	0	0,0%
Course d'orientation	4	3,8%
Autre	7	6,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autres, précisez :

Valeurs	Nb. cit.
ski de randonnée	5
luge	1
ski nordique	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

Enfant 2 :

loisirs montagne enfant 2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	73	69,5%
Ski alpin	30	28,6%
Ski de fond	16	15,2%
Raquettes	6	5,7%
Chiens de traîneau	0	0,0%
Ski joering	0	0,0%
Course d'orientation	3	2,9%
Autre	7	6,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autres, précisez :

Valeurs	Nb. cit.
gym	2
escalade, ski de rando	1
luge	1
randonnée à ski	1
ski nordique	1
trail	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

Enfant 3 :

loisirs en montagne enfant3	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	91	86,7%
Ski alpin	13	12,4%
Ski de fond	7	6,7%
Raquettes	3	2,9%
Chiens de traîneau	0	0,0%
Ski joering	0	0,0%
Course d'orientation	0	0,0%
Autre	4	3,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autres, précisez :

Valeurs	Nb. cit.
escalade, ski de rando	1
randonnée à ski	1
ski nordique	1
trail	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>

Enfant 4 :

loisirs en montagne enfant4	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	99	94,3%
Ski alpin	6	5,7%
Ski de fond	5	4,8%
Raquettes	1	1,0%
Chiens de traîneau	0	0,0%
Ski joering	0	0,0%
Course d'orientation	0	0,0%
Autre	2	1,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autres, précisez :

Valeurs	Nb. cit.
ski de randonnée	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>

Enfant 5 :

loisirs en montagne enfant5	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	102	97,1%
Ski alpin	3	2,9%
Ski de fond	1	1,0%
Raquettes	0	0,0%
Chiens de traîneau	0	0,0%
Ski joering	0	0,0%
Course d'orientation	0	0,0%
Autre	2	1,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

En été

Conjoint masculin :

activités été homme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	24	22,9%
Randonnée	74	70,5%
alpinisme	16	15,2%
activités d'eaux vives	5	4,8%
spéléo	4	3,8%
course d'orientation	9	8,6%
activités équestres	1	1,0%
VTT-vélo de montagne	42	40,0%
autre	28	26,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autre, précisez :

Valeurs	Nb. cit.
escalade	4
parapente	4
course à pied	3
trail	3
vélo de route	3
cyclisme	2
cyclotourisme	1
escalade, véloroute	1
gym	1
jogging, trail	1
trail, cyclisme, escalade	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

Conjoint féminin :

activités été femme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	25	23,8%
Randonnée	76	72,4%
alpinisme	11	10,5%
activités d'eaux vives	3	2,9%
spéléo	3	2,9%
course d'orientation	6	5,7%
activités équestres	3	2,9%
VTT-vélo de montagne	30	28,6%
autre	17	16,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autre, précisez

Valeurs	Nb. cit.
vélo de route	4
escalade	2
parapente	2
cyclotourisme	1
escalade, véloroute, piscine	1
gym	1
jogging, trail	1
marche	1
Trail	1
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>

Enfant 1 :

activités été enfant 1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	72	68,6%
Randonnée	27	25,7%
alpinisme	7	6,7%
activités d'eaux vives	3	2,9%
spéléo	3	2,9%
course d'orientation	5	4,8%
activités équestres	2	1,9%
VTT-vélo de montagne	18	17,1%
autre	3	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autre, précisez

Valeurs	Nb. cit.
escalade, piscine	1
trail	1
trail, ski roue	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

Enfant 2 :

activités été enfant 2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	76	72,4%
Randonnée	24	22,9%
alpinisme	8	7,6%
activités d'eaux vives	2	1,9%
spéléo	2	1,9%
course d'orientation	6	5,7%
activités équestres	4	3,8%
VTT-vélo de montagne	16	15,2%
autre	5	4,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autre, précisez

Valeurs	Nb. cit.
escalade, piscine	1
gym	1
trail	1
trail, ski roue	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>

Enfant 3 :

activités été enfant 3	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	94	89,5%
Randonnée	10	9,5%
alpinisme	3	2,9%
activités d'eaux vives	1	1,0%
spéléo	0	0,0%
course d'orientation	0	0,0%
activités équestres	1	1,0%
VTT-vélo de montagne	2	1,9%
autre	2	1,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autre, précisez

Valeurs	Nb. cit.
escalade	1
piscine	1
ski roue	2
trail	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>



Enfant 4 :

activités été enfant 4	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	100	95,2%
Randonnée	5	4,8%
alpinisme	3	2,9%
activités d'eaux vives	0	0,0%
spéléo	0	0,0%
course d'orientation	0	0,0%
activités équestres	1	1,0%
VTT-vélo de montagne	2	1,9%
autre	2	1,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Autre, précisez

Valeurs	Nb. cit.
escalade	1
piscine	1
ski roue	2
trail	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>

Enfant 5 :

activités été enfant 5	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	103	98,1%
Randonnée	2	1,9%
alpinisme	0	0,0%
activités d'eaux vives	1	1,0%
spéléo	0	0,0%
course d'orientation	0	0,0%
activités équestres	0	0,0%
VTT-vélo de montagne	1	1,0%
autre	1	1,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

22. Avez-vous d'autres centres d'intérêt :

Conjoint masculin :

centres intérêt conjoint masculin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	51	48,6%
art	33	31,4%
culture	50	47,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Précisez :

Valeurs	Nb. Cit.
cinéma	19
musique	28
théâtre	15
lecture	14
peinture	6
littérature	4
danse	3
musées	5
spectacles	3
exposition	5
histoire	2
sculpture	3
architecture	1
chasse	1
conférence	1
écriture	1
mécanique	1
pêche	1
philosophie	1
politique	1
gastronomie	1
tourisme	3
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>

Conjoint féminin :

centres intérêt conjoint féminin	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	48	45,7%
art	40	38,1%
culture	49	46,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Précisez :

Valeurs	Nb. Cit.
cinéma	19
musique	28
théâtre	16
lecture	11
peinture	6
littérature	4
danse	5
musées	8
spectacles	4
exposition	6
histoire	1
art	1
chant	2
sculpture	2
chasse	1
chorale	1
conférence	2
écriture	1
fêtes locales	3
manifestations	1
tourisme	4
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>

Enfant 1 :

centres intérêt enfant 1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	94	89,5%
art	5	4,8%
culture	10	9,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Précisez :

Valeurs	Nb. cit.
cinéma	2
musique	2
théâtre	2
concert	1
musées	1
spectacles	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

Enfant 2 :

<b>centres intérêt enfant 2</b>	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	95	90,5%
art	6	5,7%
culture	9	8,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Précisez :

<b>Valeurs</b>	Nb. cit.
musique	3
théâtre	2
cinéma	1
concert	1
littérature	1
musées	1
spectacles	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>

Enfant 3 :

<b>centres intérêt enfant 3</b>	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	102	97,1%
art	1	1,0%
culture	3	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

Enfant 4 :

<b>centres intérêt enfant 4</b>	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	104	99,0%
art	1	1,0%
culture	1	1,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	

23. Toutes les communes du Plateau du Vercors sont-elles des sites touristiques ?

<b>attrait touristique communes Vercors</b>	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	22	21,0%
oui	61	58,1%
non	22	21,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Pourquoi :

Valeurs	Nb. cit.
cadre naturel attractif	15
Tourisme de proximité avec Grenoble	2
avec les stations, mais cela va-t-il durer avec le réchauffement climatique ?	1
nombreux atouts : histoire locale, typicité habitat, sites remarquables, activités sportives (ski de fond, alpin, randonnées raquettes, randonnées péd	15
Parce que font partie du PNR du Vercors	3
car il y a la présence d'infrastructures touristiques importantes	2
certaines communes n'ont pas de soleil, de relief, plus ou moins avec sites attractifs	2
manque d'infrastructures type hôtels, restaurants, parking	9
dépend des activités de loisirs	1
elles ne remplissent pas les conditions quantitatives liées à un site dit touristique sauf Villard et Autrans	1
Le plateau est un endroit où les gens vivent (cadre rural)	3
Engins a bati son futur sur une autre base.	1
heureusement il reste des coins ignorés sur le plateau	2
je ne connais pas suffisamment toutes les communes	2
les communes n'ont pas toutes les mêmes atouts mais chacune reçoit bon nombre de touristes quand il fait beau.	1
non parce que certaines communes deviennent difficiles d'accès et manque de neige, oui parce que le Vercors est un immense terrain de jeu	1
Peut-être que certaines communes manque d'attrait (paysage, accueil, convivialité, patrimoine)	1
qu'entendez-vous pas sites touristiques ?	1
Saint Nizier n'est pas un site touristique	1
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>

24. De votre point de vue, Saint Nizier est-il un site touristique hivernal ?

attrait touristique hiver saint nizier	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	7	6,7%
oui	51	48,6%
non	47	44,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Pourquoi :

Valeurs	Nb. cit.
manque de neige	19
accueil familial pour activités de luge, ski, raquettes	14
possibilité d'activités hivernales : ski de fond, ski alpin (téléski), raquettes, luge	7
Proximité de Grenoble	9
c'est une banlieue d'altitude de Grenoble	1
ça devrait l'être , Corrençon 600 habitants, Saint Nizier 1200 habitants	1
manque d'infrastructures d'accueil, pour les activités, les sports d'hiver et l'attractivité (commerces divers)	16
Il n'y a pas de sites touristiques hivernal, pas d'hébergement. Il s'agit plus d'un espace vécu des grenoblois le week-end	1
l'activité luge et ski permet aux enfants de foyers modestes de profiter de la neige	1
nature, belle vue, paysages, air pur	1
pas assez d'animation, pas assez attractif	3
pour le Moucherotte	4
pour ses randonnées	1
rien à faire, pas d'équipement pour le ski alpin et nordique	1
seuls les locaux viennent à Saint Nizier mais il ne s'agit pas d'un site qui attire des touristes de toute la France et d'ailleurs	1
site de ballade du dimanche pour famille ou 3eme age mais trop pres de grenoble pour être un site touristique à temps plein	1
ski uniquement mais absence de structure pour enfants	1
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>

25. De votre point de vue, Saint Nizier est-il un site touristique estival ?

<b>attrait touristique été saint nizier</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	6	5,7%
oui	69	65,7%
non	30	28,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Pourquoi ?

<b>Valeurs</b>	<b>Nb. cit.</b>
nombreux départs de randonnées pédestres, escalade, accobranche, Moucherotte, VTT, spéléo	37
nature, espace, air pur, calme, soleil	8
approprié à la randonnée pour ceux qui connaissent	1
Proximité de Grenoble	2
beauté du paysage et tranquillité à préserver	2
manque d'infrastructures d'accueil, hotel, resto, commerces, équipement	15
ça devrait l'être	1
manque de animations (fêtes)	4
de par sa situation géographique, Saint Nizier est le point de départ de circuit de randonnées	1
oui uniquement pour les adeptes de pic-nique et de randonnée. Malheureusement n'a pas vraiment d'autres loisirs.	1
seuls les locaux viennent à Saint Nizier mais il ne s'agit pas d'un site qui attire des touristes de toute la France et d'ailleurs	1
village désert l'été. Absence d'hôtel, village vacances, restaurant	1
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>

26. le site de Saint Nizier est-il approprié à la pratique de vos loisirs ?

<b>saint nizier approprié loisirs</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	6	5,7%
oui	79	75,2%
non	20	19,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Pourquoi :

Valeurs	Nb. cit.
activités de pleine nature accessibles à Saint Nizier : randonnées, VTT, raquettes, ski alpin	39
bon positionnement géographique dans les alpes.	2
c'est le plateau qui nous interesse.	1
calme, montagne	1
car il manque des activités pour adultes comme pour les petits c'est dommage !	1
sur d'autres sites pour le ski de fond	4
et non, pas ou plus adapté au ski alpin, idem fond, manque promotion du potentiel, rayonnement trop axé sur les équipements lourds	1
Il n'y a rien pour le sport, même la piste de ski est pour les débutants	1
j'aime la montagne	1
la contemplation peut être un loisir	1
la montagne m'offre tout ce dont j'ai besoin	1
le potentiel existe mais des aménagements sont à faire	1
les sports mécaniques ne sont que tolérés	1
mais les pistes ne sont pas entretenues même quand la neige est au rendez-vous	1
mais tout est interdit	1
manque de neige	2
manque de structures sportives	2
mes loisirs sont plutot culturels	1
nous allons plus en haute montagne pour le ski. mais oui pour le VTT, balades avec enfants	1
on en demande pas plus	1
oui pour randonnée et chasse, non pour le tir à l'arc	1
parce que je suis peu exigeante et trouve ma patûre dans ce que m'offre cette moyenne montagne	1
pas pour le ski, vélo trop accidenté pour des personnes âgées	1
peu de loisirs sportifs ou de pleine nature	1
Saint Nizier est un site de pleine nature et c'est ma manière de vivre la montagne. Je suis contre le trop d'équipement	1
ski alpin piste trop courte, luge pas de tapis comme à l'Aigle, pas adapté raquettes	1
trop éloigné du centre de Grenoble	1
VTT, ski de randonnée, randonnée. Manque de jeux pour enfants (toboggan, balançoire)	1
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>

27. La vie à Saint Nizier correspond-t-elle à vos attentes ?

Valeurs	Nb. Cit.
Oui	61
Pas tout à fait	7
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>
Non	20
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>
indéterminé	2
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>90</b>

Valeurs	Nb. cit.
oui	16
oui car je suis chez moi et j'y suis bien. Nos enfants et petits enfants s'y sentent toujours chez eux.	2
oui pour l'instant	2
pas tout a fait	7
manque de commerces de base	3
oui mais la circulation routière est de plus en plus importante et dangereuse	4
avec l'age la voiture est de + en + indispensable et penible surtout l'hiver	1
calme tranquillité, air pur, nature, proximité de Grenoble, qualité de vie, vie de village, convivialité	31
chorale, yoga, gymnastique. Possibilité de participer à la vie associative et de participer au fonctionnement de la mairie. Possibilité d'acheter des	1
Dur, dur d'exercer le métier d'agriculteur dans une bonne ambiance et dans de bonnes conditions à Saint Nizier	1
manque d'animation, fêtes fédératives, jeux pour enfants, manque dynamisme, manque vie de village	10
il n'y a rien pour nos jeunes,pour nos familles quand ils viennent prendre le grand air et que nous n'avons pas de place pour les coucher !	1
non trop loin du centre ville de Grenoble	1
oui car originaire du pays	1
oui ou non ?	1
oui, les sacrifices de la vie à la montagne sont largement équilibrés par les bénéfices qu'on en retire	1
oui, on se sent chez nous	1
oui, parce que nous avons bien réussi à nous intégrer dans ce village à taille humaine, notamment grâce à nos activités associatives	1
oui, une grande convivialité entre voisins, une bonne qualité de vie, services à la population (crèche, école, poste, médecin, me marché)	1
pas assez d'activités culturelles : théâtre, musique que l'on va chercher en bas. D'où pas de rencontres avec les habitants.	1
plus maintenant pour ce qui concerne la vie sociale et culturelle	1
Réponse trop longue	1
Saint Nizier est malheureusement trop une commune dortoir. Une identité est à trouver ou à retrouver entre les habitants.	1
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>



## Annexe 5.2 : questionnaire habitants - tableaux croisés

Changement de logement dans l'avenir et statut de l'habitant (locataire ou propriétaire) :

changement logement Statut habitant	Non réponse	oui	non	TOTAL
Non réponse	6	0	1	7
Locataire	0	9	6	15
propriétaire	0	4	79	83
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>86</b>	<b>105</b>

Tableau de moyenne : entre niveau de formation du conjoint masculin et niveau des revenus annuels :

Niveau de formation initiale du conjoint	Niveau de revenus annuels de la famille
Non réponse	28166,67
sans	-
CAP-BEP	29345,45
Bac	30628,57
Bac+2	43500,00
Bac+3 et plus	52930,03
<b>TOTAL</b>	<b>43384,34</b>

Tableau de moyenne : entre niveau de formation du conjoint féminin et niveau des revenus annuels :

Niveau de formation initiale du conjoint1	Niveau de revenus annuels de la famille
Non réponse	34450,00
Sans	-
CAP-BEP	26840,00
Bac	42875,00
Bac+2	51000,00
Bac+3 et plus	46957,38
<b>TOTAL</b>	<b>43384,34</b>

Travail à distance et niveau de formation initial du conjoint masculin :

<b>travail à distance du conjoint masculin</b>	Non réponse	oui	non	<b>TOTAL</b>
<b>Niveau de formation initiale du conjoint</b>				
Non réponse	17	0	1	<b>18</b>
sans	1	0	1	<b>2</b>
CAP-BEP	0	2	13	<b>15</b>
Bac	1	1	8	<b>10</b>
Bac+2	0	2	11	<b>13</b>
Bac+3 et plus	2	18	27	<b>47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>61</b>	<b>105</b>

Travail à distance et niveau de formation initial du conjoint féminin :

<b>travail à domicile du conjoint féminin</b>	Non réponse	oui	non	<b>TOTAL</b>
<b>Niveau de formation initiale du conjoint1</b>				
Non réponse	15	0	1	<b>16</b>
Sans	1	0	2	<b>3</b>
CAP-BEP	0	1	13	<b>14</b>
Bac	1	2	7	<b>10</b>
Bac+2	0	3	14	<b>17</b>
Bac+3 et plus	1	8	36	<b>45</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>73</b>	<b>105</b>

Tableau de moyenne : catégorie socioprofessionnelle actuelle du conjoint masculin et le niveau de revenus annuels :

catégorie socio pro du conjoint masculin	Niveau de revenus annuels de la famille
Non réponse	31750,00
Agriculteur exploitant	13000,00
Artisan	24200,00
Commerçant et assimilés	-
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	-
Profession libérale et assimilés	60000,00
Cadre de la fonction publique	52500,00
Profession intellectuelles et artistiques	-
Cadre en entreprise	61023,40
Profession intermédiaire de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	25000,00
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	-
Technicien	52000,00
Contremaître, agent de maîtrise	41000,00
Employé de la fonction publique	33200,00
Employé administratif d'entreprise	-
Employé de commerce	-
Personnel des services directs aux particuliers	-
Ouvriers qualifiés	29000,00
Ouvrier non qualifié	36000,00
Ouvrier agricole	-
Retraité agriculteur exploitant	-
Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise	30550,00
Retraité cadre et profession intermédiaire	44026,67
Retraité employé et ouvrier	-
Chômeur n'ayant jamais travaillé	-
Inactif divers (autres que retraité)	-
<b>TOTAL</b>	<b>43384,34</b>

Tableau de moyenne : catégorie socioprofessionnelle actuelle du conjoint féminin et le niveau de revenus annuels :

catégorie socio pro du conjoint féminin	Niveau de revenus annuels de la famille
Non réponse	36400,00
Agriculteur exploitant	13000,00
Artisan	30000,00
Commerçant et assimilés	20000,00
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	-
Profession libérale et assimilés	44250,00
Cadre de la fonction publique	64750,00
Profession intellectuelles et artistiques	33000,00
Cadre en entreprise	54500,00
Profession intermédiaire de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	42166,67
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	47275,50
Technicien	70666,67
Contremaître, agent de maîtrise	40800,00
Employé de la fonction publique	46050,00
Employé administratif d'entreprise	43666,67
Employé de commerce	-
Personnel des services directs aux particuliers	36000,00
Ouvriers qualifiés	28000,00
Ouvrier non qualifié	36000,00
Ouvrier agricole	-
Retraité agriculteur exploitant	-
Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise	26000,00
Retraité cadre et profession intermédiaire	44750,00
Retraité employé et ouvrier	32066,67
Chômeur n'ayant jamais travaillé	-
Inactif divers (autres que retraité)	61666,67
<b>TOTAL</b>	<b>43384,34</b>

Entre les personnes de 1<sup>ère</sup> génération à Saint Nizier et origine géographique avant installation du conjoint masculin :

Origine géographique homme avant installation	Non réponse	Commune	Département	Région	Communauté européenne	Autre	TOTAL
<b>1ère génération Saint Nizier</b>							
Non réponse	6	0	0	0	0	0	6
non	4	2	8	1	0	0	15
oui	12	4	50	8	2	8	84
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>58</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>105</b>

Entre les personnes de 1<sup>ère</sup> génération à Saint Nizier et origine géographique avant installation du conjoint masculin :

origine géographique femme avant installation	Non réponse	Commune	Département	Région	Communauté européenne	Autre	TOTAL
<b>1ère génération Saint Nizier</b>							
Non réponse	6	0	0	0	0	0	<b>6</b>
non	2	5	5	3	0	0	<b>15</b>
oui	10	5	49	8	1	11	<b>84</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>54</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>105</b>

Entre nombre de générations présentes à Saint Nizier et la possibilité de changement de logement dans l'avenir :

changement logement	Non réponse	oui	non	TOTAL
<b>nombre générations à Saint Nizier</b>				
Non réponse	6	12	71	<b>89</b>
2 génération	0	1	2	<b>3</b>
3 générations	0	0	4	<b>4</b>
plus de 3 générations	0	0	9	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>86</b>	<b>105</b>

Entre installation définitive à Saint Nizier et nombre de générations présentes à Saint Nizier :

installation définitive	Non réponse	oui	non	ne sait pas	TOTAL
<b>nombre générations à Saint Nizier</b>					
Non réponse	6	40	9	34	<b>89</b>
2 génération	0	3	0	0	<b>3</b>
3 générations	0	3	0	1	<b>4</b>
plus de 3 générations	0	5	0	4	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>105</b>

Engagement associatif du conjoint masculin et 1<sup>ère</sup> génération installée à Saint Nizier :

engagement association homme	Non réponse	non	oui	TOTAL
<b>1ère génération Saint Nizier</b>				
Non réponse	6	0	0	<b>6</b>
non	2	8	5	<b>15</b>
oui	14	56	14	<b>84</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>64</b>	<b>19</b>	<b>105</b>

Engagement associatif du conjoint féminin et 1<sup>ère</sup> génération installée à Saint Nizier :

engagement association femme	Non réponse	non	oui	TOTAL
<b>1ère génération Saint Nizier</b>				
Non réponse	6	0	0	<b>6</b>
non	0	9	6	<b>15</b>
oui	14	46	24	<b>84</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>105</b>

Engagement associatif du conjoint masculin et nombre de générations présentes à Saint Nizier :

engagement association homme nombre générations à Saint Nizier	Non réponse	non	oui	TOTAL
Non réponse	19	56	14	<b>89</b>
2 génération	1	1	1	<b>3</b>
3 générations	0	3	1	<b>4</b>
plus de 3 générations	2	4	3	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>64</b>	<b>19</b>	<b>105</b>

Engagement associatif du conjoint féminin et nombre de générations présentes à Saint Nizier :

engagement association femme nombre générations à Saint Nizier	Non réponse	non	oui	TOTAL
Non réponse	19	46	24	<b>89</b>
2 génération	1	1	1	<b>3</b>
3 générations	0	3	1	<b>4</b>
plus de 3 générations	0	5	4	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>105</b>

Evénement qui a motivé installation à saint Nizier (choix multiple) et origines géographiques du conjoint masculin :

Origine géographique homme avant installa motivation installation Saint Nizier	Non réponse	Commun e	Départe ment	Région	Commun auté eur opéenne	Autre	TOTAL
Non réponse	6	1	0	0	0	0	<b>7</b>
Aucun	2	2	6	2	0	0	<b>12</b>
Naissance	1	0	6	0	0	0	<b>7</b>
Famille recomposée	0	0	1	0	0	0	<b>1</b>
Rapprochement familial	3	0	3	1	0	1	<b>8</b>
Pouvoir accueillir parents et amis	1	1	3	0	0	0	<b>5</b>
Installation dans la commune pour la retraite	2	0	2	1	1	1	<b>7</b>
Retour dans la commune pour la retraite	1	0	1	1	0	0	<b>3</b>
Mutation professionnelle	1	0	4	0	0	1	<b>6</b>
Rapprochement lieu de travail	1	1	5	3	0	0	<b>10</b>
Accession à la propriété	3	1	23	3	2	3	<b>35</b>
Prix du foncier	2	1	7	0	0	0	<b>10</b>
Quitter le milieu urbain	8	1	37	2	1	6	<b>55</b>
Pour ne pas subir la pollution	4	1	24	3	1	5	<b>38</b>
Par crainte de situations d'insécurité pour vous-mêmes	0	1	8	0	0	0	<b>9</b>
Par crainte de situations d'insécurité pour vos enfants	1	1	11	0	0	0	<b>13</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>141</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>226</b>

Evénement qui a motivé installation à saint Nizier (choix multiple) et origines géographiques du conjoint féminin :

origine géographique femme avant installation	Non réponse	Commune	Département	Région	Communauté européenne	Autre	TOTAL
<b>motivation installation Saint Nizier</b>							
Non réponse	6	1	0	0	0	0	7
Aucun	2	3	3	3	0	1	12
Naissance	1	0	4	2	0	0	7
Famille recomposée	0	0	1	0	0	0	1
Rapprochement familial	1	1	1	3	0	2	8
Pouvoir accueillir parents et amis	0	1	4	0	0	0	5
Installation dans la commune pour la retraite	1	0	2	2	1	1	7
Retour dans la commune pour la retraite	1	1	0	1	0	0	3
Mutation professionnelle	1	0	2	2	0	1	6
Rapprochement lieu de travail	1	1	5	3	0	0	10
Accession à la propriété	3	3	19	4	1	5	35
Prix du foncier	1	1	6	1	0	1	10
Quitter le milieu urbain	5	2	38	4	0	6	55
Pour ne pas subir la pollution	2	1	27	3	1	4	38
Par crainte de situations d'insécurité pour vous-mêmes	1	1	7	0	0	0	9
Par crainte de situations d'insécurité pour vos enfants	2	1	9	1	0	0	13
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>17</b>	<b>128</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>226</b>

Pratique de sports d'hiver du conjoint masculin et satisfaction de la pratique de ces sports à Saint Nizier :

saint nizier approprié loisirs pratique activités en hiver par homme	Non réponse	oui	non	TOTAL
Non réponse	6	15	4	25
Ski alpin	0	45	11	56
Ski de fond	0	43	5	48
Raquettes	0	32	5	37
Chiens de traîneau	0	0	1	1
Ski joering	0	0	0	0
Course d'orientation	0	7	0	7
Autre	0	25	6	31
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>167</b>	<b>32</b>	<b>205</b>

Pratique de sports d'hiver du conjoint féminin et satisfaction de la pratique de ces sports à Saint Nizier :

saint nizier approprié loisirs pratique activités en hiver par femme1	Non réponse	oui	non	TOTAL
Non réponse	6	17	4	27
Ski alpin	0	36	8	44
Ski de fond	0	39	6	45
Raquettes	0	35	9	44
Chiens de traîneau	0	1	1	2
Ski joering	0	0	0	0
Course d'orientation	0	4	0	4
Autre	0	11	5	16
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>143</b>	<b>33</b>	<b>182</b>

Pratique de sports d'été du conjoint masculin et satisfaction de la pratique de ces sports à Saint Nizier :

<b>saint nizier approprié loisirs activités été homme</b>	Non réponse	oui	non	<b>TOTAL</b>
Non réponse	6	13	5	<b>24</b>
Randonnée	0	62	12	<b>74</b>
alpinisme	0	15	1	<b>16</b>
activités d'eaux vives	0	5	0	<b>5</b>
spéléo	0	4	0	<b>4</b>
course d'orientation	0	9	0	<b>9</b>
activité équestres	0	1	0	<b>1</b>
VTT-vélo de montagne	0	36	6	<b>42</b>
autre	0	23	5	<b>28</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>168</b>	<b>29</b>	<b>203</b>

Pratique de sports d'été du conjoint féminin et satisfaction de la pratique de ces sports à Saint Nizier :

<b>saint nizier approprié loisirs activités été femme</b>	Non réponse	oui	non	<b>TOTAL</b>
Non réponse	6	14	5	<b>25</b>
Randonnée	0	63	13	<b>76</b>
alpinisme	0	10	1	<b>11</b>
activités d'eaux vives	0	3	0	<b>3</b>
spéléo	0	3	0	<b>3</b>
course d'orientation	0	5	1	<b>6</b>
activité équestres	0	2	1	<b>3</b>
VTT-vélo de montagne	0	25	5	<b>30</b>
autre	0	12	5	<b>17</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>137</b>	<b>31</b>	<b>174</b>

Selon le répondant, attrait touristique de toutes les communes du Plateau et l'attrait touristique hivernal de Saint Nizier :

<b>attrait touristique hiver saint nizier attrait touristique communes vercors</b>	Non réponse	oui	non	<b>TOTAL</b>
Non réponse	6	9	7	<b>22</b>
oui	1	34	26	<b>61</b>
non	0	8	14	<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>51</b>	<b>47</b>	<b>105</b>

Selon le répondant, attrait touristique de toutes les communes du Plateau et l'attrait touristique estival de Saint Nizier :

<b>attrait touristique été saint nizier attrait touristique communes vercors</b>	Non réponse	oui	non	<b>TOTAL</b>
Non réponse	5	13	4	<b>22</b>
oui	1	48	12	<b>61</b>
non	0	8	14	<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>69</b>	<b>30</b>	<b>105</b>



## Annexe 5.3 : chiffres-clés INSEE diplômes et formation



Saint-Nizier-du-Moucherotte (38433 - Commune)

Juin 2009

Chiffres clés

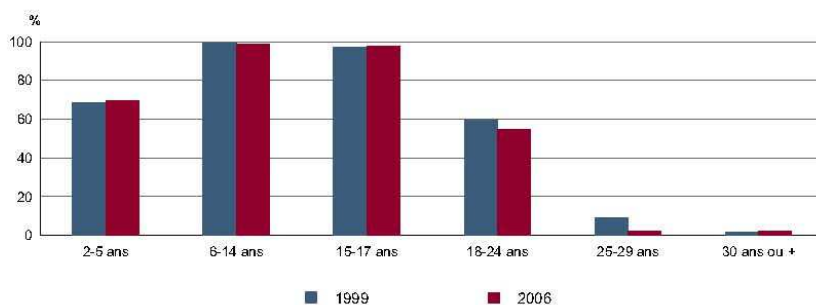
Diplômes - Formation

### FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2006

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	66	46	69,6	66,7	73,3
6 à 14 ans	140	138	98,6	98,8	98,5
15 à 17 ans	41	40	97,7	95,2	100,0
18 à 24 ans	40	22	54,8	36,8	69,6
25 à 29 ans	47	1	2,0	4,2	0,0
30 ans ou plus	597	11	1,9	0,6	3,2

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

### FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge



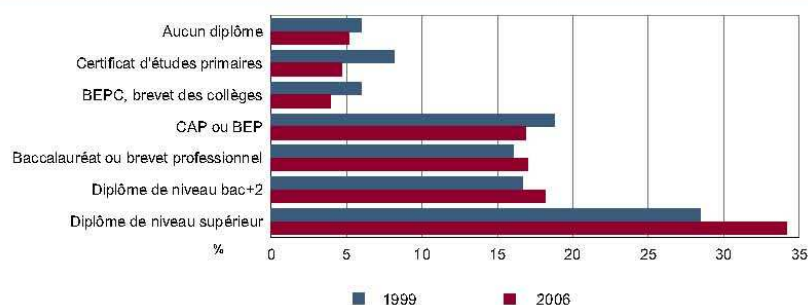
Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

### FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2006

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Population non scolarisée de 15 ans ou plus</b>	<b>651</b>	<b>332</b>	<b>319</b>
Part des titulaires en % :			
- d'aucun diplôme	5,1	5,5	4,8
- du certificat d'études primaires	4,7	4,9	4,5
- du BEPC, brevet des collèges	4,0	4,0	3,9
- d'un CAP ou d'un BEP	16,9	17,8	15,9
- d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	17,0	17,5	16,5
- d'un diplôme de niveau bac + 2	18,2	14,1	22,5
- d'un diplôme de niveau supérieur	34,2	36,2	32,0

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

### FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

RP : Recensement de la population



## Résumé

Après un demi-siècle de tourisme de masse, les frontières installées entre « habiter » et « visiter » se fissurent de toutes parts. Les lieux touristiques attirent un nombre croissant de nouveaux habitants qui rêvent de vivre toute l'année dans une ambiance de vacances et un environnement privilégié. Ce phénomène de migrations d'agrément revêt différentes formes, que ce travail s'est attaché à mettre au jour, et s'offre à deux focales de lecture : un paradigme individuel par lequel on s'intéresse aux projets migratoires des individus, et un paradigme territorial où l'angle d'attaque sera ce que « font » les migrations d'agrément aux territoires ruraux et montagnards.

Par ailleurs, notre propos sera de démontrer que les migrations d'agrément ne doivent pas être prises en tant qu'objet mais en tant que processus. Dans cette perspective, nous arguons que ce phénomène s'insère dans une dynamique de changements sociétaux profonds, que nous nommerons après-tourisme : l'un des objectifs de ce travail aura été de contribuer à la construction de ce concept en chantier.

Le postulat repose sur un double rôle « inattendu » joué par le tourisme : « révéler » certains territoires en les mettant en désir d'une part, et d'autre part permettre l'émergence d'une culture des loisirs, vecteur de transformations profondes de la société. Ce double rôle a non seulement permis ce phénomène de relance du peuplement des territoires ruraux, mais engendre des recompositions des fonctions récréatives sur les territoires sur lesquelles il s'exerce. Ce sont ces dynamiques complètes que nous avons proposé de nommer trajectoires territoriales d'après-tourisme : elles nous invitent à penser différemment le développement territorial vers un modèle touristique-récréatif qui reste à inventer.

**Mots clés :** migrations d'agrément, après-tourisme, trajectoire territoriale, tourisme, montagne, habiter, récréation, habitabilité.

## Abstract

The ongoing nature of France's attractiveness for both tourist and resident is the subject of the present examination of the evolution in creating the need for, in promoting and in identifying places ('territories').

Once an end in itself, tourism has also become a means of 'testing' places for their residential potential. Migratory flows do in fact tend to follow tourist flows. The concept of migration for pleasure or lifestyle enhancement ('amenity migration') describes such movements, which assign novel functions and identities to traditional tourism sites. However this also brings into play references and attributes of tourism, in the production of new residential areas located in places with no strong host tradition. In this case, the tourism development stage no longer appears as a prerequisite to territorial trajectory, and is replaced by amenity migration as part of a developmentalist undertaking.

The foregoing observations open up a rich, yet little-explored, field of study on the links between the concepts of post-tourism migrations and those undertaken for pleasure ('amenity'), and which involve the intermingling of residential, economic and recreational functions. It is with this context in mind that the central question concerns what 'amenity migration' really 'does' to recreational practices and to tourist areas over a wide range of rural and mountain locations. This means examining the changes and reconversions observed in the way in which post-tourism processes and amenity migrations contribute to redefining the status and dynamics of rural and mountain areas.

Finally, an attempt is also made to position the subject among more global processes of the evolution of contemporary societies, with discussions of different moot paradigms.

**Keywords:** amenity migration, post-tourism, territorial trajectory, tourism, mountain, living, recreation, habitability.